CAMPUS : SUPPLÉMENT SPÉCIAL ÉTUDIANTS

DERNIÈRE ÉDITION



Le Monde

JEUDI 6 MARS 1986

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 12784 – 4,50 F

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Fontaine

Les bonnes paroles de M. Botha

Aux prises, chez lui, avec une violence quotidienne et rencontrant, à l'étranger, une hostilité croissante, le président Botha essaye une nouvelle fois de donner l'impression que son gouvernement, auquel on reproche son immobilisme, prenait des initiatives et allait de l'avant. C'est sans doute pourquoi le chef de l'État sud-africain a annoncé, mardi 4 mars, une levée totale de l'état d'urgence dans les jours qui viennent et une relance de la négociation dans le conflit namibien. Il a obtenu la réaction espérée du gouvernement américain, qui s'est aussitôt « félicité », comme s'il attendait avec impatience l'occasion de le faire, des nouveaux gestes de Pretoria.

La levée de l'état d'urgence, a fait savoir la Maison Blanche, « constitue l'une des conditions nécessaires à l'ouverture des négociations avec des dirigeants noirs crédibles en vue de réformes significatives et d'une réduction de la violence ». En ce qui concerne le deuxième point – l'engagement de retirer les troupes sud-africaines stationnées en Namibie en échange d'un retrait cubain d'Angola, – Washington estime qu'il s'agit d'une « étape positive et significative dans les négociations pour l'indépendance de la Namibie, le retrait des troupes cubaines d'Angola et, plus largement, la paix dans la région. » Pour marquer l'importance qu'ils accordent aux initiatives de Pretoria, les Américains annoncent l'envoi « immédiat » d'un émissaire en Afrique australe.

Pourtant, à y regarder de près, les propos de M. Pieter Both ne contiennent guère d'ouverture. Lier un règlement du conflit namibien à un retrait militaire cubain d'Angola ne fait que confirmer la position traditionnelle de Pretoria. Luanda risque d'autant moins d'y voir une volonté de relancer la négociation que l'UNITA de M. Savimbi, appuyée par l'Afrique du Sud et les Etats-Unis, marque actuellement des points sur le terrain.

Assortie d'un renforcement de l'arsenal de répression, la levée de l'état d'urgence ne représente au mieux qu'un retour à la case départ. En aucun cas on ne pourrait y lire une offre de négociation aux « dirigeants noirs crédibles » d'Afrique du Sud. Que devient, de toute façon, la promesse de M. Botha de démanteler l'apartheid, qu'il a qualifié naguère de « concept périmé » ?

Le gouvernement sud-africain ne peut pas, à la fois, voir les menées du Congrès national africain dans toute protestation noire dans son pays et dénoncer une agitation fomentée de l'étranger sans la moindre autonomie. Les services de sécurité sud-africains savent parfaitement que l'ANC a étendu son emprise sur tous les mouvements contestataires et qu'aucune négociation sérieuse ne peut se mener hors de lui.

Cette vérité d'évidence réduit singulièrement la portée pratique d'initiatives, comme celles que vient d'annoncer M. Botha. Comme le montre Amnesty International, la violence revêt aujourd'hui en Afrique du Sud une ampleur sans précédent. En « félicitant » le chef d'un Etat aussi gravement déchiré, les Américains risquent de l'encourager à présenter pour argent comptant des déclarations ou des gestes que leur multiplication, sans conséquences concrètes, a largement dévalués.

(Lire nos informations page 6.)

Un entretien avec le général Jaruzelski

- **Nous sommes sans discontinuer pour le dialogue**
- **Nous voudrions qu'il n'y ait plus de « prisonniers non criminels »**
- **Le romantisme polonais ne vaut rien en économie**

Plutôt avare d'interviews à l'habitude, le général Jaruzelski avait accepté, plusieurs semaines avant sa visite à Paris, d'en accorder une au Monde. *Des raisons d'emploi du temps ont fait que l'entretien, dont on trouvera ci-dessous l'essentiel, n'a pu se dérouler que dans la nuit du 23 au 24 février, quelques heures avant le départ du président du conseil d'Etat polonais pour Moscou, où il assista au vingt-septième congrès du PC soviétique. Jan Krauze, qui a maintenant obtenu son accréditation comme correspondant du* Monde *à Varsovie, était présent. André Fontaine reviendra dans quelques jours sur les impressions qu'il rapporte de cette longue conversation et des divers contacts qu'il a pu prendre à cette occasion en Pologne.*

« Monsieur le président, vous êtes venu en France au mois de décembre. On a indiqué à Paris que cette visite avait eu lieu à votre demande. Pourquoi avez-vous souhaité venir ?

– Ce n'était pas une demande. C'était une question qui a été accueillie favorablement, avec compréhension. Et la visite a eu lieu.

– Vous pourriez peut-être tout de même en dire un peu plus...

– Nous avons simplement informé le gouvernement français qu'au retour de mon voyage en Afrique du Nord mon intention était de m'arrêter dans l'une des capitales européennes. Nous avions suggéré que ce pourrait être Paris. Après quelques jours, il nous a été répondu que cette idée était recevable. D'autres capitales entraient également en ligne de compte. Il serait déloyal envers nos partenaires français de révéler tous les détails de cette question.

– Pourquoi est-ce en France que vous souhaitiez venir ?

– C'est simple. Quelqu'un devait faire le proverbial premier pas. Vous êtes connaisseur en problèmes internationaux et vous vous rendez certainement compte combien nuisible peut être une mauvaise approche de l'ordre des préséances.

» Les relations entre la République populaire de Pologne et la République française ont leur source profonde dans les traditions séculaires d'amitié et de sympathie entre nos deux peuples.

Propos recueillis par
ANDRÉ FONTAINE.

(Lire la suite page 10.)

Europe 1 privatisé

Le holding d'Etat SOFIRAD, propriétaire de 35 % du capital du groupe Europe 1-communication, a annoncé mercredi 5 mars qu'il avait vendu sa participation au groupe Hachette

Les enlèvements au Liban

Les rapts, parfois suivis de meurtres, se multiplient à Beyrouth

PAGE 3

Regain d'intérêt pour l'automobile

La baisse du prix du carburant provoque une augmentation du trafic routier, donc des embouteillages, et des difficultés à la SNCF

PAGE 28

La campagne électorale en Auvergne

La bataille du Puy-de-Dôme entre l'ancien président, M. Giscard d'Estaing, et l'ancien ministre, M. Quilliot

PAGE 14

CINQ ANS DE POLITIQUE SOCIALISTE FACE A LA CRISE

La plongée des « écolos »

par ROGER CANS

Mais où sont donc passés les « écolos » français ? Que sont devenus ces ardents militants – antinucléaires, pacifistes, « alternatifs » et défenseurs de l'environnement – qui se rassemblaient par dizaines de milliers sur les lieux symboliques de leur combat : le Larzac, Creys-Malville, la Hague, Plogoff ? La fièvre verte des années 70 semble tombée comme un soufflé.

Même pour protester contre la mise en route imminente de Superphénix, le *« monstre européen du plutonium »*, les écolos se sont retrouvés à quelques centaines en août 1985 autour de la centrale de Creys-Malville (Isère). Les « anciens » devaient pleurer de rage au souvenir du grand rassemblement de 1977. Même les « Grünen » ouest-allemands avaient boudé la kermesse, comme s'ils étaient las de soutenir à bout de bras leurs camarades français.

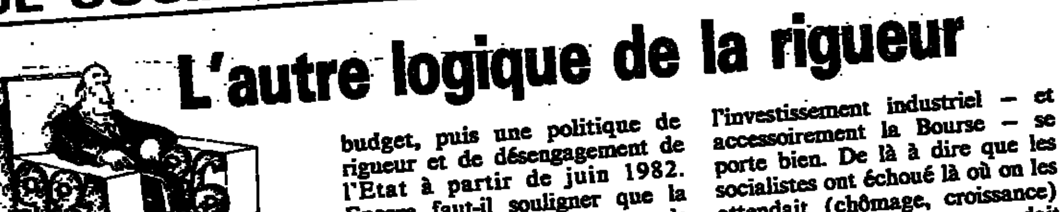
Le dépérissement des grands rassemblements écolos s'est amorcé, nul ne s'en étonnera, au lendemain du 10 mai 1981. En renonçant à l'extension du camp militaire du Larzac et à la construction d'une centrale nucléaire à Plogoff, la gauche enlevait d'un coup aux militants à fibre « verte » deux terrains de lutte privilégiés. Il est significatif que les derniers rassemblements massifs aient eu lieu à Plogoff (quarante mille personnes le 28 juin 1981) et au Larzac (plusieurs milliers aux Rencontres internationales de la paix en août 1981). Mais il s'agissait de kermesses pour célébrer des victoires. Des fêtes « point d'orgue », qui, en réalité, ont marqué le point final des grandes manifestations écologiques en France.

Le 9 septembre 1981, les antinucléaires sont à peine un millier autour de Didier Anger, l'opiniâtre pourfendeur de l'usine de retraitement de déchets radioactifs de la Hague, alors qu'ils étaient vingt mille, quatre ans plus tôt, au « Woodstock normand » de Sainte-Mère-Eglise. Depuis lors, on ne peut énumérer que des déceptions ou des échecs.

En mai 1985, protecteurs des animaux, ornithologues et militants anti-chasse donnent rendez-vous dans le Médoc pour protester contre la chasse de printemps aux tourterelles : même avec le renfort de Brigitte Bardot et de militants venus de plusieurs pays d'Europe, les écolos ne sont que quelques centaines contre des milliers de chasseurs et vignerons amis réunis à Soulac (Gironde), bravant une pluie battante pour affirmer leurs droits acquis contre *« des rigolos venus de Paris »*. Les rôles sont inversés : ce sont les adversaires des écolos qui mobilisent, et avec succès.

Plus grave encore, peut-être, pour la vitalité du mouvement alternatif : des mobilisations ont lieu sans eux ou presque. En juillet 1984, des centaines d'élus alsaciens, avec le renfort de la population, se sont rassemblés à Chalampé (Haut-Rhin) pour protester contre le projet d'injection de saumures – sous-produit des potasses d'Alsace – dans leur sous-sol. Pendant des semaines, ils ont monté la garde pour empêcher toute tentative de forage sur l'Ile-du-Rhin, « leur » parc.

(Lire la suite page 13.)



L'autre logique de la rigueur

par BRUNO DETHOMAS

Dresser un bilan, c'est toujours prendre parti. Difficile dès lors de s'y retrouver entre une gauche qui affirme que *« la France n'a jamais été aussi bien gérée »*, que *« le redressement économique a été réussi »*, et une droite qui répond que *« la France n'a cessé de prendre du retard par rapport au reste du monde industrialisé »*, que *« le seul succès des socialistes est d'avoir remplacé la perspective de la faillite par la certitude du déclin »*.

L'appréciation des évolutions est d'autant plus difficile que la gauche au pouvoir a mené deux politiques opposées, sans jamais oser l'avouer ; tout d'abord *« une stratégie de relance par l'engagement de l'Etat »*, comme la qualifiait, en octobre 1981, M. Laurent Fabius, alors ministre délégué au budget, puis une politique de rigueur et de désengagement de l'Etat à partir de juin 1982. Encore faut-il souligner que la seconde a résulté directement de l'échec de la première sous la puissance des contraintes extérieures (la montée de l'endettement). Tous les journalistes économiques qui osaient émettre des doutes sur les résultats financiers de la politique économique menée dans la première période ont encore en mémoire le mépris avec lequel on leur expliquait qu'ils ne comprenaient rien à *« l'autre logique »*.

Etablir un bilan, c'est d'abord faire des comparaisons. Faut-il alors rapprocher les résultats des promesses ? On ne saurait oublier, en effet, que les socialistes, avant leur arrivée au pouvoir, avaient promis, par la bouche de M. Mitterrand, *« l'embauche d'un million de jeunes »*. Ils préconisaient, pour y parvenir, le volontarisme politique, c'est-à-dire la relance de la croissance, de la production d'acier (24 millions de tonnes), de l'extraction de charbon (30 millions de tonnes), de la construction de logements, une politique industrielle de filières sous la houlette d'un plan enfin utile. Cinq ans après – prise en compte des réalités ou révision idéologique, – plus personne ne parle du plan : la croissance française est la plus faible des grands pays industrialisés, les relances de la construction, du charbon et de la sidérurgie ont été remisées, et l'on frôle les 2,5 millions de chômeurs dénoncés naguère par Laurent Fabius comme *« un niveau inacceptable »* et qui *« sera atteint en 1985 si l'on continue votre politique »*, disait-il à M. Papon en octobre 1980. Pis, le plan, car il existe encore, prévoit plutôt pour 1990 une aggravation de la situation de l'emploi.

Mais il faut aussi rappeler que M. Chirac promettait *« solennellement »* en 1981 *« 20 % d'inflation »* et *« une activité économique proprement étranglée »* : bref, une véritable catastrophe économique et financière. Alors qu'avec 4,7 % en glissement en 1985 l'inflation est à son plus bas niveau depuis dix-huit ans, et que l'investissement industriel – et accessoirement la Bourse – se porte bien. De là à dire que les socialistes ont échoué là où on les attendait (chômage, croissance) et réussi là où on ne les attendait pas (inflation, gestion), il y a un pas que nombre d'observateurs franchissent.

Laissons les mots et les promesses pour nous intéresser aux faits. Les socialistes se réfèrent essentiellement aux comparaisons franco-françaises. Non sans raison. L'inflation était de 13,7 % en rythme annuel en mai 1981, elle sera inférieure à 4 % en mars 1986.

Le chômage est le seul point noir. Certes, de la fin de 1975 à la fin de 1980, le nombre de demandes d'emploi non satisfaites avait augmenté de 68 %, passant de 927 100 à 1 558 000 ; et il n'a augmenté que de 49 % de décembre 1980 à décembre 1985. Mais, avec 764 000 demandes contre 631 000 (et encore compte-t-on les « tucistes » comme ayant un emploi), le nombre de chômeurs a en fait augmenté. En outre, si en 1985 le chômage s'est légèrement tassé, la France a enregistré, sur la période, une destruction nette de 339 000 emplois, alors que, les cinq années précédentes, 423 000 emplois avaient été créés.

(Lire la suite page 30.)

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Jean-Jacques Annaud tourne « le Nom de la rose » à Rome.

« Le Retour de Casanova » de Girolamo Arrigo à Paris.

Patrice Chéreau : vivre à Nanterre.

(Pages 17 à 19)

هكذا من الأصل

débats

DROGUES ET MÉDICAMENTS

Un colloque international s'est tenu du 26 au 28 février à l'UNESCO sur le thème « Toxicomanie : l'enjeu politique et social ». Le professeur Philippe Meyer pense que des découvertes extraordinaires sont à attendre dans le domaine des médicaments chimiques, et le professeur Gabriel Nahas estime qu'il faudrait s'inspirer des expériences du Japon et de Singapour pour lutter contre la toxicomanie.

La tête ou le cœur ?

La pharmacologie augmentera de façon décisive la longévité humaine

par PHILIPPE MEYER (*)

LES critiques des médicaments sont décidément déchaînés. La thérapeutique n'a-t-elle pas été considérée par l'école d'Ivan Illich comme le meilleur exemple du dévoiement et de la contre-productivité de notre médecine, devenue coûteuse pour les pauvres, peu profitable pour les malades, et ne rapportant qu'aux nantis qui la produisent ?

L'efficacité remarquable de nombreux produits pharmaceutiques de la dernière décennie, la difficulté de la recherche pharmacologique, la modicité du coût des médicaments au sein du budget social de la nation, ont sans doute tempéré quelques prophéties du mage de Cuernavaca. Mais les reproches reprennent aujourd'hui, d'une autre manière, peut-être plus sévères que dans le passé. Car ce n'est plus l'organisation du marché du médicament qui est désormais uniquement mise en cause, mais la valeur intrinsèque de la thérapeutique pharmaceutique. De nombreux malades et, fait nouveau, de nombreux médecins, paraissent avoir perdu leur espérance. Les produits de la pharmacopée contemporaine ne soignent qu'une maladie sur quatre et souvent au prix d'accidents secondaires gênants, voire dramatiques. Comment imaginer que l'insuffisance de ce bilan puisse être rectifiée dans un proche avenir ? D'ailleurs, les malades paraissent se satisfaire de thérapeutiques discrètes du moment qu'elles sont mystérieuses. L'aléa de la magie des médecines douces est préféré à la certitude de l'imperfection de la chimie thérapeutique ; ne vaut-il pas mieux se réjouir d'un placebo que de subir les avatars de l'organicité ?

La dynamique de l'interdiscipline scientifique fait prédire que des découvertes extraordinaires naîtront nécessairement demain des victoires de notre temps. La pharmacologie est digne d'espérance parce qu'elle est devenue expérimentale et réductionniste. Le point de départ est l'analyse au niveau le plus fin, moléculaire et cellulaire, des constituants du vivant. Puis a lieu la comparaison entre le pathologique et le normal. Enfin vient la réalisation d'une molécule corrigeant spécifiquement le pathologique, ébauche du médicament.

Les dernières classes de thérapeutiques actives ont souvent procédé de cet enchaînement logique. Il en est ainsi par exemple des bêtabloquants (médicaments de l'angine de poitrine, de l'infarctus, de l'hypertension, de l'anxiété et de la migraine), des bloquants de l'histamine (médications de l'estomac), ou des inhibiteurs d'enzymes (remèdes de certaines dépressions ou hypertensions).

Les médicaments de demain procéderont aussi de la raison. Les stupéfiantes découvertes concernant le mécanisme des deux maladies qui provoquent deux tiers des morts du monde industrialisé, le cancer et la sclérose artérielle, permettent dès aujourd'hui d'imaginer de nouvelles thérapeutiques dans ces domaines. La connaissance de l'activité transformante des protéines codées par les gènes oncogènes, par exemple, ouvre naturellement la voie à des recherches spécifiques sur le cancer. De même, la découverte de l'activité dilatatrice des cellules endothéliales des vaisseaux et la perception qu'elle est secondaire à une substance chimique spécifique permettent d'espérer de prochaines victoires sur l'athérosclérose.

Le coefficient de « magie »

Ce sont bien des médicaments chimiques, nés des principes réductionnistes et expérimentaux, nul ne peut en douter, qui augmenteront d'une façon décisive la longévité humaine à l'aube du troisième millénaire. Des effets pervers douloureux en dépendront inéluctablement, mais l'accession à la santé, à la force et à la durée de la vie n'est-elle pas l'aspiration la plus profonde des hommes ? Pourquoi douter aujourd'hui des médicaments qui la permettront ?

Tout nouveau progrès fait apparaître de nouvelles zones d'ignorance : la découverte de médications chimiques actives montra bizarrement que l'action de ces produits ne peut être entièrement expliquée par leur action sur l'organique ; ils interviennent aussi par une modification de notre psychisme inconscient, de l'activité la plus mystérieuse de notre cerveau.

Deux des plus grandes contributions de la pharmacologie clinique contemporaine ont précisément été la démonstration de l'effet placebo des médicaments et la mise au point de méthodes pour le quantifier. Certaines médications « lourdes » — la chimiothérapie anticancéreuse — agissent beaucoup plus par une action chimique quantifiable que par effet placebo. Les médications du cœur et des artères agissent beaucoup selon les deux modalités, comme le démontrent de grandes statistiques internationales récentes. Les médications dites « de confort », qui visent plus à soulager des petits maux gênants qu'à guérir des maladies violentes, mettent surtout en jeu l'action psychique. La pharmacologie contemporaine a permis de reconnaître le coefficient de « magie » des médications dont on dispose.

Aucune des grandes spécialités de ce qu'on appelle aujourd'hui la « médecine douce » — l'homéopathie, la mésothérapie, l'iridologie, l'aromathérapie, l'auriculothérapie, la médecine manuelle — n'agissent en modifiant l'organique. L'homéopathie en témoigne particulièrement puisque, au-delà d'une certaine dilution, aucune molécule autre que celle du solvant ne persiste dans l'échantillon. Les médecines douces ne sont autres, comme nous l'a appris la pharmacologie contemporaine, que de gigantesques placebos.

Le rôle des médicaments dans la médecine du futur est trop souvent abordé de manière superficielle, sans tenir compte de la nature des produits. Le succès des médecines douces, de l'homéopathie surtout, ouvre des recherches fascinantes sur le rôle du subconscient dans la tolérance des symptômes d'une maladie. Mais il est clair que ce genre de médecine dépourvue de toute signification organique ne peut rien faire contre la maladie proprement dite. Financer ce type de thérapeutique relève d'une politique visant davantage le confort que la santé individuelle. Les gouvernements qui l'acceptent doivent savoir qu'il s'agit d'une conduite généreuse mais non indispensable, d'une pratique de luxe et non de rigueur.

L'enjeu des médicaments de l'organique est double. Leurs possibilités d'action qui ne dépendent que des progrès objectifs de la science sont considérables, ainsi qu'il a été dit. Mais aussi, ce que l'on sait moins bien, les médicaments sont sources d'économies. En restaurant la santé, ils entretiennent les sources de productivité. En guérissant, ils réduisent l'obligation de l'hospitalisation, la dépense la plus forte en matière de santé.

Investir dans leur recherche est obligatoirement prometteur. Investir dans celle des médecines douces est obligatoirement dépensier. Les grands argentiers qui en décident ne doivent pas confondre la tête et le cœur.

(*) Professeur, U7 INSERM, département de pharmacologie, hôpital Necker.

COURRIER DES LECTEURS

L'amour puni

Au cours d'un déplacement dans les pays arabes du golfe Persique, j'ai été particulièrement révolté du sort réservé à deux couples illégitimes d'Indiens pour relations sexuelles *« coupables »*. Les hommes en particulier ont été condamnés à mort par lapidation, et ce dans l'indifférence totale. Leur employeurs, prompts à dénoncer leurs *« crimes »*, doivent avoir la conscience nette du devoir accompli.

Qu'en est-il de nos journalistes français ? A une époque où il ne fait pas bon critiquer certains *« potes »*, en particulier les musulmans, on aimerait voir la presse défendre les droits de l'homme partout où ils sont violés. A une époque où les musulmans de France exigent, pour protéger leur identité, le respect intégral de leurs traditions (et donc bientôt, pourquoi pas, la loi islamique, que beaucoup de pays musulmans imposent à tous leurs nationaux, même non musulmans ?), il serait bon peut-être de montrer le sort réservé, dans les pays les plus riches du monde, aux gens coupables de s'aimer. Etrange silence du monde, de l'Europe en particulier, qui n'ose même pas suggérer à ces régimes autoritaires un minimum de respect humain.

JEAN SEVEYRAT.
(Paris-11e.)

Adieu au château de Suresnes

Il y a encore quelques années, l'automobiliste stoppé par les embouteillages sur le quai de Suresnes essayait de deviner ce que pouvait cacher la longue grille surmontée d'arbres qui bordait la voie. Propriété de plus de 5 hectares, qui n'était autre que le château de Suresnes où se tinrent en 1593 les fameuses conférences qui préparèrent l'édit de Nantes. Au dix-septième siècle, le domaine appartenait à Toussaint Rose, secrétaire de Louis XIV, « secrétaire de la main », disait-on, car sa principale tâche était de signer *Louis* au bas de certains actes, d'une façon si semblable au modèle que les épigraphistes d'aujourd'hui y perdent... leur français. Au début du dix-huitième siècle, c'est là que se réfugia l'électeur de Bavière chassé de ses Etats, lequel se consolait en donnant ici des fêtes et des bals dont des gravures ont gardé le souvenir. Puis, en 1875, l'édifice devint maison de santé.

Celle-ci a fermé ses portes il y a quatre ou cinq ans, et l'on a vu peu à peu se former des brèches dans les grilles et abattre de grands arbres, laissant apparaître la demeure, long édifice du dix-huitième siècle, couvert en ardoise et flanqué d'un pavillon plus haut. Bâtiment qui, processus habituel, s'est vu visiter, piller, dégrader, mettre en ruine. Ces jours-ci les démolisseurs officiels sont à l'œuvre pour parachever la destruction.

L'histoire de la demeure s'était pourtant poursuivie du temps de la maison de santé, qui accueillit des pensionnaires illustres : le comédien Coquelin cadet y mourut en 1909, et Adèle Hugo, la triste Adèle, dernière fille du poète, y vécut jusqu'à sa mort en 1915. On a attendu les premiers jours de janvier pour mettre à bas les murs qui avaient abrité sa vie au ralenti. L'année Hugo est bien finie...

GEORGES POISSON,
conservateur en chef du Musée de l'Ile-de-France.

Les droits des « dhimmis »

Réagissant à mes propos sur les droits des « dhimmis » (*le Monde* du 28 janvier), un de vos lecteurs évoque l'image d'Epinal d'un islam tolérant la multiconfessionnalité (*le Monde* du 11 février). C'est contredire le Coran triomphant à Médine : *« Quiconque désire une autre religion que l'islam, ceci ne sera point accepté de lui et il sera dans l'au-delà parmi les perdants »* (3,85) et méconnaître l'ultime parole du prophète : *« Deux religions ne doivent pas coexister dans la péninsule arabique. »*

MAGDI SAMI ZAKI,
universitaire (Paris).

Combat ou capitulation ?

Pour lutter contre la consommation croissante des stupéfiants, des mesures nouvelles ont été utilisées avec succès au Japon et à Singapour

par GABRIEL NAHAS (*)

LA commission des stupéfiants des Nations unies a déclaré, dans son rapport de 1985, que le trafic illégal et la consommation des stupéfiants se sont sensiblement accrus dans les principaux pays consommateurs de l'Europe occidentale, d'Amérique du Nord, en Australie et dans les pays producteurs d'Afrique, d'Amérique du Sud, de l'Asie du Sud-Est et du Sud-Ouest. Les saisies d'héroïne, de cocaïne et de cannabis ont encore augmenté.

Ces prises peuvent être considérées comme un indice de la pénétration croissante de ces drogues illicites dans les pays consommateurs, qui continuent à offrir un marché en pleine expansion. A l'opposé, l'URSS et ses alliés, tout comme la Chine, ont pu maîtriser l'expansion de la consommation des drogues illicites par de rigoureuses méthodes répressives, dirigées à la fois contre trafiquants et consommateurs.

En concluant son rapport, la commission des stupéfiants lance un appel pour de nouvelles solutions qui *« diminueraient la production aussi bien que la demande des stupéfiants bannis par la loi »*. Les solutions « nouvelles » ne se réfèrent pas exclusivement à des méthodes répressives qui, en fait, sont plutôt anciennes et déjà en vigueur dans les pays communistes, mais plutôt à des méthodes plus récentes formulées par l'Organisation mondiale de la santé. De telles solutions ont été appliquées avec succès au Japon, à Formose et a Singapour, où une volonté politique soutenue par une opinion quasi unanime a pu maintenir un tabou social contre l'usage des drogues illicites identifiées par la convention unique sur les stupéfiants des Nations unies (1961) (cannabis, cocaïne, opiacés) et par la convention de Vienne (1971) sur les drogues psychotropes (LSD, barbituriques, amphétamines).

Ces mesures ont permis au Japon et à Singapour de faire reculer des épidémies majeures de toxicomanies à l'héroïne et aux amphétamines. On peut dégager les deux enseignements suivants de ces expériences faites dans des pays dont on admire aujourd'hui la croissance économique :

1) pour diminuer l'offre, le trafic des stupéfiants peut être combattu par la stricte application des lois nationales et internationales en vigueur dans le monde visant à limiter l'emploi de la cocaïne, des opiacés et du cannabis à des fins scientifiques ou médicales. Leur application peut paraître exagérément répressive à l'usager « occasionnel », mais il est maintenant prouvé que des milliers d'usagers sont aussi de petits trafiquants qui se livrent à un trafic de fourmis et sont les pourvoyeurs de la drogue qu'ils consomment eux-mêmes. La distinction entre l'usager et le trafiquant devient impossible, mais ce dernier est très sévèrement châtié ;

2) la réduction de l'offre doit s'accompagner d'une diminution de la demande sur le marché des stupéfiants, qui peut être réduite par un programme de prévention primaire et de réhabilitation des drogués invétérés. La prévention primaire est accomplie grâce à un programme d'éducation publique. Ce programme, basé sur les données scientifiques, historiques et littéraires, s'intègre dans toutes les matières enseignées. La coopération des médias permet d'obtenir un consensus de l'opinion publique. Toutefois, cette prévention primaire a peu d'effets sur les drogués invétérés, qui doivent se soumettre à un régime prolongé de réhabilitation pour se libérer de la drogue.

La réhabilitation des toxicomanes invétérés passe d'abord par leur identification par analyses des humeurs et ensuite par leur envoi obligatoire dans des centres de réhabilitation qui se fait en dehors des tribunaux. Le séjour de dix mois à un an est destiné à aider le drogué à adopter une discipline personnelle et des habitudes régulières de travail.

Les solutions préconisées par le Japon ou Singapour peuvent paraître peu réalistes dans les pays occidentaux face aux théories populaires exprimées par les adeptes d'une société de tolérance qui deviennent souvent les apôtres involontaires de l'acceptation sociale de la drogue. Mais ces solutions se réclament de la science et de l'histoire. Elles sont conformes au bon sens et aux principes de ceux qui fondèrent ou animèrent toutes les grandes démocraties. La démocratie, disait Montesquieu, est le système de gouvernement qui nécessite le plus de vertu. Cela revient à déclarer que l'exercice de la liberté requiert de la part de chaque citoyen un certain nombre de contraintes individuelles. L'une d'entre elles est de refuser l'esclavage de l'esprit produit et entretenu par les stupéfiants.

(*) Professeur à l'université Columbia et directeur de recherche à l'INSERM.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 570 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER
Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $; Yougoslavie, 110 nd.

étranger

PROCHE-ORIENT

Liban

LE TEMPS DES ENLÈVEMENTS A BEYROUTH

« Allez monte ! C'est juste pour un interrogatoire... »

La situation s'est dégradée le long de la ligne de démarcation qui sépare les secteurs chiites et à majorité musulmane de Beyrouth et dans la montagne. Cinq personnes ont été tuées lors des dernières vingt-quatre heures.

D'autre part, pour la deuxième fois en quelques mois, une organisation civile de Beyrouth-Ouest a décidé lundi de protester contre la vague d'enlèvements qui sévit à Beyrouth-Ouest et frappe principalement la communauté chrétienne, comme le souligne notre correspondant.

Lundi, les écoles et les universités du secteur ouest de la capitale ont observé un ordre de grève lancé par le corps professoral pour protester contre l'enlèvement de deux enseignants chrétiens, MM. Antoine Chucri, professeur de philosophie à l'International College (IC), et Georges Hanna, professeur de physique à la faculté libanaise des sciences. M. Chucri a été relâché. – (AFP.)

De notre correspondant

Beyrouth. – « *Je commence à m'énerver. Allez monte, et plus vite que ça ! C'est juste pour un interrogatoire. Tu as peur hein ? Tu es donc coupable.* » Rudoyé, deux revolvers entre les côtes, l'infortuné piéton n'a qu'une idée en tête : ne pas entrer dans la Mercedes, dont la portière ouverte lui fait l'effet d'une chausse-trape donnant sur le gouffre sans fond de l'enlèvement à la libanaise : quotidien et souvent sans retour.

Les nombreux passants de la rue Hamra, en cette journée de février doucement ensoleillée, regardent dans le vide : pas un n'interviendra, pas un n'avertira l'une des polices issues des milices et censées assurer un ersatz d'ordre public. L'homme argumente, fait mine d'accepter, recule d'un pas, bref gagne du temps. Il ne saura jamais pourquoi, mais ses ravisseurs ont fini par le relâcher, sinon, il ne serait pas là à raconter son histoire.

Tous contre tous

Les enlèvements – surtout de chrétiens – ont repris en force à Beyrouth-Ouest, avec la résurgence du chaos. On y échappe parfois au prix de sa voiture et de quelques ecchymoses. En onze ans de guerre, l'odieuse pratique des rapts a dû coûter la vie à cinq mille personnes et a infligé un traumatisme durable aux cinquante mille rescapés. Si, aujourd'hui, la palme revient à Beyrouth-Ouest, personne ne peut se targuer de n'en avoir pas commis : ni chrétiens, ni musulmans, ni progressistes, ni réactionnaires, ni Libanais, ni – jadis – Palestiniens. On parle, à mi-voix, d'une geôle souterraine, en pleine ville, quartier Basta, dont l'unique rescapé connu raconte qu'il y a dénombré quatre-vingts minuscules cellules, sans jamais pouvoir rencontrer d'autres otages ni avoir la moindre indication sur le sort qui lui était réservé jusqu'au jour où, à la suite d'efficaces interventions, il s'est retrouvé enfin à l'air libre.

Rarement l'atmosphère aura été aussi lourde que ces jours-ci : la tension est, en quelque sorte, palpable dans la rue et les gens sentent une menace rôder autour d'eux.

Tout le monde se bat contre tout le monde : les hezbollahis (partisans de Dieu, musulmans intégristes), contre les « communistes athées » Amal (milice chiite), contre les Palestiniens ses ennemis jurés, contre le PSP son « *allié indéfectible* », contre le PSNS en principe son autre allié, contre les communistes au Sud. Au sein même de la communauté chiite, la 6ᵉ brigade de l'armée, succursale d'Amal, en décond avec le Hezbollah, son concurrent potentiel.

Chacun prend des otages chez l'ennemi du jour et en « liquide » parfois : trois dirigeants communistes ont ainsi été assassinés par le Hezbollah. Dans ce climat empoisonné, les règlements de comptes prolifèrent à tous les échelons. C'est ainsi qu'Issam Arab, nassérien attardé comme en produit encore le sunnisme libanais, a été tué dans son appartement, à la grenade. Où s'arrête la politique et où commence la truanderie dans ce maelström ? La frontière est incertaine.

Dans Beyrouth, des scénarios s'échafaudent autour de l'irruption sur la scène du Hezbollah renforcé par les intégristes sunnites du « Towid » venus de Tripoli on ne sait trop comment dans la capitale après que l'armée syrienne les eut durement étrillés. Encore gonflé par des miliciens d'Amal, le Hezbollah se trouverait face à une coalition d'anti-intégristes pro-syriens fortement soutenue par l'armée de Damas. Les affrontements actuels Hezbollah-PC ne seraient que le prélude à cette bataille.

On a l'impression ici que la Syrie, malgré son alliance avec l'Iran, souhaite contenir l'intégrisme au Liban, comme elle l'a démontré à Tripoli et dans la Bekaa. Elle ne saurait indéfiniment tolérer que le contrôle de la situation lui échappe à Beyrouth-Ouest, surtout après le camouflet reçu des chrétiens de Beyrouth-Est, qui ont rejeté l'accord intermilices patronné par Damas.

M. Walid Joumblatt, chef du PSP, multiplie, pour sa part, les cris d'alarme : « *Chaque jour un citoyen musulman, chrétien ou juif est enlevé et assassiné. C'est une honte pour les nationalistes. Si nous échouons à Beyrouth, c'est tout le projet national qui échoue au Liban.* »

Les quatre boules

Recroquevillés dans leur demi-ville et ses 1 000 kilomètres carrés de prolongement vers le nord et l'est, les habitants du secteur chrétien redoutent, après le défi lancé à Damas, que le ciel leur tombe sur la tête. Ils restent atterrés par la journée sanglante du 15 janvier, où les combats entre les fractions ennemies de leur milice, les Forces libanaises, ont probablement fait trois cents morts. Ils savent trop bien que la Syrie peut à tout moment estimer que sa patience a des limites. Or la conjoncture est favorable à une action décisive de sa part.

Si les chrétiens étaient tentés de l'oublier, des pressions multiformes le leur rappelleraient : voitures piégées et colis explosifs – le septième attentat depuis le 15 janvier a fait, il y a quelques jours, quatre morts et vingt-cinq blessés, bien que l'engin ait été découvert à temps, – voies de passage périlleuses, embrasements successifs sur tous les fronts qui enserrent le réduit chrétien d'une ligne de feu, volées de bombes soudaines et meurtrières, menaces de « *solution militaire* », ultimatum de Soleiman Frangié au président Gemayel exigeant sa démission..., tout cela angoisse une population qui, même les jours de répit, se demande d'où et sous quelle forme le malheur va s'abattre sur elle.

Les retombées au Liban de ce qui se passe ailleurs au Proche-Orient sont difficiles à apprécier. Dans la guerre du Golfe, tout succès même partiel de Téhéran renforcerait les courants intégristes combattus par la Syrie. En même temps, sur un plan plus vaste, Damas se féliciterait d'un affaiblissement de son ennemi irakien.

La rupture entre la Jordanie et l'OLP, doublée d'un rapprochement encore hésitant entre Damas et Amman, aura des répercussions dans un pays où M. Arafat dispose encore d'une de ses forces armées les plus importantes avec sans doute plus de dix mille hommes. Israël, enfin, demeure capable d'orchestrer la guerre et la paix au Liban et d'y saper la politique syrienne lorsqu'elle se rapproche trop de la concrétisation de sa victoire.

Le président Assad, dont tout dépend ici, apparaît, après une décennie et demie de pouvoir, comme le promoteur d'une grande politique qu'il ne parvient pas à mener à son terme. Pour décrire l'étrange situation dans laquelle se trouve le chef de l'Etat syrien, l'un de nos interlocuteurs libanais recourt à cette heureuse image : « *Avec une persévérance exemplaire, il s'emploie à jongler avec quatre boules : la Syrie jamais définitivement sûre, le Liban insaisissable, les Palestiniens et la Jordanie. Il lui arrive de contrôler une, deux, voire trois de ces boules. Mais qu'il attrape la quatrième, et voici qu'un événement, forfuit ou provoqué, fait s'effondrer l'ensemble.* »

Le président Assad viendra-t-il un jour à bout du tour de force que lui a imposé l'histoire ?

LUCIEN GEORGE.

LA GUERRE DU GOLFE

• L'Irak inquiet d'éventuelles ventes d'armes françaises à l'Iran
• Tension entre les émirats du Golfe et Téhéran

L'ambassadeur d'Irak en France, M. Mohamad El-Maschat, a estimé, le mardi 4 mars, que les relations entre Paris et Bagdad connaîtraient « *une grave détérioration* » si les informations relatives à des livraisons d'armes françaises à l'Iran étaient vérifiées. « *Je prie Dieu pour que cette information ne soit pas vraie. Si cela était, elle constituerait un tournant dans la politique de la France, d'autant plus grave qu'elle interviendrait après que l'Irak a prouvé son désir de paix en adhérant à toutes les décisions de l'ONU, et répondu favorablement aux missions de bons offices* », a dit M. Maschat.

En présence de sept ambassadeurs arabes et du représentant de la Ligue arabe à Paris, il a fait part de sa « *surprise* » et de sa « *perplexité* » à la suite des informations (*le Monde* des 1ᵉʳ mars et 2-3 mars), selon lesquelles des munitions d'artillerie françaises ont été acheminées clandestinement en l'Iran, alors qu'elles étaient, officiellement, destinées à d'autres pays. Pour l'ambassadeur irakien, ce ne sont pas seulement les relations franco-irakiennes qui sont en jeu dans cette affaire, mais aussi celles que Paris entretient avec l'ensemble du monde arabe.

Réunis depuis dimanche à Ryad, les pays membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG : Arabie Saoudite, Koweït, Bahrein, Emirats arabes unis, Qatar et Oman) ont assuré avoir fait l'objet de menaces de la part de l'Iran. Ces menaces, a expliqué mardi le ministre omanais des affaires étrangères, M. Youssef El-Alaoui Abdallah, conduisent les pays du CCG à émettre des doutes sur la volonté du régime iranien de « *coexister et d'ouvrir un dialogue avec les pays de la région* ».

Ces déclarations témoignent d'une inquiétude grandissante de la part des pays du Golfe devant la poursuite de l'offensive iranienne en territoire irakien. Elles traduisent une amertume d'autant plus grande que le CCG avait multiplié ces derniers mois les efforts en vue du maintien de bonnes relations avec l'Iran, prenant même quelques distances à l'égard de l'Irak.

A Téhéran, le premier ministre, M. Mir Hossein Mousavi, n'en a pas moins stigmatisé, mardi, les pays du CCG pour avoir adopté, lors de leur réunion de Ryad, une résolution enjoignant aux troupes iraniennes de se retirer de la presqu'île irakienne de Fao (à l'embouchure du Chatt-al-Arab, sur le Golfe), qu'elles occupent depuis la mi-février. M. Mousavi a estimé que le CCG n'était que l'instrument des Etats-Unis, lesquels s'occupent à fomenter de « *puérils complots contre l'Iran* ».

Sur le terrain, la situation ne semble guère avoir évolué : contre-attaques irakiennes sur le front sud, pour harceler les positions iraniennes à Fao, et poursuite des accrochages sur le front nord, dans le Kurdistan irakien, où ont pénétré les forces de Téhéran. Dans le Golfe, un pétrolier français, *le Chaumont*, jaugeant 131 654 tonneaux, a été touché, mardi, par un missile tiré par un hélicoptère, alors que le bâtiment se trouvait au large du Qatar. Aucune personne n'a été blessée à bord du *Chaumont*, qui a mis le cap sur Dubai.

Enfin, à Abou-Dhabi, M. Claude Cheysson, commissaire européen, a déclaré que la « *CEE condamnait la poursuite de la guerre par l'Iran* », parce que Bagdad avait accueilli favorablement toutes les initiatives internationales pour trouver une solution pacifique au conflit. – (*AFP, Reuter, AP.*)

• *Le sort des deux Irakiens expulsés vers Bagdad.* – L'ambassadeur d'Irak à Paris, M. Mohamed Al-Mashatt, a indiqué, mardi 4 mars, qu'il n'avait « *pas donné d'assurances* » à la France quant au sort des deux hommes expulsés le 19 février de France vers l'Irak. L'ambassadeur a affirmé qu'il avait été « *informé de l'expulsion des deux opposants par le ministère de l'intérieur après que la décision d'expulsion eut été prise (...), mais avant leur départ pour Bagdad* ». – (*AFP.*)

• *Les pourparlers sur Taba.* – Egyptiens et Israéliens ont repris, mardi 4 mars, à Héliopolis, dans la banlieue nord du Caire, leurs pourparlers sur l'enclave contestée de Taba (sur la mer Rouge). Les conversations – qui portent sur la question à soumettre à un arbitrage international – devaient à l'origine avoir lieu dans leur cadre habituel de l'hôtel Mena House Oberoi, au pied des pyramides, là où ont éclaté les émeutes de la semaine dernière. – (*Reuter.*)

A TRAVERS LE MONDE

CHINE

Huit ans de prison pour le pirate de l'air soviétique

Pékin. – Le pirate de l'air qui avait détourné en décembre dernier un avion civil soviétique en Chine a été condamné, mardi 4 mars, à huit ans de prison par le tribunal de Harbin (Chine), a affirmé mercredi un porte-parole de l'ambassade soviétique à Pékin. Le porte-parole soviétique a précisé que M. Alimuradov Shamil Gadji Ogly, avait été condamné à l'issue d'un procès qui a duré une journée dans la capitale de la province du Heilongjiang, au nord-est de la Chine.

Le pirate, copilote d'un Antonov-24, avait l'intention de se rendre en Corée du Sud le 19 décembre 1985, mais l'appareil, à court de carburant, avait dû se poser dans une prairie à 150 kilomètres de la frontière soviétique, dans la province du Heilongjiang. Après avoir autorisé le retour en URSS de l'avion et des quarante-deux autres membres de l'équipage et passagers, les autorités chinoises avaient annoncé le mois dernier que le pirate de l'air serait jugé en Chine. C'est la première fois que la Chine populaire juge un pirate étranger.

ÉTATS-UNIS

Démission du numéro deux de la CIA

Washington. – M. John McMahon, le numéro deux de la centrale de renseignement américaine (CIA), a démissionné de son poste, où il a été remplacé par M. Robert Gates, a annoncé, mardi 3 mars, la Maison Blanche. M. McMahon, cinquante-six ans, un vétéran de la CIA, où il travaillait depuis trente-quatre ans, était depuis 1982 l'adjoint au directeur de l'agence, M. William Casey. M. McMahon a informé par lettre la Maison Blanche de sa décision de quitter son poste à la fin mars pour « *raisons personnelles* ». Cette démission a été acceptée par M. Reagan « *avec regret* », a indiqué la présidence. De source proche de la CIA, on précise cependant que la démission de M. McMahon est, en fait, due à des divergences sur la politique étrangère des Etats-Unis. Il était, selon ces informations, opposé à la livraison de missiles aux moudjaheddines afghans ou aux rebelles de l'UNITA, opposés au régime marxisme angolais. – (*AFP, Reuter.*)

GENÈVE

Les négociations soviéto-américaines sur les armements sont suspendues

La quatrième phase des négociations soviéto-américaines sur les armements nucléaires et spatiaux, qui s'était ouverte le 16 janvier, a pris fin mardi 4 mars. Les négociateurs, qui se retrouveront à Genève le 8 mai prochain, se sont séparés sur des commentaires réservés sur les progrès accomplis. Pour M. Kampelman, chef de la délégation américaine, cette phase s'est terminée « *avec moins de résultats que nous l'avions espéré. Il y a quelques progrès, mais ils sont lents* ». M. Karpov, son homologue soviétique, a émis l'espoir que, « *la prochaine fois, il y aura davantage de progrès* », mais il a estimé que les contre-propositions déposées par les Etats-Unis sur le problème des euromissiles sont « *anciennes et inacceptables* ». Commentant ce dernier point, l'agence Tass affirme que Washington se contente de « *réitérer la fameuse option zéro qui a déjà fait échouer les négociations de 1983, à la seule différence près qu'elle est présentée sous un jour nouveau. Cette option s'accompagne de préalables et d'exigences supplémentaires non équilibrées qui la rendent encore plus inacceptable* », ajoute l'agence soviétique.

ISRAEL

Le revirement des Palestiniens pressentis pour être maires en Cisjordanie...

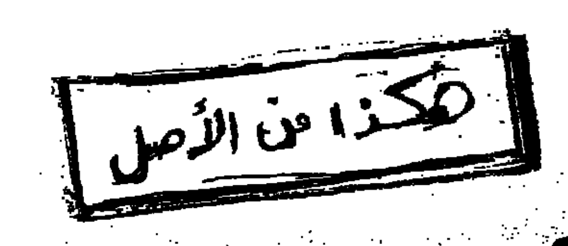
Jérusalem. – Tous les responsables palestiniens pressentis par Israël pour être désignés au poste de maire des grandes villes de Cisjordanie ont « *retiré leur candidature* », a déclaré, mardi 4 mars, le ministre israélien de la défense, M. Itzhak Rabin. Ce revirement survient après l'assassinat, dimanche dernier, à Naplouse, du maire de la ville, Zafer El Masri. Il avait été désigné en novembre dernier au poste de maire dans le cadre d'une politique du gouvernement israélien destinée à permettre aux Palestiniens des territoires occupés de prendre en main la direction de leurs propres affaires. La majorité des grandes villes de Cisjordanie et Gaza sont administrées par des officiers israéliens depuis la destitution de la plupart des maires palestiniens élus, sous le gouvernement Begin, en 1982. – (*AFP.*)

JORDANIE

Un avocat français dénonce la répression contre des Palestiniens

« *Les autorités jordaniennes veulent exclure de la représentation palestinienne les militants et responsables d'organisations palestiniennes les plus actifs, tels ceux du FDLP* » (Front démocratique de libération de la Palestine), affirme Mᵉ Patrick Maisonneuve, dans un rapport effectué au nom de l'Association internationale des juristes démocrates, à la suite de nombreuses arrestations de Palestiniens en Jordanie. Mᵉ Maisonneuve, qui s'est rendu en Jordanie du 16 au 20 février, a dénoncé l'arrestation d'environ soixante-dix militants palestiniens, pour la plupart membres du FDLP, entre novembre et janvier derniers. Parmi les personnes détenues figurent trois membres représentants du FDLP au Conseil national palestinien (Parlement en exil), MM. Taysir Al-Zabri, Ali Amer et Mohammad Abou-Marar. Selon Mᵉ Maisonneuve, ces arrestations, opérées par les services de renseignement, « *véritable police politique* », s'accompagnent de « *tortures et de mauvais traitements pendant la période de garde à vue, qui peut durer plusieurs mois* ». Mᵉ Maisonneuve a, d'autre part, souligné la crainte permanente de l'arrestation dans laquelle vivent les militants palestiniens en Jordanie. Mardi 4 mars, à Paris, une délégation d'étudiants arabes et des représentants du FDLP ont renoncé à occuper le siège de la Ligue arabe contre la promesse du chef de la mission à Paris de transmettre leurs doléances au gouvernement jordanien et à M. Klibi, secrétaire général de la Ligue.

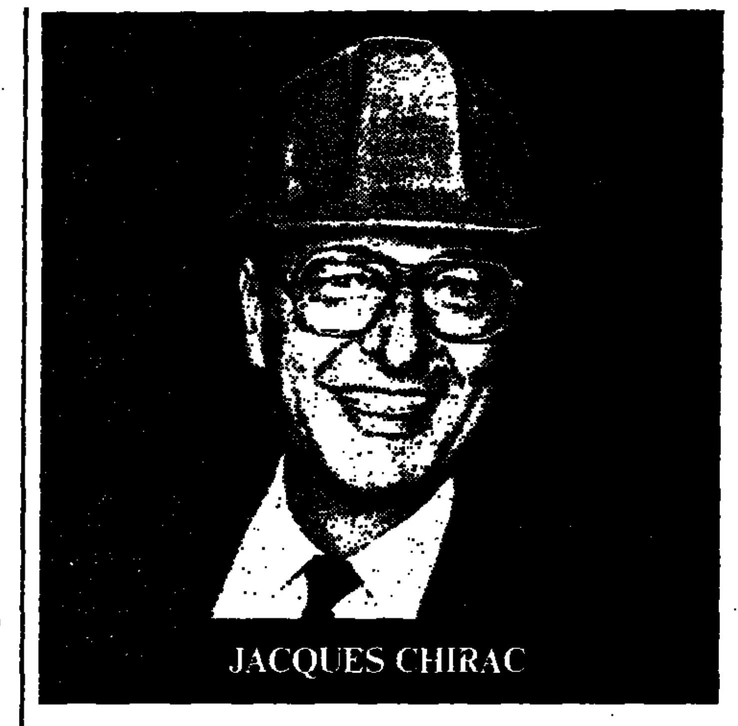
هكذا من الأصل

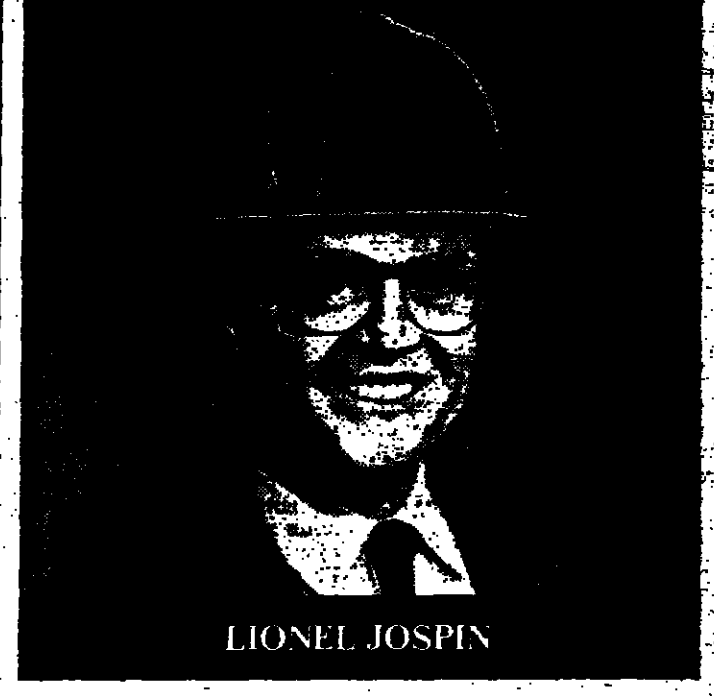


DEMANDEZ [...] PRO[...]

Je remercie les responsables des formations politiques que nous avons interrogés d'avoir bien voulu répondre à nos questions.
Je laisse les lecteurs juges des réponses.
Celles-ci montrent en tout cas l'intérêt que les principaux mouvements politiques portent à l'équipement de la France et aux moyens les plus aptes à le promouvoir.
Je souhaite, pour l'avenir, et ces réponses sont à cet égard encourageantes, qu'au delà des clivages politiques un consensus se dégage à propos des décisions que les uns ou les autres seront amenés à prendre pour moderniser la France et améliorer le bien-être des Français.

Jean-Louis GIRAL
Président de la Fédération Nationale des Travaux Publics


JACQUES CHIRAC


LIONEL JOSPIN



1 La modernisation de l'industrie française peut-elle être efficace sans être accompagnée de la modernisation des infrastructures? (routes, voies ferrées, assainissement, canaux, ponts, tunnels, etc.).

Jacques Chirac : « La modernisation des grandes infrastructures permet d'améliorer dans le pays la circulation des hommes, des idées et des richesses, elle profite en définitive à chacun. Je crois que sans elle aucun progrès durable, notamment de notre industrie, n'est possible.

Lionel Jospin : « Les travaux publics ont été un des axes de la politique de modernisation menée par le Gouvernement depuis 1981. Aucun gouvernement, depuis ces dix dernières années, ne peut présenter un bilan aussi flatteur en matière de grandes infrastructures. Les Grands Travaux comme le tunnel sous la Manche, les TGV Ouest, Nord et Est, l'aménagement routier et ferroviaire de la Tarentaise, sont autant de preuves de cette volonté.

2 L'activité des Travaux Publics a chuté entre 1980 et 1985 de 22 %. 80000 emplois ont été supprimés. La raison en est-elle la saturation des besoins ou est-ce la conséquence de choix budgétaires?

Jacques Chirac : Malgré l'effort fait en matière d'équipement pendant les 30 années de l'après-guerre, l'œuvre de modernisation à accomplir reste importante. La chute récente de l'activité des travaux publics relève du choix fait par le Gouvernement de privilégier le court terme à l'avenir, c'est-à-dire les dépenses de fonctionnement à celles d'investissement.

Lionel Jospin : L'activité des travaux publics subit depuis 1979 les conséquences de l'achèvement de la période d'équipement intensif du pays qui a commencé dans les années 60. Depuis 1981, le Gouvernement a pris des dispositions pour soutenir l'activité des TP : création du Fonds Spécial de Grands Travaux, maintien des crédits publics après 7 ans de baisse ininterrompue, lancement de grands projets, aides à l'exportation.

3 Pensez-vous qu'une politique ambitieuse de travaux serait créatrice d'emplois, non inflationniste et facteur de croissance économique?

Jacques Chirac : Les travaux publics sont parmi les industries qui emploient le plus de main-d'œuvre, par ailleurs elles utilisent essentiellement des matériaux fabriqués en France. Leur développement est favorable à la croissance de notre économie, et à la création d'emplois sans mettre en cause l'équilibre de la balance commerciale.

Lionel Jospin : La politique menée depuis 1981 est ambitieuse pour les infrastructures de la France et de l'Europe. Elle a donné ses premiers résultats en 1985 où l'activité des TP s'est améliorée. Elle va permettre aux entreprises françaises de réaliser de grandes infrastructures européennes à partir de 1986.

4 Êtes-vous favorable, en complément des financements publics et pour permettre et accélérer la réalisation de certains équipements (autoroutes urbaines, ponts, tunnels) au paiement par l'usager (péage) plutôt que par le contribuable (impôt) du service rendu?

Jacques Chirac : Je pense que les Français ne sont pas hostiles à payer l'usage d'équipements qui leur procurent un avantage réel en gain de temps ou en économie d'énergie. Si des industries privées acceptent de parier sur la rentabilité d'un ouvrage et assurent le risque d'investir, pourquoi n'être pas d'accord? Cela n'empêche que l'équipement du pays reste de la responsabilité de l'État et des collectivités locales.

Lionel Jospin : Le Gouvernement a largement innové depuis 1981 dans la recherche de mécanismes nouveaux pour le financement de grandes infrastructures. L'appel aux financements privés, avec ou sans garantie de l'État, le co-financement entre l'État, les collectivités ad hoc (caisse de financement des TGV européens par exemple) ont été étudiés en concertation avec la profession.

5 Sous prétexte des risques encourus, faut-il laisser la place à nos concurrents étrangers et démanteler le système d'incitation à la réalisation de travaux publics sur le marché international qui a fait ses preuves depuis 25 ans?

Jacques Chirac : Non! Les entreprises françaises doivent pouvoir concourir à égalité de chance avec les entreprises étrangères sur le marché international. En exportant notre savoir-faire elles participent au développement de notre économie. Il convient de les aider à obtenir des commandes à l'étranger, et, dans certains cas précis, de partager avec elles, les risques de paiement encourus. »

Lionel Jospin : Le système de garantie et de financement français pour les exportations de BTP est l'un des plus ouverts et des plus avantageux existant actuellement. Il a permis à nos entreprises de passer de 28 milliards d'exportation en 1981 à 64 milliards en 1984. »

LES ENTREPRISES FRANÇAISES [...] **TRAVAUX**

Business

ÉQUIPEMENT DE LA FRANCE :

DE... LE PROGRAMME !


JEAN LECANUET

“Les entreprises de travaux publics ont pour vocation de construire et entretenir les infrastructures indispensables à la modernisation du pays et de doter la France d'entreprises performantes sur les marchés intérieurs et à l'exportation.
Le recensement des besoins fait par le Sous-Groupe "Travaux Publics" du Plan a permis de dégager de larges secteurs d'intervention pour l'avenir.

Au terme de cette législature, un constat s'impose : la régression de l'activité des Travaux Publics s'est amplifiée depuis 5 ans. Les choix économiques et budgétaires de l'actuelle majorité ont eu un effet direct sur cette crise, même si certaines mesures ponctuelles (Fonds Spécial de Grands travaux) ont pu quelque peu en corriger les effets.

A côté d'autres mesures prévues par la plateforme commune de l'opposition, le développement de l'activité des entreprises de Travaux Publics, doit apporter un soutien certain à la croissance économique, sans pour autant être générateur d'effets négatifs sur les prix ou sur l'équilibre de notre balance des paiements.

Dans une période de rigueur budgétaire et pour le cas où l'insuffisance des crédits publics pourrait retarder ou compromettre la réalisation d'équipements ou d'infrastructures nécessaires aux besoins de notre pays, il est souhaitable de n'écarter aucun mode de financement susceptible de valoriser un projet déterminé.

L'amélioration du dispositif de soutien aux exportations est nécessaire pour faire face à la concurrence internationale : L'élaboration de mesures nouvelles en matière d'assurance-export, doit passer par une concertation réelle et permanente entre les Pouvoirs Publics, les entreprises et les banques, portant sur l'ensemble des garanties et des financements à mettre en œuvre. Ces mesures s'inscrivent d'ailleurs dans l'un des axes retenus par la plate forme commune de l'UDF et du RPR "Pour gouverner ensemble" dont l'objectif est de libérer l'économie pour retrouver la croissance.”


JEAN-MARIE LE PEN

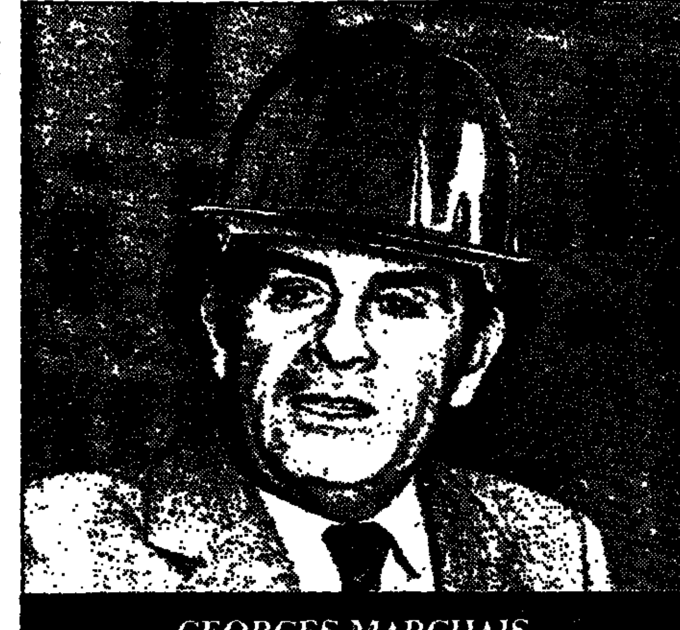
“La modernisation ne se divise pas. Des infrastructures modernes sont indispensables pour amplifier les efforts d'investissements des entreprises et assurer leur compétitivité vis-à-vis de leurs concurrents européens.

La baisse d'activité des Travaux Publics résulte de mauvais choix budgétaires. Les socialistes ont accru le poids des dépenses de fonctionnement de l'État au détriment de sa capacité d'investissement.

Une politique ambitieuse de travaux ne serait pas un luxe. Elle créerait des emplois pour de jeunes Français et favoriserait la croissance. Elle ne serait pas inflationniste car elle contribuerait à diminuer les coûts notamment de transport des matières premières et des produits finis.

Oui. L'exemple du tunnel sous la Manche montre la voie à suivre pour d'autres investissements. L'appel à des financements privés est une solution moderne. Elle ne doit cependant pas inciter l'État à ne plus faire son devoir en matière d'équipement.

Non. Le marché international est un marché difficile. Les risques politiques ne peuvent évidemment pas être supportés par les seules entreprises. La collectivité nationale défend son drapeau en prenant une part du risque comme le font nos concurrents.”


GEORGES MARCHAIS

“Un tissu industriel régional ou national ne peut exister sans un réseau de transport adéquat permettant le déplacement efficace des biens et des personnes. Cet effort d'équipement doit être orienté en priorité pour le développement du pays et pour en faire une voie de transit nord-sud, ou pour canaliser le flot touristique européen vers nos façades maritimes. Pas d'étoiles filantes dans un désert français.

Il n'y a pas de saturation des besoins en matière de Travaux Publics. Actuellement, l'investissement productif est sacrifié au profit de la spéculation financière. Celle-ci représente 70% des ressources tirées des entreprises ou provenant des banques et des pouvoirs publics. Nous proposons une réforme financière et fiscale qui oriente cet argent vers la création de richesses et d'emplois.

Nous ne sortirons pas la France du chômage seulement par une politique de grands travaux. Ces travaux doivent s'accompagner de la reconstruction industrielle de la France. C'est pourquoi il faut veiller à ce que le financement des travaux d'infrastructure ne génère pas de frais financiers excessifs.

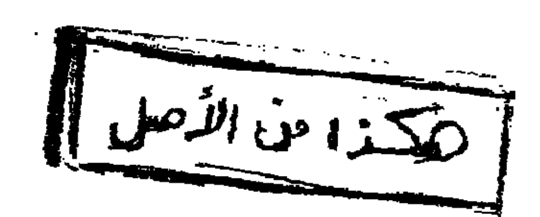
Nous sommes pour la suppression à terme de tous les péages sur quelque infrastructure que ce soit. La fiscalité qui permet de financer en partie ces infrastructures doit être réformée, pour mettre à contribution les entreprises à un niveau en rapport avec l'utilisation qu'elles font de ces infrastructures.

Les pays du Tiers-Monde peuvent devenir solvables si on garantit les prix des matières premières et des produits qu'ils exportent ; si on supprime les intérêts, voire les dettes de certains ; si on finance des accords de coopération qui leur permettent de développer leurs productions tout en augmentant leurs achats de nos produits et de nos infrastructures.”

La réponse du P.C.F. a été transmise par M. Gaston Plissonnier, Secrétaire du Comité Central.

...ANÇAISES DE TRAVAUX PUBLICS

C'EST MAINTENANT QU'IL FAUT AMÉNAGER LA FRANCE.



هكذا من الأصل

AFRIQUE

LE DISCOURS DU PRÉSIDENT PIETER BOTHA

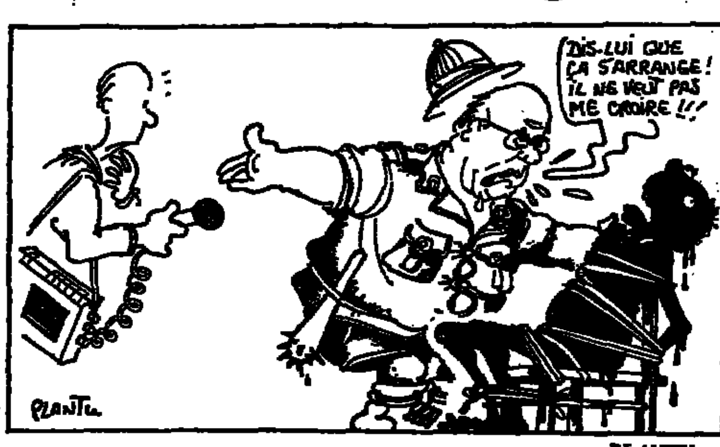
• Levée de l'état d'urgence en Afrique du Sud
• Indépendance de la Namibie contre un retrait cubain d'Angola

De notre correspondant

Johannesbourg. — Devant les trois chambres du Parlement réunies en session conjointe, le chef de l'Etat, M. Pieter Botha, a annoncé, mardi 4 mars, que l'état d'urgence serait levé *« très bientôt, vraisemblablement vendredi prochain »*. Il a par ailleurs proposé la date du 1er août pour la mise en application de la résolution 435 des Nations Unies sur l'accession de la Namibie à l'indépendance. Deux décisions majeures si elles n'étaient assorties de restrictions.

En ce qui concerne la Namibie, le président réaffirme que le peuple de ce pays a déjà attendu assez longtemps l'indépendance mais que la résolution 435 — qui date de 1978 — ne pourra entrer en vigueur que lorsque *« le gouvernement angolais aura adopté un calendrier satisfaisant pour le retrait des troupes cubaines »*. Or les négociations entre Luanda et Pretoria ont été rompues en novembre 1984 en raison de sérieux désaccords sur le calendrier et les modalités du retrait des quelque 25 000 à 30 000 cubains stationnés en Angola.

Depuis, malgré les efforts des Américains, et notamment de M. Chester Crocker, secrétaire d'Etat adjoint aux affaires africaines — qui a encore rencontré M. « Pik » Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères le mois dernier à Genève, — aucun progrès notable n'a été accompli. La résolution 435, qui prévoit, outre l'arrêt des hostilités, le départ des troupes de Pretoria et l'organisation d'élections sous le contrôle des Nations unies, ne peut, pour M. Botha, être mise en pratique *« en raison de la menace persistante pour la Namibie et la région »* constituée par la présence des soldats de M. Castro. Le chef de l'Etat a beau fixer une date, cela ne supprime pas ce qu'il qualifie de *« dernier obstacle »*. Une fois de plus, le dossier namibien tourne en rond.



PLANTU.

Renforcer la sécurité

En ce qui concerne l'état d'urgence, M. Botha, là aussi, fait un pas en avant puis un autre en arrière. Le régime d'exception mis en place le 21 juillet dernier et toujours en vigueur dans vingt-trois circonscriptions judiciaires sera probablement levé le 7 mars, soit au bout de sept mois et demi, mais il sera remplacé en quelque sorte par une nouvelle législation. Reconnaissant que l'agitation persistait dans de *« nombreuses parties du pays »*, le président de la République a annoncé que *« la législation existante serait revue et amendée au cours de l'actuelle session parlementaire pour fournir aux autorités les pouvoirs légaux nécessaires afin de protéger les vies et les biens efficacement »*.

Il a ajouté qu'en attendant, *« les forces de sécurité continueraient d'assurer l'ordre et de protéger les communautés en application des lois existantes »*.

Ce qui signifie que l'Afrique du Sud va très prochainement renforcer son arsenal de répression pour contenir l'agitation. Le *remake* de ce qui s'est passé en 1960 après la levée de la première instauration de l'état d'urgence, qui avait duré cent cinquante-six jours à la suite de la tuerie de Sharpeville. Pretoria avait immédiatement adopté une série de mesures répressives qui, vingt-six ans plus tard, se révèlent encore insuffisantes. Pour l'instant, aucune précision n'a été donnée sur la teneur des moyens, pourtant déjà considérables, dont le gouvernement entend se doter.

A l'occasion de cette double annonce, M. Botha a relancé un appel à la négociation à tous les Sud-Africains qui *« dénoncent la violence »*, ajoutant que le 31 janvier il avait proposé *« une base claire pour négocier une nouvelle Constitution du pays »*.

Il s'agit du Conseil national, qui jusqu'à présent n'a guère suscité d'enthousiasme. Même M. Gatsha Buthelezi, chef du homeland du Kwazulu, boude cet organisme consultatif qui ne rencontre pour l'instant pas plus de succès que son frère jumeau proposé un an auparavant : le Forum.

MICHEL BOLE-RICHARD.

LA DÉMISSION DU DÉPUTÉ LIBÉRAL FREDERIK VAN ZYL SLABBERT

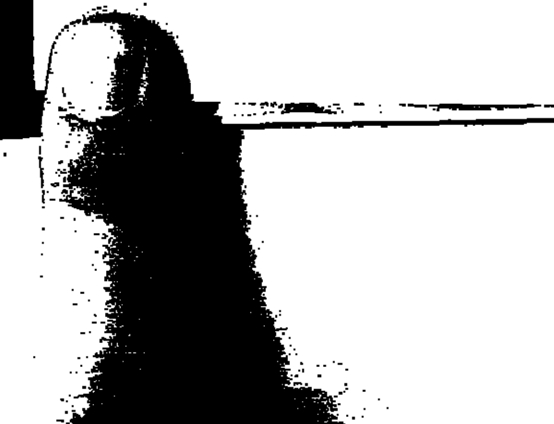
« Le système ne peut plus être réformé de l'intérieur »

« Cette fois, c'est vrai, je respire, mais je sais que cela va être dur, très dur. » Frederik Van Zyl Slabbert, afrikaner, quarante-cinq ans, une forte personnalité, plein de vie et d'humour, a joué le jeu pendant douze ans. Il a joué le jeu de la députation, il a été le chef de file incontesté de l'opposition libérale au sein du Parlement du Cap. Et puis, un beau jour, début février 1986, après avoir entendu et réentendu les arguments du président Botha, il a dit « pouce ! ». *« Vous pouvez protester au sein du système, vous ne pouvez plus le réformer »*, explique-t-il. Il a démissionné de son mandat d'élu et de ses fonctions de président du Parti fédéral progressiste, qui regroupe l'oppositon blanche.

« Le Parlement, explique-t-il, *est devenu une chambre d'enregistrement. Il ne décidera plus de rien. Si vous voulez abolir l'apartheid, il faut faire pression sur le système, de l'extérieur. De l'intérieur, vous ne pouvez que manifester votre opposition. » « Ma démission m'a ouvert de nouvelles portes,* ajoute-t-il. *Elle me donne accès à l'ensemble de l'échiquier politique. Ma crédibilité en sort renforcée. » « Si le régime actuel continue de réagir par la répression, nous ne pouvons aboutir qu'à un double résultat : la destruction des ressources du pays et une brutalisation encore plus grande de notre société. »* M. Van Zyl Slabbert propose, dans l'ordre : l'abolition de l'apartheid, la liberté d'organisation (donc, notamment, la levée de l'interdiction du Congrès national africain) et la libération des détenus politiques, y compris M. Nelson Mandela. *« Après, on pourra négocier, mais pas avant, car, tant que ces mesures ne seront pas prises, il n'y aura pas de bases pour une négociation. »*

M. Van Zyl Slabbert avoue sa propre *« confusion »* devant l'attitude actuelle de son gouvernement. *« Comment peut-il,* dit-il, *parler de libérer Mandela pour des raisons humanitaires, alors que le problème est politique ? D'un autre côté, libérer Mandela sans abolir l'apartheid, cela n'a aucun sens. Botha ne sait pas ce qu'il veut. »* L'homme se dit dans une phrase d'*« exploration »*. De passage à Paris, il regagne l'Afrique du Sud après s'être rendu à Londres. Il ne renonce à rien, ni à ses idées, ni à ses amitiés, ni à son combat ; *« mais le temps presse,* ajoute-t-il, *car les options se réduisent rapidement »*.

JEAN-CLAUDE POMONTI.



AMNESTY INTERNATIONAL LANCE UNE CAMPAGNE CONTRE LES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME

Londres. — L'organisation humanitaire Amnesty International a lancé, mercredi 5 mars, une campagne internationale pour exiger la fin des emprisonnements arbitraires, de la torture et des autres violations des droits de l'homme en Afrique du Sud. Dans une lettre ouverte adressée au président P. W. Botha, Amnesty International établit une série de dix mesures *« à prendre de façon urgente »*.

Parmi les mesures préconisées, Amnesty enjoint le régime de Pretoria d'instituer des commissions d'enquêtes indépendantes sur les allégations d'assassinats, d'enlèvements et d'agressions d'opposants perpétrés par la police à l'encontre de personnes ayant manifesté contre l'apartheid.

Amnesty exige la libération immédiate de toutes les personnes emprisonnées en raison de leurs convictions ou de leur appartenance ethnique, la fin des détentions arbitraires et l'abrogation de l'immunité accordée aux policiers accusés de torturer des prisonniers.

Amnesty International demande d'autre part l'abolition immédiate des laissez-passer, de la ségrégation raciale, et de *« toute législation qui permet la détention sur la base de la race »*.

Amnesty International a par ailleurs demandé au gouvernement sud-africain de garantir que tous les procès de détenus politiques répondent *« aux procédures internationalement reconnues »*. — *(AP.)*

AFFLUANT EN SOMALIE

Des milliers de paysans éthiopiens fuient les nouveaux villages collectifs

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Entre 500 et un millier d'Ethiopiens se réfugient, chaque jour, en Somalie. Au cours des dix dernières semaines, environ 27 000 ont été accueillis dans le camp de Tugwagale, près d'Hargeisa, dans le nord-ouest du pays, vient de préciser un responsable local du Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR). Ces familles de paysans plutôt aisés, en majorité d'ethnie oromo et pour beaucoup originaires de la région de Harrar et de Jijiga, ont préféré franchir la frontière plutôt que de se grouper en villages, comme les autorités d'Addis-Abeba les y *« invitaient »*.

Ces hommes — le HCR en attend encore plusieurs dizaines de milliers dans les mois à venir — sont des *« réfugiés politiques »*, fait-on remarquer et non plus des victimes de la famine. *« La plupart sont en bonne santé »*, ajoute-t-on, bien que certains soient porteurs du choléra. Situation d'autant plus critique qu'une nouvelle épidémie semble gagner du terrain en Somalie, qui accueille officiellement quelque huit cent trente-sept mille réfugiés. Il y a quelques jours, on dénombrait déjà 17 morts et 520 cas suspects.

La réforme agraire de mars 1975 portait en elle le germe de la politique dite de « villagisation ». L'objectif, dès les premières heures de la révolution, n'était-il pas d'organiser un monde paysan sans cohésion, notamment à travers des associations, afin de l'intégrer, en douceur, dans un système socialiste de production ? La dispersion de l'habitat était un obstacle sur le chemin de la collectivisation.

A la fin de 1984, le gouvernement avait approuvé un plan de dix ans qui prévoit le déplacement de millions de paysans. La famine aidant, près de 600 000 familles, qui vivaient dans des zones touchées par la sécheresse, furent réinstallées dans des régions moins inhospitalières. Puis, avec une égale précipitation, fut lancé le programme de « villagisation » : en 1985, plus d'un million de ruraux, originaires des provinces de l'Arssi et du Harargue, ont ainsi été groupés sur de nouveaux sites, en général près des routes et des points d'eau.

Un but inavoué

Selon les responsables éthiopiens, cette politique vise à faciliter l'existence de ces *« nouveaux villageois »* qui auront plus facilement accès aux commodités de la vie moderne : école, dispensaire, eau, route, emploi aussi. Ce qui, à la longue, devrait dissuader ces ruraux de s'en aller en ville chercher du travail. Au-delà de ces saines considérations, il y en a d'autres qui paraissent contestables. Il n'est pas douteux, en effet, qu'une telle politique a pour but inavoué d'exercer des contraintes idéologiques et économiques sur un monde paysan, ici comme ailleurs, rebelle à toute forme d'embrigadement et jaloux de son indépendance.

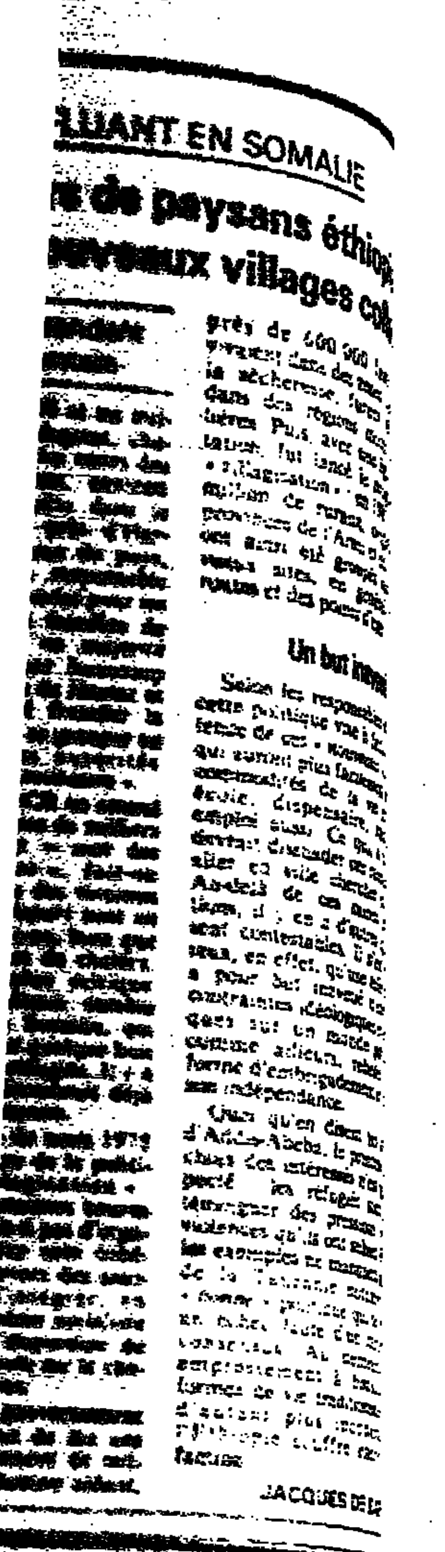
Quoi qu'en disent les dirigeants d'Addis-Abeba, le principe du libre choix des intéressés n'est guère respecté : les réfugiés sont là pour témoigner des pressions, voire des violences qu'ils ont subies. Pourtant, les exemples ne manquent pas, celui de la Tanzanie notamment, de *« bonne »* politique qui se solde par un échec faute d'un minimum de consensus. Au demeurant, cet empressement à bousculer des formes de vie traditionnelle semble d'autant plus inopportun que l'Ethiopie souffre encore de la famine.

JACQUES DE BARRIN.

A la recherche

Nous avons

(*Publicité*)


...LUANT EN SOMALIE

...s de paysans éthio...
...veaux villages co...


Françoise Delafosse et Pierre Homsy

A la recherche de l'excellence en publicité.

Le monde de la publicité évolue. Les agences se différencient de plus en plus. Comme les banques ou les restaurants, elles n'offrent pas toutes le même service ni la même qualité. Il nous a semblé utile pour les annonceurs et pour ceux qui ne nous connaissent pas encore très bien de préciser notre philosophie.

La perfection n'existe pas en publicité. On ne peut que l'approcher au plus près. Cette approche constante de la perfection, nous l'appelons l'excellence. Pour nous, elle tient en quelques points principaux.

1 - Créer des campagnes qui durent.

Une image de marque, ça se construit. Avec du talent mais aussi avec de la persévérance et du temps. Pas en faisant des "coups publicitaires" qui sont souvent dangereux et trompeurs. Nos campagnes durent plusieurs années parce qu'elles reposent sur des concepts qui positionnent fortement les produits et en définitive font les marques vedettes. Nos annonceurs y gagnent doublement. Leurs marques s'implantent solidement et ils réalisent souvent une économie importante sur les frais techniques en années 2, 3, 4, comme ce fut le cas pour les campagnes Marie Brizard, "33" Export, Camel, etc.

2 - Faire du sur-mesure à partir des produits.

Chez nous, c'est le produit qui est toujours la vedette de la campagne. La publicité que nous créons ne comporte rien de gratuit. Quand nous utilisons l'humour, le comparatif ou le suggestif, c'est toujours au bénéfice de la marque ou du produit.

3 - Aider les annonceurs à gagner de l'argent.

La publicité doit permettre aux annonceurs de valoriser fortement leur image de marque. Une publicité bien faite permet à l'annonceur de rentabiliser son investissement en donnant une "valeur ajoutée" à ses services ou à ses produits.

4 - Mettre en face des annonceurs des publicitaires professionnels qui ont fait leurs preuves.

Le rôle d'une agence de publicité est avant tout de faire de la bonne création. C'est pourquoi nous avons fortement investi dans ce domaine. La création est placée sous la supervision de Françoise Delafosse. Les équipes créatives de très haut niveau constituent un potentiel capable de diriger 3 agences de notre taille. Quelle que soit la taille de leurs budgets ou le service qu'ils demandent, nos clients sont assurés de trouver à l'agence, outre la Direction, des seniors qui sont des professionnels de talent. C'est pour tout annonceur un gain de temps et une sécurité.

5 - Créer des campagnes qui obtiennent des résultats commerciaux. Et pas seulement des prix publicitaires.

Nous n'envoyons nos travaux à aucun de ces "concours" car nous croyons avant tout au score d'impact des campagnes objectivement établi ainsi qu'aux résultats obtenus par les produits que nous défendons : progression de leur image, augmentation de leur demande par les consommateurs.

6 - Acheter l'espace au meilleur prix.

Notre agence est unanimement reconnue pour la qualité de son media planning et de son achat d'espace. Dans ce domaine, les besoins des annonceurs sont différents. Certains veulent les prix les plus bas. D'autres souhaitent le meilleur rapport qualité/prix, ou recherchent du rédactionnel. D'autres encore sont sensibles à la créativité media.

Or, nous sommes la seule agence en France qui réalise la quasi totalité de l'achat d'espace de ses clients. De grands groupes, qui ne sont pas nos clients en création, nous confient leur achat d'espace. Pourquoi ? Parce que nous sommes compétitifs quel que soit le problème média d'un annonceur.

7 - Refuser les campagnes spéculatives qui sont faites au détriment des clients acquis.

Refuser les campagnes spéculatives n'est pas une position facile à tenir, mais c'est pour nous avant tout une question de principe et de logique. Nous pensons que la publicité est aujourd'hui adulte. Alors, pourquoi choisir une agence sur une campagne spéculative quand on choisit un avocat ou un chirurgien sur ses succès et sa réputation ?

Lorsque les agences acceptent de faire des campagnes spéculatives, elles y consacrent leurs meilleures équipes. Cela au détriment des clients acquis.

8 - Proposer un système unique qui fait de notre agence une agence unique.

Est-ce qu'une agence qui appliquerait nos méthodes avec rigueur, qui débaucherait certains de nos collaborateurs, pourrait réaliser d'aussi bonnes performances ?

Nous ne le pensons pas. Le succès de notre agence est basé sur la fidélité de nos clients qui apprécient un système, un conseil de haut niveau, et aussi une ambiance de travail.

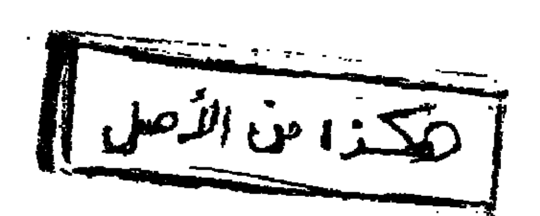
Notre objectif est d'attirer les meilleurs annonceurs, ceux qui comprennent la publicité, qui travaillent avec leur agence en partenaires et qui exigent la très haute qualité. Nous savons qu'avec de tels annonceurs, nous aurons des campagnes efficaces, de bons résultats financiers et une croissance assurée.

Enfin, nous voudrions répéter ici un principe à ne jamais perdre de vue : la compétence régulière et sûre d'une agence ne doit pas se mesurer à 3 ou 4 campagnes réussies mais à l'ensemble de sa production.

Pour recevoir la brochure qui contient la totalité de notre production, adressez simplement votre carte de visite à l'Agence Homsy Delafosse et Associés S.A. 216 boulevard Saint-Germain, 75007 Paris ou bien téléphonez à Pierre Homsy, au (1) 45 44 38 67.

Nous avons 50 produits à défendre. Nous avons 50 campagnes à montrer.

Homsy Delafosse & Associés S.A.



ASIE

Philippines

Les quatre dirigeants communistes ont été libérés à leur tour

Le gouvernement philippin a annoncé, ce mercredi 5 mars, la libération immédiate des quatre dirigeants communistes demeurés en prison : MM. José Maria Sison (fondateur du PC, interdit), Bernabé Buscayno (chef présumé de la NPA, Nouvelle Armée du peuple, branche armée du PC), Alexander Birondo et Ruben Alegre. *« Ils sont totalement libres, il n'y a pas de restrictions »*, a déclaré M. Juan Ponce Enrile, ministre de la défense.

Selon le général Ramos, chef d'état-major général, la décision de les libérer a été prise pour faciliter la négociation d'un cessez-le-feu avec la guérilla.

Ces libérations semblent susciter de sérieuses réserves, notamment au sein de l'armée. La présidente Aquino doit également faire face aux réactions hostiles de certains milieux à la suite du limogeage, par son ministre de l'administration locale, M. Pimentel, de maires et de gouverneurs de province favorables à M. Marcos.

La présidente a, cependant, laissé entendre que, pour éviter des tensions supplémentaires, des élections prévues en mais pourraient être reportées.

Entre-temps, Manille poursuit ses efforts pour tenter de récupérer au moins une partie des biens placés à l'étranger par les Marcos et dont le montant pourrait être de quelque 10 milliards de dollars, selon M. Raul Daza, membre de la commission présidentielle sur la moralité du gouvernement. Déjà, la saisie de tous les biens mobiliers et immobiliers, aux Philippines, de l'ancien président a été ordonnée.

En outre, la Banque centrale des Philippines va recevoir un inventaire des vingt-deux caisses que M. Marcos a emmenées avec lui à Hawaï, qui sont sous la responsabilité des douanes américaines et dont la valeur serait estimée à plus de 1 milliard de dollars.

Une délégation du Congrès américain, dirigée par M. Stephen Solarz (président du sous-comité de la Chambre des représentants pour la Pacifique et l'Asie), est arrivée mercredi à Manille pour aider les autorités locales à récupérer les biens *« volés au peuple philippin »*.

A ce propos, on indiquait mercredi, à Sydney, que des tonnes de lingots d'or auraient été évacués des Philippines à bord d'appareils de la compagnie aérienne australienne Quantas à la veille de la chute de M. Marcos. – *(AFP, AP, Reuter.)*

Un rapport de l'ONU dénonce les horreurs de la guerre en Afghanistan

De notre correspondante

Genève. – Chargé par M. Perez de Cuellar, secrétaire général des Nations unies, de rédiger un rapport sur la situation en Afghanistan, M. Felix Ermacora, éminent juriste autrichien, avait présenté l'an passé, à la commission des droits de l'homme de l'ONU un document accablant pour Moscou et pour le gouvernement de Kaboul *(le Monde* des 3 et 4 mars 1985).

Le mandat de M. Ermacora ayant été prolongé d'un an, son nouveau rapport, dont vient d'être saisie la quarante-deuxième session de la commission des droits de l'homme, qui siège jusqu'au 15 mars au Palais des nations, à Genève *(le Monde* du 5 février), n'est guère plus réconfortant.

Comme par le passé, l'occupation de l'Afghanistan par les troupes soviétiques ne figure pas à l'ordre du jour de la commission. Cependant, le rapport pourra être examiné sous son point 12, intitulé : *« Question de la violation des droits de l'homme et des libertés fondamentales où qu'elle se produise dans le monde. »* M. Ermacora n'a, pour sa part, toujours pas été autorisé à se rendre en Afghanistan par les autorités de Kaboul, en dépit de demandes répétées.

Son rapport repose sur les constatations qu'il a pu faire au Pakistan, où sont réfugiés trois millions d'Afghans, et sur la somme de témoignages concordants qu'il a recueillis, notamment dans les hôpitaux de Peshawar et de Quetta, auprès de diverses sources indiscutablement dignes de foi, sans rejeter pour autant toutes les informations d'origine gouvernementale.

Ces enquêtes ont été menées à deux reprises, l'une au cours de l'été dernier et l'autre s'étant terminée le 8 janvier de cette année, parallèlement à l'examen de nombreux documents irréfutables dont ceux de la commission internationale humanitaire sur les personnes déplacées en Afghanistan. Il a poussé le zèle jusqu'à disséquer la *Pravda*.

Toutes les formes de répression

M. Ermacora souligne que la guerre a changé de visage, qu'il ne s'agit plus en zones rurales de guérilla, mais de *« confrontations directes »*. Dans les villes, pour lutter contre les opposants ou présumés tels, toutes les formes de répression sont admises, y compris tortures et exécutions, que les dernières soient arbitraires ou ordonnées par des tribunaux spéciaux condamnant sans appel.

L'armée régulière ignore les principes humanitaires, massacre et pille la population civile, utilise des mines dissimulées sous terre ou larguées par air, bombarde des villages à l'aveuglette. Le sinistre stratagème des jouets et de divers objets piégés est toujours de mise. M. Ermacora affirme avoir vu de nombreuses petites charges explosives imitant la forme de papillons, de stylos, de savonnettes et même de petites liasses de billets de banque.

Quant aux prisonniers, ils ne bénéficient pas des conventions humanitaires de la Croix-Rouge. Dans les deux camps en présence, reconnaît le rapporteur.

La Croix-Rouge internationale devrait pourtant avoir sa place en Afghanistan, puisque, comme l'indique encore le rapport, on y déplore, pour la seule année 1985, pas moins de 35 000 victime civiles. Quant aux détenus politiques, ils sont soumis à des conditions que M. Ermacora juge contraires aux règles minimales de traitement des prisonniers prévues par le droit humanitaire international.

Le rapport (« Onusie » oblige) n'attaque jamais de front les Soviétiques, mais parle de *« troupes étrangères »* et rappelle à cet égard que l'expression officiellement admise par Kaboul est *« un petit contingent de forces soviétiques »*.

ISABELLE VICHNIAC.

EUROPE

Suède

APRÈS L'ASSASSINAT D'OLOF PALME

Le gouvernement et l'opposition mettent l'accent sur le « rassemblement autour des valeurs démocratiques »

La police suédoise a offert, mardi 4 mars, une récompense de 500 000 couronnes (autant de francs français) à quiconque fournira des informations susceptibles de faciliter l'arrestation de l'assassin d'Olof Palme. Les enquêteurs ont la conviction que celui-ci, son crime commis, a couru plusieurs centaines de mètres avant de s'engouffrer dans une automobile à la place du passager. Il avait donc un complice. On s'étonne à Stockholm que toutes les sorties routières de la capitale n'aient pas été barrées aussitôt après l'attentat.

De notre correspondant

Stockholm. – Les deux figures marquantes de la vie politique suédoise depuis 1970 ont quitté la scène. Olof Palme vient de disparaître tragiquement et l'ancien premier ministre, M. Thorbjörn Fälldin, s'est retiré en novembre dernier. Son Parti centriste (ex-agrarien) avait essuyé deux mois plus tôt un échec cuisant aux législatives. Personnellement, il avait soif de revanche et était bien décidé à continuer, mais il fut victime d'un « putsch » au sein de sa propre formation. Ses « amis » estimaient qu'il n'était pas le mieux placé pour sortir le parti du creux de la vague et qu'un rajeunissement de la direction s'imposait avant les élections de 1988. Différentes tendances s'opposent toujours et l'issue de la bataille pour la succession ne sera connue qu'à la fin du printemps, lorsque le congrès centriste désignera officiellement un nouveau leader.

En dehors de leurs divergences idéologiques, O. Palme et M. Fälldin ne s'appréciaient pas particulièrement et beaucoup considèrent que leurs règlements de comptes personnels étaient dans une large mesure responsables du durcissement du débat politique en Suède au cours des quinze dernières années, avec deux blocs de force sensiblement égale : la gauche social-démocrate et communiste, et le camp bourgeois avec les conservateurs, les centristes et les libéraux.

Tout séparait les deux hommes : les origines, les intérêts, la façon de parler, de gouverner et de vivre. Pour simplifier, on peut dire que Olof Palme représentait la Suède des villes, une certaine élite intellectuelle, la politique professionnelle, l'engagement permanent, le souci de développer le prestige et l'influence dans le monde d'un pays qui ne compte que quelque huit millions d'habitants. M. Thorbjörn Fälldin symbolisait, lui, le terroir, la Suède « profonde » qui n'estime pas nécessaire de se prononcer à haute voix sur tous les grands problèmes internationaux mais qui doit d'abord s'attacher à régler les siens. *« La politique n'est pas tout dans la vie »*, disait-il souvent, lorsqu'il était premier ministre (de 1976 à 1978 et de 1979 à 1982). Chaque week-end, il rentrait dans sa ferme du Norrland, alors que le leader social-démocrate faisait des discours en province.

En fait, M. Fälldin était sans doute plus près du peuple que son adversaire. Il savait habilement soigner l'« image » du semi-professionnel face au professionnel hautain, ce qui avait le don d'énerver et de désorienter Olof Palme. Pendant quinze ans, méfiance et affrontements ont ainsi marqué la politique intérieure. L'incompréhension entre le chef de la gauche et le leader centriste était considérée comme le principal obstacle à un rapprochement entre les blocs.

« L'amitié du peuple »

Le drame qui vient de traumatiser la Suède crée brusquement une situation nouvelle. Les responsables du gouvernement et ceux de l'opposition mettent dans tous leurs discours l'accent sur *« le rassemblement du pays autour des valeurs démocratiques »* et il est clair, d'ores et déjà, que les querelles vont s'apaiser pendant un certain temps. M. Ingvar Carlsson, successeur désigné de Olof Palme, déclarait au début de la semaine : *« Les citoyens ont découvert combien ils étaient proches les uns des autres en dépit de leurs divergences politiques. Après cette tragédie, ils ne comprendraient pas que les dirigeants des partis se perdent dans des disputes inutiles. Je crois que nous devons tous y réfléchir. Il est normal dans une démocratie que l'opposition critique durement le gouvernement et que chacun défende ses idées et sa politique. Mais il faut éviter les propos excessifs. »*

Dans la presse, les commentateurs, libéraux ou sociaux-démocrates, expriment aussi l'espoir que *« l'unité du peuple »* qui s'est dégagée depuis la mort du premier ministre s'exprime aussi, d'une façon pratique, dans les travaux parlementaires et dans les négociations en cours sur les salaires. *« La communauté et l'amitié devraient signifier davantage dans les mois qui viennent que le combat politique »*, écrit le quotidien indépendant *Dagens Nyheter*. M. Carlsson va sans aucun doute bénéficier d'un « état de grâce ».

Les deux grandes questions discutées en Suède actuellement, et qui divisent les partis, sont le financement de la hausse des allocations familiales et le budget de la défense nationale pour les cinq années à venir. Sur le premier point, les pourparlers entre le gouvernement social-démocrate minoritaire et l'opposition ont tourné court. Sur le second, les « bourgeois » veulent accorder davantage de crédits que la gauche aux forces armées et les positions paraissent figées. La poursuite des discussions sur ces deux sujets indiquera rapidement si un nouveau climat de consensus va s'installer en Suède. Le futur chef du gouvernement, M. Ingvar Carlsson, est un « realpolitiker », un homme qui recherche avant tout des résultats concrets. *« Il tient sa parole »*, disent de lui plusieurs représentants de l'opposition qui ont d'assez mauvais souvenirs de « l'époque Palme » et des promesses non tenues sur la réforme fiscale convenue entre les sociaux-démocrates, les centristes et les libéraux. De l'avis général, la Suède va changer après la tragédie qui l'a frappée et certains affirment que *« rien ne sera plus comme avant »*.

ALAIN DEBOVE.

Portugal

Trois candidats briguent la succession de M. Soares à la tête du Parti socialiste

De notre correspondant

Lisbonne. – Trois candidats briguent la succession de M. Mario Soares à la tête du Parti socialiste portugais : M. Jaime Gama, ancien ministre des affaires étrangères, M. Victor Constancio, gouverneur de la Banque centrale, ancien ministre des finances et personnalité de grand prestige dans les milieux de la CEE, et M. Almeida Santos, ministre d'Etat, adjoint au premier ministre dans le dernier gouvernement présidé par M. Soares. Chacun d'eux tente déjà de réunir des appuis en vue du congrès du parti prévu pour l'été prochain.

Au départ, M. Constancio semble le mieux placé. La façon dont il a négocié l'accord de 1978 avec le FMI ainsi que certains chapitres plus délicats du processus d'adhésion du Portugal à la CEE a sans doute contribué à forger l'image de sérieux et de compétence qui est la sienne dans le pays. Leader de la tendance socialiste qui, en 1980, s'est battue pour la réélection du général Eanes à la présidence de la République, M. Constancio serait en outre qualifié pour diriger le vaste mouvement de réconciliation qui se développe au sein du PS.

Tous les socialistes qui, lors de l'élection présidentielle, ont soutenu des candidatures autres que celle de M. Soares ont été en effet invité à reprendre leurs fonctions dans le parti. Ainsi, parmi les membres de la commission nationale du PS qui s'est réunie samedi 1er mars figurent plusieurs personnalités qui avaient participé directement aux campagnes de M. Salgado Zenha et de Mme Lurdes Pintasilgo. S'étant toujours tenu à l'écart des vieilles querelles entre socialistes et communistes, M. Constancio serait enfin tout désigné pour concrétiser un des projets qui mobilisent aujourd'hui le PS : la reprise du dialogue avec toutes les autres forces politiques, y compris avec le PCP.

En dépit des qualités qui lui sont généralement reconnues, M. Constancio suscite néanmoins des réactions négatives dans un parti profondément marqué par la personnalité de son leader historique, M. Soares. Il est mauvais orateur et à plusieurs reprises a révélé un tempérament hésitant. Aussi beaucoup de dirigeants du PS estiment que M. Constancio *« manque de la fermeté nécessaire pour les grandes luttes politiques qui s'annoncent »*.

L'élection de M. Soares à la présidence de la République a provoqué d'autre part de grandes modifications dans les relations entre le gouvernement et le Parlement. Mercredi 26 février, le Parti social-démocrate convoquait d'urgence une conférence de presse pour dénoncer une *« convergence d'efforts »* entre socialistes et communistes visant à provoquer la chute du gouvernement.

Le gouvernement menacé ?

A l'appui de sa thèse, le PSD soulignait le rôle joué par les députés du PS et du PCP dans l'approbation d'un certain nombre de mesures qui représenteraient *« une claire ingérence du Parlement dans le domaine de l'exécutif »*. Tel aurait été le cas, par exemple, de la décision prise par l'Assemblée la semaine dernière de baisser le prix des combustibles et de nommer directement les membres des conseils de gestion des organes d'information dépendant de l'Etat.

Ces mêmes arguments ont été repris par le premier ministre, M. Cavaco Silva, qui s'est publiquement insurgé contre un « projet » qui se développerait par étapes. Il s'agirait tout d'abord de créer des difficultés à son cabinet pour ensuite faire apparaître l'opportunité d'une alternative au sein du Parlement. Celle-ci consisterait en la formation d'un gouvernement PS-PRCD (Parti rénovateur démocratique du président Eanes) avec l'appui du PCP.

Dans ce climat, où les signes de confrontation s'accumulent, M. Soares garde une attitude empreinte de prudence. *« Je maintiens ce gouvernement*, insiste-t-il, *tant qu'il bénéficie d'un appui majoritaire à la Chambre. »* La même prudence est d'ailleurs exprimée quant à la situation régnant au sein de son parti : *« Tous les candidats à la direction sont bons*, dit-il. *Aux militants de faire leur choix car nous ne sommes pas dans un régime monarchiste où je désignerais moi-même mon successeur. »*

JOSÉ REBELO.

Belgique

Le scandale des diamantaires d'Anvers prend désormais une dimension politique

De notre correspondant

Bruxelles. – Intervention du premier ministre, demande par le parti socialiste flamand d'une réunion de la commission de la justice du Parlement, mise au point du procureur du roi... L'affaire des fraudes fiscales, mettant en cause le monde des diamantaires d'Anvers (*le Monde* du 1er février), a pris, mardi 4 mars, une dimension politique.

Au départ : les révélations d'un journal de gauche flamand, *De Morgen*, qui établissent un lien entre un des principaux inculpés – le financier Hilaire Bennen – et le parti libéral. M. Bennen, président d'une section PVV (parti libéral flamand) et membre du comité financier de ce parti, serait aussi directeur d'une firme luxembourgeoise – Immo Invest – dont les intérêts étaient défendus en Belgique par l'ASBL (l'Entraide), directement liée au parti libéral.

Immo Invest aurait ainsi fait construire, à Herbeumont, dans le sud des Ardennes belges, un « château » – en fait, une ferme colossale – qui aurait coûté la bagatelle de 500 millions de francs belges (environ 75 millions de francs français), avec piste d'hélicoptères, système de surveillance vidéo, chenil, caves (où sont déjà remisées pour près de 10 millions de francs belges – 1,5 millions de francs français – de vins des meilleurs crus).

A quoi et à qui pouvait servir ce lieu ? M. Hilaire Bennen ne répondra sans doute pas, du moins dans l'immédiat, à cette question puisque, libéré contre une caution de 7,5 millions de francs belges (1,1 million de francs français), il a faussé compagnie à la justice belge, avec l'autre inculpé, François Leiser. Tous deux étaient les patrons de la firme d'agents de change Kirschen, accusés d'avoir effectué des transactions illégales au profit notamment de nombreux industriels du diamant.

L'inspection spéciale des impôts leur avait imposé, le 19 février, une « rectification » fiscale de 2,3 milliards de francs belges (plus de 300 millions de francs français), ce qui laisse entrevoir l'importance colossale des sommes en jeu. Les dossiers de vingt-trois clients de l'agent de change, essentiellement des diamantaires, étaient aussi transmis au parquet général d'Anvers. Une première vague seulement, puisque la comptabilité « noire » de Kirschen mentionnait près de huit cents noms.

Le scandale financier est donc évident. Se double-t-il d'un scandale politique ? C'est toute la question. Le parti socialiste flamand demande, pour faire toute la lumière, la réunion de la commission de la justice de la Chambre. Le premier ministre Wilfried Martens a déclaré mardi qu'il fallait *« d'abord se fier à la justice »*. *« J'insiste*, a poursuivi M. Martens, *pour que l'enquête soit menée avec diligence. »* Mais son intervention témoigne en elle-même de l'importance du dossier. Quant au procureur du roi, s'il a reconnu que les deux inculpés avaient *« roulé la justice »* en quittant la Belgique, il a indiqué que rien, en l'état actuel de l'enquête, ne permettait de déceler un scandale politique.

Pendant ce temps, à Anvers, était inauguré, en présence des principaux hommes politiques de la région, un nouveau bâtiment devant abriter la quatrième bourse des diamantaires. Mais l'ambiance n'y était pas vraiment.

JOSÉ ALAIN FRALON.

RFA

● *Disparition d'un journaliste de Radio-Liberté.* – Un ancien transfuge soviétique, journaliste à la station de radio américaine Radio-Liberté, Oleg Toumanov, quarante-deux ans, a disparu sans donner de nouvelles depuis le 25 février, a annoncé mardi 4 mars la radio à Munich. Oleg Toumanov, engagé dans la marine de guerre soviétique, était passé à l'Ouest en 1965 en sautant d'un bateau soviétique en Méditerranée et en rejoignant la côte libyenne à la nage. Il avait été condamné à mort par contumace en URSS comme déserteur. – *(AFP.)*

EUROPE

Espagne

LA CAMPAGNE POUR LE RÉFÉRENDUM SUR L'OTAN EN ESPAGNE

Le « oui » socialiste et l'abstention de l'opposition conservatrice sont contestés à la base...

De notre correspondant

Madrid. – La campagne pour le référendum du 12 mars sur l'OTAN n'oppose pas seulement, comme de coutume dans toute consultation électorale, la gauche et la droite. Elle est aussi en train de provoquer de sérieuses fissures au sein même des principaux partis politiques et de dresser, dans chaque camp, une partie des militants contre leur propre formation.

C'est avant tout le cas du PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol) au pouvoir. Le président du gouvernement, M. Felipe Gonzalez, qui affirme avoir eu besoin de trois ans de réflexion pour opérer sa « conversion » atlantiste, a maintenant fort à faire pour convaincre ses militants d'en faire autant en trois semaines. Certes, les dirigeants socialistes ont réussi jusqu'ici à couper court à tout mouvement de rébellion ouverte au sein de leur formation : à quelques mois des législatives, la crainte de ne pas figurer en bonne place sur les listes électorales a calmé les ardeurs de plus d'un « anti-atlantiste » !

Le malaise n'en est pas moins évident parmi les cadres moyens du PSOE. Faute d'obtenir l'adhésion des plus hésitants, la direction du PSOE s'est finalement contentée de s'assurer leur « non-belligérance » : tant les Jeunesses du parti que la tendance « gauche socialiste », les deux secteurs traditionnellement le plus « anti-atlantistes », se sont engagés à ne pas faire publiquement campagne pour le « non » au référendum. Ce qui n'a pas empêché M. Pablo Castellano, le dirigeant le plus en vue de la « gauche socialiste », d'annoncer qu'il voterait contre l'OTAN, et de dénoncer les *« méthodes inquisitoriales »* utilisées, selon lui, au sein du parti par certains *« atlantistes de la dernière heure »*.

Mais le problème le plus délicat est celui de la puissante centrale syndicale UGT (Union générale des travailleurs), très liée au PSOE. Son secrétaire général, M. Nicolas Redondo, a envoyé à la mi-février à toutes les fédérations membres une circulaire rappelant que, à son dernier congrès, en janvier 1985, la centrale s'était prononcée contre le maintien dans l'alliance et que cette résolution restait en vigueur. Mais il a conseillé à ses militants de se contenter d'une campagne « interne » avant le référendum, excluant toute participation à des réunions publiques conjointes avec la centrale communiste Commissions ouvrières. L'UGT, déjà en désaccord avec le gouvernement socialiste à propos de la politique économique, n'entend pas ouvrir un nouveau front sur un problème de politique extérieure qui n'est pas du ressort du mouvement syndical.

Contradictions

La principale formation d'opposition, le parti conservateur Alliance populaire, fait face elle aussi à de sérieuses contradictions. Comment concilier la position du parti favorable à l'OTAN et la consigne d'abstention donnée pour le référendum, surtout lorsqu'une telle consigne risque fort de faire pencher la balance de manière décisive au profit du « non » à l'OTAN ? L'Alliance populaire semble d'ailleurs avoir longtemps hésité à ce propos : son président, M. Manuel Fraga, aurait d'abord assuré les socialistes qu'il appellerait lui aussi à voter « oui » le 12 mars. Il se serait ensuite ravisé, influencé par certains de ses collaborateurs uniquement préoccupés de mettre le gouvernement en difficulté.

Plusieurs représentants de l'Alliance populaire ont exprimé leur désaccord avec cette position. *« Un secteur de la droite veut sanctionner les socialistes avec le référendum, mais ce n'est pas le moment, car il s'agit d'un problème trop important pour l'Espagne »*, a affirmé M. Luis Olarra, un homme d'affaires basque membre de la direction du parti. Le député de l'Alliance populaire, Mme Fernandez-Espana, a annoncé de son côté qu'elle voterait « oui » le 12 mars.

Mais les critiques les plus vives aux consignes d'abstention sont venues des « partis frères » à l'étranger. Plusieurs dirigeants conservateurs et démocrates-chrétiens européens, allemands et italiens notamment, ont laissé entendre que la position de l'Alliance populaire leur paraissait difficilement compréhensible et que le maintien de l'Espagne dans l'OTAN devait passer avant la lutte politique interne. Il est vrai que celle-ci, à Madrid, prend désormais toute la place dans la campagne du référendum !

THIERRY MALINIAK.

BIBLIOGRAPHIE

Des Wisigoths à Juan Carlos

Cet ouvrage dirigé par Bartolomé Bennassar est, par sa qualité, sans équivalent en France comme aussi en Espagne. Il représente d'abord une somme de connaissances sur la société espagnole du sixième siècle à nos jours. Surtout, il réussit l'exploit de concilier, sans lourdeurs ni saccades, de multiples approches, de l'histoire sociale ou économique à la micro-histoire des hommes, en passant par l'histoire quantitative et celle, plus classique, des « grands événements ».

Le premier tome couvre la période immense qui s'étend de l'effondrement du pouvoir de Rome et de l'émergence des rois wisigoths (sixième siècle) à la chute des Habsbourg et à l'évanouissement de l'Espagne comme puissance impériale (dix-septième siècle). Dans ce contexte millénaire, où la compréhension des ressorts d'une société importe plus que le détail des aléas politiques, deux aspects de la singularité de l'Espagne en Europe sont cernés avec un regard spécialement neuf pour le public français.

Le premier concerne l'Espagne musulmane, perçue chez nous dans un folklore confus, alors qu'elle alimente un débat ardent chez nos voisins espagnols. L'ouvrage prend position dans ce débat. Alors que l'historiographie espagnole inspirée par Sanchez Albornoz soutient, avec une certaine coquetterie nationale, que l'imprégnation arabe n'aurait été que superficielle et se serait traduite par l'hispanisation de quelques milliers d'envahisseurs plutôt que par l'arabisation de la Péninsule, les auteurs démontrent le contraire avec preuves à l'appui. Ils montrent que le peuplement arabo-berbère finit par l'emporter dans de vastes régions, où la population d'origine en vient souvent à oublier sa langue.

Plus suggestifs encore sont les développements qui soulignent l'originalité de la société médiévale espagnole. « Frontière » – au sens pionnier du terme – entre l'espace chrétien et celui de l'islam, l'Espagne ignore largement le carcan dans lequel la féodalité enserre l'Europe du Nord. Plus fréquemment qu'ailleurs, elle demeure un monde d'hommes libres préservés du servage, qui se gouvernent eux-mêmes en vertu de franchises seules capables de les fixer sur les terres reconquises. Elle est également un milieu de forte mobilité sociale, où l'on est facilement promu *hidalgo* ou *catallero*, et où la noblesse devient chose courante et accessible (la Castille compte 15 % de nobles, contre dix fois moins en France).

Le deuxième tome embrasse les époques plus familières qui vont de l'installation des Bourbons, au début du dix-huitième siècle, au retour présent à la démocratie. En raison de la fois de cette proximité dans le temps, et de la densité des événements qui va de pair avec celle-ci, ce volume est de facture plus classique. L'effort de modernisation guidé par les souverains éclairés du Siècle des lumières n'en est pas moins particulièrement bien rendu, et souligne combien l'invasion française de 1808 brise un processus de régénération nationale que la France de l'Ancien Régime n'avait pas été capable de mener comme l'Espagne.

De même, Bartolomé Bennassar et les autres auteurs rendent bien le basculement du centre de gravité du pays qui s'opère depuis trois siècles. Autrefois moins « développée » que la Castille, la périphérie maritime devient au contraire le foyer du dynamisme de l'Espagne à partir des années 1700. Mais le plus remarquable, peut-être, relève de la lucidité avec laquelle le rôle novateur du régime franquiste se trouve apprécié, au point de se voir mis en parallèle avec le *« régime napoléonien »* en France.

Tout au plus pourrait-on regretter que la période cruciale du dix-neuvième siècle soit traitée moins en détail que d'autres, alors qu'elle fournit la clé explicative du destin politique singulier de l'Espagne dans l'Europe de la première moitié du siècle présent. Peut-être reste-t-on également sur sa faim en ce qui concerne les origines proches des revendications autonomistes catalanes et basques, d'autant que l'expression *« les Espagnes »* est utilisée avec une trop grande facilité. Mais à prêcher le mieux, on oublierait que le livre de Bartolomé Bennasar offre enfin la grande synthèse accessible que les historiens espagnols n'ont pas encore présentée, et enrichit de façon marquante l'apport déjà considérable des hispanistes français à l'histoire.

GUY HERMET.

★ *Histoire des Espagnols*, sous la direction de Bartolomé Bennassar (en collaboration avec J.-P. Amalric, J. Berie, P. Bonnassie, L. Domergue, M.-C. Gerbet, P. Guichard et A. Dominguez Ortiz). Ill., bibliogr., glossaire, Armand Colin, deux volumes : tome I, 560 p. ; tome II, 560 p.

Autriche

La polémique sur le passé de M. Kurt Waldheim prend de l'ampleur

De notre correspondante

Vienne, 4 mars. – La campagne pour l'élection présidentielle, qui a lieu en mai prochain, s'est ouverte sur un scandale de taille : M. Kurt Waldheim, ancien secrétaire général des Nations unies – une fonction qu'il a occupée pendant dix ans, – a-t-il ou non un passé nazi ? M. Waldheim a formellement démenti toutes les accusations portées contre lui, notamment par le *New York Times*, qui l'a accusé d'avoir appartenu à des unités de la Wehrmacht ayant commis des atrocités contre des partisans yougoslaves et participé à la déportation de juifs grecs.

Ce journal se réfère à des documents officiels obtenus à Vienne et à des informations communiquées par le Congrès juif mondial. Le président de cette organisation, M. Edgar Bronfman, a déclaré que, *« en niant toute relation avec les milieux nazis pendant quarante ans, M. Waldheim a mis au point avec succès une des duperies les plus élaborées de notre époque »*.

Le scandale ou la campagne calomnieuse, selon les points de vue, a été déclenché par la publication dans un magazine autrichien, *Profil*, d'un document gardé jusqu'à présent dans les archives militaires selon lequel M. Waldheim aurait été membre, depuis 1938, des SA nazies et de l'organisation estudiantine du Parti national-socialiste. Le piquant de l'affaire est que M. Waldheim avait donné personnellement son accord à l'ouverture des archives en présence de journalistes. Confronté à ces inscriptions dans son livret militaire, il a démenti avoir été membre d'une quelconque organisation nazie. Il avait participé, explique-t-il, à des concours hippiques organisés par l'académie militaire où il faisait ses études – il avait dix-neuf ans – et il est possible, selon lui, que tous les participants à ces concours aient été automatiquement et à leur insu inscrits comme membres d'une organisation nazie.

Cette thèse a été plus ou moins corroborée par le directeur des Archives militaires à Vienne, M. August Baumueller, qui a indiqué qu'il était de règle que les mentions figurant dans les livrets militaires conservés aux Archives soient portées à l'insu des titulaires. Il est fréquemment arrivé, selon le directeur des Archives, que des mentions « favorables » aient été portées dans les meilleures intentions pour faciliter l'accès de l'intéressé à la carrière militaire ou à l'université.

M. Waldheim est issu d'une famille chrétienne-démocrate connue pour son hostilité à l'égard du national-socialisme. Son père a été pendant un moment emprisonné par la Gestapo. Selon sa biographie officielle, M. Kurt Waldheim a connu ses premiers ennuis avec les nazis à Tulln, petite ville située à une trentaine de kilomètres de Vienne, où il allait au lycée, lorsqu'il distribuait des tracts pour soutenir le chancelier Schuschnigg peu avant l'Anschluss.

Blessé sur le front soviétique

Les accusations portées par le *New York Times* contre M. Waldheim – dont la candidature est soutenue par le Parti populiste conservateur (ŒVP) – vont cependant beaucoup plus loin que la simple appartenance à des organisations nazies. Selon le quotidien new-yorkais, M. Waldheim a confirmé avoir appartenu à une unité commandée par le général autrichien Alexander Loehr. Ce dernier a été condamné en 1947 en Yougoslavie comme criminel de guerre, notamment pour ses responsabilités dans le bombardement de Belgrade.

M. Waldheim prétend, de son côté, avoir été affecté comme interprète à une unité stationnée à Salonique – après avoir été blessé sur le front soviétique il ne pouvait plus prendre part aux combats – et ne rien avoir su d'éventuels crimes de guerre ou atrocités commis par son unité.

Selon le magazine *Profil*, un journaliste autrichien aurait fait des recherches concernant la vie de M. Waldheim et aurait vendu ses informations au *New York Times*, qui n'accuse d'ailleurs pas directement M. Waldheim d'avoir commis des crimes de guerre, mais met en cause les unités dans lesquelles il était enrôlé.

Les démentis de M. Waldheim – qui jouit d'un grand prestige en Autriche et qui, selon les derniers sondages, mène avec un avantage de 5 % devant son rival à la présidence, M. Kurt Steyrer, candidat du Parti socialiste – ont reçu un appui de taille en la personne de M. Simon Wiesenthal, directeur du Centre de documentation juive à Vienne et célèbre « chasseur de nazis ». *« Les Soviétiques*, a déclaré M. Wiesenthal, *n'auraient jamais accepté l'élection de M. Waldheim au poste de secrétaire général de l'ONU s'il avait eu un passé équivoque. Le procureur de la République de la RFA m'a informé que les unités auxquelles avait appartenu M. Waldheim n'ont pas été impliquées dans des opérations criminelles, mais ont été des unités de combat. »*

Les informations dont dispose M. Wiesenthal ne datent pas d'aujourd'hui : une première campagne contre M. Waldheim avait été lancée en 1971 lorsqu'il avait été une première fois candidat à l'élection présidentielle.

WALTRAUD BARYLL.

Tchécoslovaquie

● *Le fils de Jiri Hayek ne pourra pas faire d'études.* – Jan Hayek, le fils de l'ancien ministre des affaires étrangères Jiri Hayek, auquel la possibilité de faire des études dans son propre pays avait été refusée, s'est vu également dénier le droit d'aller étudier à l'étranger, a-t-on appris à Vienne. Plusieurs personnalités occidentales, notamment le président du SPD, M. Willy Brandt, et le ministre norvégien des affaires étrangères, M. Svenn Stray, étaient intervenus en sa faveur, mais sans résultat. Ministre des affaires étrangères à l'époque du printemps de Prague, M. Jiri Hayek avait adhéré par la suite à la Charte 77, un mouvement de défense des droits de l'homme. – *(Reuter.)*

URSS

● *Un nouveau patron pour l'agence soviétique Novosti.* – M. Valentin Faline, ancien ambassadeur d'URSS à Bonn et depuis plusieurs années commentateur des *Izvestia*, journal du gouvernement soviétique, a été nommé à la tête de l'agence de presse Novosti, chargée de diffuser la propagande du Kremlin auprès des médias occidentaux. L'ancien directeur de l'agence, M. Pavel Naoumov, prend sa retraite *« pour raisons de santé »* à l'âge de soixante-six ans. – *(AFP.)*

Italie

LA SUCCESSION DE M. LAMA A LA TÊTE DE LA CONFÉDÉRATION COMMUNISTE

Le mouvement syndical célèbre son unité retrouvée

De notre correspondant

Rome. – Les uns après les autres, les « grands » du syndicalisme italien congratulent, à la tribune, M. Antonio Pizzinato. Celui qui a été choisi par l'appareil pour devenir le nouveau secrétaire général de la CGIL n'a pas trop mal réussi son difficile exercice de passage. Les applaudissements ne lui ont pas été ménagés, le mardi 4 mars, tout au long de son discours de clôture, par les quelque mille trois cents délégués du onzième congrès de la centrale procommuniste. Ceux-ci saluent chaleureusement son étreinte avec l'« irremplaçable » Luciano Lama, qui lui a laissé la place après seize années d'exercice du mandat suprême (*le Monde* daté 2-3 mars). Puis c'est le tour du ministre du travail, le jeune socialiste Giovanni de Michelis.

Viennent ensuite les leaders des deux autres grandes confédérations, MM. Franco Marino pour la CISL (démocrate-chrétienne) et Giorgio Benvenuto pour l'UIL (socialiste). Peu s'en faut alors que la salle ne croule sous les applaudissements. M. Pizzinato embrasse sur les deux joues M. Ottaviano Del Turco, numéro deux de la CGIL et leader de la forte minorité socialiste.

De si chaleureuses démonstrations ont conduit les commentateurs à parler de *« congrès de l'unité retrouvée »* à propos de la réunion qui vient de s'achever au Palais des sports de l'Eur, la « ville nouvelle » située au sud de Rome. La rapidité avec laquelle le monde syndical italien semble avoir recousu ses déchirures n'en étonne pas moins. Voilà neuf mois seulement, une ligne de fracture partageait la péninsule, et tout spécialement le monde du travail.

A l'initiative du Parti communiste, un référendum avait lieu le 9 juin sur la question de l'échelle mobile des salaires, dont le gouvernement du socialiste Bettino Craxi avait, au début de 1984, entendu limiter le libre jeu en vue de ralentir l'inflation. Sur ce sujet, qui devait aboutir à la déconfiture du PC, le syndicalisme avait explosé : CISL et UIL d'un côté, appuyées par la minorité socialiste de la CGIL ; de l'autre, la majorité communiste, conduite par Luciano Lama – à contre-cœur au demeurant.

Electrochoc

Or, loin de créer l'irréparable, l'événement a semblé agir comme un électrochoc. Dès juillet 1985, les syndicats signaient une plate-forme commune ; et à l'automne ils affrontaient ensemble la « consindustria » patronale sur toute une série de thèmes relatifs notamment à la durée et à l'organisation du travail. Ensemble encore ils signaient en décembre, avec le gouvernement de M. Craxi, un accord applicable à l'ensemble de la fonction publique.

Cette unité retrouvée est de bon augure pour le monde du travail au début d'une année où des contrats collectifs devront être renouvelés pour la moitié environ des quelque 23 millions de salariés italiens – ce qui laisse prévoir quelques sérieuses parties de bras de fer dans les prochains mois.

A quoi la CGIL entend-elle faire servir sa force, encore considérable (4,5 millions d'adhérents) en dépit d'une lente érosion ces dernières années ? M. Pizzinato a indiqué deux thèmes prioritaires : le chômage évidemment, qui affecte quelque 3 millions de personnes, surtout des jeunes et des gens du Sud ; et un regain d'attention pour les petites entreprises qui, après la phase de restructuration que vient de connaître l'économie italienne, emploient aujourd'hui près du quart des salariés du pays. En acceptant de ne pas rester crispée sur le monde de la grande industrie, la CGIL espère ainsi conjurer sa crise de recrutement.

La confédération communiste n'entend pas mener la vie trop dure au gouvernement. Si le socialiste Craxi s'emploie à lutter contre le chômage, a indiqué en substance M. Pizzinato, il trouvera au contraire tout l'appui de la CGIL. Le président du conseil, présenté il y a deux ans encore par le PC comme une sorte de néo-fasciste pour son action en matière d'échelle mobile, a d'ailleurs reçu, le 1er mars, une véritable ovation des congressistes debout.

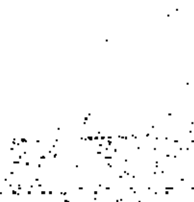
A la différence de M. Lama, devenu syndicaliste dès sa sortie du maquis en 1945, M. Pizzinato, ancien métallo, a suivi échelon par échelon le parcours classique du syndicaliste. Ce communiste milanais, âgé de cinquante-quatre ans, a pourtant bénéficié d'une accélération soudaine dans sa carrière lorsqu'il a été appelé, il y a deux années seulement, à la « centrale » à Rome.

Son choix, de préférence à d'autres leaders plus chevronnés tel M. Bruno Trentin, vient précisément de ce qu'il a été moins mêlé aux affrontements qui, ces dernières années, ont lacéré le milieu syndical. Il a, au demeurant, promis une « gestion collégiale », de toute façon inévitable après le retrait du leader historique, M. Luciano Lama.

JEAN-PIERRE CLERC.







هكذا من الأصل

EUROPE

Un entretien avec le général Jaruzelski

(Suite de la première page.)

» Dans la période de l'après-guerre, ces relations se sont, en général, développées favorablement. Dans les années 70, elles ont atteint un niveau véritablement très élevé.

» Cependant, ces dernières années, elles ont enregistré une nette régression. Les contacts politiques ont été bloqués. La coopération économique s'est sérieusement amenuisée. Le résultat est que la France est tombée de la deuxième à la sixième place — pas moins — dans nos échanges commerciaux avec les pays occidentaux ! Des difficultés ont également affecté notre coopération scientifique et culturelle, dont le niveau était traditionnellement élevé.

» Inverser cette tendance défavorable, donner de nouveau, durablement, un caractère constructif à nos relations et contacts est dans l'intérêt de nos deux pays et dans celui de la coopération et du dialogue en Europe. C'est avec cette conviction que je suis venu à Paris. J'ai été heureux de constater que les intentions du président Mitterrand allaient dans le même sens.

— Quels ont été, de votre point de vue, les résultats principaux de cette visite ? Ont-ils répondu à votre attente ?

— Ce fut une visite brève, une visite de travail. J'en garde un bon souvenir, surtout de ma conversation d'une heure et demie avec le président. Le plus important est que nous nous sommes trouvés d'accord pour développer et resserrer nos relations dans l'intérêt de nos deux nations, dans celui de la paix en Europe et dans le monde. Il serait singulier que la France, qui a de bonnes relations avec tous les pays socialistes, ne soit pas intéressée à améliorer ses relations, précisément, avec la Pologne. Il est compréhensible aussi que la Pologne, dont les relations avec les pays occidentaux s'améliorent constamment, cherche à rétablir des relations normales avec un pays qui nous est traditionnellement proche, comme la France.

» Les résultats ? Le dialogue a été entamé. Un début a été donné à d'utiles contacts, ce qu'a confirmé la récente visite à Varsovie du secrétaire d'Etat aux relations extérieures, M. J.-M. Baylet. Evidemment, il nous faudra déployer encore de nombreux efforts, expliciter patiemment nos intentions et nos positions. Mais nous sommes sur la bonne voie. J'ai confiance que nous ne manquerons pas cette chance.

» Les résultats de cette visite sont aussi, pour moi, l'un des éléments du climat plus favorable qui naît dans les relations Est-Ouest. Ils constituent un apport au développement de la coopération pacifique sur notre continent.

— Devons-nous nous attendre, dans les semaines et les mois à venir, à de nouveaux développements dans les relations franco-polonaises et, dans l'affirmative, lesquels ? Un calendrier a-t-il été arrêté ? Pouvons-nous espérer des progrès sensibles en ce qui concerne les investissements français ? L'enseignement de notre langue sera-t-il au moins maintenu à son niveau actuel ?

— Nos intentions sont claires. L'évolution des événements ne dépend cependant pas que de nous.

» Nous avons dans notre langue cette expression badine : « *Le plus difficile, c'est que les deux le veuillent à la fois.* » Son auteur est Tadeusz Boy-Zelenski, éminent publiciste, écrivain et traducteur. C'est à lui que les Polonais doivent de connaître les œuvres les plus précieuses de la littérature française.

» La bonne volonté des deux parties a une importance fondamentale. Mais le processus de restauration de relations bénéfiques entre nos deux pays ne s'accomplira pas automatiquement. Des points obscurs, des contrariétés, se sont accumulés.

» Mais le plus important est que nous n'en sommes plus au point mort. J'envisage donc l'avenir en principe avec optimisme. Cela vaut aussi pour les questions concrètes que vous m'avez posées.

» La République populaire de Pologne est ouverte à tout ce qui conduit à la normalisation et à l'amélioration des relations avec la République française, à tout ce qui favorise la recherche d'une nouvelle qualité, durable, dans la coopération entre nos Etats, et le rapprochement entre nos peuples.

« Je ne puis rien au trouble du premier ministre »

— L'opinion française a réagi diversement à votre venue, et le premier ministre lui-même s'en est déclaré « *troublé* ». Comment avez-vous accueilli ses déclarations ?

— Vous m'excuserez, mais je ne puis rien au trouble de M. le premier ministre. Je ne peux que lui souhaiter de ne pas avoir de préoccupations plus importantes que ma visite à Paris.

» J'ai accueilli les réactions — pour la plupart nerveuses, voire théâtrales — de la presse sans grande surprise, avec même un certain humour. Combien de temps peut-on vivre dans un monde de fiction ?

» Je voudrais être bien compris. Nous n'avons rien contre la critique — serait-elle la plus sévère, — rien contre des appréciations et des jugements différents des nôtres. Néanmoins, nous ne pouvons accepter que l'on déforme, voire que l'on « prépare » des faits, que l'on présente une image de la Pologne sous un jour tendancieux, avec parti pris.

» Je suis heureux de relever ces derniers temps dans la presse française davantage de prises de position et de déclarations lucides au sujet de notre pays.

— La presse polonaise a situé votre venue à Paris dans le cadre d'une recherche générale de la détente entre l'Est et l'Ouest. Envisagez-vous d'autres déplacements de même nature ? Où ? Y a-t-il un lien entre cette initiative et le rétablissement de certaines relations avec Israël ?

— J'ai des plans pour l'avenir, aussi pour ce qui est de mes visites. Mais je ne voudrais pas anticiper sur les faits. Leur réalisation ne pourra, je pense, qu'en profiter.

» La position de la Pologne au sujet de la situation au Proche-Orient et sur les relations avec Israël est conséquente et n'a pas subi de changements ces derniers temps.

» Nous considérons que le problème du Proche-Orient ne pourra être résolu de façon équitable et durable que lorsque cessera l'occupation par Israël des territoires arabes et que sera réalisé le droit du peuple palestinien à l'autodétermination par le biais d'une conférence internationale avec la participation de toutes les parties intéressées.

» Notre récente décision de nouer des contacts consulaires limités avec Israël procède de considérations humanitaires.

— Comment accueillez-vous la perspective d'une visite de M. Honecker en République fédérale d'Allemagne ? N'éprouvez-vous aucune inquiétude devant un éventuel rapprochement entre les deux Etats allemands ?

— Je n'ai pas l'habitude d'émettre de jugement sur les perspectives des visites d'autres dirigeants, ni de me livrer à des spéculations sur le but de ces visites et sur leurs incidences éventuelles.

» Un tournant historique durable dans les relations entre Polonais et Allemands est possible et réalisable. En témoignent nos liens d'amitié avec la République démocratique allemande. C'est aussi une question de confiance.

» En revanche, ce qui est d'actualité, c'est la question de la crédibilité historique, mise en cause par les incorrigibles forces de RFA qui cherchent à faire de la « question allemande » la « troisième corbeille » — pour employer ici le langage de la CSCE (1) — de la nouvelle phase de gestation de la détente en Europe. Nous craignons que ces tentatives n'influent négativement sur l'état et les perspectives de la sécurité de notre continent, basée sur le principe du respect des réalités territoriales et politiques d'après guerre.

— Lorsque vous étiez à New-York pour l'Assemblée des Nations unies, vous n'avez rencontré aucun officiel américain. Constatez-vous une évolution de la politique des Etats-Unis depuis lors ?

— Pendant mon séjour à New-York, je n'ai pas rencontré de représentant officiel de l'administration américaine. Ce n'était pas, du reste, le but de mon voyage.

» Nous nous prononçons invariablement pour la normalisation des relations avec les Etats-Unis. Il serait avantageux pour les deux parties qu'elles assoient leurs relations sur le principe du respect mutuel et de la non-ingérence dans les affaires intérieures. Malheureusement, pour le moment, il serait difficile de déceler une quelconque évolution notable dans la politique américaine envers la Pologne. L'impasse, en principe, se maintient.

« Nul en Pologne n'est puni pour ses opinions »

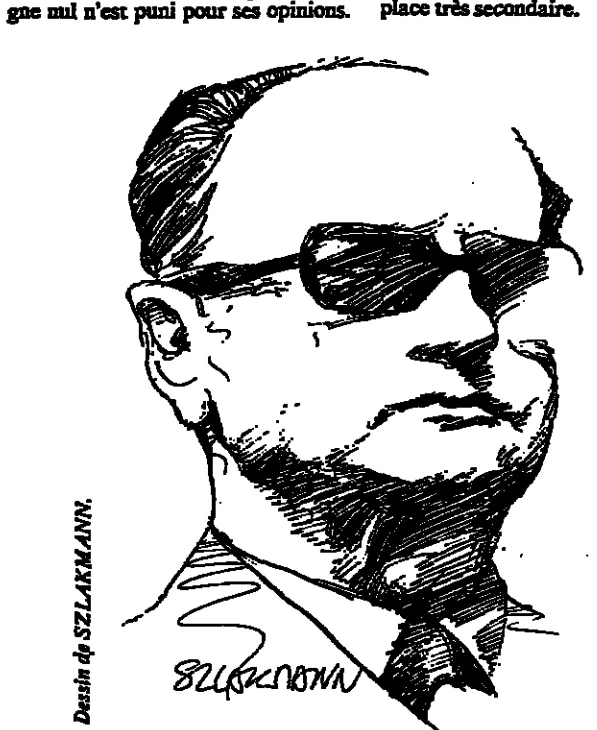
— Les Français ont toujours suivi avec beaucoup d'attention les événements de Pologne, et vous avez vous-même parlé avec M. Mitterrand du problème des droits de l'homme. Vous aviez, d'autre part, évoqué la possibilité d'une amnistie avant les élections législatives. Depuis lors, des libérations ont eu lieu, mais les prisonniers les plus connus n'ont toujours pas été relâchés. Avez-vous l'intention de le faire dans un avenir rapproché ?

— En ce qui concerne ces questions, maints jugements simplistes, des incompréhensions et même des mythes ont cours dans les pays occidentaux.

» Je tiens à affirmer qu'en Pologne nul n'est puni pour ses opinions. Mais, s'il y a infraction à la loi, les auteurs, même « *les plus connus* » comme vous dites, doivent être punis. Il n'en va pas autrement dans votre pays. J'ai évoqué cette question avec le président Mitterrand en mentionnant certains articles du code pénal français, concrètement les articles 86, 97, 104 et 209 (2).

» A l'occasion, je rappellerai également l'article 222, qui prévoit, pour autant que je m'en souvienne, pour outrages envers les magistrats de l'ordre administratif ou judiciaire une peine allant jusqu'à cinq ans de prison. L'affaire dite des « trois de Gdansk » a fait dernièrement grand bruit à l'Ouest. Or c'est précisément ce qu'ils se sont permis souvent lors du procès de l'année dernière. Peut-on s'étonner dès lors que le tribunal ait tenu compte, dans son verdict, de cette circonstance ? Un tribunal français ne se serait vraisemblablement pas comporté autrement.

» Sur la notion même des droits de l'homme, en revanche, il est évident qu'il existe des divergences importantes entre nous. Cela ressort des différences entre les systèmes et la hiérarchie des valeurs sociales prévalant dans nos deux pays. Un exemple : le droit au travail est l'un des droits de l'homme auquel nous attachons une importance particulière, alors que dans de nombreux pays occidentaux il occupe une place très secondaire.



Dessin de SZLAKMANN.

» Ces dernières années, il y a eu en Pologne plusieurs amnisties, actes de grâce et d'abolition des peines qui ont offert à ceux qui étaient entrés en conflit avec la loi la chance de se conduire de façon responsable. Récemment, il y a eu précisément un nouvel acte de grâce, en fait une amnistie, qui a englobé une bonne partie desdits prisonniers pour délits non criminels.

» Nous voudrions qu'il n'y ait plus de ces prisonniers. Je compte que la politique que nous réalisons en conséquence aidera les personnes que vous avez évoquées à revenir sur le chemin de la raison. Ce problème artificiellement gonflé cessera alors d'exister.

« Les catholiques sont actifs dans le Mouvement de renaissance nationale »

— L'Eglise a souvent fait valoir que le principal problème du pays est celui du dialogue politique, sans quoi, dit-elle, les prisons se rempliront toujours. Qu'en pensez-vous ?

— Nous avons été et nous sommes, sans discontinuer, pour le dialogue. Nous l'avons maintes fois prouvé, également dans les années 1980-1981. Evidemment, il y a des gens avec lesquels le dialogue s'est avéré impossible.

» Ce dont il s'agit, c'est de savoir comment on conçoit ce dialogue. A notre avis, le dialogue, c'est un large forum où se rencontrent des hommes de diverses opinions et conceptions philosophiques, avec l'intention de s'entendre sur les questions vitales pour la République populaire de Pologne. Dans un dialogue ainsi conçu, la consultation de la société est un élément important, que nous pratiquons largement. Nous faisons appel à l'opinion de la classe ouvrière, des travailleurs, de toute la société. Le forum fondamental de ce dialogue, c'est le Mouvement patriotique pour la renaissance nationale, avec ses millions de participants, représentant toutes les teimtes sociales et politiques.

» Je rappellerai en cet endroit ce qu'a dit un de vos compatriotes, Jean-François Revel : « *Le consensus ne signifie pas que tous soient d'accord sur une certaine politique, mais que tous soient d'accord sur les règles constitutionnelles à suivre pour déterminer la politique du gouvernement* (3). » Cette constatation renferme le principe indestructible du respect de l'ordre juridique constitutionnel. C'est l'un des principes fondamentaux du fonctionnement du Mouvement patriotique pour la renaissance nationale.

— Monsieur le président, tout donne à penser, et notamment le succès impressionnant des visites du pape, que la population de votre pays est très majoritairement catholique. Ce n'est absolument pas le cas en revanche de la direction de l'Etat. Et maintenant vous parlez de consensus. Comment expliquez-vous cela ?

— Les croyances religieuses, la foi, sont l'affaire privée du citoyen, ce que nous respectons pleinement. Nous n'avons pas établi et nous n'avons pas l'intention d'établir un fichier des croyants et incroyants dans notre pays.

» On sait cependant très bien que le Mouvement patriotique pour la renaissance nationale regroupe des sympathisants de diverses opinions et conceptions philosophiques. Le président de ce mouvement est l'éminent écrivain catholique Jan Dobraczynski, auteur de plusieurs dizaines d'œuvres, dont certaines ont été éditées en France. Dernièrement, il a écrit un ouvrage sur Jeanne d'Arc. Nul ne contestera qu'il est profondément croyant. Je rappellerai que feu le primat de Pologne, le cardinal Stefan Wyszynski, lui témoignait toute son amitié. Et, dans le Mouvement patriotique pour la renaissance nationale, les associations de catholiques et de chrétiens laïcs qui ont leurs représentants au Parlement et au Conseil d'Etat sont non moins actives. L'un de leurs représentants est l'actuel ambassadeur de Pologne à Paris. Et j'ajouterai encore que nous avons bon nombre de croyants au sein de notre parti. Ce n'est donc pas entre croyants et incroyants que passe la ligne de division politique.

— Les négociations sur la Fondation pour l'agriculture proposée par l'Eglise durent depuis assez longtemps. Où en sont-elles aujourd'hui ?

— Le problème de la Fondation pour l'agriculture, que la loi sur les fondations a dotée de fondements juridiques, est à l'étude des experts.

» Nous sommes d'avis que la mise en marche de cette fondation ne devrait pas engendrer de conflits, mais qu'elle devrait au contraire favoriser la coopération entre l'Etat et l'Eglise. Cela est pleinement possible si l'on part d'une telle intention.

» Malheureusement, les pressions, les spéculations et les émotions à l'étranger créent un climat équivoque autour de cette question. Le « faible » que certains milieux et pays occidentaux expriment de cette manière pour notre agriculture est en flagrante disproportion avec l'importance de l'aide matérielle que l'on déclare vouloir lui apporter. Qui plus est, ce sont précisément ces milieux qui ont contribué à nous imposer des restrictions, causant à notre agriculture, à notre économie alimentaire et à notre industrie des engrais chimiques des pertes se chiffrant en milliards, dont nous ressentons durement les effets jusqu'aujourd'hui.

— Vous avez récemment troqué vos fonctions de premier ministre pour celles de président du Conseil d'Etat. N'envisagez-vous pas, comme le bruit en a couru, de ressusciter le titre de président de la République ?

— On a dit aussi un moment qu'il était question de me conférer la dignité de maréchal de Pologne. Chacun peut, dans ce pays, comme je l'ai dit, raconter librement ce qu'il veut, même si cela est très éloigné de la réalité.

» Patriotisme et internationalisme ne sont nullement contradictoires.

— Vous avez dit un jour, monsieur le président, que vous avez consacré toute votre vie à votre peuple. Mais vous l'avez consacrée aussi au mouvement communiste, qui est un mouvement internationaliste. Qu'est-ce qui l'emporte chez vous : le nationaliste ou l'internationaliste ?

— Je vous le dis à brûle-pourpoint : je ne vois aucune contradiction entre être un bon Polonais et être un bon communiste. Le patriotisme et l'internationalisme ne sont nullement contradictoires. Contesteriez-vous la vertu de patriotisme aux communistes français ? Mettriez-vous en doute le comportement du « parti des fusillés » dans les combats contre le fascisme hitlérien ? Qui fut meilleur patriote ? L'internationaliste Maurice Thorez ou le nationaliste Philippe Pétain ?

» Et je tiendrais à souligner — en tant que Polonais — que c'est au socialisme et donc aussi à l'internationalisme que la Pologne doit, depuis plus de quarante années, pour la première fois dans son histoire millénaire, d'avoir des frontières sûres scellées par l'amitié de ses voisins. Cela a pour nous une valeur d'autant plus inappréciable que l'on cherche constamment dans certains milieux à l'Ouest — en RFA — à remettre en question notre frontière occidentale.

« Quatre membres de notre bureau politique sont d'authentiques ouvriers »

— La crise de l'économie polonaise est au point de départ de beaucoup de difficultés qu'a connues votre pays. De vastes réformes ont été projetées. Où en est leur réalisation et comment caractériseriez-vous aujourd'hui l'état de l'industrie et de l'agriculture ?

— C'est un fait : la situation au départ nous était au plus haut point défavorable. Les conséquences des erreurs commises se sont accumulées. Vous en connaissez la nature. Vous permettrez que je m'en tienne aujourd'hui à ce commentaire lapidaire : les Polonais sont romantiques. Le romantisme est bon en poésie. Dans la vie économique, par contre, on ne peut rien imaginer de plus mauvais. Nous en avons tiré les conclusions qui s'imposaient.

» Il y a quatre ans, nous avons commencé à réaménager le système de fonctionnement de notre économie. Malgré des conditions difficiles, aggravées de surcroît par les restrictions appliquées par certains pays occidentaux, nous réformons notre économie. L'autonomie de nos entreprises a été largement étendue. Elles peuvent, entre autres, coopérer directement avec des firmes étrangères. Les mécanismes économiques jouent un rôle plus important, les méthodes et les instruments de la planification centrale ont été perfectionnés. L'autogestion ouvrière est devenue le cogérant réel de l'établissement de travail.

» Nous estimons que la réforme nous a aidés à surmonter la récession économique. Elle a engendré des tendances à la croissance, aussi bien dans l'industrie que dans l'agriculture.

» Néanmoins, notre économie est encore en proie à de sérieuses difficultés, et sa réforme n'est pas encore achevée. Nous avons conscience de l'imperfection de certaines solutions, ainsi que des limitations, barrières et vieilles habitudes enracinées que nous devons éliminer. Il nous faudra opiniâtreté et temps. Quant à l'opiniâtreté, nous n'en manquerons pas. Pour ce qui est du temps, nous voulons le réduire au minimum.

» Nous pouvons affirmer que la thérapie que nous avons appliquée est efficace et que nous allons dans la bonne direction.

— Le dernier congrès du Parti ouvrier unifié polonais avait avancé un programme de « renouveau intensif » au sein du parti. Jugez-vous que ce renouveau a été réalisé alors que le parti se prépare à tenir prochainement son congrès ?

— J'estime que s'est réalisé en grande mesure ce qui avait été annoncé au neuvième congrès, à savoir que le parti resterait « *le même, mais qu'il ne serait plus le même* ». Que la Pologne soit aujourd'hui si différente de ce qu'elle était avant août 1980 est dû principalement au fait que nous avons changé le style d'action du parti et sa politique en matière de cadres, et aussi que nous avons élargi la démocratie en son sein. Je pourrais m'étendre encore longuement sur les changements intervenus au cours des dernières années. N'est-il pas significatif que plus de 50 % des membres des instances centrales du parti soient d'origine ouvrière et paysanne ? Pour la première fois dans l'histoire de notre parti, quatre membres de notre bureau politique sont d'authentiques ouvriers.

» C'est à notre parti qu'il revient de déterminer la ligne du renouveau socialiste, dans tous les domaines de notre vie. Notre but est de continuer à développer la démocratie socialiste, à renforcer l'Etat, à intensifier et à rationaliser la gestion, à accélérer le progrès scientifique et technique, à élever le niveau de vie des travailleurs.

» Notre dixième congrès fera le bilan des cinq dernières années. Il fixera le programme qui nous permettra de bâtir les assises de la Pologne du vingt et unième siècle. ».

Propos recueillis par
ANDRÉ FONTAINE.

---

(1) On a pris l'habitude de désigner par « troisième corbeille » tout ce qui, dans l'acte final de la conférence d'Helsinki de 1975 comme dans les discussions qui se déroulent depuis lors dans le cadre de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), a trait aux échanges de personnes et d'idées et donc, en fait, aux droits de l'homme. Quant à la « question allemande », c'est celle de la réunification.

(2) Les articles 86 et 97 du code pénal sont contenus dans un chapitre intitulé « *Crimes et délits contre la sûreté de l'Etat* ». Le premier, qui vise « *l'attentat dont le but aura été de changer le régime constitutionnel* », est puni de la détention criminelle à perpétuité. Le second, qui concerne « *la participation à un mouvement insurrectionnel* », est puni d'une peine de détention de dix à vingt ans.

L'article 104 définit les attroupements illicites, cependant que l'article 209 fait de même pour la rébellion à la force publique.

Enfin, les articles 222 et suivants, définissent et répriment « *les outrages et violences envers les dépositaires de l'autorité et de la force publique* », parmi lesquels figurent les magistrats. Il va de soi que ces diverses dispositions sont appliquées en fonction des circonstances avec une inégale rigueur.

(3) Cette phrase figure dans *la Tentation totalitaire* (Robert Laffont, édit.). Le général Jaruzelski semblait tenir Jean-François Revel pour un philosophe du siècle. Nous l'avons bien sûr détrompé.

Le Monde

politique

LE MEETING DE SOUTIEN A M. DOMINATI

« Entre Barre et Paris, le courant passe... »

A l'invitation de M. Jacques Dominati, député et maire du 3e arrondissement, qui conduit à Paris la liste UDF pour les législatives et les régionales, M. Raymond Barre est allé, mardi 4 mars, au stade Pierre-de-Coubertin apporter aux candidats de la capitale un *« témoignage de sympathie et de soutien »*. *« Sans équivoque »*, a-t-il souligné. Le 12 mars, ce sera au tour de M. François Léotard, secrétaire général du PR de venir soutenir les listes UDF.

M. Jacques Dominati n'a pas gagné son pari : le stade Pierre-de-Coubertin n'était pas plein et comptait plutôt trois mille personnes que quatre mille espérées. Il pouvait toutefois être satisfait : au moment où les sondages ne donnent que deux, voire trois députés UDF à Paris, M. Barre n'a pas ménagé sa peine, et Alain Delon a pu faire frémir la salle en arrivant aux côtés du maire du 3e arrondissement.

Pour M. Barre cette réunion publique à Paris était une grande première, rendue possible par la stratégie des listes séparées mais *« complémentaires »* adoptée dans la capitale par l'opposition, trois ans après que M. Jacques Chirac, entraînant derrière lui le RPR et l'UDF, eut réalisé, aux élections municipales, le grand chelem (les vingt arrondissements acquis par l'opposition, dont six par l'UDF).

Engagée aujourd'hui seule dans la bataille, l'UDF-Paris était bien aise de pouvoir compter sur le soutien de l'ancien premier ministre afin que soit préservé ce *« pluralisme »* *« indispensable*, selon M. Barre, *à l'équilibre politique, dans notre capitale comme dans tout le pays »*.

« Attention, a averti M. Dominati, en évoquant le risque de dispersion des voix sur des listes marginales, *l'essentiel c'est de montrer qu'il y a une majorité cohérente pour gouverner la France ; il ne peut y avoir de majorité sans une UDF forte, une voix en moins pour l'UDF à Paris, c'est une voix de plus pour le Parti socialiste. »*

Une thèse à laquelle n'a pas manqué de souscrire l'ancien premier ministre levant avec la plus grande fermeté les éventuelles ambiguïtés sur le soutien qu'il pourrait accorder parallèlement à d'autres candidats (1) *« quelles que puissent être les convergences existant entre* [leurs] *positions et les miennes »*, a-t-il affirmé.

Une fois clairement précisée cette *« solidarité »* à l'égard des candidats UDF de Paris, M. Barre s'est plu à livrer aux Parisiens venus l'entendre un véritable discours de présidentiable (mais M. Dominati n'avait-il pas déclaré que les Français avaient besoin très vite de se trouver un nouveau président de la République ?) ; traçant les grandes lignes d'un dessein pour la France et réaffirmant son hostilité à la cohabitation.

L'ancien premier ministre a notamment décrit en quelques mots la France d'aujourd'hui : *« Une France qui stagne et donc recule(...) une France appauvrie (...) inquiète (...) rongée par le cancer du chômage (...) une France qui a entendu beaucoup de promesses et qui veut pouvoir de nouveau croire à quelque chose, faire confiance à ceux qui ne lui mentiront pas... »* *« Il nous faut convaincre les Français*, a expliqué M. Barre, *que nous sommes décidés à agir, et pas seulement leur faire des promesses pour demain. »*

Manifestant une certaine prudence face à ceux qui se réjouissent de la baisse du prix du pétrole et de l'amélioration de l'environnement international, il a tenu à rappeler que nous vivons malgré tout, dans *« un monde incertain »*. *« Le prix du baril de pétrole*, a-t-il remarqué, *baisse à une telle vitesse qu'on peut se demander si dans quelques mois on pourra faire marcher l'économie internationale à un tel niveau de baisse. »* *« Il faut garder à l'esprit*, a-t-il ajouté, *que cette baisse avantage aussi nos concurrents et ne suffit pas à faire disparaître les handicaps que nous avons accumulés ces dernières années. »* *« Profitons en donc intelligemment*, a-t-il suggéré, *sans remettre en cause les assainissements entrepris. »*

M. Barre s'est ensuite livré à un long plaidoyer pour une *« application ferme des lois de la République »* qui *« assurent la sécurité des biens et des personnes »*, un *« dynamisme démographique »*, une *« action efficace contre le chômage »* dont on ne viendra pas à bout par une *« politique de relance »*. Il a souhaité que *« la jeunesse de France puisse bénéficier d'une réforme profonde de notre système éducatif »* et estimé qu'*« une tâche indispensable devra être l'œuvre d'une législature : réformer profondément notre système fiscal »*.

La salle a paru conquise et n'a pas ménagé ses applaudissements. M. Dominati pouvait dire : *« Entre vous et Paris, désormais, le courant est passé. »* Paris qui, un soir, n'était plus en chiraquie. Restait à évoquer la cohabitation ! L'accord pouvait être trouvé sur le thème de la démission du président de la République. Demande exprimée dans les termes les plus vifs par M. Roger Chinaud, président de l'UDF Paris, par M. Dominati et par M. Barre.

« Pour mener une politique de redressement et de progrès, il faudra que la France soit gouvernée dans la stabilité et la durée » a-t-il remarqué avant d'expliquer : *« Rien ne pourra me convaincre qu'une telle politique pourra être menée rapidement avec une dyarchie au sommet de l'Etat, avec le président de la République qui du moment qu'il peut échapper au verdict du suffrage universel ne manque pas une occasion de rappeler qu'il ne sera pas inerte (...) qui a clairement fait savoir, au nom de la cohésion sociale, qu'il était là pour conserver les acquis du socialisme »*.

« Rester, conserver, préparer, voilà comment sa stratégie a été définie » a résumé M. Barre qui a toutefois redit qu'il avait noté avec satisfaction les propos de M. Mitterrand selon lesquels *« un président de la République ne se soumet pas mais qu'il se démet »*. *« Il y a une chose qui compte*, a assuré M. Barre, *c'est le peuple. Le peuple qui a voté la Constitution de la Ve République... Le peuple qui a toujours le dernier mot... »*

CHRISTINE FAUVET-MICIA.

(1) Mme Marie-France Garaud qui conduit une liste à Paris avait fait état le 11 février d'une lettre de soutien que M. Barre lui aurait adressée et affirmait *« ne pas se souvenir »* que l'ancien premier ministre *« ait dit qu'il soutenait M. Dominati à Paris »* (*le Monde* des 13 et 14 février).

LE MINISTRE DE LA CULTURE EN TOURNÉE

Soixante départements aux cent actes divers

De notre envoyé spécial

Toulouse. – Vite, vite, Jack Lang a quitté les planches parisiennes. Il « tourne » en province. Soixante départements. Irrévocablement dernière quelques jours avant le 16 mars...

On commençait par Toulouse, le mardi 4 mars. Le vote juif n'existe pas mais comme on ne sait jamais, le ministre de la culture, cornaqué par le président de l'Union des étudiants juifs de France, Eric Guebaldi, et par l'écrivain Marek Halter, est allé rendre visite à des représentants de la quatrième communauté de France, autorités, adultes et étudiants.

Gros succès, empreint d'émotion, de fierté, du mélange d'enthousiasme des uns et de la prudente réserve des autres. Restauration et défense de toutes les cultures, lutte contre tous les racismes : personne n'est contre, on s'en doute.

Jack Lang a bien une demi-minute d'agacement contre *« cet imbécile cet ignorant »* (c'est Jacques Chirac) qui tempête contre Giorgio Strehler, *« italien »* et *« communiste »*, à la tête du Théâtre de l'Europe. Mais force reste à la sagesse, car Marek Halter propose une maxime du Talmud dont l'exégèse nous occupera au moins jusqu'à la prochaine élection présidentielle : *« Choisis toi un maître ; achète-toi un ami. »*

Le *« plus vieux militant socialiste juif de Toulouse »*, c'est lui, Prosper Nakache, qui le dit – est là. Il voudrait bien qu'on improvise logiquement, après toute cette émotion trop contenue, en allant se recueillir sur les tombes des 300 déportés juifs inhumés à Toulouse. Mais pas le temps. Vite, le parc des expositions, la science et la culture réconciliées, colloque, pas le temps vraiment, après éditeurs visités au pas de course, bravo, continuez.

Montauban : ici on joue la pièce dont Jean-Michel Baylet est le héros local. Drame avec socialistes poignardés par leurs frères. Mais l'heure est à la fête. Enfin, elle va l'être. Jean-Michel Baylet râle : dans le journal (le sien !), on a oublié de mettre l'heure de la visite ministérielle et culturelle. C'est pas grave, dit Jack à Jean-Michel. Et à tous les absents, par radios libres interposées, il dit que c'est bien pour Jean-Michel qu'il faut voter et pour personne d'autre. Du reste, *« voter François Mitterrand, c'est voter Baylet. Voter Lang, c'est voter Baylet »*.

Carpe et lapin

Catherine Lara, qui a rejoint la troupe, au nom du Comité national de soutien des artistes et créateurs, pas pour chanter mais pour causer, y va gentiment de sa maxime : *« le devoir du cœur »*.

Vite, Castres, où ça commence par un quart d'heure de vaudeville un peu fâcheux pour la promptitude des opérations et la ministérielle dignité. Il n'y a que le responsable des RG, embarrassé et bafouillant, à portée de pale d'hélicoptère. Puis c'est l'heure des quarts d'heure politique. Là, doucement, pour avoir le temps de taper. Fort. *« Cette histoire de cohabitation est une histoire qui ne tient pas debout. Il ne peut pas y avoir de mariage de la carpe et du lapin. Il n'est pas possible que notre pays soit tiré à hue et à dia entre un président de progrès et une Assemblée de revanche. »*

Faut bien que ce soit aussi un peu guignol. Sur les mêmes terres, Laurent Fabius a lancé une semaine plus tôt : si vous laissez partir Lang, vous aurez Poniatowski à la place. Jack Lang propose aux quolibets Charles Pasqua ou le susmentionné. La salle, inventive lance :

« Guichard.

– Très bonne idée. »

Ce n'est pas tout. On est attendu à Cahors. Enfin, pas vraiment. Les jeunes ont l'air de n'avoir besoin de personne pour donner leurs quatre mille enthousiasmes au groupe rock Gold, en concert gratuit. Finalement, le bain de foule et la tournée des autographes (Jack et Catherine) sont des plus payants.

Il y a encore une table ronde bâclée au programme : culture et sport. L'ancien capitaine de l'équipe de France de rugby, Jean-Pierre Rives, qu'on n'avait pas revu en chair et en os depuis le lancement de la campagne de François Léotard (*« François, c'est un copain »*.) est là. Le champion de France, Europe, Monde, etc., de judo, Thierry Rey, dit qu'en retournant récemment à la base, pour le championnat de Seine-et-Marne, il s'est régalé, il s'est fait plaisir.

A méditer ? Vite, alors. Car il est minuit. Il faut encore regagner Paris. Ensuite, dodo et conseil des ministres. Là, c'est à guichets fermés.

MICHEL KAJMAN.

POLITIQUE

LES SIX JOURS DU FRONT NATIONAL A PARIS

La photo du chef pour 30 F

Pour forcer le *« blocus »* du *« boycottage »* que lui infligent, selon lui, les méchants journalistes-aux-ordres- du-pouvoir-ou-de-la-« bande-des-quatre » (les autres grands partis), le Front national a cherché un moyen *« spectaculaire »* de *« créer l'événement »*. Ainsi sont nés ses Six Jours de Paris.

Sous un chapiteau géant de 6 000 mètres carrés installé à l'héliport d'Issy-les-Moulineaux, les militants de M. Jean-Marie Le Pen animent donc, toute la journée, depuis le samedi 1er mars, la plus vaste permanence électorale de la campagne. Le chef de file de l'extrême droite y prononce un discours par soirée, tandis que dans la journée les sympathisants et les curieux (pas très nombreux) déambulent entre les stands des fédérations de la région Ile-de-France, du Cercle national des anciens combattants, de l'Alliance antidrogue, de l'association Jeune Pied-noir, des catholiques intégristes, bref les habitués. Une seule nouveauté : Radio-Caroline, du nom de l'une des filles de M. Le Pen, qui se charge de l'ambiance.

Parmi les matériels de propagande exposés, on trouve la photo du chef pour 30 F, la cravate tricolore pour 70 F, le caleçon aux armes du parti pour 85 F, le summum étant la montre « Jean-Marie Le Pen, 100 % française » (585 F) dans son modèle à cadran blanc, marque bleue et couronne rouge.

La « hiérarchie naturelle »

En attendant le « clou » de cette « manif » non-stop, c'est-à-dire le discours de clôture que le président du Front national doit prononcer jeudi 6 mars, la journée de mardi était consacrée au monde du travail. Quatre forums ont été organisés sur ce thème. Le plus fréquenté (par une trentaine de personnes) a permis un débat sur les relations entre l'entreprise et l'Etat, conduit par deux messieurs apparemment très informés, MM. Jean-Louis Guillaume et Michel de Poncins, qui ont insisté sur la nécessité de *« laisser vivre et respirer l'entreprise »*.

On a ainsi pris note que *« les conventions collectives sont devenues quelque chose d'absolument insupportable »*, car elles rendent impossibles *« les rapports normaux entre employeurs et employés »*, d'autant qu'elles sont *« trop compliquées »*. On a souligné aussi qu'il serait souhaitable de supprimer le SMIC pour revenir aux critères de l'ancien SMIG (salaire minimum interprofessionnel garanti), parce que ce *« remède »* permettrait d'avoir aujourd'hui un salaire minimum dont le niveau *« serait à peine la moitié du salaire minimal actuel, ce qui représenterait moins d'inconvénients »* (pour les entreprises).

On a déploré ces nouvelles lois sociales qui permettent aux personnels et à leurs représentants de multiplier les réunions et de *« faire tout un plat quand il s'agit de remplacer un bouton de porte »*. On a regretté surtout que ces lois aient *« dépouillé la hiérarchie naturelle des entreprises, constituée par les cadres et la maîtrise »* au profit d'une hiérarchie syndicale *« parallèle »*. On a donc exalté *« le rôle social et humain »* de cette *« hiérarchie naturelle »* dans l'entreprise qui ne doit pas laisser le terrain libre aux syndicats dans le règlement des difficultés que les employés rencontrent dans leur vie professionnelle mais aussi, éventuellement, dans leur vie personnelle.

Les animateurs de ce forum ont fait savoir à leurs auditeurs qu'ils se tenaient à leur disposition pour les orienter vers les officines qui aident les patrons à faire en sorte que *« la hiérarchie naturelle reprenne sa place, discrètement, dans les entreprises »*. On a annoncé d'autre part, si M. Le Pen accède au pouvoir, *« la suppression d'un grand nombre de ministères et d'administrations — industrie, recherche, culture — qui non seulement coûtent cher mais gênent en permanence les entreprises »*.

Bien entendu, il a également été question des immigrés. Leur apport économique a été reconnu mais leur présence, a-t-on répété, n'est désormais plus aussi justifiée qu'auparavant. C'est une dame qui a eu le mot de la fin : *« Quand vous avez besoin d'un plombier, il vient chez vous, il fait son travail puis il s'en va. Ce n'est pas parce que vous l'appelez qu'il doit ensuite rester chez vous en pension... »*

A. R.

EN GUADELOUPE

Le vote socialiste selon M. Rocard

De notre envoyé spécial

Pointe-à-Pitre. — M. Michel Rocard, qui termine ce mercredi 5 mars une tournée électorale d'une semaine aux Antilles, joue moins « personnel » en Guadeloupe qu'en Martinique. L'un de ses interlocuteurs, dans une rencontre avec les socio-professionnels, fera bien un lapsus significatif en lui donnant du *« monsieur le président »*, mais M. Rocard, pour sa part, ménage la susceptibilité des socialistes locaux qui ne lui sont pas tous acquis. Il vante davantage l'action du PS que la sienne, use plus du « nous » que du « je ». En revanche, il se passionne encore plus qu'en Martinique pour les dossiers économiques, qu'il avale avec un appétit spectaculaire.

La *« mécanique Rocard »* tourne à plein régime, elle produit à l'évidence une forte impression sur ses interlocuteurs et ses auditeurs dans les réunions publiques, d'autant que l'ancien ministre ne mâche pas ses mots. Devant des socio-professionnels un peu plaintifs, qui mettent sur le dos de l'administration tous leurs problèmes et en attendent toutes les solutions, il évoque les *« intérêts économiques qui gagnent leur vie sur votre sous-développement relatif »*.

Après la visite d'une coopérative de producteurs porcins, qui tente depuis deux ans de vendre une charcuterie *« made in Guadeloupe »*, il souligne publiquement *« l'attitude suicidaire »* pour le département des professionnels de l'import-export, qui sont aussi distributeurs et préfèrent vendre des produits importés que fournir un marché aux productions locales. Il faudra — conclut-il sévèrement — *« mettre de l'ordre dans ces affaires »*, car il s'agit là du *« plus grave des goulets d'étranglement »* qui bloquent le développement des Antilles françaises.

M. Rocard s'enflamme également lorsqu'il évoque l'attente du tiers-monde vis-à-vis de la France. Pour lui, les Français devraient proposer aux autres pays développés de constituer, grâce à la baisse du pétrole, une gigantesque cagnotte internationale qui aurait pour objet de soulager le tiers-monde d'une partie du poids de sa dette. Une telle proposition serait *« l'honneur de la France »*, et c'est notamment parce que de telles audaces ne peuvent être le fait d'un gouvernement de cohabitation *« à la petite semaine »* qu'il faut — dit-il — voter socialiste.

Il le faut d'autant plus que l'application du programme de la droite pour les DOM-TOM risquerait de réveiller la violence. M. Rocard brocarde à plaisir la brochure du RPR, qui préconise la suppression de *« la région imaginaire DOM-TOM »*. Pour lui, au contraire, *« la chance d'une vraie réconciliation au sein de l'ensemble guadeloupéen, au cœur même d'une vision de l'identité collective de la République (...), serait menacée si on touchait à la région »*. *« Vous avez reçu pendant des décennies une interdiction de développement »*, martèle-t-il, avant de demander : *« A qui, au RPR, ont-ils promis de supprimer la région sinon à ceux dont les intérêts ne sont pas que vos départements, vos régions, se développent ? »*

J.-L. A.

GRAVE INCIDENT A PETIT-CANAL

(De notre correspondant).

Pointe-à-Pitre. — La campagne électorale vient de donner lieu à plusieurs incidents. Mme Lucette Michaux-Chevry, ancienne présidente du conseil général, qui conduit la liste du RPR, a été violemment prise a partie, dimanche 2 mars, à Petit-Canal, dans le nord de la Grande-Terre, par des militants indépendantistes qui tentaient de la dissuader de tenir un meeting dans cette localité. Ces manifestants ont non seulement lancé des pierres et des billes d'acier en direction de ses partisans, mais deux cocktails Molotov avaient été jetés auparavant contre le local où devait avoir lieu la réunion. De source policière on a appris qu'un jeune homme qui assistait au meeting a été blessé à la cuisse par la décharge d'un fusil de chasse.

« Nous avons été encerclés pendant près de deux heures et menacés de mort, a écrit Mme Michaux-Chevry au président de la République et au premier ministre. *Nous n'avons dû le salut qu'à la protection des forces de l'ordre. Il nous a été déclaré que les élections du 16 mars n'auraient pas lieu et que de toute façon les électeurs de l'opposition seraient empêchés de voter. »*

Dans la même localité, mardi 4 mars, les deux principaux rivaux de Mme Michaux-Chevry, MM. Marcel Esdras, député apparenté UDF sortant, et José Moustache, président du conseil régional sortant, démissionnaire du RPR, ont été pris « entre deux feux », à l'issue d'une réunion, des barrages formés de pneus enflammés ayant été mis en place par les indépendantistes sur les voies d'accès à la commune. Il a fallu l'intervention de la gendarmerie pour leur permettre de quitter la ville.

Le commissaire de la République, M. Maurice Saborin, en a appelé *« à la conscience de tous »*.

Propos et débats

M. Giscard d'Estaing : une émission de trop

M. Valéry Giscard d'Estaing a déclaré, le mardi 4 mars, sur TF 1, que l'intervention de M. François Mitterrand sur la même chaîne, le 2 mars, était « une émission de trop ». *Le président de la République, estime son prédécesseur, a* « confirmé ce qu'il avait déjà dit, avec une nuance supplémentaire : il ne croit plus à la victoire socialiste ». « Quand le général ne croit plus à la victoire, les troupes sont sûres de la défaite », *a observé M. Giscard d'Estaing.*

Dans une interview publiée par le Bulletin du Parti républicain, *l'ancien chef de l'Etat explique qu'il n'appartient* « plus, au sens étroit, à un parti politique » *et qu'il n'aura* « plus que des comportements unionistes ».

M. Fabius : M. Chirac se trompe de République

M. Laurent Fabius, venu à Agen, dans le Lot-et-Garonne, le mardi 4 mars, a déclaré, au cours d'une conférence de presse, que, dans les départements où les communistes « auront zéro élu (...) on peut voter communiste par habitude », *mais que, du point de vue de l'efficacité,* « c'est comme si on gardait le bulletin dans sa poche ». « Dans beaucoup de départements, si on ne vote pas pour les listes que nous présentons, on vote, en fait, pour la droite », *a déclaré le premier ministre au sujet des listes d'extrême gauche, écologistes et communistes.*

M. Fabius a présidé ensuite, à Aiguillon, un « banquet républicain » *de mille huit cents couverts, auquel ont participé Mme Danièle Mitterrand et quatre ministres élus de l'Aquitaine : Mme Catherine Lalumière, MM. Roland Dumas, André Labarrère et Henri Emmanuelli. Le premier ministre a ironisé sur M. Jacques Chirac, qui* « se trompe de République », *et sur M. Jacques Chaban-Delmas, qui connaît* « un nouveau flot de jeunesse ». — *(Corresp.)*

M. Chirac : souplesse

M. Jacques Chirac a déclaré, le mardi 4 mars, à Brive-la-Gaillarde, que « le jour où le chef de l'Etat n'est plus le chef de la majorité, il perd les pouvoirs qui s'attachent à l'allégeance traditionnelle de sa majorité ». « Il lui reste, *a dit M. Chirac,* les pouvoirs que lui donne la Constitution. C'est cela la souplesse dont parlait le général de Gaulle. »

M. Gaudin : un TIG pour M. Mitterrand

M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, a déclaré, le mardi 4 mars, à Pontoise, que si, malgré la défaite du PS, « M. le président de la République veut quand même rester dans les meubles à l'Elysée, il faudra qu'il endosse l'habit de Pénélope et que, une à une, il enlève les pierres du changement ; en quelque sorte, qu'il fasse un TUC ou un TIG au service du libéralisme ».

Au cours de la même réunion, M. Michel Poniatowski, ancien ministre de l'intérieur, avait déclaré que M. François Mitterrand « est lui-même un terroriste, parce que comment appeler autrement un chef d'Etat qui a donné l'ordre d'exécuter l'opération Greenpeace ? ». *Pour M. Poniatowski,* « un acte comme celui-ci relève de la Haute Cour ».

M. Marchais : les choses sérieuses

M. Georges Marchais a déclaré, le mardi 4 mars, devant quelque trois mille personnes réunies à la porte de Montreuil, à Paris, que M. François Mitterrand avait, à la télévision, « changé de terrain ». *Selon le secrétaire général du PCF, le chef de l'Etat* « a souhaité bonne chance (...) au PS et a ajouté en substance : parlons des choses sérieuses ». « C'est-à-dire, *a continué M. Marchais,* du partage du pouvoir avec la droite, dont la victoire, de son point de vue, ne fait plus aucun doute. »

M. Jospin : 15 à 20 sièges

M. Lionel Jospin a déclaré, le mardi 4 mars, à Limoges, que le Parti socialiste « est dans un mouvement ascendant qui s'affirme », *mais que* « la coalition RPR-UDF n'est pas encore descendue au-dessous des 44 % à 42 % à partir desquels elle ne pourrait plus emporter la majorité absolue des sièges ». *Selon le premier secrétaire du PS,* « il suffirait de gagner 15 à 20 sièges dans tout le pays pour que tout se renverse ». — *(Corresp.)*

M. Toubon : la clé du succès

M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, a déclaré, le mardi 4 mars, au cours de l'émission « Face au public », *sur France-Inter, que la* « clé du succès », *pour l'opposition,* « c'est que le désordre est, aujourd'hui, du côté des socialistes ». *Ceux-ci, selon M. Toubon,* « seront une minorité, qui, si elle était suffisamment forte, constituerait une minorité de blocage », *à moins qu'ils ne* « reconstituent l'union de la gauche ». « Les Français ont-ils envie de revenir à 1981-1984 avec les communistes au gouvernement ? », *a demandé M. Toubon.*

M. Juquin : faire vite

M. Pierre Juquin a déclaré, le mardi 4 mars, à Grenoble, au cours d'un déjeuner de presse, que le débat est « urgent et vital » *au sein du PCF, qui,* « menacé de marginalisation, ne pourra s'en sortir qu'au prix d'un profond débat critique ». « Quel que soit le résultat des élections, il faudra faire vite, *a dit M. Juquin.* La course entre l'histoire et nous est engagée (...) mais cela sera d'autant plus facile si le PCF obtient un bon résultat. »

NOUVEAU PRÉSIDENT DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL

M. Badinter définit son rôle

M. Robert Badinter a prêté serment et pris ses fonctions de président du Conseil constitutionnel le mardi 4 mars. Il a d'abord rendu hommage à son prédécesseur, M. Daniel Mayer, pour avoir, *« aux heures les plus graves pour le pays, rendu à la France et à la liberté, au péril de sa vie, des services éminents »*. M. Mayer, de son côté, a rappelé que, quelles que soient leurs origines ou leurs sensibilités, les membres du Conseil constitutionnel ne portent pas d'appréciation d'ordre politique sur les textes qui leur sont soumis, mais se prononcent seulement sur leur conformité à la Constitution.

M. Badinter a précisé : *« Chacun, lorsqu'il est appelé à rejoindre le Conseil, doit faire taire sa sensibilité particulière pour ne plus prendre en considération que ce qui nous est commun et transcende nos différences : l'amour de la liberté, l'intérêt de la République et les progrès de l'Etat de droit. »* Rappelant la *« passion politique »* qui avait accueilli sa nomination, il a jugé cette polémique *« inévitable en temps de campagne électorale »*. *« A mes yeux, elle ne compte tout simplement pas »*, a-t-il déclaré.

L'ancien garde des sceaux a ensuite évoqué la mission du Conseil constitutionnel : *« veiller à l'équilibre des pouvoirs définis par la Constitution mais aussi (...) assurer le respect des droits de l'homme, des libertés fondamentales, qui sont les piliers sur lesquels repose notre démocratie (...) »*.

DANS LE TERRITOIRE DE BELFORT

M. Raymond Forni attend son heure

De notre correspondant

Belfort. — *« J'apprécie à sa juste valeur la trahison dont jai fait l'objet » :* en lançant cette phrase, le 29 septembre 1985, au congrès de la fédération socialiste du Territoire de Belfort, M. Raymond Forni a pris date. Ses camarades ont alors compris que l'obligation de réserve du tout nouveau « sage » de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle ne le conduirait pas à observer un silence monacal.

Victime de la proportionnelle, l'ancien député de Belfort-campagne ne bénéficiera pas pendant neuf ans d'une retraite dorée. Il a trop le goût de l'action sur le terrain et le besoin de la politique pour ne pas espérer un changement de système électoral qui lui permettrait de mener à nouveau bataille contre la droite et, si besoin est, contre ceux de ses camarades qui espéraient bien s'être débarrassés pour longtemps du turbulent avocat, fidèle entre les fidèles de M. Mitterrand.

Sa philosophie est claire : *« J'attends des jours meilleurs et dès que l'occasion se présentera, je resurgirai sur le plan politique »* affirme l'ancien député éliminé de « son » département — et du Doubs où il avait espéré un moment un (demi) parachutage — par la proportionnelle... et M. Jean-Pierre Chevènement.

Tandis que le microcosme belfortain a peine à s'agiter faute d'enjeu véritable le 16 mars, l'ancien député mène tranquillement et discrètement campagne. Privé d'attaché parlementaire, il n'en continue pas moins de répondre à tous les courriers et d'intervenir à chaque fois qu'on le lui demande.

Il participe aux réceptions communales et aux inaugurations et n'a pas abandonné la présidence du syndicat mixte des transports en commun du département, non plus que son poste d'administrateur de l'office HLM. Il est présent. Il se fait voir.

Le 16 mars prochain, deux députés seront élus dans le Territoire de Belfort : MM. Jean-Pierre Chevènement (PS) et Jacques Bichet (PR). Au moment de la constitution des listes socialistes, M Raymond Forni a quelque peu guerroyé, avec ses nouveaux amis du courant A, contre le cumul des têtes de listes législative et régionale par le maire de Belfort. Il a surtout lancé ses flèches contre le dauphin du ministre de l'éducation nationale, M. Christian Proust, président du conseil général et, qui sait, candidat futur à une députation.

Ces escarmouches réglées sur sa gauche, l'ancien député a pu constater sans déplaisir que, sur sa droite, son adversaire potentiel le plus sérieux, le RPR Michel Bidaux, était, lui aussi, resté sur la touche. Les états-majors parisiens lui ont préféré M Jacques Bichet, conseiller général de Belfort, pour conduire la liste unitaire de l'opposition. Cette décision a du même coup anéanti la longue campagne d'influence engagée par Mme Claude Bourg, présidente d'une société de travail temporaire, native de Giromagny et candidate à la candidature pour le compte de l'UDF.

Faute de suspens véritable quant à l'issue du 16 mars, droite et gauche en sont réduites à compter les points. Forte d'un léger avantage numérique au regard des deux renouvellements cantonaux de 1982 et de 1985, l'opposition prétend que le scrutin majoritaire lui aurait donné deux députés en mars. Le PS qui détient l'écrasante majorité des mandats locaux voudrait bien éviter une démonstration aussi embarrassante.

Le PCF, en mettant en avant M. Jackie Drouet, maire de Fontaine et ami de M. Raymond Forni (conseiller municipal dans la même commune jusqu'en août dernier) guigne un des dix sièges régionaux mais dénonce à l'avance le mauvais coup de M. Jean-Pierre Chevènement, coupable, selon lui, de préférer l'élection d'un candidat du Front national à celle d'un communiste.

Observant avec détachement ces péripéties, M. Raymond Forni attend son heure. Elle dépend, entre autres, d'une défaite de la gauche qu'il n'est pas séant pour lui d'espérer.

PATRICE MALINA.



société

LES PROJETS DU RPR ET DE L'UDF POUR L'ÉDUCATION NATIONALE

Les enseignants à rebrousse-poil

Après l'UDF, qui avait fait connaître, dès l'automne dernier, son projet pour « l'éducation demain », rédigé par M. Michel Durafour, vice-président du Parti radical (*le Monde* du 11 octobre 1985), le RPR vient de rendre publiques ses propositions pour l'enseignement, réunies dans une brochure présentée, mardi 4 mars, par Mme Michèle Alliot-Marie, secrétaire nationale à l'enseignement et à la recherche. Celle-ci a démenti, à cette occasion, les rumeurs savamment distillées sur son éventuelle nomination à la tête de l'éducation nationale après le 16 mars.

Nulle trace de « chèque éducation » ou de dénationalisations dans ces documents, où l'on peut même discerner un hommage implicite au recentrage sur les valeurs originelles de l'école opéré par M. Chevènement. La querelle scolaire elle-même est oubliée, les deux partis demandant cependant que le principe de la « liberté de l'enseignement » soit inscrit dans la Constitution.

Une bonne dose de réalisme politique a conduit les partis de l'opposition à assagir leurs promesses et leurs propos à l'approche d'une éventuelle alternance.

Trois grands projets sont aujourd'hui exposés : l'autonomie des universités, la désectorisation des établissements, et le renforcement de l'autorité des chefs d'établissement.

● L'autonomie des universités. Dans ce secteur, les deux partis prônent ensemble l'abrogation de la loi Savary, et la création d'universités privées. L'autonomie des universités publiques se traduit notamment par la possibilité de fixer les critères d'admission et de délivrer des diplômes spécifiques, non obligatoirement reconnus au niveau national.

Mais les sensibilités différentes des uns et des autres – plus libérales et décentralisatrices pour l'UDF, plus jacobines pour le RPR – apparaissent nettement dès que sont abordées les modalités concrètes de mise en œuvre des principes.

● La désectorisation des établissements. La « liberté d'enseignement » implique le libre choix par les parents, d'un établissement scolaire public ou privé. Le RPR veut mettre en œuvre progressivement cette désectorisation : le choix s'opérerait entre trois établissements à la rentrée 1987, davantage l'année suivante, pour aboutir à une « *liberté totale* » en 1991, « *compte tenu des capacités d'accueil* », précise prudemment le projet.

L'UDF souhaite ajouter une autre dimension à cette « liberté », en permettant aux établissements de « *fixer les conditions d'accès des élèves* », et même de refuser l'affectation de certains enseignants.

Le RPR ne suit pas non plus le parti de M. Lecanuet lorsqu'il parle d'instaurer une « concurrence » dans les établissements éducatifs, et de restreindre l'obligation scolaire à la notion nouvelle de « *formation minimum* », nettement plus flexible et plus floue.

Les corollaires du « libre choix » (autonomie des établissements et renforcement de leur spécificité, évaluation publique de leurs résultats) sont retenus par l'opposition avec quelques nuances. L'UDF pose comme principe la diminution de l'intervention étatique, et propose que les collectivités locales puissent nommer et remplacer les chefs d'établissement, affecter les professeurs, répartir les crédits, et confier à des organismes indépendants des procédures d'audits des établissements.

Nettement plus réservé sur le terrain de la décentralisation, le RPR préfère annoncer une « *large déconcentration* », qui transférerait certaines compétences administratives de l'Etat à ses représentants dans les académies, les recteurs.

● L'autorité des chefs d'établissement. Dans le secondaire, l'autonomie des établissements se traduirait par un renforcement de l'autorité des chefs d'établissement, qui interviendraient dans la nomination et la notation administrative des enseignants. Les chiraquiens veulent en effet « *redonner une signification* » à la notation, et « *récompenser les efforts des enseignants* » par des avantages de carrière et de rémunération.

Chatouilleux sur le principe de la neutralité des professeurs, ils prévoient de sanctionner tout manquement à ce devoir. Décidément méfiants à l'égard des choix enseignants, ils prévoient même de créer une haute autorité chargée de dresser un palmarès des manuels scolaires, favorisant ceux dont le contenu idéologique serait réputé pur.

Les élèves eux aussi seraient rappelés à leurs responsabilités : des contrôles de connaissances déterminant le passage dans la classe supérieure seraient institués à la fin du cours élémentaire et avant l'entrée en sixième ; l'actuel brevet des collège (fin de troisième) serait maintenu.

Dans la méthode, le RPR souhaite procéder de façon pragmatique. « *Plus question de faire des réformes toutes les cinq minutes* », affirme Mme Alliot-Marie, qui assure qu'en utilisant « *correctement* » les textes existant on peut faire l'économie de nouveaux bouleversements.

Seules la loi Savary sur l'enseignement supérieur et certaines dispositions de M. Chevènement sur l'enseignement privé (procédure de nomination des maîtres et crédits limitatifs) feraient rapidement les frais d'une alternance. Même la réforme des lycées concoctée par l'actuel ministre serait préservée par le RPR, qui souhaite seulement modifier l'horaire dans certaines matières, mais conserverait les nouvelles filières.

Toutes ces orientations, et notamment celles favorables à la désectorisation et à la décentralisation, ne semblent pourtant pas faire l'unanimité dans les rangs de l'opposition. Notamment parmi les enseignants du Syndicat national autonome des lycées et collèges (SNALC), proche de l'opposition mais défenseur du service public et farouchement hostile à la FEN, qui critique violemment dans son dernier bulletin « *les propositions (...) aventureuses* » avancées par « *certains membres* » de l'opposition, « *bavards et incompétents (...), saisis par la rage de décentraliser* ».

Le SNALC estime qu'« *il n'y a pas de concurrence possible entre un bon établissement et un mauvais* ». Et qu'un libéralisme débridé en matière scolaire aboutirait à créer « *des écoles pour les enfants de notables, et d'autres écoles pour les fils et les filles de leur domesticité, et de leurs électeurs !* ».

Cette prise de position nette ne semble pas ébranler les convictions de l'opposition sur l'école, dont le programme semble davantage destiné à rassurer les parents d'élèves qu'à caresser les enseignants dans le sens du poil.

PHILIPPE BERNARD.

L'excision ritualisée

De notre correspondante

Genève. – L'ONU estime, enfin, que le phénomène de mutilation sexuelle dont sont victimes les femmes et surtout les fillettes dans une trentaine de pays mérite d'être sérieusement examiné. Auparavant, les responsables des institutions internationales avaient tendance à se retrancher derrière le respect des traditions ancestrales pour ne rien faire... Mme Halima Warzazi (Maroc), présidente d'un groupe spécial de travail, désigné par euphémisme sous le nom de groupe sur « *les pratiques traditionnelles affectant la santé des femmes et des enfants* » et créé conformément à une résolution du Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC), a présenté à la Commission des droits de l'homme de l'ONU, réunie depuis le 3 février à Genève, un rapport selon lequel ces mutilations sexuelles n'affectent pas moins de soixante-quinze millions de femmes.

Une opération barbare

Un des principaux mérites de ce texte est sa précision : on y reconnaît qu'en règle générale aucune anesthésie n'est pratiquée durant l'opération, que l'enfant est immobilisée de force par des adultes, que les instruments à prétention chirurgicale sont, en fait, des couteaux de cuisines, des lames de rasoir ou des morceaux de verre, et que l'on emploie des mélanges d'herbes, de la terre, de la bouse de vache ou des cendres pour arrêter l'hémorragie.

L'opération est ainsi décrite : « *La petite fille, entièrement nue, est immobilisée en position assise sur un tabouret bas par au moins trois femmes. L'une d'elles lui entoure fermement le torse de ses bras, les deux autres lui maintiennent de force les cuisses écartées afin d'ouvrir grand la vulve. Les bras de l'enfant sont attachés derrière le dos ou immobilisés par deux autres femmes. C'est alors que la vieille femme prend un rasoir et procède à l'excision. Puis vient l'infibulation. La praticienne coupe la petite lèvre de haut en bas avec le rasoir, puis scarifie la chair de l'intérieur de la grande lèvre. La nymphectomie et la scarification sont répétées de l'autre côté de la vulve. La petite fille hurle et se tord de douleur bien qu'elle soit très fermement tenue. La praticienne essuie le sang de la blessure et la mère, ainsi que les invitées, « vérifient » le travail parfois en touchant avec les doigts.* »

Les effets les plus fréquents sont, outre l'hémorragie (qui peut mal se terminer : on ne sait combien de décès ont été ainsi occasionnés), une cicatrisation dure et douloureuse, des infections chroniques et des complications obstétriques entraînant la stérilité ainsi qu'une perturbation de la sexualité allant jusqu'à la frigidité, ce dernier point étant souvent le but recherché bien que non forcément avoué.

> *Selon un rapport de l'ONU, soixante-quinze millions de femmes seraient victimes de mutilations sexuelles. Pour éviter ce drame, des simulacres d'excision sont organisés dans certains pays.*

Le rapport indique, en outre, que dans les pays où les missionnaires et les gouvernements coloniaux combattaient l'excision, les familles la pratiquaient clandestinement, de sorte que les décès n'étaient pas déclarés et que les conséquences aussi graves que le tétanos et d'autres cas d'infection n'étaient pas signalés aux hôpitaux. Aujourd'hui, l'excision est interdite en Egypte, et trois chefs d'Etat se sont prononcés clairement contre cette mutilation : les présidents Thomas Sankara (Burkina-Faso), Daniel Arap Moï (Kenya) et Abdou Diouf (Sénégal). Des programmes de recherche et d'éducation sur l'excision ont été mis sur pied à Djibouti, en Egypte, au Ghana, au Libéria, au Mali, au Sénégal, en Sierra-Leone, en Somalie, au Soudan et au Togo. Ces actions sont soutenues par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et par l'UNICEF. L'action la plus remarquable est celle des intéressées elles-mêmes, les femmes africaines, qui luttent pour ce qu'elles considèrent comme leurs droits fondamentaux et ceux de leurs enfants.

Un premier pas vers l'abolition

De son côté, le mouvement Sentinelles, dont le siège est à Lausanne et qui est dirigé par Edmond Kaiser, le fondateur de Terre des hommes, encourage des réunions en Afrique. Une de celles qui a porté le plus de fruits semble avoir été le congrès de Conakry, en novembre 1985, auquel ont participé des délégués du Bénin, du Burkina-Faso, de la Côte-d'Ivoire, du Mali, de la Mauritanie, du Sénégal et du Togo, sous la présidence du professeur Mamadou Kaba Bah, ministre de la santé et de la population de Guinée. Des exciseuses traditionnelles y ont participé. La résolution finale déclare notamment qu'on « *procédera dans une première phase à une orientation de tout acte d'excision éventuel vers une formation sanitaire chez un agent de santé suffisamment sensibilisé qui simulera l'acte* ».

Ainsi, en Guinée, se pratiquent, avec fête et cérémonie destinées à ne pas choquer l'entourage, des simulacres d'excision dont seules les intéressées de la famille ne sont pas dupes. Une écorchure sans gravité, un peu de sang ostensiblement exhibés, et le tour est joué. Selon Sentinelles, en Guinée, au cours de ces dernières années, 20 % des fillettes ont pu ainsi rester intactes et éviter le calvaire sans que les traditions aient été ouvertement bafouées. Et cela, avec la bénédiction gouvernementale. Parallèlement, dans plusieurs pays d'Afrique, des jeunes médecins prennent pour sujet de thèse les méfaits de l'excision. Ils sont encouragés en haut lieu : pour ne citer qu'un exemple, le président Mathieu Kérékou, chef de l'Etat du Bénin, a qualifié les mutilations sexuelles de « *superstructures de la féodalité* » de « *coutume rétrograde* » d'« *obscurantisme profond* » en précisant que le terme « *mutilation* » signifiait « *enlever ce qui est sain* ».

ISABELLE VICHNIAC

ÉCOLOGIE

Le « Vega » restitué à Greenpeace

Le voilier du mouvement Greenpeace *Vega*, qui avait été arraisonné le 24 octobre 1985 par la marine française dans les eaux inter- dites de Mururoa alors qu'il menait campagne contre les essais nucléaires français, a été restitué à l'organisation écologiste. Le *Vega*, un ketch battant pavillon canadien, avait d'abord été conduit à Papeete (Polynésie française), puis chargé sur un cargo à destination de la Nouvelle-Zélande, où il est arrivé en début de semaine dans le port de Gisborne. Les militants de Greenpeace y ont repris possession de leur voilier, qu'ils vont conduire à Auckland. Le mouvement écologiste en a été quitte pour les frais d'acheminement. – *(AFP, Reuter).*

RELIGION

Le pape espère aller en Lituanie

Jean-Paul II n'a pas perdu l'espoir de se rendre l'an prochain en Lituanie, à l'occasion du sixième centenaire de l'évangélisation de ce pays balte, devenu soviétique en 1944. C'est ce qu'il écrit dans un message daté du 4 mars, adressé à Mgr Liudas Povilonis, archevêque de Kaunas et président de la Conférence épiscopale lituanienne : *« Nous espérons qu'il reste une possibilité d'accomplir une mission parmi nos frères lituaniens. »* En 1984 déjà, un tel voyage – qui serait le premier du pape en Union soviétique – avait été envisagé, mais les autorités soviétiques s'y étaient opposées. La Lituanie est considérée comme le noyau dur du catholicisme en Union soviétique, avec 85 % de baptisés sur trois millions d'habitants.

SCIENCES

Du coton produit dans l'espace

Après le blé et le pois, le coton est la nouvelle plante spatiale soviétique. En juin dernier, Vladimir Djanibekov et Victor Savinyk emportèrent des graines de coton en orbite. Ils obtinrent une vingtaine de pousses, qui furent ramenées dans les serres de l'Institut de biologie expérimentale de l'Ouzbékistan. Celles-ci viennent de donner leurs premières capsules de coton.

IMMIGRATION

UN NUMÉRO SPÉCIAL DE « CROISSANCE DES JEUNES NATIONS »

« Immigrés, bonjour l'avenir » : sous ce titre, le mensuel *Croissance des jeunes nations* a donné la parole à des jeunes journalistes issus de l'immigration. Peut-on encore parler d'immigrés quand 70 % d'entre eux sont en France depuis plus de dix ans ? Quand, sur un million de jeunes de moins de quatorze ans, 75 % sont nés dans notre pays et auront de ce fait la nationalité française à leur majorité ? Pour les rédacteurs de ce numéro spécial, la vraie question est celle de la place de l'islam dans une société laïque, des mariages mixtes et de l'émergence d'une nouvelle culture.

★ *Croissance des jeunes nations*, numéro 28, février 1986, 22 F.

SPORTS

● FOOTBALL : *huitièmes de finale aller de la Coupe de France.* – Aucune surprise notable au cours des matches aller des huitièmes de finale de la Coupe de France, le 4 mars, dont les résultats sont les suivants :

DIVISION I ENTRE EUX

Auxerre b. *Brest 4-2

DIVISION I - DIVISION II

*Paris-SG b. Mulhouse 1-0
*Chaumont et Bordeaux 0-0
Lens b. *Limoges 4-3
*Rouen et Rennes 1-1

DIVISION I - DIVISION IV

*Marseille b. Blénod 3-0

● **Strasbourg-Tours et *Laval-RC Paris auront lieu le 11 mars.*

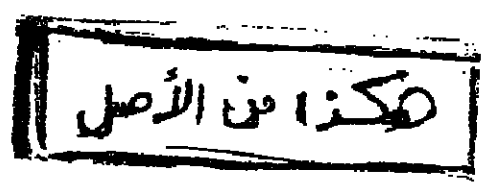
● *Les matches retour seront joués le 18 mars.*

∴

Afin d'éviter une grève des joueurs de Bastia qui aurait faussé la fin du championnat, la Ligue nationale (LNF) a décidé, le 4 mars, la mise en place d'un fonds d'aide d'urgence qui devrait permettre de verser une partie des salaires en retard.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

Le Monde DES LIVRES



SOCIÉTÉ

UNE CIRCULAIRE CONTESTÉE SUR LE SECRET PROFESSIONNEL

Effervescence chez les avocats

Le barreau est en effervescence. Objet de cet émoi : une circulaire récente de la chancellerie, recommandant aux magistrats qui perquisitionnent chez les avocats à mettre eux-mêmes le nez dans les dossiers des personnes visitées. Une atteinte inadmissible aux droits de la défense, protestent, entre autres, le conseil de l'ordre de Paris et la Confédération syndicale des avocats (modérée). Jusqu'ici, en effet, c'était le bâtonnier ou son représentant qui, en présence du magistrat venu perquisitionner, faisait le plus souvent le tri entre les documents recherchés par la justice et les autres, couverts par le secret professionnel.

Légitimement soucieux de garantir ce secret, les avocats, toutes tendances confondues, se mobilisent aujourd'hui pour obtenir que soit rapportée cette circulaire, signée le 22 janvier par le directeur des affaires criminelles et des grâces. Dans cette circulaire, M. Bruno Cotte demande aux magistrats du parquet et aux juges d'instruction *« d'aviser préalablement et par tous moyens le bâtonnier ou son représentant de la perquisition envisagée, puis de prendre connaissance* [eux-mêmes] *des objets et documents ». « En cas de doute,* ajoute-t-il, *le magistrat interrogera le représentant de la profession. »*

Paradoxalement, c'est parce que le Parlement cherchait à renforcer le secret professionnel des avocats qu'on en est arrivé là. Le 24 octobre 1985, un juge d'instruction de Versailles, M. Guy Rippol, opérait une « descente » spectaculaire et infructueuse dans le cabinet d'une avocate toulousaine, Mᵉ Marie-Christine Etelin, un temps le défenseur du dirigeant d'Action directe Jean-Marc Rouillan. Levée de boucliers des avocats qui alertent aussitôt les parlementaires. Profitant d'un débat de procédure pénale, les députés puis les sénateurs décident alors de codifier strictement les perquisitions opérées au domicile ou dans les cabinets d'avocats.

Cependant, le Parlement s'est arrêté en chemin. En effet, texte promulgé le 30 décembre 1985 n'aborde pas la question litigieuse : qui, du bâtonnier ou du juge d'instruction, doit trier les dossiers des avocats perquisitionnés ? Cette loi du 30 décembre est on ne peut plus succincte : *« Les perquisitions dans le cabinet d'un avocat ou à son domicile ne peuvent êtres effectuées que par un magistrat et en présence du bâtonnier ou de son délégué. »* Maigre résultat : une circulaire de 1961 ne dit-elle pas, sur ce point litigieux, la même chose ?

C'est alors qu'intervient la circulaire de M. Cotte. Elle se fonde, sans le dire, sur une décision de la commission mixte paritaire. Au cours de la réunion de cette commission, les représentants des deux Assemblées avaient écarté un amendement voté par les sénateurs, amendement qui, de manière jargonnante mais explicite, confiait au bâtonnier le soin de trier les documents recherchés par la justice : *« Après que l'autorité concernée a, en la présence du bâtonnier, déterminé les dossiers intéressant la poursuite, ce dernier a pour mission d'en retirer les documents couverts par la confidence ».* Si à l'ultime phase de la discussion parlementaire les députés et les sénateurs n'ont pas retenu cet amendement, a dû se dire la chancellerie, c'est qu'ils n'entendaient pas donner force de loi à cet alinéa, qualifié au Sénat par M. Robert Badinter, alors garde des sceaux, de *« témoignage d'une défiance extraordinaire vis-à-vis du magistrat instructeur ».*

Contradiction

La circulaire de M. Cotte interprète-t-elle la loi ? Le conseil de l'ordre de Paris l'affirme. Pour lui, cette circulaire *« est en contradiction avec l'intention clairement exprimée par le législateur ».* Et, de fait, à relire les débats parlementaires, on a le sentiment que les députés et les sénateurs n'ont pas voulu cela. M. Jean-Pierre Michel, président (PS) de la commission des lois de l'Assemblée nationale, est catégorique : il fut à l'origine de l'amendement visant à réglementer les perquisitions chez les avocats et estime que la circulaire de la chancellerie ne correspond pas à ses intentions.

Autant qu'on le sache, les parlementaires réunis à huis clos en commission mixte paritaire n'ont pas voulu non plus favoriser cette interprétation. S'ils sont finalement revenus sur le texte voté par le Sénat, c'est pour répondre aux vœux de M. Badinter. Mais il était entendu, affirme un parlementaire présent, que la pratique d'alors, favorable aux barreaux, ne serait pas abandonnée.

Tout autre est l'opinion de la chancellerie qui, profitant d'un texte muet sur un point essentiel, privilégie aujourd'hui une interprétation qui est celle de la Cour de cassation depuis un quart de siècle, et qu'un arrêt de 1975 a rappelée : *« Il appartient au juge d'instruction et non à un bâtonnier de l'ordre des avocats ou à son représentant, de rechercher et de saisir, dans le cabinet d'un avocat, des documents utiles à l'information. »*

B. L.G.

UN MENSUEL SUR L'INSÉCURITÉ

« Défendre »

Usagers de l'insécurité, *réjouissez-vous !* Un mensuel – enfin !... – va nourrir vos inquiétudes les plus fortes, mais aussi vous conseiller, vous guider, dans le monde féroce qui est le nôtre. *Défendre,* 10 francs, cent pages, est vendu depuis le 4 mars, parce qu'il y a *« un vol toutes les trente-sept secondes, une agression toutes les sept minutes »,* rappellent ses promoteurs.

Le magazine est sans précédent. Professionnel et proche, très proche, de la monomanie. C'est un voyage garanti dans le monde du fait divers et de ses victimes, auxquelles l'on suggère de se protéger. La matière est riche. La rédaction de *Défendre* nous propose un portrait de Roger Rayot, un commerçant (cent-douzième cambriolage), un ensemble sur le viol, un « dossier » sur les *« tueurs de vieilles dames qui frappent dans Paris »,* un article sur les polices municipales, etc.

Mais surtout, le mensuel se surpasse dans sa partie « consommateurs ». Notons une rubrique « shopping » de six pages, illustrée, qui vante sobrement les mérites de la matraque téléscopique *(« Même utilisation que le rouleau à pâtisserie, mais vous assommez plus loin par simple pression sur un touche. Gastine Renette, 150 francs »)* et signale, entre autres, la mise en vente d'un blouson pare-balles « Renoma Capitaine Barril » du plus grand chic (9 500 francs).

« L'arme du mois »

La rédaction de *Défendre* – *« le journal de notre sécurité »* – propose également une sorte de banc d'essai consacré aux portes blindées et livre les petits secrets de *« l'arme du mois »,* le fusil à pompe qui a l'avantage de pouvoir *« être actionné par un gaucher aussi commodément que par un droitier ».* Enfin des rubriques « conseils » sont là pour « chouchouter » les victimes potentielles que nous sommes : *« L'otage ! Si c'était vous ? »* L'avocat-conseil du journal s'explique sur *« les limites de la légitime défense ».* On nous dit tout sur l'assurance multirisque.

Défendre se veut le mensuel des *« honnêtes hommes du XXᵉ siècle ».* Jean Nouailhac, éditeur qui a lancé dans le passé les magazines *Première, Onze, Karaté, 4 × 4 magazine,* explique que son nouveau journal a *« un ton de père de famille ».* Oui, oui. En fait, Jean Nouailhac introduit sur le marché un produit qui n'existait pas, certain qu'il y a un créneau pour *Défendre.* Après s'être intéressé aux magazines sur papier glacé, il veut créer des *« journaux plus journalistiques ».* Il pense à un mensuel sur le chômage.

Pour le moment, il sort, en période électorale, un journal sur un sujet sensible qui s'ouvre sur un article-programme de M. Robert Pandraud (RPR) et se conclut par des extraits du livre de MM. Jean-Pierre Pierre-Bloch et André Santini (UDF). Jean Nouailhac aurait bien voulu faire autrement, mais *« Pierre Joxe,* dit-il, *à travers son cabinet, s'est refusé à nous donner un texte ».* Les chemins de l'opposition sont déconcertants.

L. G.

En Allemagne fédérale

L'INCULPATION DU DOCTEUR HACKETHAL A RELANCÉ LE DÉBAT SUR L'EUTHANASIE

Bonn. – La récente inculpation du docteur Julius Hackethal, pour *« meurtre à la demande »,* a spectaculairement relancé le débat sur l'euthanasie en Allemagne fédérale. Si la grande majorité des juristes et des experts y restent hostiles, certains d'entre eux souhaiteraient voir davantage préciser la loi la frontière entre les notions d'aide à la mort et de meurtre à la demande.

La question avait déjà fait l'objet, l'année dernière, d'une série d'audition devant la commission des affaires juridiques du Bundestag. Elle vient de provoquer une violente polémique entre le président du tribunal constitutionnel, le professeur Wolfgang Zeigler, et les Eglises. M. Zeigler a affirmé que l'interdiction de l'euthanasie était un *« îlot d'inhumanité dû à l'influence des Eglises sur notre ordre juridique ».*

Intervenant dans ce débat, le ministre de la justice, M. Hans Engelhard, a estimé pour sa part, dans un article publié par le quotidien *Die Welt,* qu'il n'y avait pas lieu de modifier la législation actuelle, faisant valoir que celle-ci ne s'opposait pas à une aide passive à la mort.

Quatre grammes de cyanure

Le docteur Hackethal avait défrayé la chronique au mois d'avril 1984 en faisant remettre à une patiente, par l'intermédiaire d'un membre de sa famille, 4 grammes de cyanure pour abréger ses souffrances. Celle-ci, Hermy Eckert, soixante-neuf ans, était atteinte d'un cancer de la face, incurable et terriblement douloureux. Le médecin avait fait filmer le dernier dialogue qu'il avait eu avec sa patiente, qui l'y suppliait d'abréger son calvaire – un document qui avait été ensuite transmis à la télévision et qu'Antenne 2 avait diffusé en France.

Agé de soixante-quatre ans, le docteur Hackethal est un spécialiste du cancer, connu autant par son engagement en faveur de l'euthanasie que pour ses démêlés avec la profession médicale. Quelques mois avant d'accomplir son geste, il s'était vu confier par un homme d'affaires le soin d'ériger une luxueuse clinique privée à Chiemsee, en Bavière, pour y soigner ses malades. Il affirme y avoir trouvé la clé de la guérison du cancer, en utilisant à forte dose un produit de la firme Behring, le *« suprefact »,* destiné à bloquer la producton d'hormones sexuelles. Résumant ses expériences dans ses six thèses anticancer, le médecin assure qu'aucune cellule de l'organisme ne peut se développer sans hormones sexuelles et donc qu'un blocage des hormones sexuelles *« guérit de manière absolue certaine et sans mutilation le cancer, vraisemblablement de tous les types de cellules, au prix d'une neutralité sexuelle passagère ».*

Le procès du docteur Hackethal et ses co-inculpés, parmi lesquels figure notamment le président de l'association pour une mort humaine, présent lors de l'acte d'euthanasie, doit commencer dans les prochaines semaines. Il suscite déjà de nombreux débats. Le quotidien populaire *Bild,* qui y a séjà consacré de nombreuses manchettes, a publié le témoignage d'un autre médecin, Manfred Hirsch, qui affirme avoir déjà par trois fois accédé aux vœux de ses patients en leur administrant une dose mortelle de tranquilisant. Le docteur Hackethal risque de six mois à cinq ans de prison.

HENRI DE BRESSON.

A Niort (Deux-Sèvres)

PLUSIEURS MALFAITEURS S'EMPARENT DE PRÈS DE 30 MILLIONS DE FRANCS AU COMPTOIR DE LA BANQUE DE FRANCE

Commis dans la matinée du mardi 4 mars, un hold-up contre le comptoir de la Banque de France à Niort (Deux-Sèvres) a rapporté près de 30 millions de francs à ses hauteurs – cinq ou six hommes.

M. Claude Montillet, procureur de la République à Niort, a déclaré que les malfaiteurs *« avaient fait un sérieux travail de repérage, car ils connaissaient parfaitement les habitudes de la banque ».*

M. Montillet a indiqué que *« le concierge de la Banque de France avait été neutralisé à 6 h 45, alors qu'il rentrait les poubelles. Puis, la trentaine d'employés, au fur et à mesure de leur arrivée, avaient été ligotés avant l'arrivée du sous-directeur, qui, en l'absence du directeur de la banque, possédait les clés des coffres au sous-sol ».*

Toutes les espèces – on ignore s'il s'agit de billets neufs ayant été répertoriés – ont été dérobées par les malfaiteurs, qui avaient fait rentrer un mini-car Toyota dans la cour de la banque. Ce véhicule, ainsi qu'une 4 L, ont été retrouvés par les enquêteurs.

● *Attentat contre la voiture d'un responsable communiste dans le Val-de-Marne.* – Une explosion d'origine criminelle a détruit, dans la nuit du 3 au 4 mars, la voiture à bord de laquelle le secrétaire de la section communiste de Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne), M. Jacques Teyssier, venait de regagner son domicile. L'explosion a eu lieu alors que M. Teyssier venait de quitter sa voiture, précisait-on mardi à la section locale du Parti communiste, où l'on ignorait s'il s'agissait d'une bombe, d'un cocktail Molotov ou d'un simple incendie volontaire. L'enquête a été confiée au service départemental de police judiciaire du Val-de-Marne.

● *Arrestation des meurtriers d'une vieille dame à Paris.* – Les meurtriers d'une dame âgée de soixante-dix-sept ans, Mᵐᵉ Annette Latour, tuée le 5 septembre 1985 dans son appartement, 4, rue Henri-Duchêne, dans le 15ᵉ arrondisement, à Paris, ont été arrêtés après plusieurs mois d'enquête par les policiers de la brigade criminelle.

L'instigateur de ce crime était un familier de la victime, un homme d'origine portugaise, Fidel Gomez-Martinez, trente-six ans, dont la tante habitait le même immeuble que la victime. Les deux « exécutants » étaient deux de ses amis.

LA LUTTE CONTRE LA DROGUE

Nouveau protocole d'accord entre la France, le Canada, les Etats-Unis et l'Italie

Le nouveau protocole des accords France, Etats-Unis, Canada, Italie pour la coordination de l'action préventive et répressive contre le trafic illicite des stupéfiants et des drogues dangereuses a été signé mardi 4 mars à Paris. Au bas du protocole des accords rédigés en français, en anglais et en italien, les directeurs des polices des quatre pays intéressés ont apposé leur signature : M. Michel Guyot, directeur central de la police judiciaire, pour la France ; M. Jack C. Lawn, administrateur de la Drug Enforcement Administration pour les Etats-Unis ; M. Normand Vinkster, commissaire de la gendarmerie royale, pour le Canada et M. Giovanni Polio, préfet, directeur central de la police criminelle, pour l'Italie.

Ces accords, qui prorogent ceux qui avaient été signés le 26 février 1971 mais seulement entre les Etats-Unis et la France, prévoient un échange permanent de renseignements sur les différents aspects des enquêtes, une connaissance plus approfondie des services spécialisés pour une accélération en commun des missions opérationnelles, un échange permanent ou temporaire des policiers entre les quatre pays.

M. Joxe, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, avait tenu à marquer la naissance de ce nouveau protocole à quatre par une réception qui a eu lieu en fin d'après-midi, place Beauvau, en présence de M. Joe Rodgers, ambassadeur des Etats-Unis à Paris, de M. Walter Gardini, ambassadeur d'Italie, de M. Fred Bild, représentant l'ambassadeur du Canada, ainsi que de MM. Jean-Claude Karsenty, président de la mission interministérielle de lutte contre la toxicomanie, et Bernard Gaudillière, directeur général des douanes.

● *Les commissaires de police dénoncent les « aberrations du ministère de l'Intérieur ».* – Le syndicat des commissaires de police vient de dénoncer, dans un communiqué, *« les aberrations des directives du ministre de l'intérieur »,* à la suite des récents changements intervenus dans la direction de la police marseillaise *(le Monde* du 28 février).

« De hauts responsables de la police nationale sont victimes aujourd'hui du fait du prince. Jamais des mesures de cette nature n'ont été prises avec une telle précipitation et au mépris des règles administratives, sans respecter la plus élémentaire équité », indique le communiqué du syndicat. *« Manifestement, l'administration n'hésite plus à « exécuter » les chefs de service, sans savoir s'ils possèdent les moyens nécessaires pour mener à bien leur mission. »*

Cette déclaration intervient après que le préfet délégué pour la police à Marseille, M. Pierre Richard, eut été placé hors cadre et que M. Bernard Conreux, chef du service régional de police judiciaire, eut été nommé à Toulouse.

PARIS

DES GARAGES SONT CÉDÉS A DES PARTICULIERS POUR SOIXANTE-QUINZE ANS

La capitale en mal de stationnement

Dès le mois de juin prochain s'ouvrira à Paris, devant la mairie du quatorzième arrondissement, un chantier comme on n'en avait pas vu depuis bien longtemps. Une firme privée va construire à ses frais et sur le domaine public cent soixante garages souterrains dont la ville lui concède l'exploitation pour trente ans. Particularité sans précédent, les futurs acquéreurs pourront conserver leur place pendant soixante-quinze ans, alors que la durée des cessions d'emplacement ne dépassait pas trente ans jusqu'ici. La ville ne touchera qu'une redevance symbolique de 10 F par place et par an.

Cette opération a donné lieu à une convention, récemment signée entre la Ville et les exploitants de parkings. Elle a été approuvée sans discussion le 17 janvier dernier par les conseillers de Paris, à l'exception des communistes, qui, par principe, votent contre toute cession du domaine public. Il est vrai que la «clause des soixante-quinze ans» ne figurait pas dans le projet qui avait été soumis au Conseil.

L'affaire a été présentée comme une relance de la politique des parcs de stationnement. Les rues de la capitale, les garages privés, les cours d'immeuble, les garages commerciaux et les parkings publics offrent en gros 720000 places. Or, bien que moins de la moitié des ménages parisiens possèdent une voiture (c'est le taux le plus bas de France) et que l'on encourage les banlieusards à prendre les transports en commun, le déficit est, en semaine, d'au moins 100000 places. Malgré tous les efforts déployés depuis des années, il ne se résorbe pas, bien au contraire.

C'est pourquoi, de 1965 à 1975, une dizaine d'entreprises de travaux publics ont été autorisées à creuser le sous-sol de la capitale pour y installer les parcs de stationnement publics. En contrepartie, on leur avait concédé l'exploitation de l'ouvrage pour trente ans. Une soixantaine de parkings publics, offrant 45000 places, ont été ainsi créés dans le centre et aux portes de Paris. Ils rapportent de substantiels bénéfices aux sociétés privées, et environ 7 millions de francs de redevances annuelles à la Ville.

Mais l'instauration du stationnement payant dans les rues, la hausse des coûts de construction et l'élévation des taux d'intérêt des emprunts ont rendu ces opérations non rentables. A partir de 1975, la création de nouveaux parcs s'est arrêtée d'elle même.

Municipalisation rampante

Pour relancer le mouvement, le maire de Paris décida en 1980 de constituer, avec la caisse des Dépots, la Chambre de commerce et quelques autres investisseurs, une société d'économie mixte, la SAEMES (1). La ville prenait ainsi le relais du privé. En six ans, la SAEMES a créé ou pris en gestion plus de 3 000 places de parkings publics mais le budget municipal a dû lui verser 35 millions de francs de subvention et lui accorder environ 20 millions de francs d'avance remboursable.

M. Jacques Chirac et ses adjoints veulent aujourd'hui couper court à cette « municipalisation rampante » qui coûte cher. Poursuivant, ici comme ailleurs, leur nouvel objectif de privatisation des services publics, ils se tournent donc vers les entreprises privées pour tenter une deuxième relance de la construction des parkings publics.

En vérité, c'est un « privé » qui a soufflé l'idée. M. Pierre Léon-Dufour, président du syndicat des concessionnaires de parcs publics a proposé à M. Chirac de créer dans Paris, d'ici à la fin de son mandat, une quinzaine de parcs nouveaux offrant 7 à 8000 places supplémentaires à condition que la durée des concessions soit prolongée.

Comme référence, M. Léon-Dufour cite les villes de Saint-Germain-en-Laye et de Montpellier – l'une à direction RPR, l'autre socialiste – où des marchés de même nature viennent d'être signés. Séduit par la formule, Jacques Chirac a donné son accord.

La première entreprise avec laquelle la ville a traité est GTM ENTREPOSE, dont M. Léon-Dufour est directeur commercial. Cette société gère seize parcs publics dans Paris, totalisant 15000 places. L'arrangement est le suivant : pour trois parcs existants – Georges-V, Haussmann et Malesherbes, – GTM ENTREPOSE obtient une prolongation de sa concession de vingt ans et promet de les moderniser. C'est-à-dire qu'elle est assurée d'en tirer profit jusqu'en 2015. En contrepartie, elle s'engage à construire pour 170 millions de francs cinq parcs nouveaux – dans les huitième, quatorzième, quinzième et dix-septième arrondissements – d'une capacité de 1600 places. Bien entendu, l'exploitation lui est concédée pour trente ans.

La voiture a horreur du vide

Pour être assuré de vendre rapidement ses places de garage, M. Léon-Dufour a obtenu un avantage qu'aucune autre ville n'avait accordé jusqu'à présent : la possibilité de céder les emplacements pour soixante-quinze ans (il avait même demandé quatre-vingt-dix ans).

D'autres sociétés concessionnaires de parkings publics s'engouffrent déjà dans la brèche ainsi créée et négocient, à leur tour, avec les services techniques de la Ville. En comptant les quelques parcs qu'envisage de créer encore la SAEMES sous contrôle municipal, ce sont près de 10000 places de parkings publics qui seront construites à Paris dans les années qui viennent. Les parcs privés qui accompagnent aujourd'hui tout programme de logement, seront au moins aussi nombreux.

Voilà donc une politique apparemment très favorable aux automobilistes parisiens et à leurs visiteurs. En réalité, elle soulève autant de problèmes qu'elle en résout. Vingt-mille places de stationnement supplémentaires, cela signifie 20 000 voitures en plus dans la capitale. On constate, en effet, depuis des années, que chaque place libérée dans la rue est occupée peu après par un autre véhicule venant d'ailleurs. La voiture a horreur du vide.

Si l'on veut éviter que la politique des parkings n'entraîne une augmentation du trafic et donc des embouteillages dans la capitale, il faudrait empêcher le stationnement en surface. L'une dépend de la ville, l'autre de la préfecture de police. Pour dissuader les 100 000 automobilistes qui, chaque jour, stationnent à Paris dans des endroits interdits, les agents multiplient les contraventions et les mises en fourrière. Or les élus de Paris protestent et, au nom de leurs électeurs, crient à la répression.

Cette situation est donc incohérente et finalement fort coûteuse. Certes, les nouveaux parkings publics ne coûteront rien au contribuable puisqu'ils seront payés par les usagers. Mais, après avoir attiré les autos dans la capitale, il faudra évidemment leur permettre de circuler. Conséquence : les travaux de voirie tendant à atténuer les embouteillages coûtent déjà 100 millions de francs par an au budget municipal. La construction d'un nouveau pont à Austerlitz, le doublement du pont de Bercy et l'élargissement de la voie sur berge rive droite, uniquement justifiés par le gonflement de la circulation automobile dans ce secteur va coûter 500 millions supplémentaires en cinq ans. Or, ces factures, là, ce sont les contribuables parisiens qui les payent.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) SAEMES : Société anonyme d'économie mixte d'exploitation du stationnement dans la ville de Paris, 42, rue du Louvre, 75 001, Paris.

EN SEINE-SAINT-DENIS

Les Verts ont gagné

Les Verts de Seine-Saint-Denis ont gagné ! Les électeurs de ce département de la couronne parisienne n'auront qu'une seule liste écologiste aux élections législatives et régionales du 16 mars. Les listes *« Ecologie 86 »* conduites pour les deux consultations par M. Daniel Nari ont en effet décidé de se retirer de la compétition. M. Nari ne fera pas distribuer son matériel électoral. Poursuivi en référé par les Verts de la liste *« Ecologie 93 »*, M. Nari ne devait plus utiliser le sigle *« Ecologie 86 »* par jugement du tribunal de Bobigny du vendredi 28 février, car les statuts d'une association portant le même nom avaient été déjà déposés par les Verts et dûment enregistrés à la préfecture, le 22 octobre 1985. M. Nari n'en est pas membre.

En cas de non-respect de cette décision de justice, la liste *« Ecologie 86 »*, soupçonnée par les Verts d'être un *« sous-marin du PCF »*, aurait été soumise à une astreinte financière très lourde. Pour la fédération communiste de Seine-Saint-Denis, l'exploitation de cette affaire juridique participe *« à une nouvelle attaque anticommuniste »*.

Deux autres listes qui soulèvent les mêmes interrogations se présentent en Seine-Maritime. Intitulées *« liste régionale (ou législative) pour l'environnement, le cadre vie et l'essor de la vie associative »*, elles sont toutes deux conduites par M. Gérard Bourlon. Ce médecin, qui n'appartient à aucune association de défense de l'environnement, affirme défendre *« l'apolitisme le plus complet »* et se situe *« en dehors des magouilles »*. Pour les Verts de Haute-Normandie, pourtant, ces listes ressemblent à des torpilles politiques. M. Bourlon a été élu conseiller municipal de Saint-Etienne-de-Rouvray sur une liste d'union de la gauche en 1971. Il revendiquait alors l'étiquette communiste. M. Bourlon rétorque qu'on trouve sur toutes les listes *« des gens qui viennent d'horizons politiques divers »*.

Treize personnes au moins qui se présentent sur cette liste en Seine-Maritime habitent le département voisin, l'Eure. M. Bunel (23[e]), membre du comité fédéral du PCF de l'Eure s'est présenté à deux reprises aux élections municipales à Grosley. Aux cantonales de 1985 à Beaumesnil, il a obtenu 89 voix (3,66 %). Ce candidat qui dit figurer sur cette liste *« contre son gré »*, affirme en même temps ne jamais avoir milité dans aucune association et avoir été chez les Verts « en 1970-1971 ». Par malheur, les Verts n'existaient pas en tant que tel à cette époque-là ! M. Bellmont (27[e]) a obtenu 356 voix (24,4 %) sur la liste Gasny demain, aux municipales de 1983. M. Beautier (34[e]) était en lice pour le PCF aux municipales de la même année à Beaumont-le-Roger où il a obtenu 199 suffrages sur les 1 919 électeurs inscrits.

M. Bourlon affirme que la vocation de ses listes *« n'est pas de diviser »*.

O. B.

DANS LE NORD PAS-DE-CALAIS

M. Chevènement suit « l'étoile du Berger »...

De notre envoyée spéciale

ARRAS. — Difficile, lorsqu'on figure parmi les chefs du PS et que l'on peut espérer un jour être candidat à la présidence de la République, de se passer, en période électorale, d'une visite dans le Nord-Pas-de-Calais. Aussi M. Jean-Pierre Chevènement est-il allé, le mardi 4 mars, soutenir, lors d'un meeting à Roubaix, les candidats socialistes de la région.

Son dernier passage à Roubaix, il s'en souvient à peine. Etait-ce en 1974 ? en 1975 ? 1975, lui soufflent ses amis. Le contexte, il est vrai était tout autre. Les luttes de tendances au sein du PS battaient leur plein et l'invitation lancée au dirigeant du CERES n'avait pu qu'être timide.

Mardi, un millier de personnes attendaient le ministre. Oh ! certes, on était loin de l'enthousiasme délirant que les gens du Nord savent parfois manifester. Mais, l'accueil ne manquait pas de chaleur avec une entrée triomphante sur les notes de l'hymne socialiste version Théodorakis puis un adieu solennel aux accents de *la Marseillaise*. Et, l'assistance s'est faite attentive pour écouter un discours, sobre, sans effet de manches, résolument exigeant pour *« une bataille qui est loin d'être perdue »*. Les sondages donnent 8 sièges au PS pour les régionales, et bien sûr M. Chèvenement invite à lever la barre à 9 ! *« Vous n'appartenez pas à n'importe quelle région — le Nord-Pas-de-Calais est le porte-drapeau de la gauche socialiste, — nous voulons que vous en restiez maîtres ! »*

Avec lui la salle se prend à rêver à ces 30 % *« à portée de la main »*.

La cohabitation ? M. Chevènement n'y a jamais cru. *« Vous me voyez cohabiter avec un Chirac ? C'est de deux politiques différentes dont nous parlons. »*

Le ministre de l'éducation nationale ne prévoit pas une longue vie au *« trio infernal Barre, Giscard, Chirac »*. Leur programme, qui représente à ses yeux une régression sur tous les fronts, ne constitue de toute façon qu'une façade. Un fétu de paille qui ne résistera pas au temps. *« On assiste aujourd'hui dans l'opposition à une course à l'échalote pour savoir qui va aller à Matignon... Chirac s'y voit déjà et Chaban-Delmas trouve quelque chose d'inadmissible dans ses prétentions... Il est vrai que le couple adultère Chirac-Chaban a déjà quelques cadavres... »*

Sur un point au moins, M. Chevènement se trouve en accord avec le maire de Bordeaux : lorsque celui-ci dit ne pas vouloir revenir au temps de la IV[e] République. C'est au président de choisir le premier ministre : *« Le président de la République doit être un point fixe, l'étoile du Berger, autour duquel tourneront des astres, des planètes, des lunes et demi-lunes !... »* ; mais, pour que M. Mitterrand puisse continuer l'œuvre de modernisation entreprise, il faut que les Français lui en donnent les moyens... Une analyse que, à Roubaix, mardi, on ne pouvait manquer d'approuver.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

HAUTES-PYRÉNÉES : L'OPPOSITION ENCORE PLUS DIVISÉE

(De notre correspondant.)

Tarbes. — L'opposition est encore un peu plus divisée dans les Hautes-Pyrénées depuis l'annonce du dépôt d'une liste d'Union pour la nouvelle majorité, conduite par l'ancien président de la Fédération départementale du PR, M. Georges Paronneau.

Cette personnalité, ancien membre du Conseil économique et social, président du Syndicat national des agents généraux d'assurance du groupe Minerve, fondateur avec M. René Monory, ancien ministre des finances, de l'association nationale Défense-Epargne dont il est le trésorier national, a tenu à s'élever par la constitution de sa liste (comprenant trois anciens cadres de l'UDF et du RPR) contre la désignation au sommet des deux têtes de liste UDF-RPR, le docteur Pierre Bleuler (CDS), maire de Lannemezan, et M. Gérard Tremège, président départemental de l'UDF et du PR.

M. Paronneau proclame qu'il se *« place au-dessus des partis qui donnent un spectacle affligeant et donc que la liberté des électeurs doit être respectée »* ; et il estime que *« ce sont ces électeurs qui feront de lui l'élu des Hautes-Pyrénées et non celui de Paris, l'élu du département et non celui d'une partie de ce département, l'élu de l'opposition et non celui d'une partie de l'opposition »*.

G.D.

M. LE MAIRE NE S'APPELLE PAS EDMOND

Dans nos éditions datées du mercredi 5 mars, nous avons fait dire à M. Aymar Achille-Fould, ancien ministre : *« Je connais, comme Edmond Maire, les angoisses »* des TUC. Il fallait lire : *« Je connais, comme maire, les angoisses »* des TUC.

BIBLIOGRAPHIE

LA GAUCHE ILLUSTRÉE

La *Revue politique et parlementaire* publie, sous la direction de Thierry Pfister, un numéro spécial consacré à *« la gauche au pouvoir »*.

Ce numéro constitue un bilan largement illustré de la législature et réserve la meilleure part aux gouvernements de M. Pierre Mauroy. Des textes brefs et clairs accompagnent de superbes photographies et vantent les mérites du *« socle du changement »*, de *« l'avancée sociale »* ou de la *« convivialité »*. La rigueur n'a droit qu'à trois pages.

★ *Revue politique et parlementaire*, numéro hors série, février 1986, 22 F. 17, avenue Gourgaud, 75017 Paris, tél. : 42-67-05-43.

La plongée des « écolos »

(Suite de la première page.)

Des élus et de simples citoyens, s'appropriant des méthodes que leur ont appris les écolos, trouvent le moyen de gagner leur combat sans eux ! Et cela à deux pas de la centrale nucléaire de Fessenheim où, en 1971, eut lieu la première mobilisation antinucléaire en France...

Ne parlez plus de rassembler des foules à Daniel Béguin, militant de Moselle et candidat « vert » aux prochaines élections. Son groupe avait affrété deux cars pour rejoindre la « grande manifestation nationale » organisée l'hiver 1984 au Pays-Basque pour la défense d'Orgambideska — le « col libre » géré par les défenseurs des oiseaux. *« On s'est retrouvé à soixante-dix Lorrains et une trentaine de militants locaux, après plus de quinze heures de car ! Et, en plus, nous avons été mal reçus par la population... Ils ne sont pas près de nous revoir à une manifestation nationale ! »*

Le chantage à l'emploi

Comment expliquer cette débandade ? Bien sûr, l'arrivée de la gauche au pouvoir a, dans un premier temps, démobilisé les militants engagés dans le combat politique. Les écolos, dans leur grande majorité, ont le cœur plutôt à gauche, même si leur goût de la contestation et, souvent, leur anarchisme les tiennent à l'écart des appareils politiques. Certains, rares, ont été tout de suite aspirés par le nouveau pouvoir. Et la plupart ont adopté le profil bas du *wait and see*. Attendre et voir...

A force d'attendre, cependant, les dernières centrales nucléaires se sont mises en place, avec l'aval de tout l'éventail politique, PSU compris (M[me] Bouchardeau est entrée au gouvernement en 1983, laissant son parti moribond). Comment mobiliser les masses lorsque le Parti socialiste qui luttait naguère à leurs côtés contre l'implantation de certaines centrales nucléaires, vante aujourd'hui les mérites de la force de frappe ?

La crise économique persistante condamne un à un les grands projets qui symbolisaient la croissance. Les aciéries lorraines en déconfiture, Fos-sur-Mer en veilleuse, Antifer sans clients : les géants maléfiques s'effondrent sans que les écologistes y soient pour rien. Ce ne sont pas les alertes du *Torrey-Canyon* ou de l'*Amoco-Cadiz* qui ont désarmé les superpétroliers superpollueurs, mais tout bonnement la crise. Même EDF reconnaît aujourd'hui que son programme nucléaire est suffisant.

Comment mobiliser contre le « productivisme » lorsque la production s'essouffle d'elle-même ? *« Chaque fois qu'on se bat contre un projet, on nous fait le coup du chantage à l'emploi »*, observe un défenseur de la montagne. La jonction entre militants et population, ou ses élus, devient rarissime. Il y faut des prodiges de diplomatie ou une conjonction — exceptionnelle — d'intérêts.

Le pouvoir socialiste a aussi entrepris la décentralisation, qui tend à diluer les responsabilités de l'Etat. Comment mobiliser les militants de l'anti-pouvoir contre un ennemi qui se dérobe, même si, en réalité, il est toujours là ? Un maire bétonneur ne peut pas coaliser contre lui les écolos avec la même ampleur qu'un gouvernement *« inféodé aux militaires »* ou une adminstration *« tentaculaire »* comme EDF... La loi sur les enquêtes publiques (1983) désamorce la contestation globale en obligeant les adversaires d'un projet à consulter des dossiers, à entrer dans des commissions, à se plonger dans des manuels de droit et d'austères documents d'urbanisme.

> *Héritiers de mai 68, les militants écologistes avaient maintenu la flamme pendant des années avec de grands rassemblements antinucléaires ou « alternatifs ». On ne les voit plus. Et pourtant, ils existent...*

C'est ainsi que les écolos barbus, au fil des années, ont découvert la « gestion », et même — *horresco referens !* — la cogestion. Faute de pouvoir agir par la mobilisation des foules — qui ne sont descendues dans la rue que pour défendre l'école privée et une radio libre (NRJ) —, les voici contraints de s'organiser en petits groupes de pression. Sur le modèle de Greenpeace, qui a toujours préféré l'opération commando à l'action de masse, ils commencent par réunir les pièces d'un dossier et cherchent ensuite le point sensible où frapper, le bon levier à actionner. Avant de protester contre la construction d'un barrage, il faut se documenter, rencontrer les intervenants, tâter le terrain. On se rend compte alors que la défense de l'environnement n'est pas seulement affaire de militantisme et de conviction. Il faut aussi assurer une présence dans les instances de décision.

Tous gestionnaires

Les écologistes se retrouvent donc progressivement dévorés par les « réunions de concertation » où ils côtoient aussi bien des élus, des responsables d'administration que des préfets et des ministres. De même que Greenpeace — toujours lui ! — a obtenu un strapontin aux réunions de la Commission baleinière internationale (et s'efforce d'en obtenir un autre aux rencontres des nations signataires du traité de l'Antarctique), de même les écolos français participent aujourd'hui à toutes les commissions où sont étudiés les impacts sur l'environnement. C'est le *« recentrage associatif »* décrit par Claude-Marie Vadrot dans le dernier numéro d'*Autrement* (1).

A Grenoble, les militants de la FRAPNA (Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature) établissent des contre-projets pour convaincre l'administration du bien-fondé de leurs revendications. Et ils obtiennent souvent satisfaction ! En Bretagne, les écologistes de la SEPNB sont associés aux contrats dits « rivière propre », passés entre le gouvernement et les élus locaux. En Lorraine, les militants de la FLORE ont un bureau d'études (ECOLOR) qui travaille sous contrat avec le ministère de l'agriculture ou de l'environnement, et même un « conservatoire » qui gère des terrains délaissés par l'agriculture. *« Pour chaque problème, on négocie et on trouve des solutions*, explique son responsable. *C'est plus constructif que de convoquer des manifestants qui ne viennent plus »*.

« On se trompe si l'on croit que les écolos ont disparu, affirme Jean-Pierre Raffin, président de la Fédération française des sociétés de protection de la nature (FFSPN), qui regroupe au plan national toutes les associations de défense de l'environnement. *Simplement, ils ont changé de méthode. Au lieu de se faire remarquer par les médias à l'occasion de manifestations, ils militent chacun dans leur secteur, sur le terrain, obscurément, mais efficacement »*. La FFSPN, qui ne comptait que 500 000 adhérents en 1979, en dénombre 850 000 *« garantis »* en 1984, soit, *une augmentation de plus de 70 % en cinq ans »*.

En réalité, on assiste à un double phénomène : une baisse du militantisme écologiste, qui n'a plus guère de prise sur l'opinion, même « à chaud ». Manifestants et militants se raréfient. Le parti des Verts, qui visait cinq mille adhérents en 1986, n'en a toujours que quinze cents, comme à sa fondation en 1984. En même temps, on assiste à une augmentation du nombre d'adhérents dans les associations, car la sensibilité « environnementaliste » se développe. Les citoyens de base n'admettent plus les nuisances à leur porte. Mais ils ne sont pas prêts à défiler avec des banderoles pour défendre des causes qui ne les touchent pas directement. Les gestionnaires et les hommes de dossiers ont remplacé les manifestants.

Est-ce un échec ? Ce serait plutôt une crise de maturité. Les écologistes de 1986 ont dépassé le stade « infantile » des grandes kermesses ludiques et conviviales, héritage de mai 68. Les nouveaux paysans du Larzac font leur fromage et inventent sans bruit une nouvelle forme de solidarité. Les autres apprennent à gérer des terrains et à consulter des dossiers.

Tout se passe comme si, après une douzaine d'années de combats furieux, et parfois victorieux, l'écologie s'était dissoute dans le corps social, imprégnant jusqu'aux discours des élus les moins soucieux de nature. La presse « écologiste » survit à peine, après la disparition de publications militantes comme *le Sauvage* ou *la Gueule ouverte*, mais le « discours écolo » refait surface plus que jamais dans des revues « grand public » comme *Science et Vie*, *Géo* ou *Ça m'intéresse*, quand ce n'est pas *l'Usine nouvelle* ou même *le Nouvel économiste !* Le message est donc passé, quoi qu'on en dise, mais il ne chemine plus selon les mêmes voies. Devenu sous-marin, le navire écologiste est en plongée. Nul ne sait où il refera surface.

ROGER CANS.

(1) *Les Natures du Vert*, 208 pages, 85 F (Editions Autrement).

POINT DE VUE

Revenir aux vrais débats

par ALAIN LIPIETZ (*)

« LE mouvement écologiste serait finalement le mieux à même de disputer au PCF la place de quatrième parti de France... Il lui reste à concrétiser ce capital en termes d'organisation, de politique, de candidature et de cohésion s'il veut exister comme force politique en France comme en Allemagne. Car le flottement électoral dépend autant de l'offre que de la demande politique. » Telle est la conclusion de l'étude de Jean Charlot, de l'IEP, dans ces colonnes (*le Monde* du 5 février).

Il est vrai que les forces qui constituent ici l'équivalent des Grünen allemands se présentent divisées aux élections : deux coalitions, les Verts et les Alternatifs, regroupant des dizaines de listes, parfois unies comme en Seine-Saint-Denis. Encore faudrait-il que leur « offre » programmatique parvienne sur le « marché » politique. Nécessairement à travers les médias.

Or le choix des grands médias est simple : la parole à *« ceux qu'on connaît »*, ceux qui occupent la scène depuis des années, ces responsables au premier chef du *« rejet de la politique »* qui frappe particulièrement la jeunesse, et qui n'ont plus d'autre sujet de conversation que les conditions de leur éventuelle cohabitation. Et, sans doute pour aérer, le frisson du racisme avec M. Le Pen de temps en temps. Quelle pitié !

N'y a-t-il donc aucun sujet de débat important parmi ceux que soulèvent les Verts et les Alternatifs ? Trois exemples seulement (sans compter notre « spécialité », l'environnement) :

Le chômage. — Disparu derrière la « modernisation » et la « flexibilité ». Nous proposons trois fronts : relance sélective, forte réduction de la durée du travail, création d'un vaste secteur alternatif d'utilité sociale, subventionné à l'égal du chômage qu'il remplace par l'Etat-providence.

Le désarmement. — La classe politique est muette sur la proposition Gorbatchev. On verra après les élections ? Nous proposons clairement le renoncement total à la stratégie de dissuasion nucléaire, monstrueuse prise d'otages au demeurant inefficace, et l'ouverture d'un débat sur la dissuasion par mobilisation de la population.

L'immigration. — Thème bien différent de celui du racisme ! Nous proposons le droit de vote pour toutes celles et tous ceux qui ont choisi de vivre et de travailler ici, la promotion d'une France multiculturelle.

Tout cela soulève de sérieux problèmes pratiques ? Discutons-en. Mais laissons d'abord la société débattre de ces choix fondamentaux ! Et n'imaginons pas qu'ils soient solubles dans la cohabitation.

(*) Tête de la liste Ecologie 93 : « les Verts, les Alternatifs, les Autogestionnaires », aux élections législatives de Seine-Saint-Denis.

Deux réponses des « petites listes » à M. Fabius

M. Laurent Fabius fait du pied à l'électorat des petites listes. Participant à un meeting, mardi 4 février à Agen, le premier ministre a appelé les électeurs écologistes et d'extrême gauche à *« voter utile »* pour le PS aux législatives.

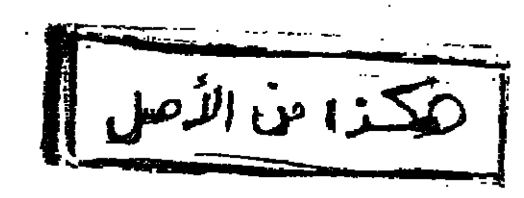
M. DUMONT : le consensus nucléaire n'existe pas

M. René Dumont, tête de liste des Verts à Paris, nous a fait part de sa réaction : *« Nous appartenons au peuple de gauche mais nous avons été trahis par la gauche et par le Parti socialiste. Le consensus nucléaire dont on nous abreuve n'existe pas. Si M. Laurent Fabius avait voulu nous séduire, il aurait pu s'y prendre autrement qu'en coulant le bateau de Greenpeace. M. Olof Palme, le premier ministre suédois assassiné, était lui un antinucléaire et nous avons plus le droit que les socialistes de saluer sa mémoire. Quant à savoir si nous aurons un ou deux élus, nous estimons que M. Fabius est modéré. Son appel n'aura pas d'échos chez les électeurs écologistes mais plutôt chez ceux qui sont encore indécis. »*

M. JACQUARD : vote utile à quoi ?

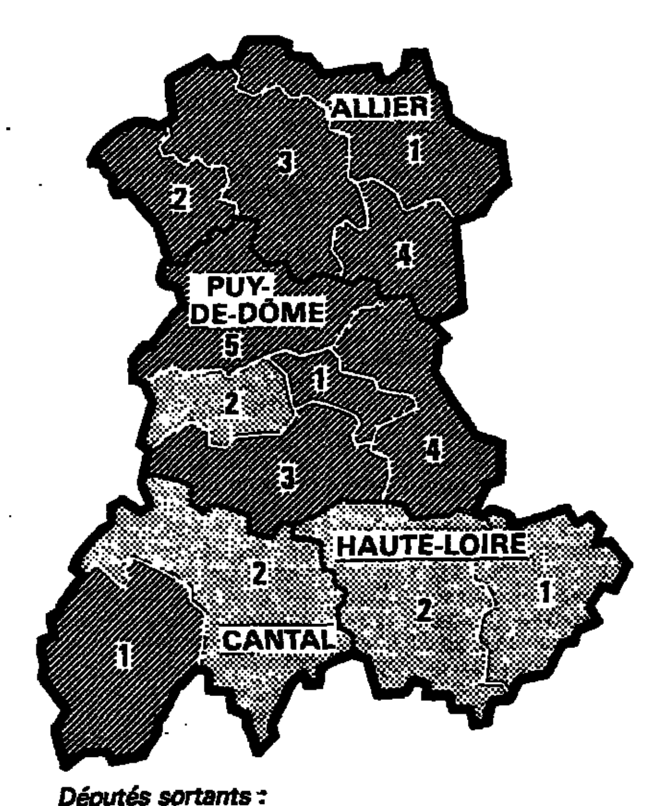
Pour sa part, M. Albert Jacquard, tête de liste des alternatifs dans la capitale nous a indiqué : *« Vote utile, mais utile à quoi ? L'objectif du vote est que les opinions du peuple puissent s'exprimer. Or il y a une opinion largement répandue, c'est l'opposition au suicide nucléaire de l'humanité. Le fait que cette opinion ne soit jamais exprimée au niveau politique montre à quel point des changements sont nécessaires pour être dans un régime vraiment démocratique. Une alternative est donc non seulement utile mais nécessaire. »*

● *Un député allemand indésirable en Polynésie et en Nouvelle-Calédonie.* — Expulsée la veille de Polynésie française après avoir participé à une marche antinucléaire organisée par des indépendantistes tahitiens (*le Monde* du 4 mars), M[me] Dorothée Piermont, représentante du parti « vert » ouest-allemand à l'Assemblée européenne, a été refoulée, mardi 4 mars, à son arrivée à l'aéroport de La Tontouta, en Nouvelle-Calédonie. Plusieurs dizaines de manifestants anti-indépendantistes s'étaient rassemblés devant l'aérogare pour protester contre son arrivée. M[me] Piermont a pris le premier avion pour Tokyo.



هكذا من الأصل

AUVERGNE



Députés sortants : Droite — Gauche

RÉGIONALES

Président du conseil régional : Maurice POURCHON (PS)

Nombre de sièges à pourvoir : 47

ALLIER : 13 — HAUTE-LOIRE : 8
CANTAL : 6 — PUY-DE-DOME : 20

LÉGISLATIVES

NOMBRE DE SIÈGES A POURVOIR

ALLIER : 4 — HAUTE-LOIRE : 2
CANTAL : 2 — PUY-DE-DOME : 6

DÉPUTÉS SORTANTS

ALLIER

Jean-Paul Desgranges (PS)
Albert Chaubard (PS)
André Lajoinie (PC)
Jean-Michel Belorgey (PS)

CANTAL

Firmin Bédoussac (PS) suppléant de René Souchon, ministre délégué chargé de l'agriculture et de la forêt
Pierre Raynal (RPR)

HAUTE-LOIRE

Jacques Barrot (UDF-CDS)
Jean Proriol (UDF-PR)

PUY-DE-DOME

Maurice Pourchon (PS)
Valéry Giscard d'Estaing (UDF-PR) (1)
Jacques Lavédrine (PS)
Maurice Adevah-Pœuf (PS)
Edmond Vacant (PS)

(1) Elu le 23 septembre 1984, en remplacement de Claude Wolff, démissionnaire.

REPÈRES

ALLIER

PRÉSIDENTIELLE, 1er tour (26 avril 1981)

Ins., 266 534 ; abst., 16,60 % ; suff. ex., 218 640. MARCHAIS, 49 934 (22,83) ; MITTERRAND, 52 072 (23,81) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 55 966 (25,59) ; GISCARD D'ESTAING, 55 467 (25,36) ; CHIRAC, 39 294 (17,97) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 44 059 (20,15).

LÉGISLATIVES, 1er tour (14 juin 1981)

Ins., 266 716 ; abst., 25,96 % ; suff. ex., 194 897. PC, 55 087 (28,26) ; PS, 69 783 (35,80) ; UDF-RPR, 68 123 (34,95).

EUROPÉENNES (17 juin 1984)

Ins., 266 145 ; abst., 40,76 % ; suff. ex., 150 978. PC, 31 256 (20,70) ; PS, 29 073 (19,25) ; UDF-RPR, 58 554 (38,78) ; FN, 11 581 (7,67).

CANTAL

PRÉSIDENTIELLE, 1er tour (26 avril 1981)

Ins., 124 516 ; abst., 18,82 % ; suff. ex., 100 013. MARCHAIS, 10 596 (10,59) ; MITTERRAND, 22 108 (22,10) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 23 244 (23,24) ; GISCARD D'ESTAING, 25 924 (25,92) ; CHIRAC, 33 452 (33,44) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 35 280 (35,27).

LÉGISLATIVES, 1er tour (14 juin 1981)

Ins., 124 311 ; abst., 28,98 % ; suff. ex., 87 252. PC, 6 599 (7,56) ; PS, 33 808 (38,74) ; UDF-RPR, 46 845 (53,68).

EUROPÉENNES (17 juin 1984)

Ins., 123 967 ; abst., 41,79 % ; suff. ex., 69 772. PC, 5 222 (7,48) ; PS, 14 304 (20,50) ; UDF-RPR, 39 015 (55,91) ; FN, 3 240 (4,64).

HAUTE-LOIRE

PRÉSIDENTIELLE, 1er tour (26 avril 1981)

Ins., 152 741 ; abst., 18,86 % ; suff. ex., 121 979. MARCHAIS, 10 595 (8,68) ; MITTERRAND, 30 686 (25,15) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 32 390 (26,55) ; GISCARD D'ESTAING, 45 012 (36,90) ; CHIRAC, 22 028 (18,05) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 25 135 (20,60).

LÉGISLATIVES, 1er tour (14 juin 1981)

Ins., 152 857 ; abst., 24,54 % ; suff. ex., 113 829. PC, 5 652 (4,96) ; PS, 40 882 (35,91) ; UDF-RPR, 66 021 (58).

EUROPÉENNES (17 juin 1984)

Ins., 154 818 ; abst., 40,39 % ; suff. ex., 88 968. PC, 4 809 (5,40) ; PS, 19 447 (21,85) ; UDF-RPR, 46 503 (52,26) ; FN, 6 966 (7,82).

PUY-DE-DOME

PRÉSIDENTIELLE, 1er tour (26 avril 1981)

Ins., 387 673 ; abst., 17,04 % ; suff. ex., 317 272. MARCHAIS, 43 495 (13,70) ; MITTERRAND, 88 820 (27,99) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 94 914 (29,91) ; GISCARD D'ESTAING, 101 027 (31,84) ; CHIRAC, 46 148 (14,54) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 53 330 (16,80).

LÉGISLATIVES, 1er tour (14 juin 1981)

Ins., 388 061 ; abst., 28,57 % ; suff. ex., 272 777. PC, 31 116 (11,40) ; PS-MRG, 127 975 (46,91) ; UDF-RPR, 107 074 (39,25).

EUROPÉENNES (17 juin 1984)

Ins., 391 300 ; abst., 40,45 % ; suff. ex., 225 533. PC, 21 713 (9,62) ; PS, 55 942 (24,80) ; UDF-RPR, 99 163 (43,96) ; FN, 18 009 (7,98).

Un tournant majeur ?

Avec ses quatre départements (Allier, Cantal, Haute-Loire, Puy-de-Dôme), l'Auvergne éprouve des difficultés à manifester une véritable conscience régionale entre, par exemple, au Nord, le Bourbonnais (que recouvre l'Allier) et, au Sud, le Velay, dont la préfecture du Puy est davantage tournée vers la région Rhône-Alpes, alors que l'autre partie du département de la Haute-Loire, le Brivadois (autour de Brioude), est attirée par Clermont-Ferrand, métropole régionale et capitale du Puy-de-Dôme.

Le poids de ce dernier département sur l'ensemble auvergnat illustre spectaculairement ces disparités. Sous l'effet d'une activité industrielle conduite par Michelin, 45 % des habitants de la région (elle en compte 1 335 000) y sont concentrés. Ce qui n'est pas sans conséquences sur la vie politique : au sein du conseil régional, 20 de ses 47 représentants sont des élus du Puy-de-Dôme. Ce même département enverra cette année 6 élus, et non plus 5, à l'Assemblée nationale, contre 4 dans l'Allier, 2 dans le Cantal et la Haute-Loire.

Il abrite, de plus, le duel vedette de la bataille politique qui oppose l'ancien président de la République, M. Valéry Giscard d'Estaing, à l'ancien ministre de l'urbanisme et du logement, M. Roger Quilliot.

L'enjeu est d'importance, puisque l'hypothèse d'un renversement à droite de l'assemblée régionale est sérieusement envisagée et que le député de Chamalières brigue la succession de l'actuel président socialiste, M. Maurice Pourchon.

Cet événement constituerait un tournant majeur dans la vie politique régionale, marquée par une prédominance socialiste, particulièrement dans le Puy-de-Dôme, où quatre des cinq députés sortants appartiennent au PS.

La bataille du Puy-de-Dôme

De nos envoyés spéciaux

Clermont-Ferrand. — Devant un cerisier en fleur, M. Giscard d'Estaing, le visage bronzé, en chemise bleue discrètement frappée de ses initiales, le col ouvert et manches retroussées, la main hardiment posée sur la hanche, regarde l'Auvergne au fond des yeux et lui propose avec les listes d'union, législatives et régionales, qu'il conduit dans son département et qu'il a défendues dans toute la région, de réussir avec lui le *« printemps libéral »*.

Ces affiches lumineuses éclatent sur tous les murs de Clermont-Ferrand. Elles sont même apparues dans quelques grandes agglomérations de France. *« Une carte postale de l'amitié que j'ai voulu envoyer »*, explique l'ancien président de la République. Tout à sa campagne auvergnate, il nourrit une ambition : bouleverser l'équilibre des forces dans le Puy-de-Dôme, où il est, sur cinq députés, le seul à représenter l'opposition, et plus généralement dans toute la région Auvergne, dont il espère prendre la présidence.

L'Auvergne, *« terre exemplaire de l'union »*. *« Depuis 1982,* confie M. Valéry Giscard d'Estaing, *j'ai essayé, en prenant l'initiative, de réunir deux à trois fois par an tous les élus de l'opposition de la région, de créer entre eux une solidarité personnelle pour favoriser la préparation humaine de l'union qui est entrée aujourd'hui,* affirme-t-il, *dans la culture locale. »*

Ce principe de l'union a été posé dès le mois de juillet. Il n'a pas rencontré de résistance si ce n'est dans l'Allier. Mais les « doyens », M. Hector Rolland (RPR) et M. Jacques Lacarin (UDF), vont finalement ensemble à la bataille, au grand dam de quelques jeunes conseillers généraux *(le Monde* du 30 octobre 1985 et du 16 janvier 1986).

Tout naturellement, M. Giscard d'Estaing a pris, lui, la tête de la liste législative et de la liste régionale dans le Puy-de-Dôme. Pour les législatives, il a placé derrière lui M. Georges Chometon, président départemental du CDS, puis M. Pierre Pascallon, conseiller municipal (RPR) d'Issoire et, enfin, deux PR : Gérard Boche, maire d'Aigueperse, et Yves Dousset, adjoint au maire de Chamalières. Comme l'opposition n'est sûre que des trois premières places, le PR se sent un peu lésé, estimant que le sacrifice est *« lourd »*.

Aux régionales a été choisie la technique *« du mille-feuilles à trois étages » :* (2 UDF pour 1 RPR) qui traduit, selon M. Giscard d'Estaing, l'équilibre des forces dans le département. Le RPR s'est incliné même s'il pense qu'en nombre de militants il n'a rien à envier à l'UDF. *« Le département a toujours souffert,* explique M. Pierre Pascallon, *de l'entente tacite entre le Cantal et le Puy-de-Dôme* [autrement dit Georges Pompidou et Valéry Giscard d'Estaing] *à laquelle ont succédé les arrangements entre la Corrèze* [de M. Chirac,] *et le Puy-de-Dôme. »*

« Le manteau de Noé »

« L'UDF, poursuit-il, *a l'impression d'avoir un monopole sur le département. »* Les militants du RPR ne le supportent pas toujours bien, pas plus que les conseillers généraux (RPR) du département dont aucun ne figure en position éligible sur la liste régionale.

Dans la campagne, législatives et régionales sont mêlées. Elles se déclinent sur le plan national avec une critique de la gestion socialiste et une présentation de la *« vérité »* du bilan. *« Cette critique ne doit pas occuper l'essentiel de la campagne »* a prévenu M. Giscard d'Estaing, qui a tenu à envoyer personnellement mille cinq cents exemplaires de la plate-forme RPR-UDF aux responsables économiques et politiques de la région. Dix propositions pour l'Auvergne ont aussi été établies destinées à *« changer l'image de l'Auvergne dégradée par la gestion socialiste »*.

La campagne se déroule sans heurts. Dans le Puy-de-Dôme, les candidats se sont réparti le travail. Dans la Haute-Loire, MM. Jacques Barrot (CDS) et Jean Proriol (PR), députés sortants qui emmènent la liste législative, et MM. Adrien Gouteyron, sénateur (RPR) et Guy Vissac, maire (RPR) de Langeac en deuxième et troisième position sur la liste régionale (derrière M. Jean Proriol) ont décidé de sillonner ensemble leur département. Ils craignent peu, pour les législatives, la venue de M. Daniel Fournier, directeur de cabinet de M. Pourchon, le président de région mais, davantage, la tête de liste socialiste aux régionales, M. René Chazelle, ancien député et ancien sénateur, dont l'œcuménisme peut attirer l'électorat modéré.

L'opposition fait et refait ses calculs mais, mathématiquement, c'est sûr, la région ne devrait pas lui échapper, la différence devant se faire dans la Haute-Loire et dans le Cantal.

M. Quilliot n'est pas loin de partager cet avis même si, prudent, il ajoute qu' *« il existe trop d'inconnues dans ce vote nouveau pour se prononcer »*.

La préparation des élections a été agitée du côté socialiste qui a finalement choisi, pour résoudre ses différends, de faire appel au maire de Clermont-Ferrand.

« C'est le manteau de Noé pour cacher la misère » ironise M. Giscard d'Estaing. L'espoir d'un quatrième siège de député pour l'opposition dans le Puy-de-Dôme ne s'est pas moins sérieusement estompé depuis que M. Quilliot est sorti du chapeau socialiste et qu'a été rétrogradée à la deuxième place la tête de liste initiale, M. Maurice Adevah-Pœuf, député sortant, maire de Thiers. *« Si j'avais pu composer la liste idéale pour nous, j'aurais opté pour la première version »*, ne manque pas de soupirer M. Pascallon.

Putsch

Premier candidat du Parti communiste, M. Jean-Claude Jacob concède que l'intervention directe du sénateur, maire de Clermont-Ferrand, dans la bataille électorale n'arrange pas ses affaires. Mais il tempête à chacun de ses meetings contre l'idée répandue d'un partage égal des six sièges entre l'opposition et les socialistes. Chez ces derniers, certains n'écartent pas l'idée que M. Jacob puisse être élu en raison notamment de l'écho dont peuvent bénéficier ses thèses dans le Val d'Allier où la crise économique a pris un relief spectaculaire avec le 2 dossier Ducellier.

Confortablement installé au Sénat et à la mairie de la capitale régionale, M. Quilliot a cédé à une requête pressante de l'Elysée avant d'aller croiser le fer avec M. Giscard d'Estaing. Sur les marchés, dans les réunions, des militants viennent le remercier d'avoir accepté le rôle de recours dans une crise tumultueuse, largement exposée à l'extérieur du parti et longue à dénouer, puisqu'il a fallu attendre le 3 février pour enregistrer la liste définitive.

Quelques jours auparavant, le 25 janvier exactement, M. Adevah-Pœuf avait tenté un « putsch légaliste » en lançant publiquement sa campagne au titre de tête de liste, s'en tenant au vote des sections qui, trois mois auparavant, l'avait désigné comme leader. Chef de file des socialistes thiernois et des rocardiens du département, il doit son recul au deuxième rang à la contestation développée sans merci, depuis le vote des militants, par M. Maurice Pourchon, député et président du conseil général, qui revendiquait la première place. Après bien des péripéties, M. Pourchon a dû accepter le quatrième rang, qui lui laisse malgré tout des chances de retrouver l'Assemblée si M. Quilliot choisit de rester au Sénat. Il se consacre essentiellement aux régionales à la tête de la liste PS. Sa campagne ne laisse personne indifférent. Aimé ou détesté, il s'est comporté en militant de la régionalisation à la tête de l'assemblée auvergnate depuis 1977. *« C'est un novateur et un battant »*, dit M. Quilliot, et l'intéressé semble vouloir lui donner raison, comme à son habitude : *« En quinze jours, on peut gagner »*, affirme-t-il. Il privilégie son bilan et fait observer que l'opposition a souvent voté avec lui, notamment lors de l'adoption du plan régional.

Cette crise au sein de la fédération du PS a laissé des traces. Les militants sont modérément mobilisés, même si la personnalité de M. Quilliot efface l'« ardoise » auprès des électeurs. *« La solution adoptée est salutaire sur le plan électoral,* explique un cadre socialiste, *mais elle n'évitera pas une période de règlement de comptes après le 16 mars. »*

Menacés pour le contrôle de la région, en position de perdre une bonne part de leurs neuf députés (sur les treize que comptait l'Auvergne contre quatorze désormais), les socialistes en tout cas se préparent à des jours moins florissants.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA et LLIBERT TARRAGO.

M. Souchon aux champs

De notre correspondant

Aurillac. — Seul membre auvergnat du gouvernement depuis le départ de M. Roger Quilliot, M. René Souchon laboure la campagne cantalienne avec une obstination d'habitué des marathons agricoles. A la fin de son parcours, il aura visité la presque totalité des deux cent cinquante-six communes du département.

Le ministre délégué à l'agriculture et à la forêt s'est fabriqué une image d'homme austère et tout à ses dossiers. Il aurait dû succéder à M. Rocard à l'agriculture. Mais sa nomination aurait été interprétée comme une provocation par M. Guillaume, le président de la FNSEA, qui ne lui a jamais pardonné de l'avoir accusé, un jour, de *« rouler pour le RPR »*.

Depuis l'entrée en politique de M. Souchon en 1973, la droite cantalienne a cessé de vivre dans le confort. En 1976, le futur ministre est devenu conseiller général avec l'aide de M. Mitterrand ; *« mon parrain »*, dit-il admiratif. Il arrache l'année suivante la mairie d'Aurillac puis, en 1980, le siège de député, qu'il garde en 1981. Du PS, réduit à onze adhérents en 1978, il a fait une force politique, dans sa zone d'influence, autour d'Aurillac.

Agé de quarante-trois ans, M. René Souchon joue ostensiblement la carte du long terme. Il se sait menacé : *« La marge de manœuvre est infime »*, reconnaît-il. Mais la perte de son siège de député, le 16 mars, ne constituerait qu'un coup d'arrêt provisoire à sa carrière.

Du fait de ses responsabilités nationales, M. Souchon connaît quelques difficultés avec le monde paysan, qui représente 28 % de la population active du Cantal. Il a subi les « baptêmes au purin » et vu son effigie brûlée à Aurillac. Les dirigeants départementaux de la FNSEA ne sont pas tendres avec le ministre. Après être venus le contester dans les réunions électorales, ils ont pourtant opéré un retrait, sans doute tactique. Le président national des Jeunes agriculteurs, M. Michel Teyssidou, qui exploite une ferme à 25 kilomètres d'Aurillac, est le seul avec lequel M. Souchon réussisse à dialoguer.

Au nom de *« ce qui est possible et de ce qui ne l'est pas »*, M. Souchon, qui ne ménage pas ses interlocuteurs, défend le thème de l'autodéveloppement qui compose la trame de son livre : *le Défi rural*. Il plaide en faveur des activités complémentaires, comme l'exploitation de la forêt et du tourisme, à l'exemple de l'Autriche, et en appelle à une *« réaction collective »*. Face aux critiques de la FNSEA développées dans l'hebdomadaire *le Paysan du Cantal*, il reste imperturbable, persuadé que l'avenir lui donnera raison.

La ville lui est moins hostile que les champs. Sans doute l'injection, par son ministère, de 10 millions de francs dans une usine de meubles pour maintenir quatre cents emplois et l'ouverture prochaine d'un institut technique supérieur du bois à Aurillac y sont pour quelque chose.

L. T.

Montluçon, l'oubliée

De notre correspondant

Moulins. — Dans l'Allier, Mont-luçon est l'oubliée du scrutin du 16 mars. Elle n'aura, au soir du scrutin, sauf surprise de taille, aucun élu à l'Assemblée nationale et peu de représentants à la région. Pas plus à gauche qu'à droite.

L'agglomération montluçonnaise, seconde d'Auvergne au nombre d'habitants et première de l'Allier, devant celles de Vichy et de Moulins, vit pourtant à l'heure du désenclavement. Elle sera en effet, dans un avenir proche, desservie par l'autoroute A-71 qui reliera Orléans à Clermont-Ferrand ; mais déjà l'Etat et la région fournissent de gros efforts pour améliorer la desserte routière immédiate. D'autres aides ont été accordées au bassin de Montluçon depuis qu'il a été classé pôle de conversion au début de l'année 1984, après maints désastres économiques. Au nombre, le dépôt de bilan de l'usine Dunlop, reprise par le groupe japonais Sumitomo : quelque 1 300 emplois furent sauvés, mais autant furent perdus.

Le récent licenciement d'Alain Clavaud, qui s'est vu reprocher d'avoir participé à l'élaboration d'un reportage dans *l'Humanité* (*le Monde* du 25 janvier), a fait à nouveau parler de l'entreprise Dunlop. L'affaire continue de susciter localement de vives protestations, notamment du maire de Montluçon, M. Pierre Goldberg. En deuxième place sur la liste communiste menée par M. André Lajoinie, président du groupe au Palais-Bourbon, il a peu de chances de siéger à l'Assemblée nationale.

Au Parti socialiste, la région montluçonnaise n'a pas été mieux traitée. Il s'en est pourtant fallu de peu que M. Albert Chaubard, député sortant de Montluçon et premier vice-président du conseil régional, ne soit placé en tête de la liste aux législatives. Les militants lui ont toutefois préféré M. Jean-Michel Belorgey, député de Vichy, qui a pu craindre un moment le parachutage du ministre de l'agriculture, M. Henri Nallet.

Oubliée, Montluçon l'a été aussi par l'opposition. Cet oubli explique, en partie, la fronde de quelques jeunes conseillers généraux élus de l'agglomération montluçonnaise qui renoncèrent, in extremis, à présenter une liste contre celle menée par MM. Hector Rolland, maire (RPR) de Moulins, et Jacques Lacarin, maire (UDF) de Vichy. Ils n'en restent pas moins furieux d'avoir été écartés au profit de candidats du val d'Allier qui, soulignent-ils, n'ont pas eu, comme eux, à livrer de dures batailles contre les communistes, dont la suprématie à Montluçon et dans les environs ne sera finalement contestée que par M. Albert Chaubard, tête de liste socialiste aux régionales.

C'est ainsi que, au moment où Montluçon ne fait plus figure de laissé-pour-compte du développement économique, Vichy apparaît comme la capitale politique de l'Allier, avec, vraisemblablement, deux députés à l'Assemblée nationale et près de la moitié des treize conseillers régionaux qui seront élus le 16 mars.

PATRICE ROTIG.

...gislatives et régio...

...r ?

Dôme

...uçon, l'oubliée

Patrice Chéreau

VIVRE A NANTERRE

Une école de comédiens, trois films à tourner avec les élèves. Des acteurs, des metteurs en scène connus, reconnus, retrouvés. Un auteur nouveau. Une école de dessin et d'architecture en projet. Des spectacles, des concerts, des spectateurs par milliers. C'est, à Nanterre, le Théâtre des Amandiers.

« A Nanterre il s'est agi de réaliser ce qui *avait été décidé, dit Patrice Chéreau*, un théâtre, une école de comédiens, une production cinématographique et audiovisuelle. Organiser un lieu où l'on trouverait une autre façon de travailler, où l'on serait, aussi, producteur d'idées.

» L'école de comédiens est peut-être, de *tous* les maillons de l'entreprise, le plus secret, mais le plus essentiel. Là, on va à la rencontre de ceux qui arrivent après nous dans ce métier. On peut travailler sans vain esprit de compétition. Expérimenter. J'aime faire des spectacles, mais j'aime encore plus travailler avec les élèves, parce que j'y retrouve l'excitation de mon métier.

» Une sorte de pari s'est imposé, et il a été tenu. C'est-à-dire tout ce qui a été fait et ce qu'on entreprend, ce que je vis tous les jours et comment tout se croise et se heurte, les créations contemporaines – plus nombreuses que les classiques, – le travail régulier avec Bernard-Marie Koltès et découvrir à quoi ressemble l'exigence d'un vrai auteur.

» Les spectacles que l'on peut jouer cent fois dès leur création. Une fréquentation qui approche les 100 %. Et mon bilan personnel. Les acteurs, Maria Casarès, Jane Birkin, Michel Piccoli, Didier Sandre, Nada Strancar, Philippe Léotard, bientôt Depardieu peut-être, Jean-Marc Thibault, Jean-Paul Roussillon cette année. Les retrouvailles avec Roland Bertin, Michelle Marquais... Les metteurs en scène, Luc Bondy, Pierre Romans, André Engel, Jean-Hugues Anglade, aujourd'hui Bernard Sobel et de nouveau l'an prochain Jérôme Deschamps, Claude Stratz... Les 1 200 candidatures à l'école des comédiens en 1982, devenues 2 300 cette année. Les 19 élèves que nous avons finalement retenus, la vingtaine du premier groupe qui travaillent. L'équipe technique. L'équipe de toujours : Jacques Schmid, André Serré, Yves Bernard, André Diot, et maintenant, Daniel Delannoy, ou Philippe Cachia. Et les événements, les concerts de musique arabe, à côté de ceux de Pierre Boulez, les opéras délivrés du carcan de la maison-opéra...

» Et puis, il y a Richard, mon ami. Les décors bien sûr, et notre envie à tous les deux que cette maison existe pour d'autres que nous, bientôt l'école de dessin et d'architecture qu'il va diriger ici, ce sera notre prochaine étape. La lourdeur de l'entreprise pour Catherine Tasca, et pour moi. Bientôt trois films à produire avec Marin Karmitz, la rencontre de


ENGUERAND

trois réalisateurs dont chacun se reconnaît, je crois, dans les deux autres : André Téchiné, Jacques Doillon, moi...

» Nanterre, c'est ça : avancer *chaque jour* un peu dans ce qu'on connaît et dans *tout ce qu'on* ignore, alors bien sûr, c'est lourd, mais ce n'est pas non plus tout à fait un théâtre comme les autres, j'ai la prétention de le croire ; c'est un peu différent et ça marche.

» Quand, en 1981, nous avions travaillé sur le projet, nous avions pratiquement organisé les trois premières saisons, et nous avons tenu nos engagements. Mais tout est lié au bâtiment, à ses dimensions, à sa disposition. Nous avons pu construire un atelier de décor à 10 mètres de la scène. Quand la maison est fermée au public, les activités ne cessent pas. Grâce aux deux salles, nous pouvons sans rien déranger programmer le film d'Edgar Reitz *Heimat* au lendemain même de sa présentation à Venise, accueillir le spectacle de Syberberg, *Die Nacht*, prolonger les projections d'*Intolérance*, accueillir le récent colloque sur l'Opéra-Bastille.

» Tous les directeurs, je pense, connaissent des alternances de grande exaltation et de découragement. C'est sans grande importance, j'ai choisi. Il faut se confronter aux problèmes de gestion. Les idées artistiques, tout le monde en a. Savoir comment les réaliser, en combien de temps, à quel prix, c'est ce qui compte.

» Nous nous sommes quelquefois trompés. Ici, les conséquences des erreurs sont lourdes. On ne joue pas à bureau fermé quoi qu'il arrive. La marge d'expérimentation est réduite, cette situation que nous avons fabriquée, ici à Nanterre, est comme un tremplin et non une fin.

» Nous allons produire sous un label commun ces trois films dont j'ai parlé. Ils auront une vocation commerciale. Jacques Doillon, André Téchiné et moi tournerons avec les élèves. Dès le mois de juillet, je leur fais répéter une pièce. Je mène les répétitions jusqu'à ce moment que les acteurs connaissent bien, où théâtre et cinéma peuvent se confondre. Ce moment où ça devient le même travail. Puis, à partir du film, je reprends les répétitions, et nous présentons la pièce au public. C'est exactement le type d'expérience possible à Nanterre parce qu'il y a ce bâtiment et les gens qui sont là.

» L'école est un peu le moteur de la maison, les élèves forment une sorte de troupe permanente. En montant Shakespeare avec eux, j'ai eu l'impression de réapprendre mon métier, je n'avais pas ressenti un tel plaisir depuis longtemps. Du coup, ça a pesé lourd sur *la Fausse Suivante*, que j'ai mise en scène tout de suite après. Répétitions difficiles, et le spectacle dégageait une dureté que je n'avais pas voulue, pas à ce point. Mais commençant *Quartett* une semaine plus tard, j'ai fait le pari de dépasser l'apparent cynisme du texte de Heiner Müller et prouver, contre toute attente, qu'il s'agissait d'une grande histoire d'amour.

» On sait ce que représente le fait d'être chez soi, dans un endroit où les expériences peuvent s'accumuler, sédimenter. Quand on va d'un théâtre à l'autre, on finit par avoir peur des risques. Dans la continuité, on ne s'épuise pas à essayer de corriger les erreurs d'un spectacle, on les corrige sur le suivant, quel qu'il soit. De toute façon, on ne réalise jamais son rêve. Alors ne pas avoir à s'obstiner sur une réussite, ou sur un échec, donne une autre audace, et beaucoup de liberté.

» J'ai commencé en 1983 avec Koltès et Genet ; nous terminons notre premier contrat avec Koltès et Claudel – *la Ville*, dans la mise en scène de Bernard Sobel. Je savais qu'un jour je l'inviterais. Son théâtre est en travaux, il m'a parlé de cette pièce que j'aurais aimé monter. C'est lui qui le fait, c'est bien. Je ne sais pas si j'aurais eu à sa place le courage d'y entrer. Et je pense que sa réflexion sur Claudel est vraiment utile.

» Quand j'ai présenté la saison 1985-1986, je me suis rendu compte que, sans plonger dans mes souvenirs, j'étais fidèle à mon passé : il y a eu Jérôme Deschamps. Il jouait au lycée Louis-le-Grand dans *Fuenteovejuna*, spectacle que Sobel a vu et qui a fait démarrer ma collaboration avec lui à Gennevilliers. Il y avait également Jean-Pierre Vincent. En tant qu'administrateur de la Comédie-Française, il coproduit *Quai Ouest* de Bernard-Marie Koltès que l'on donnera après *la Ville*... Mais pour continuer, il faut d'abord que mon contrat soit renouvelé, rien n'est sûr. Il existe mille façons de forcer quelqu'un au départ, ou de rendre son travail difficile, voire impossible... On s'en est rendu compte ces derniers jours (1). Nous sommes en train de négocier, mais avec qui devrons-nous signer ?

» Il faudra peut-être discuter d'un cahier des charges modifié : *moins de créations, peut-être, jouées plus longtemps*. Et l'école d'architecture et de dessin, ce projet de Richard Pedduzzi, un lieu de rencontres, une vraie école du regard qui formera à l'artisanat du décor.

» Voilà. Encore quelques années, j'espère, puis il faudra changer. S'arrêter avant de se trouver dans une ornière. Mais j'aimerais ne pas m'en aller avant d'avoir pu apporter la preuve de tout ce que nous pouvons, tous, accomplir à Nanterre. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

(1) *La subvention du conseil général* des Hauts-de-Seine, ramenée de 1 159 000 F à 700 000 F, et supprimée pour 1987 (*le Monde* du 1er mars).

Avignon

L'AVANT-PROGRAMME DU XLe FESTIVAL

THEATRE

La Tempête, par le groupe TSE, à la cour d'honneur, du 11 au 19 juillet. *Les Filles du chef*, par Grand Magasin, Pénitents blancs, du 12 au 18 juillet. *Don Carlos*, d'après Schiller, par Michèle Marquais, cloître des Carmes, du 11 au 17 juillet. *Le Malheur indifférent*, d'après Peter Handke, par Jeanne Champagne, salle Benoît XII, du 15 au 20 juillet. *Les Elégies de Duino*, de Rainer Maria Rilke, par Hermine Karagheuz, chapelle des Cordeliers, du 15 au 20 juillet. *Venise sauvée*, d'après Hoffmanstahl, par André Engel, lycée Aubanel, du 17 au 31 juillet. *Etats d'amour*, Pénitents blancs, du 21 au 27 juillet. *La vie est un songe*, de Calderon, par Raul Ruiz, salle Benoît XII, du 26 juillet au 2 août. *Voyage en Chine intérieure*, de Gilberte Tsaï, cour de l'hospice Saint-Louis, du 31 au 6 août. *Le Roman de Prométhée*, d'Enzo Cormann, par le Théâtre Graffiti, cloître des Célestins, du 2 au 6 août.

THEATRE OUVERT

Sur le thème *Oser aimer*, dix auteurs ont écrit des textes présentés par un groupe d'acteurs sous la direction de Jean-Louis Hourdin, du 15 au 20 juillet (lieu à préciser).

HIER ET AUJOURD'HUI

Les Beaux Inconnus, poètes oubliés des XVIe et XVIIe siècles, chapelle des Cordeliers, du 22 au 26 juillet.

Trois auteurs contemporains : *Nathalie Sarraute*, cloître de la Collégiale, Villeneuve-lès-Avignon, par Michel Dumoulin, du 19 juillet au 6 août. *Valère Novarina*, Théâtre municipal, du 13 au 20 juillet, cloître du Palais vieux, du 15 juillet au 1er août. *Michel Leiris*, chapelle des Cordeliers, du 20 au 26 juillet.

OPERAS

Le Cyclope, de Betsy Jolas, direction musicale Annick Minck, mise en scène de Bernard Sobel, cloître des Carmes, du 26 au 30 juillet. *La Tour de Babel*, d'Aperghis, par l'ATEM, Pénitents blancs, du 30 juillet au 4 août.

DANSE

Le Groupe Emile Dubois-Jean-Claude Gallotta – deux programmes dont une création, *les Enfants qui toussent*, cour d'honneur, du 28 au 31 juillet. *Les Louves et Pandora*, Théâtre municipal, 5 et 6 août. *Philippe Decouflé*, cloître des Célestins, du 24 au 28 juillet. *Mathilde Monnier et Jean-François Duroure*, salle Benoît XII, du 1er au 6 août. *Jiuta Mai*, du 24 au 28 juillet, lieu à déterminer. *Paul Taylor*, cour d'honneur, du 2 au 6 août.

CINEMA

Intolérance, cour d'honneur, accompagné en direct par l'Orchestre d'Ile-de-France, du 22 au 25 juillet. *Panorama de la production cinématographique de 1915 à 1920*. *Les Enfers de la Cinémathèque*, rétrospective érotique avec le concours de la Cinémathèque de Toulouse.

EXPOSITIONS

Peinture et théâtre, quinze peintres de Bakst à Picasso, grande chapelle du Palais des Papes. *Michel Leiris* (lieu à préciser). *Valère Novarina*, salle de théologie, du 11 juillet au 6 août.

AFRIQUE

Deux programmes de *musiques traditionnelles* du Maroc, du Zaïre, d'Ethiopie. *Musiques urbaines* du Zaïre, d'Ethiopie, cloître des Célestins, du 12 au 22 juillet. *Parloir africain* : six pièces écrites en français, présentées par le Théâtre international de langue française sous forme de mises en espace, cloître des Célestins, du 15 au 22 juillet.

Expositions d'*art populaire africain*, église des Célestins, du 11 juillet au 6 août, avec les peintures populaires du Zaïre, les sculptures en ciment du Nigéria, les arts de la rue.

Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon

Musiques anciennes d'Espagne, église de la Chartreuse, chapelle des Pénitents gris, du 15 au 26 juillet. *Nuits de la musique africaine*, Fort Saint-André, du 12 au 22 juillet. *Christiane Eda-Pierre*, Tinel de la Chartreuse, 23 juillet.

THEATRE

Electre, par le Lierre, 13 au 18 juillet, Tinel de la Chartreuse du 13 au 18 juillet. *Rencontres du jeune théâtre européen*, Fort Saint-André, Chartreuse, Villeneuve-lès-Avignon, 13 juillet.

STAGES

Paul Taylor, du 30 juillet au 8 août. Jean-Louis Hourdin, du 16 juin au 4 juillet. Ko Nakajima (vidéo).

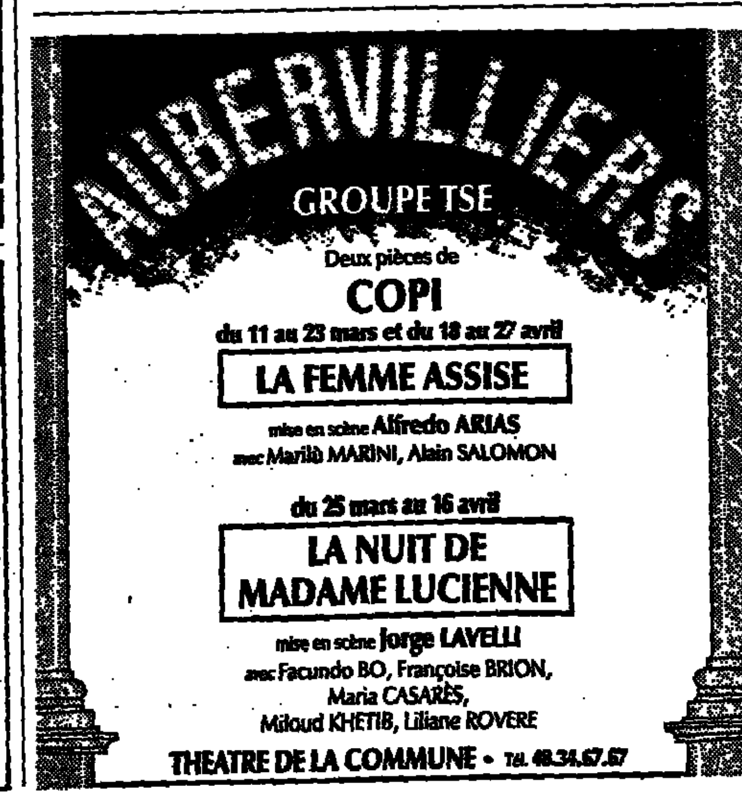
EXPOSITIONS

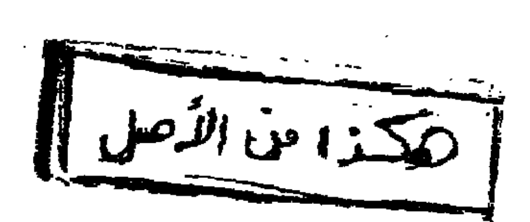
Robots sculpteurs, jusqu'au 7 septembre. Marionnettes, jusqu'au 10 septembre.

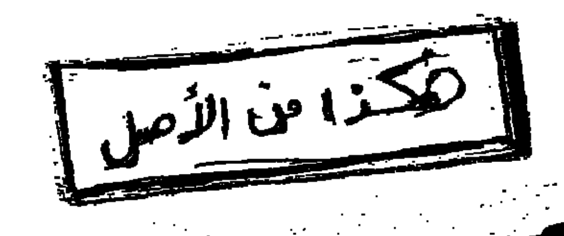
COLLOQUE

Rencontres internationales de chorégraphie et de scénographie, du 28 juillet au 3 août.

★ *Renseignements* : 8 *bis*, rue de Mons, 84000 Avignon ; 66, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris.







Sélection

THÉATRE

« Qoheleth » à Saint-Denis

Sous un chapiteau parmi des tentures d'or, un vieux roi déchu transmet à un enfant les secrets de la sagesse politique et de la Connaissance, et l'enfant fait découvrir au vieillard la vanité de ces trésors. Universelle leçon de l'apprentissage réciproque des adultes et des enfants, sur une libre adaptation de quelques versets de l'Ecclésiaste par la Compagnie lyonnaise de La Grenette. Mais aussi un partage poétique des mots et des signes, une invitation à un théâtre nomade aux portes du désert. Après Saint-Denis (du 5 au 10 mars), *Qoheleth* voyagera à travers la France jusqu'en mai. — B.R.

★ Renseignements : la Grenette, 78-53-49-88 (Lyon) ; salle Jean-Vilar, 3, avenue Lénine, Ile-Saint-Denis, à 14 h 15 ; dimanche 9, à 17 heures.

ET AUSSI : *Pour un oui, pour un non,* au Rond-Point (les mots et les silences) ; *Largo Desolato,* au La Bruyère (le rire et la satire) ; *Nuit d'ivresse,* au Splendid Saint-Martin, avec une nouvelle distribution, Victoria Abril et Gérard Jugnot.

CINÉMA

« Les Folles Années du twist » de Mahmoud Zemmouri

La guerre d'Algérie vécue par deux loubards, cossards, deux *vitelloni* aussi lâches que sympathiques, parmi une population pittoresque sans folklore abusif. Une guerre sans héros et une révolution au jour le jour. Le film, terminé depuis trois ans, produit à 80 % par l'Algérie, y est toujours interdit. Mahmoud Zemmouri, cousin de Pagnol, absout dans une même indulgence goguenarde les opportunistes de tout bord. Il réussit le pari de parler de la violence et de désamorcer la tragédie par le rire.

ET AUSSI. — *Le Bateau-Phare,* de Skolimowski (père et fils) ; *l'Elu,* de Jeremy Paul Kagan (les enfants de Brooklyn) ; *les Feux d'Himatsuri,* de Mitsuo Yanagimachi (la mort en la forêt).

DANSE

Bouvier / Obadia au Théâtre de Paris

Depuis cinq ans, Joelle Bouvier et Regis Obadia expérimentent une danse originelle, brute, une danse venue des profondeurs. Nés de l'argile, aveugles et sourds, malhabiles et loqueteux, ils ont émergé de l'état préconscient et découvert, souvent dans la violence et la douleur, leur corps, le corps de l'autre, le corps des autres. Avec des œuvres comme *Terre battue, Tête close, Verté,* ils sont passés de la tanière primitive à la horde sauvage pour atteindre enfin *le Royaume millénaire,* objet de leurs désirs et de leurs fantasmes. (Théâtre de Paris, 20 h 30, le dimanche, 17 h.) — M.M.

ET AUSSI : Deuxième programme du *Ballet du XX[e] siècle,* au Palais des congrès *(le Baiser de la fée,* une relecture contemporaine après Balanchine et Neumeier) ; *Manfred,* de Noureïev, et *Un jour ou deux,* de Cunningham, à l'Opéra de Paris (du ballet romantique à la « modern dance ») ; le Ballet de Shanghai au TMP-Châtelet (danses et combats sur le thème du changement de dynastie) ; *Manochahaya et ses musiciens,* une représentation de Bharata Natyam (danse classique de l'Inde du Sud), au Palais de l'UNESCO, 9 mars, 16 h 30.

MUSIQUE

Rossini, Rostropovitch, Mahler

Suite à la brillante saison Rossini que connaît Paris, le TMP-Châtelet présente, en concert, *Maometto II,* de Rossini, première version, très supérieure, du *Siège de Corinthe,* dans l'interprétation qui a fait un « tabac » à Pesaro (le Bayreuth rossinien) sous la direction de Claudio Scimone avec « la Gasdia » (les 10, 12, 14).

A la salle Gaveau, Rostropovitch préside aux épreuves du concours de violoncelle de la Ville de Paris qui porte son nom : éliminatoires publiques à Chopin-Pleyel (rens. : 45-61-06-30) et finale le 15 mars, à 14 h, au Théâtre des Champs-Elysées, avec le NOP dirigé par M. Soustrot. Tout s'achèvera, comme il est de tradition, par une fête (endiablée) du violoncelle, au Théâtre des Champs-Elysées (le 17, à 20 h).

Accord touchant de l'Orchestre de Paris et de l'Orchestre national : les mêmes soirs (12 et 13), ils joueront chacun une symphonie de Mahler, l'un, la *Première* sous la direction d'Eric Leinsdorf, avec Dietrich Fischer-Dieskau, dans les *Kindertotenlieder ;* l'autre, la *Quatrième,* sous la direction de Vaclav Neumann, avec Julia Varady, épouse de... Fischer-Dieskau (OP à Pleyel ; ON aux Champs-Elysées).

ET AUSSI : Création à Paris du *Retour de Casanova,* de Girolamo Arrigo (Champs-Elysées, le 5, à 20 h) ; *Stenka Razine,* de Chostakovitch et *Première Symphonie* de Mahler, par l'Orchestre de Lille, dir. Maxime Chostakovitch (Amiens, le 6 ; Tourcoing, le 7) ; *la Renarde rusée,* de Janacek, mise en scène de G. Deflo (Bruxelles, les 7, 9, 11, 13, 15, 16, 18) ; six quatuors contemporains par le Quatuor Arditti (Pompidou, les 7, 8) ; Mozart, par le Quatuor Amadeus (Champs-Elysées, les 9, 11) ; G. Leonhardt et W. Kuijken (Gaveau, le 9) ; James Galway, flûtiste (Théâtre de la Ville, du 11 au 15, à 18 h 30) ; Anne Queffélec, piano (Gaveau, le 12).

EXPOSITIONS

François Morellet au Centre Georges-Pompidou

Trames, grilles, lignes, néons, rigueur, système et jeux. Morellet, ou l'art géométrique (sans peine), revu et corrigé par un ancien membre du Groupe de recherches d'art visuel (le GRAV), qu'on ne sait jamais trop où situer. Et une rétrospective où l'on reconnaîtra derrière des propositions volontiers élémentaires un humour décapant, et le bon goût de ne pas se prendre trop au sérieux. — G.B.

ET AUSSI : *Sculptures de James Pradier 1790-1852,* au musée du Luxembourg ; *Diego Giacometti,* au Musée des arts décoratifs. *Œuvres de la Fondation Weisman,* 11, rue Berryer et à l'American Center.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (42-77-12-33).

VIENNE 1880-1938. Naissance d'un siècle. Jusqu'au 5 mai. Grande Galerie.

FRANÇOIS MORELLET. Rétrospective. BHUPEN KHAKHAR. SUDHIR PATWARDHAN. ARPITA SINGH. Jusqu'au 11 mai. Galeries contemporaines.

L'ŒUVRE ET SON ACCROCHAGE. Jusqu'au 31 mars. Salle d'art graphique.

TOUT NEO TOUT BEAU. Design du matériau naissant. Jusqu'au 28 avril. CCI.

IMAGES D'AILLEURS. La photographie à la découverte du monde. Jusqu'au 2 juin. B.P.I.

LE CINÉMA ITALIEN. 1905-1945. Photos, documents, livres. Jusqu'au 31 mars. Forum.

LES GRANDS PROJETS 1979-1989. Présentation audiovisuelle des grands projets architecturaux. Jusqu'au 7 avril. Grand foyer.

LE SANG EST SALE COMME L'OCÉAN. Des enfants expriment leur perception de la naissance. Jusqu'au 14 avril. Bibliothèque des enfants.

DES TOURS ET DES PUCES. Jusqu'au 15 mars. Ateliers des enfants.

Musées

DE REMBRANDT A VERMEER. Les peintres hollandais au Mauritshuis de La Haye. Grand Palais, entrée place Clemenceau (42-61-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 25 F ; samedi : 18 F (gratuite le 28 avril). Jusqu'au 30 juin.

REMBRANDT. Eaux-fortes. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (47-42-03-47). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40 ; jeudi jusqu'à 21 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 20 avril.

GIAN DOMENICO TIEPOLO. Galanteries vénitiennes. Orangerie des Tuileries, place de la Concorde (42-65-99-48). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 15 F ; samedi : 8 F. Jusqu'au 24 mars.

PASTELS DU XIX[e] SIÈCLE. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (42-60-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 16 F (gratuite le dimanche). Du 7 mars au 9 juin.

A LA COUR DU GRAND MOGHOL. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (47-03-81-26). Tlj (sauf le 30 mars, les 1[er] et 18 mai), de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Du 6 mars au 16 juin.

JOSEPH KUTTER, 1894-1941 - SABY, 1925-1975. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (47-23-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 15 F. Jusqu'au 13 avril.

ATELIERS 86. Choix de Rudi Fuchs. ARC, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 20 avril.

AUTOCHTONES. Gautray, Contet, Gaston, Lasserre. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, musée des enfants, 12, avenue de New-York (voir ci-dessus). Jusqu'au 26 avril.

SCULPTURES FRANÇAISES DU XIV[e] SIÈCLE – VICTOR-HUGO ET LA PHOTOGRAPHIE. L'atelier de Jersey – LE GAMIN DE PARIS. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (47-23-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 12 F ; dim. : 6 F.

L'OR DES AVARS, dans le bassin des Carpates, VI[e]-VIII[e] siècles. Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 30 mars.

STATUES DE CHAIR. Sculptures de James Pradier, 1790-1852. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (42-34-25-95). Sauf lundi, de 11 h à 18 h ; jeudi, jusqu'à 22 h. Entrée : 20 F ; samedi : 13 F (gratuite le 15 avril). Jusqu'au 15 mai.

SALON ANNUEL DE L'ANTIQUITÉ. Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann (45-51-82-42). Tlj, de 11 h à 20 h. Entrée : 30 F. Du 7 au 23 mars.

DIEGO GIACOMETTI. Plâtres et bronzes. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h 30 à 18 h 30 ; dim. de 11 h à 17 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 13 avril.

MODES ET PUBLICITÉ 1885-1986. Le regard de Marie-Claire. — DIM, ça fait vingt ans que je t'aime. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Entrée : 16 F. Jusqu'au 31 mars.

DESSINS DE RODIN (deuxième volume de l'inventaire). Musée Rodin, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 17 mars.

LES CISTERCIENS A PARIS. SERGE BELLONI. Hommage à Paris. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 13 avril.

JEAN EVEN. Musée de la Marine, Palais de Chaillot (45-53-31-70). Sauf mardi et jours fériés, de 10 h à 18 h. Entrée : 14 F. Jusqu'au 1[er] avril.

FÊTES ET THÉATRES EN INDE. Musée Kwok On, 41, rue des Francs-Bourgeois (42-72-99-42). Sauf sam. et dim., de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 31 juillet.

LANGVIKSSAR. Un archipel suédois près de Stockholm, 1880-1920. Musée de la marine, palais de Chaillot (45-53-31-70). Sauf mardi, de 10 h à 18 h. A partir du 7 mars.

UN CANAL... DES CANAUX... Conciergerie, 1, quai de l'Horloge (43-54-30-06). Tlj, de 10 h à 17 h. Entrée : 21 F. Du 7 mars au 8 juin.

PIERRE BALMAIN. Quarante années de création. Jusqu'au 6 avril. – LES POUPÉES RACONTENT LA MODE DU XVIII[e] SIÈCLE A NOS JOURS. Jusqu'au 2 avril. Musée de la mode et du costume, palais Galliera, 10, avenue Pierre-I[er]-de-Serbie (47-20-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F.

LES FRANÇAIS ET LA TABLE. Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi, bois de Boulogne (47-47-69-80). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée : 10 F ; dim., 8 F. Jusqu'au 21 avril.

EXCOFFON. De la peinture à la publicité. Hôtel de la Monnaie, 11, quai de Conti (43-29-12-48). Jusqu'au 29 mars.

HOGGAR. Musée national des arts africains et océaniens, 293, avenue Daumesnil (43-43-14-54). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 20. Jusqu'au 18 mai.

Centres culturels

HOMMAGE A PAUL DELVAUX. — Centre Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 31 mars.

FREDERIK R. WEISMAN FOUNDATION OF ART. Centre national des arts plastiques, 11, rue Berryer (45-63-90-55). Sauf mardi, de 11 h à 18 h. Jusq'au 20 avril.

LA FRANCE DE 1886. Centenaire de la Bibliothèque Forney. Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). Sauf dim. et lundi, de 13 h 30 à 20 h. Jusqu'au 3 mai.

PARIS A VOL D'OISEAU, DU XVI[e] SIÈCLE A ROBERT CAMERON. Hôtel de Lamoignon, 24, rue Pavée (42-85-13-78). Sauf dimanche, de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 30 avril.

MIAMI ART DECO. Photographies de M. Fellion. Institut français d'architecture, 6 bis, rue de Tournon (46-33-90-36). Sauf dim. et lundi, de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 22 mars.

ROLAND TOPOR. Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 11, quai Malaquais (42-60-34-57). Sauf mardi (et les 30 et 31 mars), de 13 h à 19 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 13 avril.

CALIFORNIA II : Kienholz. American Center, 261 boulevard Raspail (43-35-21-50). Sauf dim., de 12 h à 19 h ; sam., de 12 h à 17 h. Jusqu'au 25 mars.

YURI KUPER. Œuvres de 1978 à 1985. Hôtel de Ville, salle Saint-Jean. Jusqu'au 23 mars.

L'INDE DES LÉGENDES ET DES RÉALITÉS. Miniatures indiennes de la Fondation Custodia. Jusqu'au 23 mars. – L'ÉCOLE DE BARBIZON, un dialogue franco-néerlandais. Jusqu'au 27 avril. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). Sauf le lundi, de 13 h à 19 h.

ESTHÉTIQUE DU CHAOS. Graphisme et ordinateur. Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (47-23-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h à 20 h. Jusqu'au 11 avril.

AMATES. Le papier indigène du Mexique. Centre culturel du Mexique, 28, boulevard Raspail (45-49-16-26). Sauf dim., de 10 h à 18 h ; sam., de 14 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 5 avril.

GERT MARCUS. Sculptures disjonctives en marbre et acrylique – PETTER ZENNSTROM. Peinture et œuvre graphique. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (42-71-82-20). De 12 h à 18 h ; sam. et dim., de 14 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 6 avril.

LE SYMBOLISME ET LA FEMME. Mairie, 6, rue Drouot. Tlj, de 11 h 30 à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 27 avril.

MURANO : l'art du verre. Grand foyer de l'Opéra. Tlj, de 11 h à 17 h. Jusqu'au 22 mars.

DONATION AMELIE GALUP. Une femme photographe à la fin du siècle dernier. Fondation Dosne-Thiers, 27, place Saint-Georges (48-78-14-33). Sauf lundi matin, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 23 mars.

ALBUMS DE CROY. Maison du Nord-Pas-de-Calais, 18, boulevard Haussmann (47-70-59-62). Jusqu'au 12 avril.

ARPAD SZENES. Lumière-Portugal. Centre culturel portugais, 51, avenue d'Iéna (47-20-85-94). Sauf sam. et dim., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 21 mars.

BERNARD-PIERRE WOLFF. Rétrospective. Espace photographique de Paris, Forum des Halles (niveau 2), entrée rue du Pont-Neuf (43-59-00-80). Entrée : 7 F. Jusqu'au 23 mars.

LE THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES. De la naissance à la rénovation, 1913-1986. 15, avenue Montaigne (47-23-36-86).

Galeries

L'ESPRIT CONSTRUCTIF I. — Claisse, Gasquet, Leppien, Mensson. Galerie Franka-Berndt, 11, rue de l'Echaudé (43-25-52-73). Jusqu'au 26 mars.

JEAN-MICHEL BASQUIAT - ROBERT COMBAS. Galerie Mathias Fels, 138 boulevard Haussmann (45-62-21-34). Jusqu'au 22 mars.

GEORGE GREEN - JACK LEMBECK. Galerie Lavignes-Bastille, 27, rue de Charonne (47-00-88-18). Jusqu'au 29 mars.

ALQUIN. Des Eclipses — BROTO. Peintures. Galerie Adrien Maeght, 46, rue du Bac (45-48-45-15). Jusqu'au 29 mars.

CLAUDE ABEILLE. Sculptures et dessins — ESKA KAYSER. Peintures. Galerie Sculptures, 11, rue Visconti (46-34-23-30). Jusqu'au 22 mars.

LE LIVRE DANS TOUS SES ÉTATS. Allemagne 1980-1985. Galerie Caroline-Corre, 14, rue Guénégaud (43-54-57-67). Jusqu'au 26 mars.

MINIATURES ORIENTALES DE L'INDE. Galerie Jean Soustiel, 146, boulevard Haussmann (45-62-27-76). Jusqu'au 9 avril.

LE MASQUE BLANC : M. Mancoba, P. Pedersen. Galerie Charley Chevalier, 27, rue de la Ferronnerie (45-08-58-63). Jusqu'au 24 mars.

SHAFIC ABBOUD. Galerie Faris, 50, rue de l'Université (45-44-29-48). Jusqu'au 20 mars.

JOAQUIM ANTUNES. L'Œil de Bœuf, 58, rue Quincampoix (42-78-36-66). Jusqu'au 28 mars.

AUTHOUART ET NEW-YORK. Galerie du Centre, 5, rue Pierre-au-Lard (42-77-37-92). Jusqu'au 22 mars.

BERROCAL. Les Torses, sculptures 1959-1983. Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 15 avril.

JEAN-PIERRE BERTRAND. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 26 avril.

ROS BLASCO. Peintures récentes. Galerie Jacob, 28, rue Jacob (46-33-90-66). Jusqu'au 29 mars.

CHRISTIAN BOLTANSKI. Monuments. Galerie Crousel-Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au 29 mars.

OLIVIER DE BOUCHONY. Espace Claudine-Breguet, 10, passage Turquetil (43-79-14-43). Jusqu'au 29 mars.

CLAYETTE. Magie d'Arthur Rimbaud. Galerie Proscenium, 35, rue de Seine (43-54-92-01). Jusqu'au 5 avril.

DANIEL COULET. Galerie Bellint, 28 *bis,* bd de Sébastopol (42-78-01-91). Jusqu'au 23 mars.

DUCORROY EN GALERIE. Galerie Polaris, 25, rue Michel-le-comte (42-72-21-27). Jusqu'au 29 mars.

HÉLÈNE GAUTHIER. Le gynécée et sa femme. Galerie Breteau, 70, rue Bonaparte (43-26-40-96). Jusqu'au 10 avril.

LAURE ET HERVÉ GRIMAL. Arachnides. Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux (42-77-19-61). Jusqu'au 20 mars.

DANIEL HUMAIR. Galerie Erval, 16, rue de Seine (43-54-73-49). Jusqu'au 22 mars.

CHRISTIAN JACCARD. Galerie G. Brownstone et Cie, 17, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 29 mars.

MICHELE KATZ. Angulaires et verticales. Galerie Jean-Peyrole, 14, rue de Sévigné (42-77-74-59). Jusqu'au 22 mars.

MARKUS LUPERTZ. Peintures récentes. Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 19 mars.

METZGER. Galerie Christian Cheneau, 30, rue de Lisbonne (45-63-36-06). Du 7 mars au 12 avril.

GUNNAR NORRMAN. Dessins. Galerie Claude-Bernard, 7-9, rue des Beaux-Arts (43-26-97-07). Jusqu'au 29 mars.

SATISH PANCHAL. Galerie du Haut-Pavé, 3, quai de montebello (43-54-58-79). Jusqu'au 22 mars.

MADELEINE PARADIS. Aquarelles et gravures. Galerie Michèle-Broutta, 31, rue des Bergers (45-77-93-79). Jusqu'au 29 mars.

GIUSEPPE PENONE. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (42-77-63-60). Jusqu'au 19 avril.

JERRY PETHICK. Galerie Baron, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 5 avril.

JOSIANE POQUET. Atelier Guy-Mondineu, 36, rue Pastourelle (48-87-84-89). Jusqu'au 25 mars.

ANNA PRICOUPENKO. Galerie du Jour-Agnès B, 6, rue du Jour (42-33-43-40). Jusqu'au 16 mars.

ANDREAS SENSER. Galerie M. Guiol, 22, rue de Poitou (42-71-60-06). Jusqu'au 30 avril.

JAN SIVERTSEN. Galerie Gutharc-Ballin, 47, rue de Lappe (47-00-32-10). Jusqu'au 19 avril.

HERVÉ VACHEZ. Galerie Baudoin-Lebon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). Jusqu'au 29 mars.

MICHEL VERJUX. Galerie Claire-Burrus, 30-32, rue de Lappe (43-55-36-90). Jusqu'au 31 mars.

JEAN-PIERRE VIELFAURE. Parcours pour une odyssée arctique. Galerie Pierre-Lescot, 153, rue Saint-Martin (48-87-81-71). Jusqu'au 26 mars.

En province

AMIENS. Magritte et Cie. Peinture 1950-1985 dans les collections du Musée d'art contemporain de Gand. Musée de Picardie, 48, rue de la République (22-91-36-44). Jusqu'au 13 avril.

AVIGNON. Egypte et Provence : civilisation, survivances et « cabinetz de curiositez ». Musée Calvet, 65, rue Joseph-Vernet (90-86-33-84). Jusqu'au 30 mars.

BEAUVAIS. Trompe-l'œil, du XVII[e] siècle à nos jours. Musée départemental de l'Oise, ancien palais épiscopal (44-84-37-37). Jusqu'au 30 avril.

BESANÇON. Amédée Ozenfant, 1886-1966. Musée des Beaux-arts et d'archéologie, 1, place de la Révolution (81-81-44-47). Jusqu'au 30 avril.

BORDEAUX. Richard Artschwager, œuvres de 1962 à 1985 — Enzo Cucchi, Œuvres de 1985. Capc, entrepôt Lainé, rue Foy (56-44-16-35). Du 7 mars au 27 avril.

CAVAILLON. Enrico Baj : Ubu. Centre culturel, rue du Languedoc (90-78-30-73). Jusqu'au 13 mars.

CLERMONT-FERRAND. Nicolas Alexandre Tarkhoff, 1871-1930. Musée Bargoin, 45, rue Ballainvilliers (73-91-37-31). Jusqu'au 23 mars.

FLAINE. Sam Szafran. Pastels, fusains. Centre d'art (50-90-85-84). Jusqu'au 6 avril.

LA ROCHE-SUR-YON. Paul Baudry, 1828-1886. Musée d'art et d'archéologie (51-05-31-40). Jusqu'au 31 mars.

LE HAVRE. Authouart. Rétrospective. Maison de la culture, Espace O. Niemeyer (35-21-21-10). Du 7 mars au 5 avril.

LE MANS. Roger de La Fresnaye. Abbaye de l'Epau (43-85-05-84). Jusqu'au 16 mars.

LYON. Carr, Garcia Sevilla, Pazos, Plensa, Genovart, Barcelone 1986. Elac, Centre d'échanges de Perrache (78-42-27-39). Jusqu'au 9 avril.

MARCQ-EN-BARŒUL. Robert et Sonia Delaunay. Fondation Septentrion (20-46-26-37). Jusqu'au 27 avril.

MARSEILLE. Archéologie et projet urbain, Musée d'histoire de Marseille, centre Bourse (91-90-42-22). Jusqu'au 30 mars. – Hommage à Carlo Rim. Arca, 61, cours Julien (91-42-18-01). Jusqu'au 12 avril.

MONTBÉLIARD. Alexandre, sculptures-peintures. Maison des arts, place Saint-Martin (81-91-37-11). Jusqu'au 30 mars.

MONTÉLIMAR. Anne et Patrick Poirier. Château des Adhemar. Jusqu'en avril.

NEVERS. Daniel Buren, Felice Varini. Centre d'art contemporain, 38, rue de l'Oratoire (86-36-35-36). Jusqu'au 22 mars.

NICE. Jules Lefranc, 1887-1972. Musée A. Jakovsky, avenue Val-Marie (93-71-78-33). Jusqu'au 30 avril.

RENNES. Dessins hollandais et flamands de Leyde. Jusqu'au 17 mars — Nicolas de Staël. Jusqu'au 29 avril. Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola (99-79-44-16).

ROUEN. L'âge d'or de l'estampe japonaise. Musée des beaux-arts, 26 bis, rue Thiers (35-71-28-40). Jusqu'au 17 avril.

SAINT-ÉTIENNE. Bernard Frize. Maison de la culture, Jardin des plantes (77-25-35-18). Jusqu'au 24 mars.

SAINT-PRIEST. L'oubli afflige la mémoire : Les anachronistes italiens. CC. Théo Argence, place F. Buisson (78-20-02-50). Jusqu'au 27 mars.

SOCHAUX. James Pichette, peintures. Maison des arts et loisirs. Jusqu'au 6 avril.

TOULOUSE. Prima dell'avanguardia. Musée des Augustins, 21, rue de Metz (61-22-21-82). Jusqu'au 31 mars.

TOURS. Roman Opalka. Centre de création contemporaine, rue Racine (47-66-50-00). Jusqu'au 30 mars.

VESOUL. Gerard (1804-1866). Lithographies et gravures sur acier. Musée, 1, rue des Ursulines (84-76-51-54). Jusqu'au 31 mars.

VILLENEUVE-D'ASCQ. Joan Miro. Musée d'art moderne, allée du Musée (20-05-42-46). Jusqu'au 16 mars.

VILLEURBANNE. Alighiero Boetti. Le Nouveau Musée, 11, rue du Docteur-Dolard (78-84-55-10). Jusqu'au 30 mars.

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES



"Le Nom de la rose" au cinéma

JEAN-JACQUES ANNAUD TOURNE LE BEST-SELLER D'UMBERTO ECO

AU sommet d'une colline, à 35 mètres au-dessus du sol, la tour octogonale s'élève, comme une prière, ou comme une menace, ses parois de pierre lisses ponctuées de meurtrières avares. C'est la nuit, c'est l'hiver, et, au pied de la tour, piétinant dans une boue compacte, des hommes s'affairent et s'interpellent. Soudain, un ordre est crié. Et, dans le ciel noir, l'enfer se déchaîne. En un instant, la tour s'embrase, des flammes gigantesques tourbillonnent, se tordent, se rabattent dans des ronronnements de fauves repus, le feu jaillit des fenêtres, des brandons bondissent sur une grange voisine, qui flambe à son tour, la paille crépite, le cœur vous bat...

Lorsqu'une voix, une petite voix paisible s'élève, prononce un mot, un seul : *« Stop ! »* A l'instant même, la tour ravale ses flammes, l'incendie monstrueux s'éteint avec la docilité d'une lampe de chevet « Pfuitt ! » Et la petite foule boueuse et transie applaudit. Ce désastre désiré, cette apocalypse maîtrisée, bien sûr, c'est du cinéma, ça ne peut être que du cinéma.

A quelques kilomètres de Rome, Jean-Jacques Annaud, après le triomphe planétaire de *la Guerre du feu* (150 millions d'entrées), a entrepris une autre croisade, porter à l'écran le roman d'Umberto Eco, *le Nom de la rose*, publié en 1980, et depuis traduit en vingt-quatre langues et vendu à quatre millions d'exemplaires.

En fait, tout est notre faute... En 1982, Jean-Jacques Annaud est à l'autre bout de la planète, aux Caraïbes, pour la promotion de *la Guerre du feu*, il lit un court article dans « le Monde des livres » concernant un ouvrage italien, prochainement publié en France, un polar médiéval qui se déroule dans un monastère, au quatorzième siècle. Des meurtres, deux moines enquêteurs, un autre, inquisiteur, une bibliothèque labyrinthe, un suspense théologique...

Annaud écourte son voyage, se précipite sur le bouquin. A la page 200, il appelle son agent : *« Achetez les droits ! »* A la page 350, l'agent rappelle : *« Les droits sont déjà pris, par la RAI* [Radio-Télévision italienne]. » A la page 400, Annaud demande qu'on lui organise deux rendez-vous, l'un avec la RAI, l'autre avec Eco...

D'où lui vient cette fascination pour cette histoire belle et compliquée qui part d'une interrogation simple : *« Le Christ possédait-il le vêtement qu'il portait ? »* Autrement dit, faut-il, comme les bénédictains, s'enrichir pour la plus grande gloire de Dieu ou bien faire vœu de pauvreté, comme les franciscains ? Où est la force ? Où est le pouvoir ? Par qui le monde peut-il et doit-il être gouverné ? Les riches, les pauvres ? Débat essentiel, certes, éternel. Et actuel. Dont on peut comprendre qu'il ait bouleversé Jean-Jacques Annaud...

Si l'on sait qu'il naît à Draveil, en 1943, et que les questions sur la prééminence du matériel sur le spirituel, il a pu se les poser très tôt. *« Mon beau-père était tourneur et ma maman travaillait dans un service d'achats. Mon enfance ? Genre pavillon de meulière et fox-terrier bâtard. Je rêvais en tournant les pages du catalogue d'Odéon Photo, et le plaisir du dimanche, c'était la séance du Draveil Palace, le cinoche où il faisait froid... »*

Mais voilà déjà la rose, en bouton : *« Dès l'adolescence*, dit Jean-Jacques Annaud, *j'ai eu envie de Moyen Age, passionnément. »* Il monte *Aucassin et Nicolette*, à Montgeron, il court partout à la recherche de chapelles romanes qu'il photographie, il bûche l'histoire de l'art, l'archéologie médiévale. Et aussi le cinéma. Diplômé, à vingt ans, de l'IDHEC et de l'école de Vaugirard, il devient le *wonder boy* de la pub, tourne cinquante spots par an : *« J'avais honte, je gagnais en une semaine ce que les parents gagnaient en un an. »* Jean-Jacques Annaud a aussi *« une jolie femme, un joli bébé, une belle maison, une voiture de sport »*, et des problèmes de conscience. *« Composer un poème en images à la gloire d'un triste yaourt, est-ce le but d'une existence ? »*

MARIOS TURSI

Sean Connery.

Cependant qu'il fait fortune et perd son âme, Annaud mûrit le projet de son premier long métrage. Laborieusement. Durant sept ans. Tombé amoureux de l'Afrique pendant son service militaire au Cameroun, il sait que l'Afrique en sera le sujet et l'objet. Mais il ne parvient pas à l'écrire, à le produire. Enfin, sur un scénario de Georges Conchon, naît un hymne goguenard à la décolonisation, *la Victoire en chantant*. Rebaptisé pour ouvrir la barrière internationale, *Noirs et blancs en couleur*, le film remporte à Hollywood l'oscar de la meilleure production étrangère en 1978. Quel succès ! Jean-Jacques Annaud shoote aussitôt dans la légende. *« Ça a été un bide, un vrai bide, trente mille entrées à Paris, je n'avais plus d'argent, plus d'amis, j'avais échoué et j'étais heureux. »*

Ce bonheur dans l'échec est une révélation ; désormais Annaud reproduira sans cesse ce schéma ambigu, relancera ce défi paradoxal. Ainsi lorsqu'il met en chantier *la Guerre du feu* : *« J'avais toutes les chances de me planter. Mais si, à trente-cinq ans, je n'étais pas capable d'assumer ce risque, mieux valait renoncer à tout.*

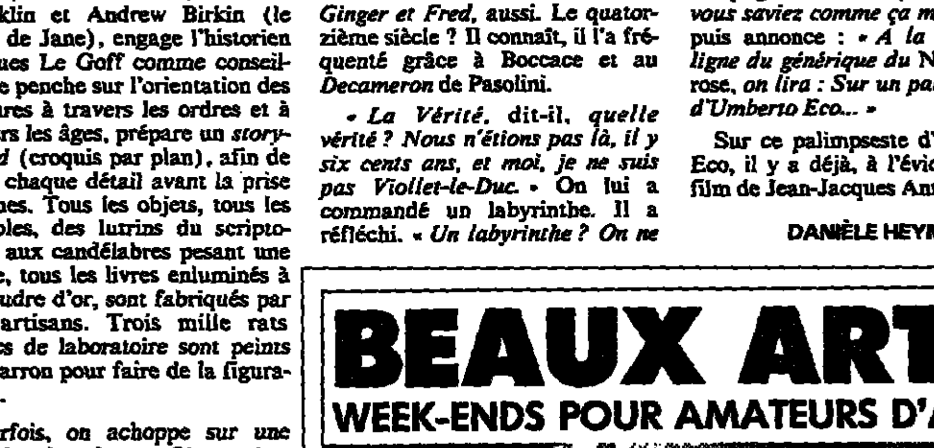
» Quel était le plus grand danger ? Gérer un budget de 12 millions de dollars ? Non, sombrer dans le ridicule. Les rares visiteurs admis sur le tournage se tenaient les côtes. Il faut dire que mes lions perdaient leurs fausses crinières en courant, mes éléphants-mammouths avaient toujours une défense de guingois... J'ai appris qu'il fallait s'entêter. Ne se fier qu'à la force des faits. N'importe quel gnome peut épouser la plus belle femme du monde, s'il le veut vraiment. »

Pour Annaud, en ce moment, la plus belle femme du monde est certainement cette rose, au nom de laquelle il a levé une armée. *« Quand on songe à la qualité du mobile des crimes perpétrés dans ce monastère... Pourquoi tue-t-on ? Pour un traité d'Aristote sur le rire, quelle classe ! »* Cette extase peut sembler obscure aux non-initiés, elle a guidé Annaud tout au long d'une quête qui a duré quatre ans, et dont le tournage actuel n'est que l'aboutissement.

Trouver l'argent, d'abord. Passons sur les avatars de l'entreprise, elle fut très américaine, puis française, autre chose, plus rien... 16 millions de dollars ne se trouvent pas sous la robe d'un moine, fût-il bénédictin... Finalement, c'est un *tout* jeune producteur allemand qui a pris le relais, et l'a gardé. Bernd Eichinger, trente-six ans, qui doit sa notoriété et son assise financière aussi bien à *Moi, Christiane F...* qu'au *Hitler* de Hans-Jürgen Syberberg. Il tient les rênes. La Fox distribuera le film aux Etats-Unis et au Canada.

Trouver le ton : *« Il fallait absolument que nos héros ne ressemblent en rien aux moines vendeurs de fromage des spots télévisés. Pour que les spectateurs gobent la reconstitution, l'important était de ne pas commettre d'anachronismes psychologiques. »* Annaud prend six mois pour *« lire sur la période »*, confie la rédaction du scénario (quinze versions !) à Gérard Brach, Alain Godard, Howard Franklin et Andrew Birkin (le frère de Jane), engage l'historien Jacques Le Goff comme conseiller, se penche sur l'orientation des tonsures à travers les ordres et à travers les âges, prépare un *story-board* (croquis par plan), afin de fixer chaque détail avant la prise de vues. Tous les objets, tous les meubles, des lutrins du scriptorium aux candélabres pesant une tonne, tous les livres enluminés à la poudre d'or, sont fabriqués par des artisans. Trois mille rats blancs de laboratoire sont peints en marron pour faire de la figuration...

Son premier long métrage a reçu l'oscar du meilleur film étranger. Le troisième, « la Guerre du feu », a fait 150 millions d'entrées de par le monde. Jean-Jacques Annaud tourne aujourd'hui à Rome « le Nom de la rose », un polar médiéval, un suspense théologique.



Parfois, on achoppe sur une question banale : *« Où se tient l'abbé pendant l'office ? »* D'après Le Goff, chez les bénédictins, il se tient à l'entrée, à droite. D'après le Padre Arpa, conseiller ecclésiastique de Federico Fellini : *« Non, monsieur, derrière l'autel. »* D'après un érudit allemand : *« Non, voyons, plutôt vers le chœur. »* La confusion ne s'apaise que lorsque Jean-Jacques Annaud découvre dans un monastère près de Venise une publication qui affirme que chaque abbaye assignait une place différente à son abbé durant l'office...

Trouver le cadre idéal ne fut pas non plus une mince affaire. Durant trois mois, Annaud visita trois cents abbayes à travers l'Europe. Finalement, c'est dans le cloître d'Eberbach, près de Francfort, construit par les moines cisterciens au douzième siècle et pratiquement inchangé depuis, que seront tournées les scènes d'intérieur.

Trouver les personnages : Sean Connery en franciscain à la barbe rêche ; F. Murray – Salieri-Abraham en redoutable inquisiteur ; le Père-abbé Michaël Lonsdale ; le gardien octogénaire et aveugle de la bibliothèque joué par Fedor Chaliapine junior, tous les comédiens principaux ont des visages saisissants, comme les acteurs de complément, ceux que Annaud appelle ses *« Spine-monks »* (moines-colonne vertébrale). Chargés d'entraîner la foule des figurants, ce sont des Bruegel ambulants, de vrais Bosch...

Trouver le labyrinthe : le seul de toute l'équipe à ne pas être saisi d'une frénésie d'authenticité est Dante Ferretti. *« Le Goff ? Le Goff ? Mais qui est-ce ? »*, sourit ce petit homme calme, qui est un magicien. Il a été le décorateur de Pasolini, il est celui de Fellini, le paquebot sublime de *E la nave va*, c'est lui, et le studio miroitant de *Ginger et Fred*, aussi. Le quatorzième siècle ? Il connaît, il l'a fréquenté grâce à Boccace et au *Decameron* de Pasolini.

« La Vérité, dit-il, *quelle vérité ? Nous n'étions pas là, il y six cents ans, et moi, je ne suis pas Viollet-le-Duc. »* On lui a commandé un labyrinthe. Il a réfléchi. *« Un labyrinthe ? On ne le voit jamais que de l'intérieur, lorsqu'on s'y perd, ou d'en haut, de loin. »* Alors Ferretti pensa à Piranèse et batit à Cinecitta un époustouflant dédale de 35 mètres de haut (la tour octogonale) avec des demi-étages décalés qui s'imbriquent et se séparent, se rejoignent, croit-on, et vous entraînent ailleurs... Une splendeur.

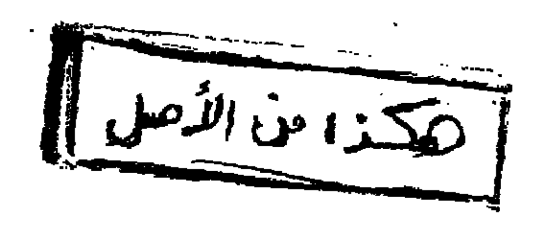
Le Nom de la rose pour Ferretti ? *« Le plus riche des films pauvres. »* On voulait tourner dans les catacombes, à Rome. Mais le Vatican en interdit l'accès *« parce que le livre d'Eco est blasphématoire »*. Tant pis, on reconstruit les catacombes.

Tout cela, en effet, n'est-il pas fou ? Et insolent, et désinvolte ? Comme ce petit garçon de Draveil, tout bouclé encore, à quarante-trois ans, avec ses mitaines de mercière pour affronter le froid, qui n'en finit pas de conjurer le sort, surtout lorsque le sort lui est favorable. Eperdu de modestie et d'orgueil, se lançant dans des entreprises trop grandes, trop ambitieuses, trop chères, pour que l'échec – s'il survient – soit à la mesure de l'espérance qui l'a suscité. Enorme.

Emerveillé d'avoir ressuscité son *« Moyen Age bien-aimé »*, il rêve un instant et dit : *« Tourner les pages d'un antiphonaire, si vous saviez comme ça me plaît »*, puis annonce : *« A la première ligne du générique du* Nom de la rose, *on lira : Sur un palimpseste d'Umberto Eco... »*

Sur ce palimpseste d'Umberto Eco, il y a déjà, à l'évidence, un film de Jean-Jacques Annaud.

DANIÈLE HEYMANN.



Cinéma du réel

PRÉSENCE DU PASSÉ

ON n'a pas oublié ce vieux film de Sam Wood adapté d'une pièce célèbre de Thornton Wilder, *Our Town*, vu au lendemain de la guerre. Dans *God's Country*, qui inaugure samedi la manifestation de Beaubourg, Louis Malle renouvelle cette démarche par l'effet du cinéma direct : il tient lui-même la caméra, communique « directement » avec ses personnages, des petits provinciaux qu'il observe avec une affectation non feinte. Comme s'il avait enfin rencontré cette Amérique profonde où il a choisi de vivre il y a une dizaine d'années et qu'il avait un peu laborieusement décrite dans son dernier film de fiction *Alamo Bay*, alors qu'une sorte d'instinct secret le porte vers le documentaire. On se souvient de son *Calcutta* (1969).

God's Country (le Pays de Dieu) nous présente dans sa première heure une galerie de portraits familiers, parfois surprenants. Il y a la vieille dame enjouée qui cultive ses tomates, le policier, le gros fermier, le jeune couple venu à la terre avec des ambitions plus modestes, l'avocat progressiste et sa femme qui fait du théâtre, la jolie intellectuelle ignorante des contraintes morales. Nous suivons un mariage populaire à l'américaine avec sa franche vulgarité, visitons l'asile pour le troisième âge avec ce vieillard à l'humour noir qui répond à Malle, lui demandant où il aimerait se trouver : *« Au cimetière »*.

Louis Malle a découvert Glencoe, sa petite ville, 5 000 habitants, une centaine de kilomètres à l'ouest de Minneapolis, en 1979, au lendemain de la guerre du Vietnam encore proche, mais qu'on veut oublier au plus vite.

Le cinéaste est revenu en août dernier, et c'est la seconde partie, une demi-heure. Il a revu la plupart de ses amis, d'abord la vieille dame aux tomates, aujourd'hui âgée de quatre-vingt-onze ans et toujours alerte. La jeune femme libérée a quitté Glencoe pour la Floride. Mais la crise frappe durement. Les jeunes fermiers juste installés, avec leurs trois enfants, veulent les envoyer à l'école, afin qu'ils puissent plus tard mieux se débrouiller. Le gros fermier a 100 000 dollars de dettes...

God's Country illustre à la perfection la politique de plus grande rigueur adoptée cette année par les organisations de la manifestation de Beaubourg.

Un second film, hollandais par sa production, mais international dans sa conception, *Stranger at Home* (Etranger dans son pays), recule les limites de l'intervention du cinéaste dans le récit. Rudolf Van der Berg, le réalisateur, lui-même juif, décide d'accompagner

Louis Malle à la découverte de l'Amérique profonde. Un juif et un Palestinien d'Amérique de retour à Jérusalem. La magie du Gange. Quelques films pour le cinéma du réel.

un ami, le peintre palestinien Kamal Boulatta, établi aux Etats-Unis, à Washington, et devenu citoyen américain, dans sa ville natale, Jerusalem. Il y avait vécu à l'époque où cette dernière était divisée en deux parties. Tandis qu'il retrouve les paysages de sa jeunesse et d'anciens amis, voire des parents, Kamal prend conscience qu'il appartient d'abord à cette terre. Il critique la politique israélienne. Le cinéaste défend la cause juive, fait parler un vieux professeur d'origine polonaise qui a passé deux ans à Bergen-Belsen pour émigrer en Palestine aussitôt après la guerre.

Avec une rare honnêteté Rudolf Van der Berg n'hésite pas à montrer comment lui-même perd peu à peu du terrain, sans tomber dans l'optimisme simplificateur de certains films militants. Il évite le double piège, l'humanisme rassurant à la Camus, la mauvaise conscience qui fausse toutes les données. *Stranger at Home*, malgré l'austérité d'un tel sujet, reste du début à la fin un spectacle passionnant.

Mais le plus beau film montré cette année à Beaubourg est l'œuvre d'un peintre indien bien connu à Paris, où il réside depuis 1968 : *Eau, Ganga*, de Viswanadhan. Un des meilleurs cinéastes contemporains, Ador Gopalakrishna *(le Piège à rats)*, né comme lui au Kerala, l'a assisté en tant que conseiller technique.

Deux heures durant, sans paroles, mais avec un travail extraordinaire sur l'image et la bande sonore, le peintre-cinéaste nous fait remonter le Gange de son embouchure à la source. Ici pas de contemplation béate de l'activité humaine. Viswanadhan capte la matière, le travail des hommes, en un mouvement perpétuel, comme si la moindre vibration d'un filet de pêcheurs sous l'effet du vent, la foudre qui s'abat en une seconde au loin, mais semble-t-il juste à côté, participaient d'un même équilibre éternel. *Eau, Ganga* doit être vu dans le détachement total du spectateur s'abandonnant au seul plaisir des sens, quand chaque seconde semble cacher un nombre d'or, chaque paysage un mystère, chaque être humain une beauté secrète.

Le Festival du réel s'achèvera peut-être avec la présentation, en « film-surprise », du fameux « document » d'Ingmar Bergman sur le tournage de *Fanny et Alexandre (le Monde* du 28 février). Seront montrés également, hors compétition, *la Grande Allure* de Pierre Perrault et *Amsterdam, New York, Hongkong, Genève* de Johan Van der Keulen, confrontation de quatre villes modernes s'agglomérant en une cité idéale prise dans *« le plus grand mythe, celui de la croissance perpétuelle et illimitée »* (J. Van der Keuken).

LOUIS MARCORELLES.

★ Centre Georges-Pompidou, 8 au 16 mars.

Girolamo Arrigo

« LE RETOUR DE CASANOVA »

AVEC *Adieu Garibaldi*, Girolamo Arrigo avait, en 1972, mis le feu à l'Opéra-Comique ; pour quelques déhanchements d'ecclésiastiques, les Strasbourgeois lui avaient — à la lettre — craché au visage ; dix ans plus tard, *Garibaldi* entrait à la Scala. En avril dernier, le public très smart du Grand Théâtre de Genève légalisait *le Retour de Casanova*, où le même Arrigo, sur un livret de Giuseppe Di Leva d'après Arthur Schnitzler, renouait avec la tradition du grand opéra romantique. *Le Retour de Casanova* est repris le 6 mars au Théâtre des Champs-Elysées, mais sans la mise en scène de Jorge Lavelli, comme un simple oratorio. Triste sort, lorsqu'on se réclame de Verdi et de Puccini, d'être exécuté comme du Beethoven.

Opéra à l'ancienne conçu par Arrigo comme du théâtre lyrique, « Le retour de Casanova » est présenté en oratorio.


D.R.

« Un riso ! Un riso ! Madame, vous êtes heureuse, riez !

— Mais, maestro, je ne peux pas chanter en riant... » Une scène, une fosse, et la mezzo aurait trouvé, bien sûr, et la note et le rire. Mais là, en jupe et pull, répétant dans un studio de la Maison de la radio, avec pour tout orchestre un piano droit, elle n'arrive pas à se prendre pour une *locandiera* mantouane. Y arrivera-t-elle le 6 mars quand elle chantera en public ? Pas sûr. On ne rit pas vraiment quand on chante l'opéra au concert.

Jamais décor, jamais mise en scène n'auraient pourtant été plus utiles. *Le Retour de Casanova* est un opéra comme on n'en faisait plus, et comme certains croyaient qu'on ne pourrait plus en faire. Italien (presque : Arrigo est sicilien). Libertin (comme *Don Giovanni*). Fellinien (comme... *Casanova*). Transalpin jusqu'à l'Autriche (comme *Senso*). Et crépusculaire comme tout ce qu'écrivit Arthur Schnitzler en un début de siècle où l'homme ne mourait pas seulement à Venise.

A Venise, Casanova revient. Mais vieilli, enlaidi, pervers, violeur, profanateur, espion. Baryton-basse (comme le Don Juan de Mozart), il tue en duel le ténor, sosie de sa jeunesse. Masqué, il vole une nuit d'amour à la soprano, nièce de son hôte. Cynique, il montre son dégoût à l'autre mezzo, mère de famille rayée de son catalogue. Sans désirs, il vend ce qui lui reste d'âme à la police. Et c'est lui, Casanova, qui mettra finalement la jeunesse aux Plombs !

Que peut-on bien avoir en tête quand on est Autrichien et qu'on écrit *le Retour de Casanova ?* L'Italie. Des airs d'opéra. Le genre lyrique et ses conventions. Le texte de Schnitzler croise ainsi en raccourci et presque de manière caricaturale les thèmes de l'amitié, de la trahison, de la lâcheté, de la pureté, de la haine, de la violence. Une petite fille s'y offre à un vieillard. L'amour s'y consomme à proximité de la mort : aparté de la femme adultère, quatuor autour d'une partie de cartes, monologue de la lettre, quiproquo par une nuit sans lune, chœur de nonnes, scène de foule, les ingrédients d'un bon livret y sont réunis. Mais le roman n'est pas de l'opéra.

« Schnitzler a construit le Retour de Casanova *comme un long monologue,* dit Arrigo ; *je tenais à ce que mon opéra comportât des ensembles et des duos. L'action, dans un roman, ça s'explique ; dans un opéra, ça se chante. Avant de faire l'amour à Marcolina, Casanova passe un pacte avec l'amant de la jeune fille, Lorenzi ; quand il sort de la chambre, il trouve le même Lorenzi une épée à la main. Comment voulez-vous que le public comprenne un tel revirement ? Comment occuper le temps que Casanova passe au lit. Par un ballet ? J'ai obtenu du librettiste qu'il m'écrive une aria pour qu'à cet instant Lorenzi exprime à la fois sa haine, sa rage, son amour et son mépris de lui-même. Il est de bonne tradition italienne que le ténor chante juste avant le sommet dramatique de l'ouvrage, au moment le plus exacerbé. »*

Directeur artistique du Teatro Massimo (le palais Garnier de Palerme) depuis 1975 — un record en Italie, surtout quand on n'appartient ni au PC ni au PS, — Arrigo parle d'opéra comme un mécanicien : *« Ça marche ou ça ne marche pas ».* Ceux où *« Ça marche »* ? Tout Verdi, miraculeusement, et Puccini. Mais dans *Andrea Chenier*, ouvrage de Giordano inscrit au répertoire un peu partout dans le monde, « ça » *« ne marche pas vraiment ». « Il y a trop de rôles secondaires et l'orchestre est souvent trop lourd pour que la mezzo puisse se faire entendre dans le grave. »* Mozart ? Presque la perfection. Mais où trouver une Vitelia (dans *la Clémence de Titus*) et une Fiordiligi (dans *Cosi*) ? *« On engage une chanteuse et puis on essaie de se persuader qu'elle est capable de chanter Fiordiligi. Mozart, on lui pardonne. Mais on ne pardonne pas ce genre d'erreurs à un compositeur vivant. »*

« Il est de bon ton de prétendre, dans le petit monde de la musique contemporaine, qu'on ne peut plus de nos jours écrire un opéra. Il y a quinze ans, personne ne s'y risquait, personne n'en écoutait, on me riait au nez quand je parlais de Rigoletto *et de la Traviata. Aujourd'hui, beaucoup de compositeurs ont un opéra en projet* (1), *mais ils ne vont pas davantage en écouter. Alors, ce ne sont pas les compositeurs d'opéras contemporains qui manquent, ce sont les établissements qui refusent de monter leurs ouvrage. L'échec, le plus souvent, est assuré. On ne peut écrire pour l'opéra sans avoir vu le répertoire, sans connaître le fonctionnement d'un théâtre lyrique, sans aimer le public et les chanteurs. »*

Mais peut-on écrire une musique de son temps selon des modèles vieux d'un siècle ? Composer pour voix et orchestre quand la mélodie a rendu l'âme ? Dégager le sens du texte après tant d'années passées à l'estomper ?

« L'écriture mélodique est dictée par l'intonation. Une fois que vous avez tracé et rythmé la ligne mélodique, vos choix sont infinis. Rien ne vous empêche d'en profiter de la manière la plus « moderne » et la plus personnelle. Si le Retour de Casanova *a eu du succès à Genève, ce n'est pas seulement que les auditeurs ont compris l'histoire. Ils se sont trouvés devant un fait théâtral qui les a attirés. »*

Théâtral ou musical ?

« L'opéra est théâtre. L'établissement où je travaille s'appelle Teatro Massimo ».

ANNE REY.

★ « Le Retour de Casanova », de Girolamo Arrigo par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France dirigé par R. Giovaninetti avec, en solistes, K. Ciesinski, F. Pediconi, S. Reete, E. di Cesare, J. Bastin. Le jeudi 6 mars, Théâtre des Champs-Elysées, 20 h.

(1) Dans des registres différents, Jacques Charpentier, le jeune compositeur de l'IRCAM Philippe Manoury et, bien sûr, Pierre Boulez.



THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

LE COMPLEXE DE STARSKY. Lucernaire (45-44-57-34), 21 h 45 (5).

L'ASSAUT. Escalier d'or (45-23-15-10), 20 h 30 (5).

L'OMBRE ASSASSINE. Neuilly. Athletic (46-24-03-83), 20 h 30 (5).

MADAME DE SADE - Génier (42-27-81-15), 20 h 30 (6).

PASSIONS - Tempête (43-28-38-38), 20 h 30 (6).

TECHNIQUE POUR UN COUP D'ETAT - Saint-Denis, TGP (42-43-00-59), 20 h 30 (7).

AGAMEMNON - Essaïon (48-74-44-30), 20 h 30, sam. à 14 h 30 + 20 h 30 (7 au 19).

LA FEMME ASSISE - Aubervilliers, théâtre de la Commune (48-34-67-67), 20 h 30 (11).

HORS PARIS

MARSEILLE – Je me souviens de deux lundis, d'Arthur Miller, par Jean-Pierre Raffaelli. NTM, salle Audiberti (91-54-74-54), du 5 au 28 mars.

La Parisienne, de Becque, mise en scène d'Agnès Celerier, au gymnase Armand Hammer, du 7 au 23 mars.

En chemise. Trois pièces de Feydeau, par Jacques Echantillon, au Théâtre de Lenche (91-91-52-22), du 7 au 28 mars.

BESANÇON – Lila, d'Alain Enjary, mise en scène d'Arlette Bonnard, au Nouveau Théâtre-centre dramatique (81-88-55-11), du 7 au 15 mars.

STRASBOURG – Le Roi Lear, mise en scène de Mathias Langhoff au TNS (88-35-63-60), du 10 au 20 mars.

ORLÉANS – Eloge de la conversation, d'après la correspondance de Lou Andrea Salomé et Freud, Centre d'art contemporain (38-62-45-68), du 11 au 20 mars.

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), mer., ven., mar., 19 h 30 : la Traviata ; jeu., lun., 19 h 30 : Médée ; sam., 14 h 30 et 20 h 30, dim., 19 h 30 : Ballets (Un jour ou deux).

SALLE FAVART (42-96-06-11) : relâche.

COMÉDIE-FRANÇAISE (42-96-10-20) (jeu., ven.), mer., dim., 14 h, lun., 20 h 30 : le Menteur ; mer., 20 h 30 : le Savon (de F. Ponge) ; sam., mar., 20 h 30 : la Tragédie de Macbeth ; dim., 20 h 30 : le Balcon.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Foyer, mer., 14 h 30, sam., 15 h : Rock à fil ; dim., lun., 20 h 30 : Récitations/conversations-récital de chant, par M. Viard ; Grand Théâtre (lun.), 19 h 30, dim. 15 h : le Parc ; Théâtre Gémier : (mer., lun.), 20 h 30 ; dim., 15 h : Madame de Sade.

ODÉON (43-25-70-32) (mer., jeu.), 20 h 30, dim., 15 h : les Justes, d'A. Camus.

PETIT ODÉON (43-25-70-32) : relâche.

TEP (43-64-80-80) (lun.), mer., ven., sam., mar., 20 h 30 ; dim., 15 h : Oncle Vania ; Cinéma : sam., 14 h 30, dim., 20 h : Stormy Weather, d'A. Stowé (v.o.) ; Cotton Club, de F. Ford Coppola (v.o.).

BEAUBOURG (42-77-12-33) (Mar.) Débats-Rencontres : mer. 21 h : Le bon jour est une décision, de P. Tilman ; jeu., Rencontres franco-germaniques : 17 h 30, Mise en scène, mise en question ; 20 h 30, De l'art à la scène théâtrale ; 18 h 30, Les rencontres de la traduction ; 18 h 30, Picabia, Van Doesburg, Morellet, ou la géométrie dévoyée ; ven., 21 h, Sri Aurobindo « A Great Soul of India » ; Cinéma-vidéo, Vidéo information : (mar.), 13 h, Paris vu par les opérateurs d'Albert Kahn, de J. Leclercq ; 16 h, Perspectives Tanguy, de F. Maze ; 19 h, Jules Verne, de J. Vidal ; L'album en plein boum, de F. Vié ; Vidéo/musique : (mar.), 13 h : Giselle, d'Adolphe Adam ; 16 h, Archie Shepp ; 19 h, Ernani, de Verdi ; Le cinéma italien 1905-1945 (salle Garance : 42-78-37-29), mer., 14 h 30 : Quo vadis ?, d'E. Guazzoni ; 17 h 30, Squadrone Bianco, d'A. Genina ; 20 h 30, Condottieri, de L. Trenker ; jeu., 14 h 30, Ma l'amor mio non muore, de M. Camerini ; 17 h 30, Montevergine, de C. Campogalliani ; 20 h 30, Scipione l'Africano, de C. Gallone ; ven., 14 h 30, La memoria dell' altro, d'A.D. Abbati ; 17 h 30, Ettore Fieramosca, d'A. Blasetti ; 20 h 30, Il signor Max, de M. Camerini ; Cinéma du réel (8e Festival international de films ethnographiques et sociologiques) : sam., dim., lun., 14 h à 20 h 30 (programmes auprès de la salle Garance : 42-78-37-29) ; (lun., mar.), 15 h, Les musées imaginaires : films sur P. Boulez, R. Caillois, R. Clair, L. Guilloux, Ph. Sollers ; (lun., mar.), 18 h, Michael Snow. Collections du musée ; Concerts/spectacles : mer., 19 h, Concert « les Lieder 3 » (Schoenberg, A. Berg, E. Krenek) ; 20 h 30, Cours d'analyse musicale : L. Berio, Donatoni, L. Nono ; 20 h 30, Le groupe vocal de France (Lenot, Jolivet, Ravel, Poulenc), dir. E. Ericson ; ven., 20 h 30, Quatuor Arditti (Londres) : Ch. Dench, F. Donatoni, E. Carter ; sam., 20 h 30, Quatuor Arditti (Finnissy, E. Carter, B. Bartok) ; lun., 18 h 30, Ensemble de l'Itinéraire (Debussy, Berio, Messiaen) ; 20 h 30, Ensemble de l'Itinéraire (M. Monnet, A. Caplet, C. Miereanu, S. Giraud, dir. F. Mechkat).

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), mer., jeu., ven., sam., mar., 20 h 30, dim., 14 h 30 : Ballet de l'Opéra de Shanghaï (Les chants du Phénix sur le mont Tchi) ; Saison Rossini : lun., 20 h 30 : Maometto II (version concert), Livret de Della Valle ; dir. musicale : Claudio Scimone.

THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77) (D. soir, lun.) : 20 h 45 + dim. 14 h 30 : le Dragon ; mer., jeu., ven., sam., dim., lun. 18 h 30 : Paolo Conte ; mar., 18 h 30 : James Galway (flûte : Schubert, Fauré, Prokofiev).

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34) (D. soir, L.), 20 h 30, jeu. à 19 h 30, dim. à 16 h : Bajazet.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). (D., L.) 20 h 45 : Terminus Hôpital.

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Lily et Lily.

ARCANE (43-38-19-70), I : (D. soir), 20 h 30, dim. 19 h : la Presque innocente ; II : jeu, ven, sam, 21 h, dim. 15 h : Zoo story.

ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h, sam. 17 h 30 : le Sexe faible.

ASTELLE-THÉATRE (42-38-35-53), ven, sam. 20 h 30, dim. 16 h : l'Amour en visites.

ATHÉNÉE (47-42-67-27). Salle Ch.-Bérard, (D., L.), 20 h 30 : L'Indien cherche le Bronx.

BASTILLE (43-57-42-14) (D. soir, L.), 21 h, dim. 17 h : 40 paysages fixes pour piano (à partir du 7) ; le 11 à 23 h : Inside Nights.

BATACLAN (47-00-30-12), ven, sam, lun. 21 h, dim. 17 h : Ligue d'improvisation française.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50), les 5, 6, 11 à 20 h, le 8 à 15 h, le 9 à 13 h : le Mahabharata.

BOURVIL (43-73-47-84) (D., L.), 20 h, sam. 16 h : Pas deux comme elle ; 21 h 30, sam. 17 h 30 : Y'en a marr...ez vous.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51) (D. soir, L.), 20 h, dim. 15 h 30 : Rififoin dans les labours ; 22 h, dim., lun. 20 h : La mort, le moi, le nœud (rel. except. le 11).

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), 20 h 45 : Mon frère personnel (dern. le 8).

CARTOUCHERIE, Th. du Soleil (43-74-24-08), jeu, ven, sam. 18 h 30, dim. 15 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge ; Tempête (43-28-36-36) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Passions selon Saint-Flour (à partir du 6).

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Grand Théâtre (D., L., mar.), 20 h 30 : Lettres d'un inculpé ; La Resserre, (D., L.), 20 h 30 : Yes, peut-être ; Galerie (D., L.), 20 h 30 : La Casa de Bernarda Alba.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : L'âge de monsieur est avancé.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11) (D. soir), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Richard Wagner ; 22 h, dim. 17 h : Interviouve.

DAUNOU (42-61-69-14) (Mer., D. soir), 21 h, dim. 15 h 30 : Au secours, elle me veut.

DÉCHARGEURS (42-36-00-02), les 5, 6, 7, 8 à 22 h 15, le 9 à 14 h 30 : la Voix humaine ; (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Procès d'intentions.

DIX HEURES (46-06-07-48), mar. 20 h 30 : Femmes ; mer, jeu, ven, sam. 20 h 30 : la Femme assise ; (D.), 22 h : l'Homme de parenthèse.

DIX-HUIT-THÉATRE (42-26-47-47) (D. soir, L., Mar.), 21 h, dim. 16 h : Un amour inconnu.

ELDORADO (42-08-23-50), mer, sam, 14 h et 17 h : Clovis et les vibrures.

EPICERIE (42-72-23-41) (D.), 20 h 30 : La vie est un songe – Charlotte la gourmande.

ESPACE KIRON (43-73-50-25) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : French Kiss.

ESSAION (42-78-46-42) (D. soir, L.), 19 h, sam, dim. 15 h : Un amour infini ; 21 h, sam. 17 h : Chute libre (dern. le 9).

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (43-49-39-20) (D., L., Mar.), 20 h 30 : Mort à crédit.

FONTAINE (48-74-74-40) (D.), 20 h 30, sam. 16 h 30 : les Vieilles Dames.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h : la Gagne.

GALERIE 55 (43-26-63-51) (D., L.), 20 h 30 : The Fantasticks.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 18 h 30 : un Dessin d'Eurydice.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61) (D., L.), 21 h, ven, mar. 18 h 30 : l'Issue.

HUCHETTE (43-26-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Rhapsodie Béton.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Largo Desolato.

LIERRE-THÉATRE (45-86-55-83), les 5, 6, 7, 8 à 20 h 30, le 9 à 16 h 30 : D'amour et d'eau froide ; le 9 à 18 h 30 : Métamorphoses d'une mélodie ; le 8 à 18 h 30 : Colporteur d'images, 22 h : Histoire pour une cheminée.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) (D.) : I. 18 h : Les larmes amères de Petra von Kant ; 20 h : le Chien sous la minuterie ; 21 h 45 : le complexe de Starsky. – II. 19 h, mer, ven., lun. : Stratégie pour deux jambons ; jeu, sam, mar. : Enfantillages ; 20 h 45 : Témoignages sur Ballybeg. Petite salle : 21 h 30 : Ceux qui vivent ceux qui luttent.

MADELEINE (42-65-07-09) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h : Comme de mal entendu.

MARAIS (42-78-03-53) (D.), 20 h 30 : l'Eternel Mari.

MARIE-STUART (45-08-17-80) (D., L.) (D. soir, D.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Souvenirs de soleil ; (D., L.), 18 h 30 : le Président ; (D. soir, L.), 22 h, dim. 17 h 30 : Casse-Pipe.

MARIGNY (42-56-04-41) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon.

MATHURINS (42-65-90-00). Grande Salle (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : le Résident. – Petite salle (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h 30 : la Baie de Naples.

MICHEL (42-65-35-02) (D. soir, L.), 21 h 15, sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : la Prise de Berg-op-Zoom.

MOGADOR (42-85-45-30) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 16 h 30 et 21 h, dim. 16 h 30 : la Femme du boulanger.

MONTPARNASSE (43-20-89-90). Grande Salle (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 17 h 30 et 21 h 15, dim. 15 h 30 : les Gens d'en face. Petite Salle (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h 30, dim. 16 h : Frédéric et Voltaire.

NOUVEAU THEATRE MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 30 : La panthère repentie.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76) (Mer., D. soir), 20 h 30, dim. 15 h 30 : De doux dingues.

ŒUVRE (48-74-42-52) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h : l'Escalier.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Voisin, voisine.

POCHE (45-48-92-97) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : l'Ecornifleur ; (D. soir), 19 h, dim. : Esquisses viennoises.

PORTE DE GENTILLY (45-80-20-20) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Deux trous rouges au côté droit.

POTINIÈRE (42-61-44-16) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Mimie en quête d'hauteur.

QUAI DE LA GARE (45-85-88-88), 21 h : le Regard observé, récit (dern. le 8).

SAINT-GEORGES (48-78-63-47) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h : Faisons un rêve.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93) (D) 21 h : Nuit d'ivresse.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : le Confort intellectuel.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), I : sam. 22 h, dim. 17 h, lun., mar. 20 h 30 : l'Ecume des jours ; II : sam. 18 h et 22 h, dim. 17 h, lun, mar. 20 h 30 : Huis clos ; mer, jeu, ven, sam. 20 h 30 : les Chaises.

TEMPLIERS (42-78-91-15) (D., L.), 20 h 30 : Hôtel Azur.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ESCALIER D'OR (45-23-15-10) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 15 h : L'assaut ou quarante ans d'absence.

THÉATRE DE FORTUNE, les 6, 8 à 21 h : la Dame de Monsieur ; le 7 à 21 h : Vive la pomme de terre.

THÉATRE GREVIN (42-46-84-47) (D., L., Mar.) 21 h : les Carottes sont cuites.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), jeu., ven., 20 h 30 : Astro Follies Show.

TH.13 (45-88-16-30) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : le Veilleur de nuit.

TH. DE MÉNILMONTANT, le 8 à 17 h, le 9 à 15 h : la Passion à Ménilmontant.

TH. NOIR (43-46-91-93) (D. soir, L.), 20 h 30 : Beckett de trois côtés.

TH. PARIS-CENTRE (46-47-50-50) (D., L.), 21 h : Elles nous parlaient d'amour.

TH. PARIS-VILLETTE (42-02-02-68) (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h : Finalement, quoi.

TH. DE LA PLAINE (48-42-32-25) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, dim. 17 h : Soudain l'été dernier.

TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h : le Tombeur.

TINTAMARRE (48-87-33-82) (D., L.), 20 h 15 : le Bal de Néanderthal ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.

THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80). Grande Salle, les 7, 11 à 20 h 30 : Oh les beaux jours ; les 5, 6, 8, 10 à 20 h 30, le 9 à 15 h : le Cid ; (V., Mar.), 18 h 30 : Jacques le Fataliste. – Petite Salle (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Pour un oui ou pour un non ; (D., L.), 18 h 30 : Diderot et l'abbé Barthélémy (dern. le 8) ; à partir du 11 : Voyage au bout de la nuit.

TH. DU TEMPS (43-55-10-88) (D., L.), 20 h 30 : Electre.

TOURTOUR (48-87-82-48) (D., L.), 18 h 30 : Gringoire ; 20 h 30 : Agatha ; 22 h 30 : Sale affaire du sexe et du crime.

TRISTAN BERNARD (45-22-08-40) (D.), 21 h : les Aviateurs.

VARIÉTÉS (42-33-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 15 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : les Dégourdis de la 11e.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35) (D.), 20 h 15 : Tohu-Bahut 2 ; (mer.) 21 h 45 : Au suivant ; (lun.) 23 h, mer. 22 h : Les jeux de la nuit ; lun et mer. 23 h : banc d'essai des jeunes.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Kamikaze de l'Oncle Sam ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Deux pour le prix d'un.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11) (D.), I. 20 h 15 + sam. 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

GRENIER (43-80-68-01) (D, L, mar.) 22 h : Poste auto-psy.

PETIT CASINO (42-78-36-50) (D.), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03) (D.), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 + sam. 22 h 30 : Nos désirs font désordre.

SENTIER DES HALLES (42-36-27-27) (D., L.), 20 h : La baignoire qui venait du froid.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : Touche pas à mon vote.

DEUX-ANES (46-06-10-26) (Mer.), 21 h, dim. 15 h 30 : la France au clair de l'urne.

La danse

AMERICAN CENTER (43-35-21-50), le 5 à 21 h : Cl. Brumachon/La Pie grièche.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), mer., 15 h 30, jeu., vend., mar., 20 h 30, sam., 15 h 30 et 20 h 30, dim., 15 h 30 : le Cœur suspendu.

CENTRE CULTUREL SUISSE (42-71-44-50) (D. soir), 20 h 30, dim. 17 h : Inscriptions (dern. le 9).

CIRQUE D'HIVER (47-00-12-35), les 5, 6 à 21 h : Pandora curieuse des nuées.

ESPACE CARDIN (42-66-17-30), le 5 à 20 h 30 : M. Plissetskaïa.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (48-84-40-26), les 5, 6, 7, 8, 9 à 20 h 30 : le Royaume millénaire.

PALAIS DES CONGRÈS (42-66-20-75), (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Ballet du XXe siècle (le Baiser de la fée) (dern. le 9) ; à partir du 11 : le Concours.

THEATRE-14 J.-M.-SERREAU (45-45-49-77), les 6 et 7 à 20 h 45, le 8 à 15 h et 20 h 45, le 9 à 17 h : Danses protégées pour réserve artificielle.

Opérettes
Comédies musicales

CASINO DE PARIS (42-80-20-89) (D. soir), 20 h 30, sam. 16 h, dim. 14 h 30 et 18 h 30 : Black and Blue.

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15), mer., 14 h 30, ven., sam. 14 h 30 et 20 h 30 ; dim. 14 h et 17 h 30 : Carnaval aux Caraïbes.

Le music-hall

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : le Grand Orchestre du Splendid.

BOURVIL (43-73-47-84), ven., sam. à 18 h 30 : M. Allin.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises.

CENTRE CULTUREL WALLONIE-BRUXELLES (42-71-26-16), les 7, 8 à 20 h 30 : M.-Cl. Vallez ; J.-P. Reimont.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60), le 6 à 20 h 30 : B. Olier ; le 7 à 20 h 30 : S. Leger, M. Frasad ; le 11 à 20 h 30 : A. Carrega.

CHEVALIER DU TEMPLE (42-71-67-28), 22 h 30 : C. Sauvage (dern. le 8).

DEJAZET TLP (48-87-97-34) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Talila.

DUNOIS (45-84-72-00), le 6 à 20 h 30 : Descarga Cubana.

ÉGLISE-SAINT-MERRI, le 11 à 20 h 30 : A. Parra, Groupe Aleph.

ELDORADO (42-08-23-50), le 11 à 20 h 30 : I. Muvrini.

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15), le 6 à 15 h : P. Sevran.

GYMNASE (42-46-79-79) (D., L.), 21 h : Th. Le Luron.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), les 5, 6, 7, 8 à 20 h 30 ; le 9 à 18 h : Chants Gondhal, Chant Mando.

OLYMPIA (47-42-25-49) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : P. Bachelet.

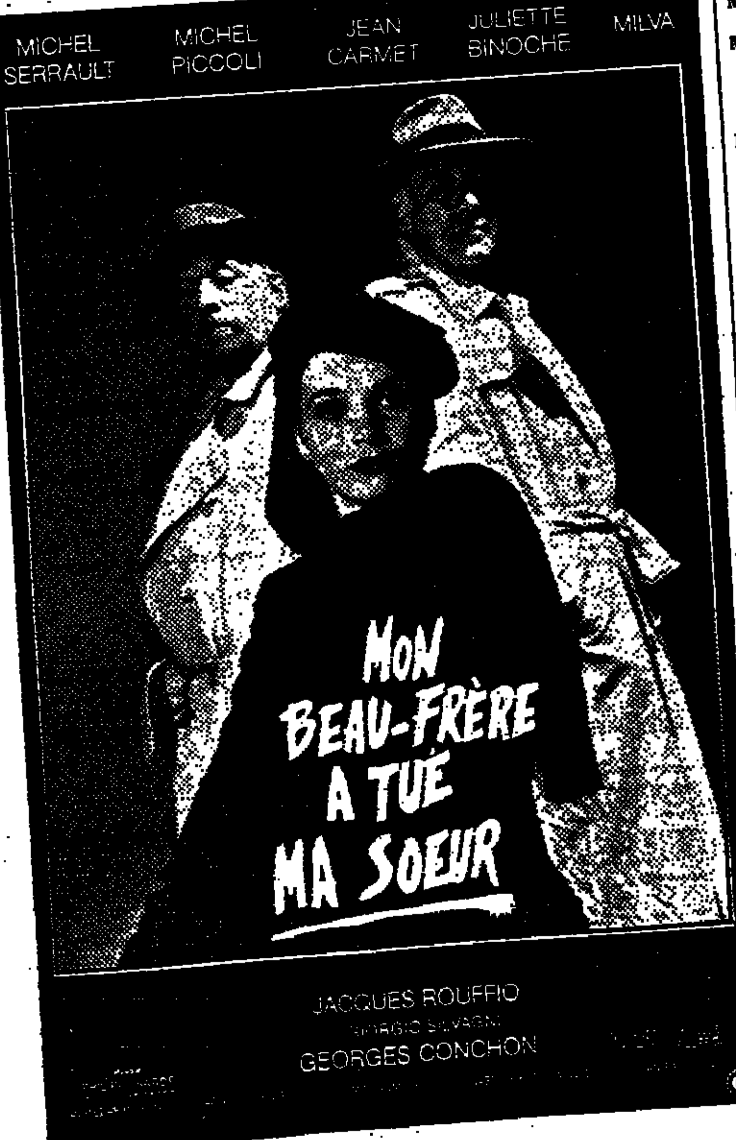
MÉCÈNE, les 6, 7 à 22 h : P. Meige.

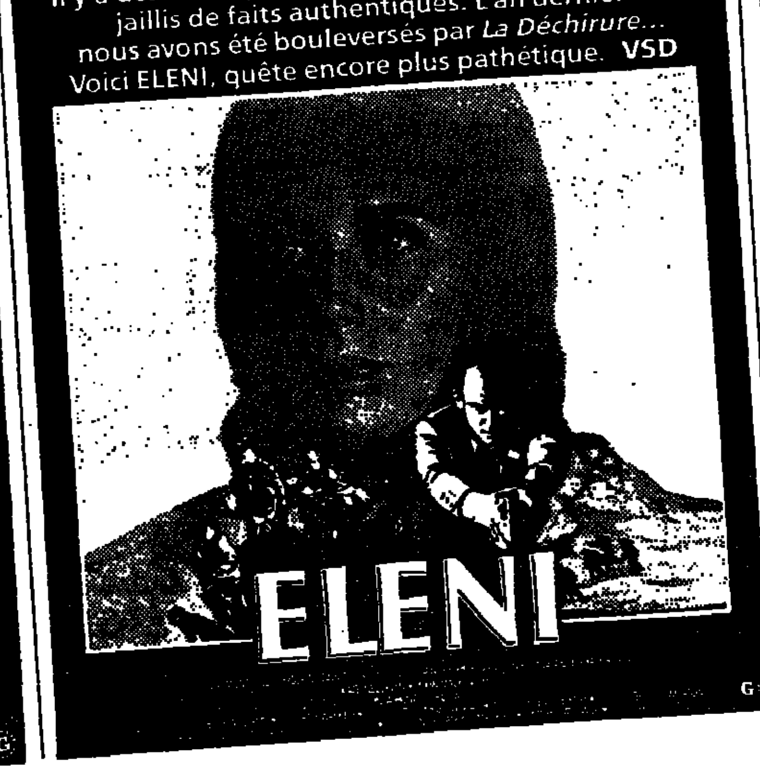
PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90) (J., D. soir, L.) 20 h 30, sam. 14 h 15, 17 h 30, 21 h, dim. 14 h 15, 17 h 30 : Holiday on ice.

PIGEON DE LA BUTTE (42-62-57-95), 22 h : A. Gould.

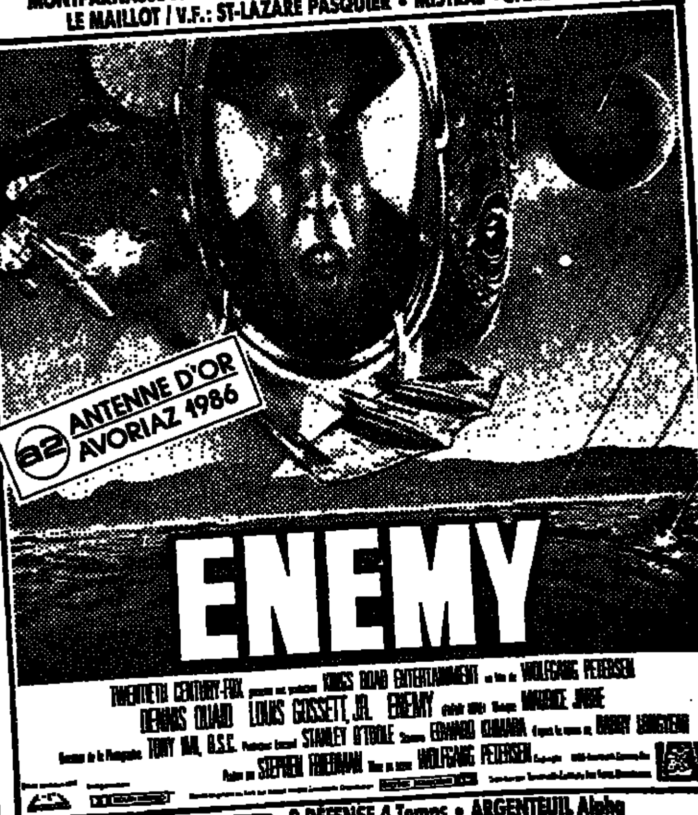
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-60-44-41) (D.), 22 h 30 et 24 h : Cuarteto del Centenario ; les 6, 7, 8 à 20 h 30 : Martin Saint-Pierre.

ZENITH (42-45-11-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Renaud.

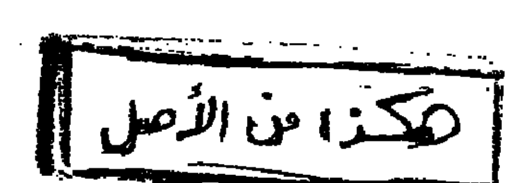


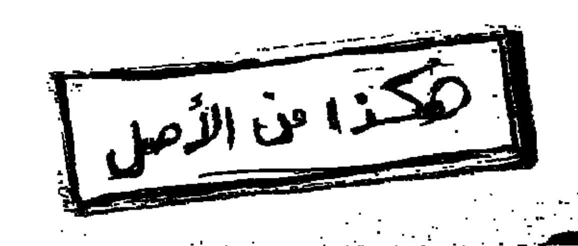












MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 5 MARS

Crypte Ste-Agnès, 20 h 30 : Ensemble Erwartung (Stravinsky, Berio).

La Table verte, 22 h : Quatuor à cordes Parisi (Haydn, Mozart, Beethoven...).

Th. de la Bastille, 21 h : 40 paysages fixes pour piano.

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. G. Prêtre (Ravel, Fauré, Stravinsky...).

Musée Guimet, 20 h 30 : K. Ghosh, Sankarial.

Radio-France, 20 h 30 : B. et V. Pathak (musique classique de l'Inde du Nord).

JEUDI 6 MARS

Th. des Champs-Elysées, 20 h : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. R. Giovanetti (Arrigo).

Salle Pleyel, 20 h 30 : voir le 5. Salle Chopin-Pleyel, 15 h : Orchestre des Concerts Lamoureux (Chopin).

La Table verte, 22 h : voir le 5.

Th. de la Bastille, 21 h : voir le 5.

Lucernaire, 20 h : Quatuor à cordes Parisii, C. Joubert (Haydn, Lutoslawski, Brahms).

Salle Gaveau, 20 h 30 : U. Reinemann, D. Selig (Schubert).

Eglise des Billettes, 21 h : Ensemble G. Binchois (Dufay).

Eglise St-Léon, 20 h 30 : O. Pietti, Ch. Wells, P. Pincemaille.

Salle Cortot, 20 h 30 : S. Santamaria, Ch. Roustan, H. Bellanger, E. Mousier-Michel, N. Dupuis (Brahms).

Crypte Ste-Agnès, 20 h 30 : P. Corey (Bach, Weiss, Walton...).

Centre cult. canadien, 20 h 30 : H. Metcalfe (Chopin, Doweley, Liszt).

VENDREDI 7 MARS

Th. des Champs-Elysées, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. L. Slatkin (Bolcom, Dvorak, Chostakovitch).

Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 20 h 30 : M.-Cl. Vallez, J.-P. Resimont.

Eglise des Billettes, 21 h : E. Kirby, A. Rooley (Dowland, Lawes, Purcell).

Lucernaire, 20 h : voir le 6.

La Table verte, 22 h : voir le 5.

Salle Gaveau, 20 h 30 : N. Yepes (Scarlatti, Bach).

Temple de Pentemont, 20 h 30 : E. Fernandez (Rameau, Weiss, Sor...).

Eglise St-Merri, 20 h 30 : D. Viglietti.

Eglise St-Denys du St-Sacrement, 20 h 15 : O. Pietti, Ch. Wells, P. Pincemaille (Couperin, Pergolèse).

Salle Cortot, 20 h 30 : E. Sun (Beethoven, Schubert).

Crypte Ste-Agnès, 20 h 30 : voir le 5.

Conservatoire Rachmaninoff, 20 h 30 : N. Bonnet (Markevitch).

Sorbonne, Amphithéâtre Richelieu, 12 h 30 : F. Rivière, M. Da Silva (Brahms, Hindemith, Chailley).

Salle Gaveau, 20 h 30 : N. Yepes.

Th. des Champs-Elysées, 20 h 30 : Orchestre national de France, dir. L. Slatkin (Bolcom, Chostakovitch, Dvorak).

SAMEDI 8 MARS

Salle Gaveau, 20 h 30 : A. et R. Petrossian (Dvorak, Rachmaninov, Stravinsky).

Th. des Champs-Elysées, 18 h : Nouvel Orchestre philharmonique, Chœurs de R.-F. (Wagner).

La Table verte, 22 h : voir le 5.

Lucernaire, 20 h : C. Joubert (Haydn, Berg, Brahms).

Th. des Champs-Elysées, 15 h : S. Bishop-Kovacevich. Quatuor de Cleveland (Bartok, Schumann, Brahms...).

Radio-France, Grand Auditorium, 18 h : Maîtrise de Radio-France, dir. Y. Prin (Marietan, Gaussan, Radulescu...).

Centre Bösendorfer, 18 h 30 : N. Le Guhenec, J.-L. René (Schumann, Weber, Poulenc...).

Eglise St-Merri, 21 h : Ph. Janter, D. Sabey, M. Boureil (Haydn, Mozart, Beethoven).

18-Théâtre, 16 h 30 : C. Zaidline, C. Jove, J. Cohen (Berlioz, Debussy, Poulenc...).

Eglise américaine, 20 h 15 : J.-M. Bauman, S. Korody, E. Kreutzer, E. Arnal (Schubert, Schumann, Mozart, Spohr...).

DIMANCHE 9 MARS

Eglise St-Merri, 16 h : K. Bronk-Zdunowska.

Salle Gaveau, 21 h : B. et W. Kuijken, G. Leonhardt (Bach).

Salle Pleyel, 17 h 45 : Orchestre des Concerts Lamoureux (Debussy, Ravel, Landowski).

Th. des Champs-Elysées, 18 h : Orchestre des Concerts Pasdeloup, dir. G. Devos (Dukas, Vivaldi, Ravel...).

Salle Pleyel, 17 h 45 : Orchestre des Concerts Lamoureux, dir. J.-Cl. Bernede (Debussy, Ravel, Landowski).

Eglise St-Thomas d'Aquin, 16 h 30 : R. Singer (Lubeck, Bach, Mozart...).

Th. du Rond-Point, 11 h : P. Roge, P. Amoyal, F. Lodeon (Schubert, Brahms).

Eglise des Billettes, 17 h : D. N'Kaoua, J.-M. Penot, Y. Aimon, J.-Y. Bernard, H. Lescourret (Beethoven, Mozart).

FIAP, 16 h : D. Comtois-Cabeu, L. Comtois (Frescobaldi, Purcell, Bach...).

LUNDI 10 MARS

Salle Gaveau, 20 h 30 : J. Van Immerseen (Haydn, Mozart, Beethoven...).

Athénée, 20 h 30 : E. Moser, L. Hokanson, U. Rodenhayeser.

Th. Mogador, 20 h 30 : G. Pludermacher, J.-F. Heisser, P. Devoyon.

Salle Cortot, 20 h 30 : L. Colom-Arquier (Beethoven, Schumann, Messiaen...).

Café de la danse, 20 h 30 : la Muse en circuit (Beethoven, Ferrari, Fourès...).

MARDI 11 MARS

Radio-France, Grand Auditorium, 18 h : (Taire, Florentz, Lachartre) ; 20 h 30 : R. Ourgandjian (Liszt) ; 22 h 30 : Kagel (Cage, Aperghis).

Eglise St-Thomas-d'Aquin, 21 h : N. Rogers, W. Christie, M.-A. McLeod.

Salle Gaveau, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris.

Centre culturel canadien, 20 h 30 : T. Gibson (Bach, Berg, Debussy...).

Salle Cortot, 20 h 30 : P. et T. Monty (Bach, Vincy, Prokofiev...).

Th. de la Bastille, 23 h : Inside Night.

Eglise St-Louis en l'Ile, 20 h 30 : Orchestre de chambre P. Menet (Vivaldi, Boccherini, Rossini...).

Salle Fontanarosa, R. Oleg (Beethoven, Schubert, Franck).

Th. des Champs-Elysées, 18 h 30 : Quatuor W. Byrd (Byrd, Mouton, Marenzio).

Nouveau Théâtre Mouffetard, 20 h 45 : A.-L. Musso (Liszt, Villa-Lobos).

Jazz, pop, rock, folk

BAINS (48-87-01-80), les 10, 11 à 22 h : Cl. Alvarez.

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : Amar Sundy Group (dern. le 9) ; le 10 : P. Verbeke.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : R. Fonsèque (dern. le 7) ; les 8, 9, 10 : J. Stringle Quintet ; le 11 : J. Milliet.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), 22 h. Le 5 Hollywood Swing Hall ; les 6, 7, 8 : Azuquita y su melao ; le 11 : Viva Maria.

DUNOIS (45-84-72-00) : les 7, 8, 9 à 22 h : T. Price, Ch. Nicolas.

ELDORADO (42-08-23-50), le 7 à 22 h : Nuit rock.

GIBUS (47-00-78-88), 22 h, les 5, 6 : Quai des brumes, Banann Panthair ; les 7, 8 : les Infidèles, Deserters.

L'HEURE BLEUE (42-72-95-63), les 5, 6 à 23 h : E. Salcedo ; les 7, 8 : Nomade Music.

MONTANA (45-48-93-08), les 5, 6, 7, 10 à 22 h : J.-M. Bernard, R. Galeazze.

MONTGOLFIER (45-54-95-00), 22 h : D. Bertrand (dern. le 8) ; à partir du 9 : S. Guerault.

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30 : le 5 : B. Cobhar ; le 6 : M. Alexander Trio ; le 7 : Lavelle ; le 8 : Ph. Catherine ; le 11 : Big Band Ornicar.

PETIT JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30. Le 5 : Watergate Seven + One ; le 6 : M. Gowland ; le 7 : Quintette de Paris ; le 8 : Irakli ; le 10 : Westland Jazz Band ; le 11 : Fonsèque and Co.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h 30. Le 5 : Ch. Morin Quintet ; le 6 : F. Rilhac ; le 7 : Middle Jazz Quintet ; le 8 : D. Huck Quartet ; les 10, 11 : Art Farmer Quartet.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), le 5 à 23 h : J.-J. Mosalini, G. Beytelmann, P. Caratini.

LA PINTE (43-26-26-15), les 5, 6 : Vol de nuit ; les 7, 8 : B. Bentejal.

RADIO-FRANCE, Auditorium 105 (45-24-15-16), le 6 à 20 h 30 : F. Debricon, J. Henderson, J. Brackeen.

SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30, M. Saury (dern. le 8) ; le 11 : J. Stringle Quintet.

STAND BY (46-33-96-23), les 5, 6, 7, 8 à 21 h 30 : Zool Fleischer Quintet.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : Jazz Raphaël Faus Quartet.

ZÉNITH (42-40-60-00), le 10 à 20 h : Indochine.

En région parisienne

ANTONY, Th. F.-Gémier (46-66-02-74), le 5 à 21 h, Ballet jazz de Montréal.

ASNIÈRES, CCA (47-90-63-12), le 10 à 20 h 45 : la Berlue.

AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (48-34-67-67) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 16 h 30 : la Femme assise.

AULNAY-SOUS-BOIS, Espace J.-Prévert, (48-68-00-22), le 5 à 21 h : C. Bolling.

BAGNOLET, ATEM (43-64-77-18), le 8 à 21 h, le 9 à 17 h : B. et G. Sylvestre.

BEZONS, CAC P.-Eluard (49-82-20-88), le 8 à 21 h : le Diable dans le beffroi.

BLANC-MESNIL, Centre musical (48-65-44-58), le 11 à 20 h 30 : C. Spangaro (Kodaly, Degli Antoni, Vivaldi...).

BOBIGNY, MC, (48-31-11-45) (D. soir, L.) 21 h, dim. 16 h 30 : Marat-Sade. II : (D. soir, L.) 21 h, dim. 16 h 30 : l'Homme gris.

BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (46-03-64-41) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 15 h 30 : le Café.

CERGY, Th. des Arts (30-30-33-33) (D., L.) 21 h, mer. 18 h 30 : Phèdre.

CHANTILLY, Château, le 8 à 20 h 45 : Orchestre du conservatoire (Weber, Tchaïkovsky, Beethoven).

CHATENAY-MALABRY, Th. du Campagnol (46-61-33-33), mer., ven., mar., 20 h 30 ; sam. 17 h, dim. 15 h : Vautrin/Balzac.

CHELLES, CC, le 6 à 21 h : l'Etiquette.

CHEVILLY-LARUE, CCC (46-87-62-74), le 8 à 20 h 30 : SOS.

CHOISY-LE-ROI, Th. P.-Eluard (48-90-89-79), le 8 à 20 h 30 : Sapho ; le 11 à 20 h 30 : les Cartomanciennes.

CLAMART, CC J.-Arp (46-45-11-87), le 11 à 20 h 30 : S. Khisis, F. Doublier (Mozart, Verdi, Rossini).

CORBEIL, CAC P.-Neruda (60-89-00-72), le 8 à 20 h 45 : Orchestre de l'Ile-de-France (Rimsky-Korsakov, Sibelius, Stravinsky).

LA COURNEUVE, CC J.-Houdremont (48-36-54-10), le 8 à 20 h 45 : I. Aubret.

CREIL, CC, le 8 à 20 h 30 : Orchestre national de jazz.

CRÉTEIL, Maison des Arts (48-99-94-50) (J., D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : le Monstre Turquin.

ENGHIEN, Th. du Casino, (44-17-40-81), le 6 à 21 h : Orchestre de l'Ile-de-France.

ÉVRY, Hexagone (60-77-93-50), le 7 à 20 h 30 : Orchestre de l'Ile-de-France.

FONTENAY-LE-FLEURY, Théâtre (44-60-20-65), le 8 à 21 h : les Chaussures de Madame Gilles.

GENNEVILLIERS, Théâtre (47-93-26-30) (D., L.), 20 h 30 : Adam Arabie.

ISSY-LES-MOULINEAUX, Bateau Gabès (45-54-76-16), à 22 h, le 5 : Emesse ; le 6 : Discorde ; le 10 : Oazo ; le 11 : Nana and Co. Théâtre (46-42-70-91), le 7 à 20 h 45 : Y. Duteil.

MALAKOFF, Théâtre 71 (46-55-43-45), (D. soir, L., Mar.), 20 h 30 ; dim. 18 h : Entre deux portes.

MAISONS-ALFORT, Th. Cl.-Debussy (43-75-72-58), le 8 à 20 h 45 : Uzeb.

MARLY-LE-ROI, Maison J.-Vilar (49-58-74-87), le 8 à 21 h : Guacamayo.

MONTREUIL, salle des fêtes, le 7 à 20 h 30 : Portal, Dejohnette, Cinelu, Jenny-Clark, Pepl. TEM (48-58-65-33), le 7 à 20 h 30 : Portraits.

MONTROUGE, Auditorium, le 6 à 20 h 30 : V. Tettiravou, F. Brusson.

NANTERRE, Th. des Amandiers (47-29-80-00) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : la Ville.

PALAISEAU, Ecole Polytechnique (49-41-82-00), le 6 à 20 h 30 : D. Gelenbe, Quatuor Enesco (Brahms, Dvorak, Beethoven).

PAVILLONS-SOUS-BOIS, Espace des Arts (48-48-10-30), le 7 à 20 h 30 : It's about time.

RUEIL-MALMAISON, Th. A.-Malraux (47-49-77-82), le 5 à 20 h 45 : Orchestre de l'Ile-de-France.

SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (42-43-17-17), grande salle (D. soir) 20 h 30, dim. 17 h : Technique pour un coup d'Etat (à partir du 7). Petite salle (D. soir) 20 h 30, dim. 17 h : Entretien de M. Descartes (à partir du 7).

SAINT-MAUR, Rond-Point-Liberté (48-89-22-11) les 5, 6, 7 à 21 h, le 8 à 17 h : le Crime anglais.

SARCELLES, CC (34-19-54-30), le 7 à 21 h : S. Dusseau, J.-B. Brunier, E. Fonteny, S. Klein (Mozart, Brahms).

SARTROUVILLE, Théâtre (39-14-23-77), le 8 à 21 h : G. Lafaille.

SEVRAN, Gymnase, le 8 à 20 h 30 : D. Gillespie Quintet.

SURESNES, Th. J.-Vilar (47-72-38-80), le 7 à 21 h : les Trois Jeanne.

VANVES, Théâtre (46-45-46-47), le 8 à 20 h 30 : Britannicus.

VERSAILLES, Th. Montansier (39-50-71-18), le 8 à 21 h : Groupe de recherche de l'Opéra de Paris.

LE VÉSINET, CAL (39-76-32-75), le 7 à 21 h : Y. Henry (Schumann, Liszt).

VINCENNES, Th. D.-Sorano (43-77-64-04) (S., D. soir, L.), 21 h, dim. 18 h : la Guéguerre.

VILLEJUIF, Th. R.-Rolland, (47-26-08-12), le 9 à 15 h : Orchestre de l'Ile-de-France.

VITRY, Th. J.-Vilar (46-82-84-90), le 7 à 21 h, le 9 à 17 h : Scènes dans la colline ; le 8 à 21 h : Trio Galatée (Schubert, Condé, Drogoz).

CINÉMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI 5 MARS

Rencontre avec C. Chabrol : Inspecteur Lavardin (en avant-première) ; 17 h, Débat avec C. Chabrol (séance réservée aux abonnés) ; Hommage à Bette Davis : 19 h, l'Impossible Amour, de V. Sherman (vo) ; 21 h 15, Juarez, de W. Dieterle (v.o.).

JEUDI 6 MARS

16 h, SOS Sahara, de J. de Baroncelli ; Hommage à Bette Davis : 19 h, La vie privée d'Elisabeth d'Angleterre, de M. Curtiz (vo) ; 21 h 15, la Vipère, de W. Wyler (vo).

VENDREDI 7 MARS

16 h, La rue sans joie, de G.-W. Pabst ; Hommage à Bette Davis : 19 h, Beyond the forest, de K. Vidor (vo) ; 21 h, l'Ambitieuse, de C. Bernhardt (vo).

SAMEDI 8 MARS

Films et cinéastes découverts par L. Delluc : 15 h, Rebecca of Sunnybrook Farm, de M. Neilan ; 17 h, l'Arlésienne, de A. Antoine ; Hommage à Bette Davis : 19 h, Qu'est-il arrivé à Baby Jane ? (vo-stf), de R. Aldrich ; 21 h 30, le Blé est vert, de I. Rapper (v.o.).

DIMANCHE 9 MARS

Cycle les grandes restaurations de la Cinémathèque française : 15 h, l'Atre, de R. Boudrioz ; 17 h, la Fiancée des ténèbres, de S. de Poligny ; Hommage à Bette Davis : 19 h, le Repas de noces, de R. Brooks (vo-stf) ; 21 h, Milliardaire pour un jour, de F. Capra (vo-stf).

LUNDI 10 MARS

Relâche.

MARDI 11 MARS

16 h, le Soleil se lèvera encore, de A. Vergano (vo-stf) ; 19 h, Hommage à Bette Davis : The Star, de S. Heisler (vo) ; 21 h, Panorama du cinéma hollandais : A Strange Love Affair, de E. de Kuyper et P. Verstraten (vo-stf) (en avant-première).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

MERCREDI 5 MARS

15 h, Rétrospective W. Bros (1950-1985) : Rage, de G. C. Scott (vo) ; 17 h, What Price Hollywood ?, de G. Cukor (vo) ; 19 h, Rétrospective du cinéma suédois (1929-1985) : l'Empereur, de J. Hagelback (vo-st ang.).

JEUDI 6 MARS

15 h, Rétrospective W. Bros (1950-1985) : Délivrance, de J. Boorman (vo-stf.) ; 17 h 15, la Mère, de M. Naruse (vo-st ang.) ; 19 h 15, Rétrospective du cinéma suédois (1929-1985) : Hallo Baby, de J. Bergenstrahle (vo-st ang.).

VENDREDI 7 MARS

Rétrospective W. Bros (1950-1985) : 15 h, l'Exorciste, de W. Friedkin (vo-stf) ; 17 h 15, Sciuscia, de V. de Sica (v.o.) ; 19 h : Rétrospective du cinéma suédois (1929-1985) : Interdit aux enfants, de M.L. de Geer Bergenstrahhle.

SAMEDI 8 MARS

15 h, Rétrospective W. Bros (1950-1985) : le Piège, de J. Huston (vo-stf) ; 17 h, Show People, de K. Vidor ; Rétrospective du cinéma suédois : 19 h, l'Ile des enfants, de K. Pollak (vo-st ang.) ; 21 h 15, Des enfaldige mördaren, de H. Alfredson (vo-st ang.).

DIMANCHE 9 MARS

Rétrospective W. Bros 1950-1985 : 15 h, L'épouvantail, de J. Schatzberg (vo-stf) ; 17 h 15, la Tendre Ennemie, de M. Ophuls ; Rétrospective du cinéma suédois (1929-1985) : 19 h, Une colline de l'autre côté de la Lune, de L.H. Hulstrom ; 21 h, Bakom Jalusin, de S. Bjorkman.

LUNDI 10 MARS

15 h, Rétrospective W. Bros (1950-1985) : 15 h, Magnum Force, de T. Post (vo-stf) ; 17 h 30, le Tombeur de ces dames, de J. Lewis (vo-stf) ; 19 h 45, Rétrospective du cinéma suédois (1929-1985) : A la limite du chagrin et de la douleur, de A. Elers Jarleman.

MARDI 11 MARS

Relâche.

LES FILMS NOUVEAUX

LES CONDORS NE MEURENT PAS TOUS LES JOURS, film colombien de Francisco Norden (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38).

CONTES CRUELS DE LA JEUNESSE, film japonais de Nagisa Oshima (v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14 Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

ELENI, film américain de Peter Yates (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Publicis Matignon, 8e (43-43-01-59) ; Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Opéra, 9e (47-42-60-33) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

ENEMY, film américain de Wolfgang Petersen (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE JUSTICIER DE NEW-YORK (**), film américain de Michel Winner (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LINK, film britannique de Richard Franklin (v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Publicis Saint-Germain, 5e (42-22-72-80) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

MON BEAU-FRÈRE A TUÉ MA SŒUR, film français de Jacques Rouffio : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie (ex-Paramount), 13e (45-80-18-03) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MYSTÈRE, film italien de Carlo Vanzina (v.o.) : Mercury, 8e (45-62-75-90) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Galaxie (ex-Paramount), 13e (45-80-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

L'ORCHESTRE NOIR, film belge de Stephane Lejeune : Utopia, 5e (43-26-84-65).

FESTIVAL DU FILM FANTASTIQUE au cinéma Rex (Paris), 2e (42-36-83-93). *(A partir de vendredi. Se reporter à la rubrique festivals.)*

Les exclusivités

A DOUBLE TRANCHANT (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; *Hautefeuille*, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

ALLAN QUATERMAIN ET LES MINES DU ROI SALOMON (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC-Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; *Saint-Lazare-Pasquier*, 8e (43-87-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC-Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé-Wepler, 18e (42-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

AMADEUS, (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

AMERICAN WARRIOR (A., v.f.) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paris-Ciné, 10e (47-70-21-71).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58).

ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16), h. sp. ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Calypso, 17e (43-80-18-03).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

LE BARBIER DE SÉVILLE (All., v.o.) : *Reflet-Balzac-Opéra*, 8e (45-61-10-60).

LE BATEAU-PHARE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont-Parnasse, 6e (43-35-30-40) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (45-42-60-33).

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

LES BISOUNOURS (A., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Mistral, 14e (43-39-52-43).

BLACKOUT (A., v.f.) (*) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; *City-Triomphe*, 8e (45-62-45-76).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

CANEVAS LA VILLE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

CHORUS LINE (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

COMMANDO (*) (A., v.o.) : City Triomphe (ex-Paramount), 8e (45-62-45-76). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31).

CONTACT MORTEL (A., v.f.) : Gaîté-Boulevard, 2e (45-08-96-45).

CUORE (It., v.o.) : Les Trois-Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LA DERNIÈRE LICORNE (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85), h. sp.

L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

L'EFFRONTÉE (Fr.) : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

L'ÉLU (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Trois-Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Reflet-Lafayette, 9e (48-74-97-27) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

ESCALIER C (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

LES FOLLES ANNÉES DU TWIST (franco-algérien) : Arcades, 2e (42-33-54-38) ; Ciné-Beaubourg, 3e (43-54-42-34) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Studio 43, 9e (43-43-01-59) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Olympic-Marilyn, 14e (45-43-99-41) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES FEUX D'HIMATSURI (Jap., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

GINGER ET FRED (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42).

LA GITANE (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Clichy Pathé, 18e (45-22-46-01).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

IL ÉTAIT UNE FOIS LA TÉLÉ (Fr.) : 14 juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LES LONGS MANTEAUX (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-50-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MACARONI (It. v.o.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse (ex-Paramount), 6e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

LA MAIN DANS L'OMBRE (All. v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE MÉDECIN DE GAFIRE (Malien-Nigérien, v.o.) : Républic, 11e (48-05-51-33).

MUSCLOR ET SHE-RA LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21), h. sp.

NATTY GANN (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

PADRE NUESTRO (Esp., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

PAULETTE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Georges V, 8e (54-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40).

PEAU D'ANGE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

PLENTY (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

RAMBO II (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.f.) : Capri, 2e (45-08-11-69).

LA REVANCHE DE FREDDY (A., v.o.) (*) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (54-62-20-40) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (54-22-47-94).

RÉVOLUTION (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; 14-Juillet Odéon (ex-Paramount), 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LES RIPOUX (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

ROCKY IV (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40).

ROMANCE CRUELLE, (Sov., v.o.) : Épée de Bois, 5e (43-35-52-47) ; Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03).

ROUGE BAISER (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14-Juillet Odéon (ex-Paramount), 6e (43-25-59-83) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

SILVERADO (A.) : V.f. : Opéra Nigth, 2e (42-96-62-56).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-62-60-33).

LE SOULIER DE SATIN (franco-portugais, v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04), h. sp.

SUBWAY (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50).

LES SUPERFLICS DE MIAMI (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; *Gaîté Rochechouart*, 9e (48-78-81-77).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).

TOKYO GA (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Pathé Clichy, 17e (45-22-46-01).

TURTLE DIARY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-63-20-40).

TUTTI FRUTTI (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

UNE CRÉATURE DE RÊVE (A., v.o.) : City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Marivaux, 2e (42-96-80-40).

L'UNIQUE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26)) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Georges V, 5e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Mistral, 14e (43-59-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

VAMPIRE, VOUS AVEZ DIT VAMPIRE ? (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Georges V, 8e (54-62-41-46) ; v.f. : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

Les grandes reprises

ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; (V.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

L'ARRANGEMENT (A., v.o.) : Cinoche, 6e (46-33-10-82).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; Elysées Lincoln, 8e (45-61-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

LA BELLE ET LA BÊTE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BELLISSIMA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-33-91-68).

CABARET (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14).

CETTE SACRÉE VÉRITÉ (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Reflet Lafayette, 9e (48-74-97-27).

LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

CLÉO DE 5 A 7 (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LE CRI (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Épée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CRIME AU MUSÉE DES HORREURS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; (V.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

DERSOU OUZALA (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

FALLING IN LOVE (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-11-30).

LA HUITIÈME FEMME DE BARBE-BLEUE (A., v.o.) : Action Christine, 5e (43-29-11-30).

MA FEMME EST UNE SORCIÈRE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

MONTY PYTHON SACRÉ GRAAL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

OMAR GATLATO (Algérien, v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (*) : Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85).

OSTERMAN WEEK-END (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LE PAYS OU RÊVENT LES FOURMIS VERTES (All., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

LE PÈRE DE LA MARIÉE (It., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (43-59-36-14).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

PINK FLOYD, THE WALL (A.), Maxéville, 9e (47-70-72-86).

RAGTIME (A., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

RENDEZ-VOUS (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85).

REPO MAN (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

SANG POUR SANG (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

SÉRÉNADE A TROIS (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40) ; Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30) ; Mac Mahon, 17e (43-80-24-81).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Franco-algérien) : Studio Cujas, 5e (43-54-89-22).

THÉORÈME (It.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

THIS IS ARMY (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (45-27-77-55).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

THE ROSE (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Calypso, 17e (43-80-30-11).

LES VISITEURS (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

ZABRISKIE POINT (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

Les séances spéciales

A NOS AMOURS (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 13 h 45.

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), mer., lun., 22 h.

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77), 12 h.

BELLISSIMA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), mer., sam., mar., 21 h.

CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 20 h 30.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Boîte à Films, 17e (46-22-44-21), dim., lun., mar., 19 h 50, jeu., ven., 13 h 45.

LES CHIENS DE PAILLE (**) (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), sam., 22 h. ; dim., 20 h.

COUP DE CŒUR (A., v. o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), mer., sam., dim. 22 h, jeu. 16 h.

GERTRUD (Dan., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), jeu., 22 h, lun., 14 h.

LES JEUX DE LA COMTESSE DOLINGEN DE GRATZ (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), sam., 12 h.

INDIA SONG (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), sam., 16 h.

KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 15 h 45.

METROPOLIS (All., muet) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), sam., 19 h, lun., 16 h.

LA NUIT PORTE-JARRETELLES (*) (Fr.) Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 18 h. ; Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33), mar., 22 h 30.

PALE RIDER (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11), 18 h 45.

PANIQUE A NEEDLE-PARK (**) (A., v.o.) : St-Lambert, 15e (45-32-91-68), jeu., lun., 19 h, ven., 21 h.

PARIS, TEXAS (A, v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82), 19 h 20.

PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), jeu., lun., 21 h.

POSSESSION (**) (Brit., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), jeu., sam., mar., 22 h.

LE PROCÈS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77), 12 h.

PROVIDENCE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), mer., dim., 16 h.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 22 h 25, ven., sam., 0 h 25.

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (46-22-44-21), mer., jeu., ven., sam., 19 h 50, lun., mar., 14 h 15.

STALKER (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01), ven., 16 h 50, mar., 21 h.

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 22 h 30, sam., 0 h 15.

UNE NUIT DE RÉFLEXION (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77), 12 h.

Les festivals

AVANT-PREMIÈRE : AGNÈS DE DIEU, Club de l'Etoile, 17e (43-80-42-05), sam. 20 h et 22 h.

BUSTER KEATON (v.o.), Ranelagh, 16e (42-88-64-44), ven. 19 h, sam. 17 h 15, 22 h, mar. 21 h 45 : la Croisière du Navigator ; ven. 20 h 30, sam. 18 h 45, dim. 22 h 15, mar. 20 h : le Mécano de la général.

FILMS D'ANIMATION (v.o.), Rialto, 19e (46-07-87-61), mer. 14 h, sam. 14 h 45 : le Roi des singes (v.f.) ; mer. 16 h 30 : le Roi et l'Oiseau ; sam. 22 h, dim. 18 h 05, lun. 24 h : Métal hurlant ; dim. 16 h 15 : le Chaînon manquant.

VIVE LA REPRISE (v.o.), Studio Bertrand, 7e (47-83-64-66), 14 h : les Trois Lanciers du Bengale ; 15 h 45 : Dans les rues ; 17 h 20 : Pour toi j'ai tué ; 19 h 30 : les Chemins de la haute ville ; 21 h 15 : la Rue sans joie ; 22 h 35 : Tueurs à gage.

KUROSAWA (v.o.), Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), mer. 18 h 30, dim. 19 h : Dersou Ouzala ; sam., mar. 18 h 30 : Dodes Caden.

RÉTROSPECTIVE MANOEL DE OLIVEIRA (v.o.), Bonaparte, 6e (43-26-12-12) ; mer. 13 h 30, jeu. 16 h 15, mar. 16 h 15, lun. 13 h 30 : Actes de printemps ; jeu. 14 h, sam. 21 h 45, mar. 18 h 30 : Benhilde ou la Vierge mère ; jeu. 18 h 30, ven. 13 h 45, dim. 22 h, mar. 14 h : le Passé et le Présent ; jeu. 20 h 30, mar. 20 h 45 : Francisca ; mer. 16 h, ven. 16 h, lun. 16 h, sam. 13 h 30, dim. 14 h : le Soulier de satin (v.o.), version intégrale.

OSHIMA (v.o.), Olympic, 14e (45-43-99-41), mer., jeu. 21 h : l'Empire de la passion ; ven. 21 h, sam. 19 h 15 et 21 h 30 : la Cérémonie ; lun., mar. 21 h 30 : la Pendaison ; dim. 19 h 30, 21 h 45 : Furyo.

RÉTROSPECTIVE ULRIKE OTTINGER (v.o.), Olympic-Entrepôt, 14e (45-43-99-41 (horaires et programmes à la salle).

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.), Studio 28, 18e (46-06-36-07), mer. : Marche à l'ombre ; jeu. : Falling in Love. ; ven. : Escalier C ; sam. : Une créature de rêve ; dim., mar. : Silverado.

XVe FESTIVAL INTERNATIONAL DE PARIS DU FILM FANTASTIQUE (v.o.), Grand Rex, 2e (42-36-83-93), ven. 19 h 30 : T'as le bonjour d'Alfred ; 19 h 40 : In the Shadow of Kilimandjaro ; 22 h : City Limits (avant-première mondiale) ; sam. 19 h 30 : Zeto contre Mesrine (c.m.) ; 19 h 45 : Haché menu ; 22 h : Girl School Screamers (avant-première mondiale) ; dim. 19 h 30 : Ouest : 20 h : Dreamchild ; 22 h : Ghost Warrior ; lun. 19 h 30 : Atmosphère (c.m.) ; 19 h 40 : Démons ; 22 h : Underworld (avant-première mondiale) ; mar. 19 h 30 : l'Abygène (c.m.) ; 19 h 45 : House ; 22 h : Supernatural (avant-première mondiale).

ROHMER, Denfert, 14e (43-21-41-01), mer. 17 h 30 : Perceval le Gallois ; ven. 14 h : Pauline à la plage ; mar. 12 h : le Beau Mariage ; jeu. 17 h : les Nuits de la pleine lune.

CARLOS SAURA (v.o.), Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), mar. 14 h : Vivre vite ; lun. 14 h : Antonietta ; ven. 14 h : Cria Cuervos.

TARKOVSKI (v.o.), Denfert, 14e (43-21-41-01), ven. 16 h 50, mar. 21 h : Stalker ; lun. 14 h : Solaris ; mer. 20 h, sam. 22 h : Nostalghia ; jeu., lun. 21 h : Andreï Roublev.

F. TRUFFAUT, Denfert, 14e (43-21-41-01), sam. 19 h 40 : la Mariée était en noir ; lun. 19 h : l'Amour en fuite ; lun. 17 h : Vivement dimanche ; jeu. 19 h : la Peau douce ; ven. 22 h, dim. 20 h : L'homme qui aimait les femmes ; mar. 16 h : la Femme d'à côté ; dim. 12 h, jeu. 15 : Histoire d'Adèle H. ; ven. 19 h 40, dim. 17 h 50 : la Sirène du Mississippi + Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; sam. 15 h, dim. 14 h : la Chambre verte ; ven. 19 h 40, dim. 16 h : les Deux Anglaises et le Continent.

INTÉGRALE VARDA (+ la Nuit blanche des films de femmes : Luttes collectives - Une nuit pour Agnès Varda), Olympic, 14e (45-43-99-41), Salle 1 : Intégrale Agnès Varda ; mer. 16 h, 18 h 45, 21 h 30 : Mur murs - Documenteur ; jeu. 17 h, 19 h 30, 22 h : Réponse de femmes - L'une chante, l'autre pas ; la Nuit blanche des films de femmes : ven. 16 h : les Enfants de la guerre de Jocelyne Saab ; Beyrouth ma ville (de Jocelyne Saab) ; Beyrouth (de Tanari Rached) ; 18 h 30 : Une histoire de femmes (de Sophie Bissonette) ; 21 h : Daguerréotypes (A. Varda) ; Mourir à tue-tête (d'Anne-Claire Poirier) ; 24 h : Elsa la Rose (Agnès Varda) ; sam. 2 h du mat. : Anou Banou, les filles de l'utopie (Edna Politi) ; la Vraie Révolution (Marie-Claude Defarge) ; 4 h du mat. : Phallocratie inconnue (Marie-Claude Defarge) ; ven. 16 h, sam. 7 h du mat. : Du bon usage de la polygamie (Marie-Claude Defarge) ; sam. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h : les Créatures ; dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h : le Bonheur ; lun. 17 h, 19 h 30, 22 h : 7 P. cuis., S.D.B... à saisir ; Cléo de 5 à 7 ; mar. 17 h, 19 h 30, 22 h : Elsa la Rose - Lions Love. Salle 2 : Nuit blanche des films de femmes - Luttes collectives : Initiatives de création (ven. de 16 h à 7 h du mat.) ; ven. 16 h : le 8 Mars 85 - la Conférence des femmes, Nairobi 1985 - A Paris, une maison pour les femmes ; 18 h 30 : Some American Feminists - Awake from Mourning ; 21 h : Mais qu'est-ce qu'elles veulent ; 24 h : Tokyo Mélodie - Carlotta Ikeda, danseuse de toute la peau - Oxydation ; sam. 2 h du mat. : Duo avec Katia et Marielle Labèque - Duras filme - l'Enfant de la haute mer ; 4 h du mat. : Double Dutch Show - les Mots/Maux du silence - Voyage sans fin. Rétrospective Ulrike Ottinger (voir programmation à la salle). Salle 3 : la Nuit blanche des films de femmes : Une nuit pour Agnès Varda (ven. 7 mars, de 16 h à 7 h du mat., sam.) ; ven. 16 h : Réponse de femmes - Lions Love ; 18 h 30 : Sans toit ni loi ; 21 h : Mar de Rosas ; 24 h : Harlan County ; sam. 2 h du mat. : les Créatures.

هكذا من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

A VOIR

Paroles et images à Haïti

« Haïti libérée » : le tee-shirt barré de rouge et de bleu est un peu le fil conducteur de la séquence d'« Infovision » (TF 1) consacrée, jeudi, à cette île des Caraïbes. Ce reportage n'est pas le énième sur cet après-« Bébé Doc », dont on parle tant, sans que personne ne sache précisément ce que l'avenir réserve à ce petit pays tout juste sorti d'une si longue période de dictature. Avant tout, des images. De superbes images. Et le récit, filmé avec une grande pudeur, de ce bouleversement et des acteurs qui l'ont permis : l'Eglise, les jeunes.

Quelques plans : la vue sur la Citadelle *« passé de puissance et de gloire »*, les manifestations — la rue de plus en plus dicte sa loi, — la misère en ville et dans les campagnes... Et voici l'histoire des enfants de la première République noire. La liberté de parole toute neuve, *« l'ouverture d'une voix »*, selon la formule de l'évêque de Cap-Haïtien (au nord de d'Haïti), Mgr Gayot, permet le récit d'une ancienne prisonnière de Fort-Dimanche, la prison politique de « Papa Doc ». La scène de harcèlement d'un « tonton macoute » dans la rue en est l'aboutissement logique.

Ce reportage, fruit d'un séjour de trois semaines dans le pays, livre une part d'Haïti dans un festival de plans très soignés. Un seul regret : lorsqu'on possède des images de cette qualité, vingt petites minutes c'est court.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT.

★ « Infovision », jeudi 6 mars, TF1, 20 h 35.

Mercredi 5 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 30 Football : Inter de Milan-FC Nantes.
Quarts de finale (aller) de la Coupe de l'UEFA. Pendant la mi-temps, à 21 h 15, tirage du Loto.

22 h 20 Par la force des choses : Des éléments déchaînés.
Série de Raoul Commien. Avec le concours d'Haroun Tazieff.
Pour ce deuxième numéro d'une émission en trois parties, il est question des incendies de forêts, des avalanches, des inondations, de la pollution en mer.

23 h 15 Football : FC Barcelone-Juventus de Turin.
Coupe d'Europe des clubs champions, quart de finale (aller), en différé de Barcelone (et à 0 h 10).

0 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Téléfilm : Attendez que maman revienne.
De B. Eyre et B. Persky. Avec P.-M. Glaser, D. Wallace...
... Ou comment un papa poule « macho » se rend compte que s'occuper d'un foyer et trois enfants n'est pas de tout repos.

22 h 10 Magazine : Moi... je.
De B. Bouthier.
Au sommaire : Le téléphone rose (l'érotisme par téléphone) ; Ils vendent tout (les attachés de presse) ; La main de masseur (le « kiné » des comédiens) ; Stars à mi-temps (les travailleurs qui mènent une double vie, en chantant et jouant pendant leurs loisirs).

23 h 10 Histoire courte.

23 h 45 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Variétés : Pollen.
Emission de Jean-Louis Foulquier.
Avec Michel Jonasz et Véronique Samson.

21 h 35 Thalassa.
Magazine de la mer de Georges Pernoud.

22 h 20 Journal.

22 h 50 Cinéma : la Trace.
Film français de B. Favre (1983), avec R. Berry, B. Bouvoisin, S. Chemineau, M. Perrone, R. Renucci.
Un paysan du royaume de Savoie se fait colporteur l'hiver, jusqu'en Italie. Mais l'hiver 1859-1860 n'est pas comme les autres.

0 h 30 Prélude à la nuit.

FR3 PARIS - ILE-DE-FRANCE

17 h, L'âge en fleur ; 17 h 15, A deux sur la trois (Et si... ; Fraggle Rock ; Bizarre, comme c'est bizarre ; Intrigues et pizzas à Haïti ; Il faut le faire ; Croq'soleil) ; 18 h 55, Mighty Mouse ; 19 h 30, Campagne électorale.

CANAL PLUS

21 h, Mon Dieu, comment suis-je tombée si bas, film de L. Comencini ; 22 h 45, Furyo, film de N. Oshima ; 0 h 40, Le Dernier combat, film de L. Besson ; 2 h 30, Superstars.

LA « 5 »

20 h 30 Feuilleton : Flamingo Road.

22 h 15 L'inspecteur Derrick.

22 h 30 Big bang.

23 h 30 Rediffusion du programme de la soirée.

TV6

De 14 h à 2 h, programme musical.

FRANCE CULTURE

20 h 30 Pour ainsi dire, avec Bruno Roy. Portrait de Robert Walser, poète, écrivain suisse.

21 h 30 Musique : Muturzicule au Cervin, œuvre électro-acoustique d'A. Savouret.

22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné le 28 février à la salle Pleyel) : *les Maîtres chanteurs de Nüremberg* (ouverture), de Wagner, *Concerto pour violon et orchestre en mi mineur*, de Mendelssohn, *Tableaux d'une exposition*, (orchestration de Maurice Ravel), de M. Moussorgski, par l'Orchestre national de France, dir. E. Svetlanov, sol. V. Tretiakov.

23 h Les soirées de France-Musique : Jazz-club, en direct du New Morning.

Jeudi 6 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Infovision.
Magazine d'A. Denvers, R. Pic, M. Albert, J. Decornoy, B. Laine.
Au sommaire : le miroir aux minettes ; les tueurs du Brabant (le terrorisme en Belgique) ; l'après bébé Doc en Haïti ; Liban : les chiites intégristes.

21 h 50 Feuilleton : Maître du jeu.
De K. Connor et H. Hart, scénario et dialogues J. Nation et P. Yurich, avec D. Cannon, H. Halin, L. Langland...
Bassesse, orgueil, jalousie, tentative de meurtres, sont, décidément, les ingrédients principaux de ce feuilleton américain.

23 h 5 Journal.

23 h 20 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE

20 h 35 Cinéma : Pain, amour et fantaisie.
Film italien de L. Comencini (1953), avec G. Lollobrigida, V. de Sica, R. Risso, M. Merlini, V. Riento (N.).
Un maréchal de gendarmerie, nommé dans un village du sud de l'Italie, courtise la sage-femme, tout en lorgnant la fille la plus pauvre et la plus belle de l'endroit. Comédie « italienne », satirique et sociale, qui passa, à tort, en France, pour un folklore sonnant le glas du « néo-réalisme ».

22 h 5 Magazine : Planète foot.
La Coupe d'Europe et la Coupe du monde ; rétrospective : l'historique des joueurs par poste.

23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Cinéma : Parfum de femmes.
Film italien de Dino Risi (1974), avec V. Gassman, A. Momo, A. Belli, M. Orfei, F. Ricci, E. Veronese.
Un ancien capitaine d'infanterie, aveugle et mutilé, obsédé par les femmes, voyage en Italie avec un jeune homme qui lui sert d'ordonnance et qu'il tyrannise. Humour noir, bouffonnerie grinçante puis, peu à peu, révélation douloureuse d'une solitude morale, des secrets d'un comportement. Maîtrise de Dino Risi dans le mélange des genres, interprétation prodigieuse de Gassman.

22 h 20 Journal.

22 h 45 Itinéraires portugais.
Série d'Yvon Busson, réal. P. Courtemanche.
Cette troisième promenade au Portugal nous emmène dans le Minho, « jardin du Portugal », situé dans le nord du pays. Un endroit très pauvre mais qui, malgré la dureté du travail, n'empêche pas les habitants de faire la fête. Découverte d'un artisanat très riche.

23 h 10 Prélude à la nuit.
« Sérénade pour cordes » de Tchaïkovski, par l'Orchestre de chambre national de Toulouse, dir. G. Armand.

CANAL PLUS

20 h 35, Boy meets Girl, film de L. Carax ; 22 h 20, l'Abominable Dr Phibes, film de R. Fuest ; 23 h 50, Un dimanche de flic, film de M. Vianney ; 1 h 25, Le royaume des glaces.

LA « 5 »

20 h 30 Jeu : Pentathlon.

22 h 30 Mode, etc.

23 h 30 Rediff. des programmes de la soirée.

TV6

De 14 h à 2 h, programme musical.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 « L'Annamaria », de J.-C. Mouyon. Avec J. Mauclair et R. Coggio.

21 h 30 Notes en marge, ou l'actualité du livre.

22 h 30 Nuits magnétiques.

0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (saison lyrique, en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : « le Retour de Casanova », de G. Arrigo, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les Chœurs de femmes de Radio-France, dir. R. Giovanetti, sol. K. Ciesinski, F. Pediconi, R. Caselatto...

23 h Les soirées de France-Musique : Rachmaninov ; à 1 h, Bing Crosby et les crooners.

Les programmes des trois chaînes, de France-Culture et de France-Musique avant 20 h 30 se trouvent dans notre supplément (*le Monde* du 1er mars).

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 5 MARS

— *Mme Georgina Dufoix*, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, est invitée au journal de 18 heures, sur RTL.

— *MM. Pierre Méhaignerie*, président du CDS, député et président du conseil général d'Ille-et-Vilaine, et *Henri Nallet*, ministre de l'agriculture, débattent à propos de l'agriculture en France, à 18 h 30 sur RTL.

— *M. Lionel Jospin*, premier secrétaire du Parti socialiste, est à « Face au public », sur France-Inter, à 19 h 15.

— *M. Charles Hernu*, ancien ministre, maire de Villeurbanne, est interviewé sur Europe 1, à 19 h 15.

JEUDI 6 MARS

— *M. Jacques Chaban-Delmas*, ancien premier ministre, député RPR de Gironde, est reçu sur RMC à 8 heures.

— *M. Philippe Séguin*, député RPR des Vosges, est invité au journal de 18 heures sur RTL.

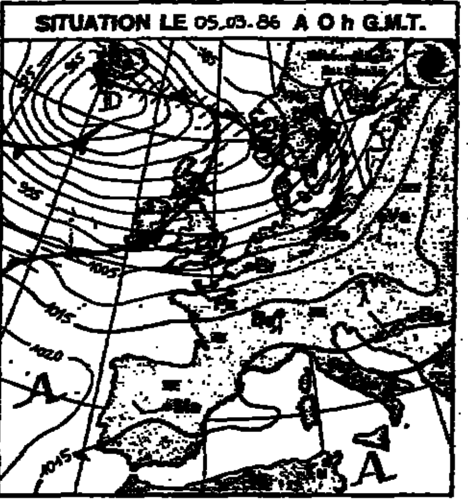
— *Mme Georgina Dufoix*, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, et *M. Jacques Barrot*, secrétaire général du CDS et député UDF de Haute-Loire, participent à un « Face à face » sur la protection sociale, à 18 h 30 sur RTL.

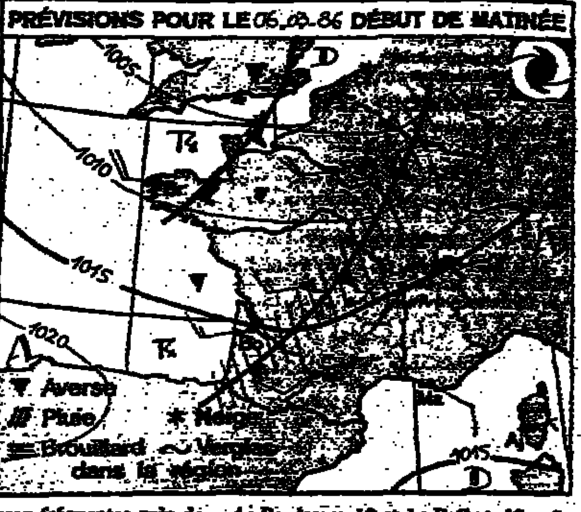
— *M. Georges Marchais*, secrétaire général du PCF, est « Face au public » sur France-Inter à 19 h 15.

— *Mme Marie-France Garraud*, ancienne conseillère de MM. Pompidou et Chirac, est interviewé sur Europe 1 à 19 h 15.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le mercredi 5 mars à 0 heure et le jeudi 6 mars à minuit.

Le front froid « CS » traversera lestement la moitié sud-est de la France en s'attardant sur les Alpes, tandis qu'une traîne d'ouest modérée s'établira sur le reste du pays en s'atténuant l'après-midi.

Jeudi : Dès le début de la matinée, le temps sera couvert et pluvieux des Pyrénées occidentales et centrales au Massif Central, jusqu'aux frontières du nord-est et au Jura, avec de la neige au-dessus de 1500 mètres d'altitude. Les nuages et les pluies progresseront au cours de la journée vers les Alpes et les régions méditerranéennes, avec de la neige également au-dessus de 1500 mètres sur les Alpes, puis 800 mètres la nuit.

Sur tout le reste du pays, c'est un temps instable qui s'établira, avec alternance d'éclaircies et d'averses. Les averses seront assez fréquentes près de la Manche le matin. Elles se produiront parfois sous forme de giboulées de neige au-dessus de 800 mètres d'altitude sur le Massif Central, et pourront être accompagnées d'orages près des côtes bretonnes et aquitaines. Les éclaircies deviendront plus belles l'après-midi.

Les vents d'ouest seront assez forts près de l'Atlantique, forts en Manche. Les vents de sud-est se renforceront également près de la Méditerranée, où ils deviendront forts la nuit.

Quant aux températures, les minimales seront de l'ordre de 3 à 5 degrés en général et les maximales 7 à 10 degrés du Nord au Sud, 15 degrés près de la Méditerranée.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 4 mars, le second le minimum de la nuit du 4 mars au 5 mars) : Ajaccio, 14 et 3 degrés ; Biarritz, 14 et 4 ; Bordeaux, 12 et 1 ; Bréhat, 10 et 9 ; Brest, 9 et 9 ; Cannes, 15 et 4 ; Cherbourg, 8 et 8 ; Clermont-Ferrand, 10 et – 2 ; Dijon, 2 et 1 ; Dinard, 10 et 9 ; Embrun, 10 et – 3 ; Grenoble-St-M.-H., 10 et – 4 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 10 et – 3 ; La Rochelle, 11 et 8 ; Lille, 3 et 3 ; Limoges, 9 et 4 ; Lorient, 11 et 8 ; Lyon, 6 et – 2 ; Marseille-Marignane, 13 et 1 ; Nancy, 2 et 0 ; Nantes, 12 et 9 ; Nice, 15 et 7 ; Paris-Montsouris, 5 et 3 ; Paris-Orly, 5 et 3 ; Pau, 13 et 1 ; Perpignan, 16 et 6 ; Rennes, 10 et 8 ; Rouen, 4 et 3 ; Saint-Etienne, 8 et – 3 ; Strasbourg, 4 et 1 ; Toulouse, 12 et 0 ; Tours, 5 et 3.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 9 ; Genève, 7 et 0 ; Lisbonne, 17 et 11 ; Londres, 9 et 8 ; Madrid, 20 et 2 ; Rome, 17 et 3 ; Stockholm, 1 et – 2.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

JEUDI 6 MARS

« Le dix-huitième siècle au Musée des arts décoratifs », 13 h 45, hall (J. Angot).

« Les appartements d'Anne d'Autriche au Louvre », 14 h 15, bureau d'information, salle du Manège (S. Rojon).

« Le fournil de la boulangerie Poilâne », 14 h 30, 87, rue Brancion (E. Romann).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, métro Cité, sortie marché aux fleurs (M. Pohyer).

« Très riches hôtels et passages du Faubourg-Saint-Honoré », 15 heures, parvis de la Madeleine (M.-C. Lasnier).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'Opéra, la vie mondaine au dix-neuvième siècle », 13 h 30 entrée, (P.-Y. Jaslet).

« Moulins et vieux village de Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Les Flâneries).

« Jardins et cours de Mouffetard », 14 h 30, façade Saint-Médard (Paris pittoresque et insolite).

« La Sorbonne, histoire de l'université et du Quartier latin », 15 heures, 46, rue Saint-Jacques (M. Ragueneau).

« Port Royal intact autour du cloître le plus poétique de Paris », 15 heures, 123, boulevard de Port-Royal (Paris et son histoire).

« Les peintres de la réalité », 15 heures, Louvre porte Denon (Paris et son histoire).

« Les thermes de Cluny », 15 h 30. Tél. : Clio 47-34-25-15.

« Exposition de Rembrandt à Vermeer », Grand Palais. Tél. : 42-55-58-81 (Approche de l'art).

« Hôtels du Marais (sud), place des Vosges », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (G. Botteau).

CONFÉRENCES

Salons France-Amérique, 9, avenue Franklin-Roosevelt, 17 h 30 : « Le roman latino-américain comme source d'inspiration du vingtième siècle ».

Institut historique allemand, 9, rue Maspero, 18 heures : « Les causes économiques de la guerre des paysans en 1525 ».

62, rue Madame, 14 h 30 : « le Bouddhisme » ; 19 heures : « Petra et les Nabatéens ».

26, rue Bergère, 19 h 30 : « La vie harmonie selon le Vedanta ».

5, rue Largillière, 19 h 30 : « Cycle philosophies d'Orient et d'Occident, sociologie politique : droits et devoirs de l'individu dans la cité ».

21 bis, rue Notre-Dame-des-Victoires, conférence-débat : « La CCFD, organisation non gouvernementale catholique de développement du tiers-monde ». (M. Gabriel Marc, président de CCFD, administrateur de l'INSEE).

Salle chaillot-Galliera, 28, avenue George-V, 14 h 30 : « L'origine des Etrusques ».

Centre Varenne, 18, rue de Varenne, 20 h 30 : Soirée-débat « La montée des solitudes » (Mme France Quéré).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 5 mars :

DES DÉCRETS

● No 86-294 du 27 février 1986 instituant un comité interministériel relatif à Eurêka.

● No 86-295 du 27 février 1986 fixant les conditions de l'option pour le crédit d'impôt institué en faveur de la recherche.

● No 86-297 du 4 mars 1986 relatif à la contribution exceptionnelle de l'Etat à la création d'emplois industriels dans la région Nord-Pas-de-Calais.

DES CIRCULAIRES

● Du 21 février 1986 relative à la mise en œuvre du transfert de compétences en matière d'enseignement. Répartition entre les communes des charges de fonctionnement des écoles publiques accueillant des enfants de plusieurs communes. Application de l'article 23 de la loi no 83-663 du 22 juillet 1983 modifiée.

● Du 21 février 1986 relative à la mise en œuvre du transfert de compétences en matière d'enseignement. Planification scolaire pour les écoles et les classes élémentaires et maternelles publiques.

UN ARRÊTÉ

● Du 4 mars 1986 relatif à la taxe parafiscale sur les spectacles.

EN BREF

EXPOSITION

L'HOMME TRANSPARENT. — Diverses manifestations sont organisées à Chambéry sur le thème de la santé. Du 19 au 22 mars : « Regards sur la folie » pièces, films et conférences. Du 15 avril au 15 mai : « L'homme transparent et la santé » : découverte du corps humain. Enfin, un volet historique du 15 avril au 15 mai : « L'art de soigner au fil de la mémoire savoisienne » permettra une approche de la médecine et des médecins d'hier en Savoie.

★ **Association pour la Maison de la culture de Chambéry et de la Savoie (AMCCS), Théâtre Charles-Dullin 73000 Chambéry, Tél. : (16) 79-33-25-19.**

LOISIRS

CARTE JEUNES POUR VALLOIRE. — L'Association pour la diffusion de la carte jeunes et la SNCF proposent aux jeunes de plus de dix-huit ans titulaires de cette carte un week-end de ski à Valloire (Savoie), du 7 au 9 mars. Le forfait de 578 F comprend le départ de Paris le vendredi en train couchettes, la pension complète, les transferts, prêts de matériel, remontées mécaniques, et le retour à Paris par le TGV-neige le dimanche soir.

★ **Inscriptions : Association pour la diffusion de la carte jeunes, tour Olivier-de-Serres, 8e étage, bureau 8101, 75015 Paris. Tél. : 45-33-13-13 de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.**

SPORTS ET LOISIRS

VOUS POUVEZ COURIR... — La Direction départementale de la jeunesse et des sports de Paris, le Comité départemental d'athlétisme et l'USEP de Paris organisent, le samedi 8 mars, un « cross pour tous » dans le bois de Vincennes (autour du lac Saint-Mandé) et le bois de Boulogne (pelouse de Saint-Cloud). Tout le monde peut participer à cette manifestation gratuite à laquelle, déjà, 10000 enfants de l'enseignement primaire sont inscrits. Les départs s'échelonneront de 9 heures à 10 h 30, selon l'âge des participants.

★ **Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction départementale de la jeunesse et des sports, 25, rue de Ponthieu, 75381 Paris, Cedex 08. Tél. : 43-59-01-69, poste 261.**

STAGE

DESSIN ASSISTÉ. — L'Ecole d'architecture de Versailles organise, du 24 mars au 27 juin 1986, un stage de formation continue en conception assistée par ordinateur, et de dessin assisté également par ordinateur. Agréée par la région d'Ile-de-France, cette session s'adresse plus particulièrement aux architectes, ingénieurs et techniciens du bâtiment ou de l'aménagement de l'espace.

★ **Ecole d'architecture de Versailles, 2, avenue de Paris, 78000 Versailles, service de la formation continue. Tél. : 39-51-52-51.**

VIE ARTISTIQUE

CONNAITRE LA MUSIQUE. — *Escale Musique* regroupe une quarantaine de professeurs, tous diplômés d'Etat, qui donnent des cours particuliers d'une heure, à domicile, aux enfants et adultes de tous niveaux, quel que soit le quartier, tous les jours (même le dimanche) pour tous les instruments. Le prix des cours est fixé à 150 F l'heure, ils peuvent être complétés par des cours collectifs de solfège et d'histoire de la musique. La formation, dispensée par *Escale Musique* donne lieu à l'obtention de diplômes agréés par le ministère de la culture. Cet organisme propose également un stage d'été du 2 au 13 juillet, à Callas dans le Var.

★ **Inscriptions et renseignements : *Escale musique*, 30 rue de la Réunion, 75020 Paris. Tél. : 43-67-84-40.**

VIE PRATIQUE

CORDON BLEU SVP ! — Comment préparer un repas recherché, lorsqu'on manque de temps et que l'on n'est pas particulièrement doué pour la cuisine ? « Chef-Service » résout le problème. Après un coup de téléphone vingt-quatre heures avant pour composer le repas, des membres de l'organisation font les courses le jour même, et cuisinent chez vous. Il faut compter pour un menu classique pour quatre personnes, 180 F par tête, prix incluant préparation et aliments. Quelques exemples de mets proposés : entrées : soufflés aux poireaux, quiche au cresson, tourte au saumon frais, moules au céleri et à la crème, etc. ; plat principal : gésiers de canard, confits, lapin à la moutarde, filet mignon aux courgettes, aiguillette de bœuf aux deux choux... On peut aussi commander des repas exotiques, macrobiotiques ou diététiques. Vous aurez néanmoins à faire le service et la vaisselle...

★ **Chef-Service. Tél. : 43-62-84-42.**

INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

Brelan d'as

Trois styles de vêtements, de bas et de vernis à ongles sont à découvrir dans les semaines à venir. Georges Reich habille, à partir d'avril, le personnel au sol d'Air France, deux mille cinq cents hôtesses et autant de stewards.

Choisi avec la collaboration des agents concernés, le tailleur-spencer remplace la panoplie en jersey Rodier, portée pendant dix ans. A double boutonnage, il est taillé pour aller avec une jupe droite ou un pantalon, sous un pardessus épaulé, emmanchure basse et grands revers également surbaissés. La tenue comporte un chemisier blanc et une lavallière rouge. Les robes d'hiver permettent les effets de manches en gabardine de laine rouge ou marine, éclairées d'un col à pointe et de poignets amovibles piqués blancs. Signe d'un renouveau de natalité, Georges Reich a prévu une robe de grossesse à plastron nervuré et petits plis.

Les accessoires comprennent une pochette de soie imprimée du logo géométrique d'Air France, avec foulard assorti et ceinture.

Côté hommes, le trench en gabardine de coton marine comporte une doublure chaude amovible, sur un blazer de serge pour l'hiver, d'étamine l'été. Pantalon à pli et revers, chemise blanche et cravate club.

Dim up

Dim up, le bas sans jarretière amorce la contre-révolution. Produisant un million de collants par jour ouvrable, Dim, qui fabrique aussi des petites pièces de lingerie raffinée sous sa marque et celle de Rosy, consacre 10 % à 15 % de ses magasins à cet article pour le printemps 1986.

Vendus à partir du 15 mars dans les stands de la marque, de 26 F à 37 F, les Dim up adhèrent vraiment au haut de la cuisse sans qu'on les sente, tout au long de la journée. Ils existent en deux longueurs et autant de largeurs. Ils sont maintenus par un étroit bandeau de lycra doublé de trois minces vagues d'élastique gommé. Ils se font en quatre mailles, dont deux fantaisi, en noir, blanc, gris, écru, rose moucheté.

Dans le haut de gamme, Christian Dior les propose en classiques unis et à dessins depuis un an. Ils tiennent par un large bandeau de dentelle, toujours de lycra, à double bande gommée. Ergée le premier avait sorti ce type de bas dès le début des années 70 mais à bandeau très contraignant que le développement de l'élastomère de Du Pont de Nemours permet d'éviter.

Clip-couleurs de Christian Dior

Pour faciliter l'application du vernis à ongles, Christian Dior lance « Clip-couleurs », un feutre applicateur automatique. La précision du contour est obtenue par sa forme biseautée qui s'adapte à celle de l'ongle. Il suffit d'appuyer pour enclencher le débit. Il est présenté comme un stylo marqueur en neuf coloris.

Charles Revson, fondateur de Revlon, a inventé le vernis à ongles en 1932, comme le rappelle dans son Dictionnaire des produits de soins de beauté Gilles Fermediras. Sa préface rappelle les grands classiques : les premières crèmes de Guerlain, la Nivea centenaire utilisée aujourd'hui par une famille française sur deux, voire la célèbre « crème huit heures » d'Elizabeth Arden, particulièrement efficace contre les irritations causées par le froid.

NATHALIE MONT-SERVAN.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4176

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III									
IV				■			■		
V						■		■	
VI				■	■				
VII							■		■
VIII								■	
IX			■						
X							■		
XI		■							

HORIZONTALEMENT

I. Sont tenues à la franchise dans leur métier. – II. N'a donc pas de moutons. – III. Très choquant. – IV. Fin de citation. Deux ôtées de deux. Ira loin si l'on en croit le dicton. – V. Fait le singe ou le mouton. – VI. Cœur tendre. Echec. – VII. Surnom de Jacob. – VIII. Ancien « coffre »... fort. – IX. Pilote de ligne. Avec lesquelles on a obtenu de brillants résultats. – X. Sa vue est mauvaise mais son point de vue est bon. Lettre grecque. – XI. Se fait à cor et à cri.

VERTICALEMENT

1. Grands amateurs d'échecs. – 2. Hommes de confiance. – 3. Ne manque pas de charme ou en est totalement dépourvue. Peine d'argent. – 4. Disparu. A donc l'intention de se fixer pour un moment. – 5. Le mot de la fin. Couche de glace. – 6. Ouverture pour violon. Ne tranche donc pas. – 7. Instrument de marine. Grand fleuve. Participe passé. – 8. A le cœur bouillonnant. Numéro de compte. Se dresse facilement mais se mâte difficilement. – 9. C'était une commune mesure. Partie du globe.

Solution du problème nº 4175

Horizontalement

I. Tiret. Pré. – II. Académie. – III. Ut. Ile. Te. – IV. Pelle. Oïl. – V. Erié. Epée. – VI. Et. Asine. – VII. Sil. An. – VIII. AV. Glaces. – IX. Coulage. – X. Hi! Oie. Et. – XI. Exposées.

Verticalement

1. Taupe. Tache (tâche). – 2. Ictère (anagramme de « tiercé ». Voix. – 3. Râ. Lits. – 4. Edile. Igloo. – 5. Télé. Allais. – 6. Me. Es. Agée. – 7. Pi. Opiacé. – 8. Retienne. Es. – 9. Elée. Sot.

GUY BROUTY.

Les publications de la Documentation française

Rapports

La Modernisation des banques françaises. – Rapport au ministre de l'économie, des finances et du budget par Olivier Pastre. Cette étude apprécie la nature des défis que les banques françaises doivent relever aujourd'hui, décrit leurs efforts de modernisation et indique les réformes indispensables. 234 p., 70 F.

L'Immigration à l'école de la République. – Rapport au ministre de l'éducation nationale par Jacques Berque. 120 p., 60 F.

Rapport 1984 du Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé. 212 p., 97 F.

Vie publique

Les Etablissements publics nationaux : catégories et spécificités. – Etude réalisée par la commission du rapport et des études du Conseil d'Etat. – *Notes et études documentaires,* nº 4784, 136 p., 47 F.

Les Grands Textes de la pratique institutionnelle de la Vᵉ République, par Didier Maus. – *Notes et études documentaires,* nº 4786, 272 p., 47 F.

Questions sociales

La Protection sociale dans le monde. – Etude sur la protection sociale en RFA, aux Etats-Unis et au Japon réalisée par l'Institut de recherches économiques et sociales (IRES) et publiée dans *les Cahiers français,* nº 222, 120 p., 30 F.

Mutations technologiques et formations. – L'accélération des transformations techniques et leurs conséquences sur l'organisation du travail. Les mesures d'accompagnement. En notice, présentation des données essentielles concernant les technologies nouvelles : informatique, productique, biotechnologies, matériaux composites... *Les Cahiers français,* nº 223, 120 p., 30 F.

Pays étrangers

Armée et société en URSS. – *Problèmes politiques et sociaux,* nº 519, 40 p., 15,50 F.

Etats-Unis, le soutien fédéral à l'industrie. – Par Jean-Michel Saussois. Analyse du contexte économique de l'intervention de l'Etat, présentation des organismes distributeurs et des aides à l'industrie. *Notes et études documentaires,* nº 4789, 144 p., 47 F.

Dossiers d'actualité mondiale

La Militarisation de l'espace. – Les enjeux stratégiques de l'espace. Le projet américain IDS et les réactions qu'il suscite dans le monde. Le cadre juridique et politique de la militarisation de l'espace. *Problèmes politiques et sociaux,* nºˢ 521-522, 60 p., 31 F.

Les Droits de la personne devant la vie et la mort. – Le point sur les débats éthiques et juridiques suscités par l'évolution médicale, technique et sociale dans les domaines suivants : contraception et avortement, nouveaux moyens de procréation, prélèvements d'organes, expérimentation médicale... *Problèmes politiques et sociaux,* nº 520, 52 p., 15,50 F.

Les Sociétés multinationales et le Tiers-monde. – La stratégie des multinationales et l'accueil qui leur est réservé dans les pays en développement. *Problèmes politiques et sociaux,* nº 524, 40 p., 15,50 F.

★ Pour toute information complémentaire : la Documentation française, 29-31, quai Voltaire, 75007 Paris. Tél. : 42-61-50-10. Renseignements par téléphone ou par courrier.

LE CARNET DU Monde

Mariages

– Nadine SCHLIACOWSKY

et

Fabrice HATEM,

sont heureux de faire part de leur mariage, qui a été célébré dans l'intimité le 1ᵉʳ mars 1986 à Paris.

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Adrien CAZAUX,
chevalier de la Légion d'honneur,

de la part de Mᵐᵉ Adrien Cazaux,
son épouse,
Le docteur et Mᵐᵉ Alain Cazaux,
ses enfants,
Céline et Mireille,
ses petits-enfants,
M. et Mᵐᵉ Julien Cazaux,
et leurs enfants,
et toute la famille.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Ce présent avis tient lieu de faire-part.

Paris, 2, rue de l'Amiral-Cloué, 16ᵉ.
Saint-Lizier (Ariège).

– Mᵐᵉ Yvette Le Cozannet,
son épouse,
ses enfants, ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès à l'âge de soixante-trois ans de

Emile LE COZANNET,
pasteur de l'Eglise réformée de France,

le 4 mars 1986.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Boulevard Vauban, résidence Espace.
22000 Saint-Brieuc.

– M. Georges Droz, son mari,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mᵐᵉ Roger Frison-Roche,
ses parents,
M. et Mᵐᵉ Albert Droz,
ses beaux-parents, sa sœur, ses beaux-frères, ses belles-sœurs, ses neveux et nièces,

ont la douleur de faire part du décès de

Mᵐᵉ Georges DROZ,
née Danielle Frison-Roche,

survenu à Chamonix le 28 février 1986 dans sa cinquante-deuxième année, après une lutte digne et courageuse contre le cancer.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité, à Chamonix, le 3 mars 1986.

Cet avis tient lieu de faire-part.

9, Van Zaeckstraat,
La Haye, Pays-Bas.
583 via des Traz, 74400 Chamonix.
197, boulevard Voltaire, 75011 Paris.

– Les familles Gavalda, Minvielle, Maillot, Flavien, Vidit, Martin, Berthou, Chamard et Olivier annoncent le décès de

Mᵐᵉ Léon FLAVIEN,
née Hélène Chamard,
professeur honoraire,

endormie dans la paix du Seigneur à l'âge de quatre-vingt-treize ans, auprès de ses enfants.

M. Jean Gavalda et Mᵐᵉ, née Mireille Flavien.
31, avenue Voltaire, 54300 Lunéville.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité le 27 février 1986, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille du Père-Lachaise.

Elle avait eu la douleur de perdre ses deux fils :
Guy Flavien, mort à vingt-quatre ans, au camp de Buchenwald,
Henry Flavien, médecin, décédé à quarante-deux ans.

Priez pour elle et pour eux!

– Simone Gotscho, sa sœur,
Jean Gotscho, son beau-frère,
Sylvie Lienart, sa nièce,
Amel, Damien, Thiébaud Lienart,
ses petite-nièce et petits-neveux,
Sa famille, ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Andrée HESSE,

survenu le 25 février 1986.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

2, rue du Capitaine-Olchanski,
75016 Paris.

– La présidente et les membres du conseil d'administration de l'Œuvre d'assistance aux bêtes d'abattoirs ont la grande tristesse de faire part du décès, le 22 février 1986, de leur cher président d'honneur,

M. Claude HETTIER de BOISLAMBERT,
grand chancelier honoraire
de l'ordre de la Libération.

– On nous prie d'annoncer le décès, à Vallauris, de l'acteur

Lucien HUBERT,

à l'âge de quatre-vingts ans.

De la part de sa fille, et ses amis.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

– Mᵐᵉ Geneviève Gaëtan-Picon,
sa fille,
Mᵐᵉ Pierre-André Picon
M. et Mᵐᵉ François-René Picon,
et Yadira,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mᵐᵉ Anne LAGUEUNIÈRE,
directrice honoraire
du lycée Sophie-Germain,

dans sa centième année.

Les obsèques auront lieu au Dorat (Haute-Vienne), le 8 mars 1986.

81, boulevard de Port-Royal,
75013 Paris.

– Mᵐᵉ et M. René Rapilly,
ses parents,
Ses frères et sœurs, belles-sœurs et beaux-frères,
Ses enfants, Jacques, Catherine et Agnès Launey-Rapilly,
M. Y.-M. d'Almeida,
M. Philippe Launey et tous ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Mᵐᵉ Françoise RAPILLY,

survenu le 1ᵉʳ mars 1986 dans sa cinquante-septième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu le mercredi 5 mars à Saint-Savinien-sur-Charente, dans l'intimité.

Remerciements

– Mᵐᵉ René Le Net,
Ses enfants et toute la famille,
profondément touchés des nombreuses marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. René LE NET,

adressent leurs plus vifs remerciements.

Anniversaires

– Il y a vingt ans,
le 6 mars 1966,
passait sur l'autre rive

Irénée BROCHIER,

Qui était journaliste
Et vivait chaque jour
En partisan du Christ,
En témoin de l'amour,

Y renaît aujourd'hui
Parmi nous pour toujours,
Où Mithèse et Mady
L'ont rejoint à leur tour.

Gilles pour Irénée.

M. Gilles Roca,
104, boulevard Arago,
75014 Paris.

– Au dixième anniversaire de la mort de

Guillaume ENAULT,

une messe sera dite le vendredi 7 mars 1986, à 19 heures, en l'église Saint-Dominique, 18, rue de la Tombe-Issoire, Paris-14ᵉ, à l'intention de Hubert, Guillaume et Odile.

Tous ceux qui les ont aimés sont invités à s'unir à leurs parents par la présence ou la prière.

Avis de messes

– Une messe à la mémoire de

Edouard SOUBERBIELLE

sera célébrée en la cathédrale Notre-Dame de Paris par le Père Jacques Perrier, curé de la cathédrale, le lundi 10 mars 1986 à 17 heures (et non aux lieu et date précédemment annoncés).

Le grand orgue sera tenu par Michel Chapuis, en hommage à son Maître.

Communications diverses

M. Breyten Breytenbach

donnera à l'Institut Pierre-Mendès-France, le jeudi 13 mars, à 18 heures, une conférence sur « L'apartheid et les réformes révolutionnaires ».
Institut Pierre-Mendès-France, 52, rue du Cardinal-Lemoine, 75005 Paris. Tél. : 46-33-10-30.

ENTRAIDE

L'ŒUVRE D'ORIENT ET LES RÉFUGIÉS LIBANAIS CHRÉTIENS

C'est en 1856, après la guerre de Crimée, que le futur cardinal Lavigerie créa l'Œuvre d'Orient. En 1860, elle fut désignée pour coordonner les dons français en faveur des chrétiens rescapés des massacres au Liban et en Syrie. Au cours des dernières années, les 220 000 membres de l'Œuvre d'Orient ont versé plus de 50 millions de francs pour leurs coreligionnaires libanais réfugiés sur leur propre sol (environ 400 000 personnes en dix ans dont plus de 100 000 non encore recasées). A la suite du récent appel des évêques de France en faveur des chrétiens du Liban, l'Œuvre d'Orient lance une campagne de carême : « Pain et gîte pour un Libanais », afin d'aider les chrétiens ayant tout perdu.

★ Œuvre d'Orient, 20, rue du Regard, 75006 Paris. CCP 34652 W Paris.

DEUX DISPARITIONS

Robert Lebel
l'ami des surréalistes

Nous apprenons la mort, à Paris, de Robert Lebel, expert en tableaux, peintre et compagnon de route des surréalistes. Il était âgé de quatre-vingt-deux ans.

Né le 5 janvier 1904, à Paris, près de la place Voltaire, élevé dans le faubourg Saint-Antoine, où son père était ébéniste-tapissier, lycéen à Charlemagne, Robert Lebel, expert en tableaux anciens reconnu, passionné par les avant-gardes, aura mené dans la discrétion une vie extraordinairement pleine, remplie de toutes ses passions : l'art, la poésie, le fantastique et, surtout, l'amitié. *« Je m'intéresse toujours à autre chose que ce à quoi je dois m'intéresser »,* disait-il comme pour s'excuser en dardant sur vous son étonnant regard bleu.

Ami très proche de Robert Desnos, il aura toute sa vie été fasciné par la force intellectuelle que représentait le surréalisme. C'est à New-York, où il était réfugié pendant la guerre, qu'il a fait, en 1943, connaissance avec André Breton et qu'il a fréquenté Marcel Duchamp, Max Ernst, André Masson, Matta. Robert Lebel travaillait alors à la radio américaine « la Voix de l'Amérique », comme speaker, avec André Breton, Levi-Strauss, Ozenfant, Georges Duthuit, dans un service que dirigeait Pierre Lazareff.

C'est à New-York qu'il a commencé à écrire et qu'il a publié son premier recueil, *Masque à lame,* illustré par Isabelle Valdberg. De retour en France, il a fait paraître plusieurs ouvrages sur la peinture. Ils étaient consacrés notamment à Léonard de Vinci (1952), Marcel Duchamp (1959), Géricault (1961), Magritte (1969). En même temps, Robert Lebel écrivait des textes participant à la fois de la fiction et de la poésie, comme *la Double Vue* (Prix du fantastique, 1965), *l'Oiseau caramel* (1969), *Traité des passions par personne interposée* (1972), *la Saint-Charlemagne* (1976). Il venait de publier chez Belfond un volume contenant la totalité de ses écrits sur Marcel Duchamp, qui restait avec Breton l'homme qu'il avait le plus admiré.

Robert Lebel sera incinéré, le 19 mars, au Père-Lachaise.

NICOLE ZAND.

Ding Ling
femme de lettres et militante chinoise

De notre correspondant

Pékin. – Ding Ling, l'un des écrivains chinois les plus célèbres de ce siècle, est morte le mardi 4 mars à Pékin à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Si son décès est annoncé, avec tous les honneurs dus à son rang, à la « une » du *Quotidien du Peuple,* et si une demi-douzaine de membres du bureau politique du Parti communiste chinois se sont empressés à son chevet, elle n'eut pas toujours droit à de tels égards de son vivant.

Née Jiang Bingzhi en 1904 dans une grande famille de la province du Hunan, d'où était aussi originaire Mao Zedong, elle rompit très jeune avec son milieu pour faire des études universitaires et s'adonner à la littérature. A Shanghai, elle écrit nouvelles et romans dont *le Journal de Madame Shafei* (1928) qui décrit la condition difficile des femmes de l'époque. Militant avec les intellectuels de gauche, forcée à la clandestinité, veuve après l'exécution de son mari par le Kuomintang, emprisonnée pendant trois ans (1933-1936), elle se réfugie dans la base communiste de Yanan. Elle y est accueillie par Mao comme une héroïne, enseigne, écrit dans les journaux.

Mais cette militante de la condition des femmes n'a pas perdu son sens critique, et ce qu'elle voit à Yanan, où le pouvoir est entre les mains des hommes, ne lui plaît pas non plus. Dans *Réflexions sur le 8 mars* (1942), le jour de la Fête internationale des femmes, elle écrit que la nouvelle société communiste n'est pas égalitaire. Ce qui, avec son soutien aux dissidents antidoctrinaires, lui vaut d'être accusée d'idées *« antiprolétariennes ».*

Après l'arrivée au pouvoir de Mao Zedong, écrivain officiel, elle obtient le prix Staline en 1951 pour son roman *Le soleil brille sur la rivière Sanggan.* Mais très vite, elle est à nouveau accusée par le « Jdanov chinois », Zhou Yang, d'être membre de la *« clique anti-parti »* en 1955 (1). Une fois de plus, son franc-parler, utile quand il dénonçait l'ennemi kuomintang, devient nuisible quand il est dirigé contre les faiblesses du régime. En 1957, lors de la campagne contre les *« droitistes »,* elle est exclue du parti, dont elle était membre depuis 1932, et envoyée dans une région perdue du « Grand Nord chinois ». Elle y restera douze ans, avant d'être à nouveau vilipendée pendant la révolution culturelle et jetée en prison.

Comme la plupart des victimes *« droitistes »,* dont Zhou Yang lui-même, elle est réhabilitée après 1979 et retrouve de hautes positions dans les instances officielles de la culture. Mais l'âge et la prudence l'ont rendue plus sensible aux arguments orthodoxes du pouvoir. En 1984, elle sera élue au bureau de l'Association des écrivains, à un moment où souffle un grand vent de libéralisme. Ding Ling était aussi vice-présidente du Pen Club chinois et membre du présidium de la Commission consultative politique du peuple chinois.

Elle était, avec Ba Jin, l'un des derniers grands noms de la littérature contemporaine chinoise. Elle a écrit plus de trois cents œuvres, comme *le Journal d'un suicide, la Mère, Inondation, une Journée de janvier,* ou comme ses souvenirs de déportation, dont beaucoup ont été réédité, en 1984, la même année. Elle avait fondé la première revue *privée* de littérature, *« La Chine ».*

PATRICE DE BEER.

∴

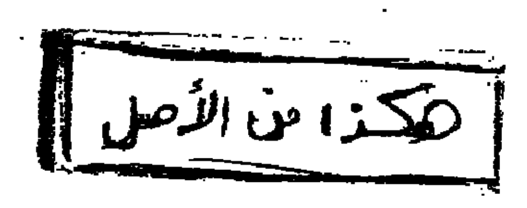
● Œuvres traduites en français :

– *La Grande sœur* (Flammarion, coll. « Aspects de l'Asie », 1980).

– *Le soleil brille sur la rivière Sanggan* (Editions de Pékin en français, 1984).

– *L'Etable,* trois chapitres de *Mes souvenirs,* dans le recueil intitulé *Six femmes écrivains* (Editions de Pékin, 1981. Repris au Mercure de France).

(1) « L'histoire abrégée de la littérature moderne chinoise » de Ting Yi publiée en 1959 à Pékin ne lui consacre qu'une note venimeuse.



هكذا من الأصل

COMMUNICATION

PENDANT SA PREMIÈRE SEMAINE DE DIFFUSION

La « 5 » a pris 15 % du marché en Ile-de-France

En dépit de ses nombreux problèmes techniques, de diffusion, la cinquième chaîne a largement gagné le pari de sa première semaine de lancement. Les mesures effectuées par SOFRES-Nielsen, auprès de deux cents foyers en région parisienne, la créditent de 15 % du marché en audience cumulée et de 13 % en audience moyenne. Elle grignote les positions de TF 1, Antenne 2 et Canal Plus, mais c'est surtout FR 3 qui a souffert de la concurrence de la nouvelle chaîne privée. Cette redistribution des cartes entre cinq diffuseurs est compensée par une augmentation sensible de l'audience générale de la télévision. Celle-ci est passée brutalement de 80 % à 91 % en audience cumulée.

Ces premiers chiffres ne préjugent pas de la suite du feuilleton. D'une part la « 5 » va sans doute voir s'améliorer peu à peu ses conditions de réception. D'autre part, le regain d'intérêt des téléspectateurs pour le petit écran risque de s'atténuer, passé l'effet de la nouveauté. Enfin, la chaîne musicale, qui n'en est qu'à ses balbutiements, commence elle aussi à conquérir ses téléspectateurs. On peut donc s'attendre à de nouvelles modifications du paysage.

Quels sont les atouts de la « 5 » dans cette lutte concurrentielle ? La nouveauté d'abord, puisque après les deux premières soirées — qui totalisaient respectivement 62 % et 45 % de téléspectateurs — l'audience cumulée de la chaîne s'est stabilisée autour de 30 %. Les films ensuite, puisque, les jours de programmation cinématographique, la « 5 » atteint 33 % à 37 % d'audience cumulée contre 26 % à 29 % les autres jours. Entre 19 h 30 et 20 h 30, en revanche, les jeux de la « 5 » ne séduisent que 6 % à 7 % des téléspectateurs, qui restent en majorité fidèles à « Cocoricocoboy » ou à « La trappe », comme aux journaux télévisés et même aux « Jeux de 20 heures » sur FR 3. Ils n'ont pas eu plus de succès dimanche dernier contre l'intervention du président de la République sur TF 1, qui a rassemblé 30 % des téléspectateurs sur l'Ile-de-France.

Un début de tassement

Reste à savoir si ce rapport de forces ne va pas se modifier avec le démarrage, cette semaine, de la campagne électorale sur les chaînes publiques. La suppression pendant quinze jours de « Cocoricocoboy » et de « La trappe », qui sont habituellement les « locomotives » pour l'audience du journal télévisé et des débuts de soirée, est un joli cadeau de naissance pour la télévision privée.

L'institut Médiamétrie qui a réalisé de son côté un sondage sur l'audience des nouvelles chaînes privées pendant le week-end dernier, note un léger tassement de l'audience de la « 5 ». Sur l'ensemble de sa zone de diffusion, l'audience cumulée de la « 5 », les 28 février, 1er mars et 2 mars, s'élève à 23 % contre 28 % le week-end précédent. La note d'appréciation des programmes reste très mitigée : 11,6 sur 20 (contre 12 la semaine précédente). Sur Paris, l'audience cumulée, quoique plus forte, connaît une chute plus importante : 30 % contre 36 % ; l'indice de satisfaction passe de 11,2 à 9,8.

Mesurée pour la première fois par Médiamétrie, l'audience de la chaîne musicale TV 6 s'élève à 16 % sur l'ensemble du réseau, à 17 % sur Paris. L'indice de satisfaction est de 11,3 au niveau national et de 10,6 à Paris. Selon Médiamétrie, les Français ont toujours autant de mal à recevoir les nouvelles chaînes. Comme la semaine dernière, 31 % des téléspectateurs qui ont essayé de capter les émissions n'y sont pas parvenus. Toutefois, le réglage semble plus aisé en région parisienne où 61 % des téléspectateurs ont réussi à trouver la « 5 » (contre 21 % qui ont échoué) et ou 38 % ont obtenu les images de TV 6 (contre 30 % qui n'y sont pas parvenus).

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

AUDIENCE CUMULÉE — 19 h 30 - 23 h 30 (1)

(En pourcentage. La base est le pourcentage de téléspectateurs ayant regardé la télévision.)

	TF 1	A 2	FR 3	C +	LA 5	TOTAL	BASE
Semaine du 20/2 au 26/2 ...	30	28	17	10	15	100	91
Semaines du 6/2 au 19/2	34	32	23	11	—	100	80

AUDIENCE MOYENNE — 19 h 30 - 23 h 30 (2)

	TF 1	A 2	FR 3	C +	LA 5	TOTAL	BASE
Semaine du 20/2 au 26/2 ...	35	33	12	7	13	100	60
Semaines du 6/2 au 19/2	38	36	18	8	—	100	50

(1) *L'audience cumulée* d'une période prend en compte tous les foyers ayant regardé au moins une minute de cette période.

(2) *L'audience moyenne* d'une période est la moyenne des audiences des minutes composant cette période.

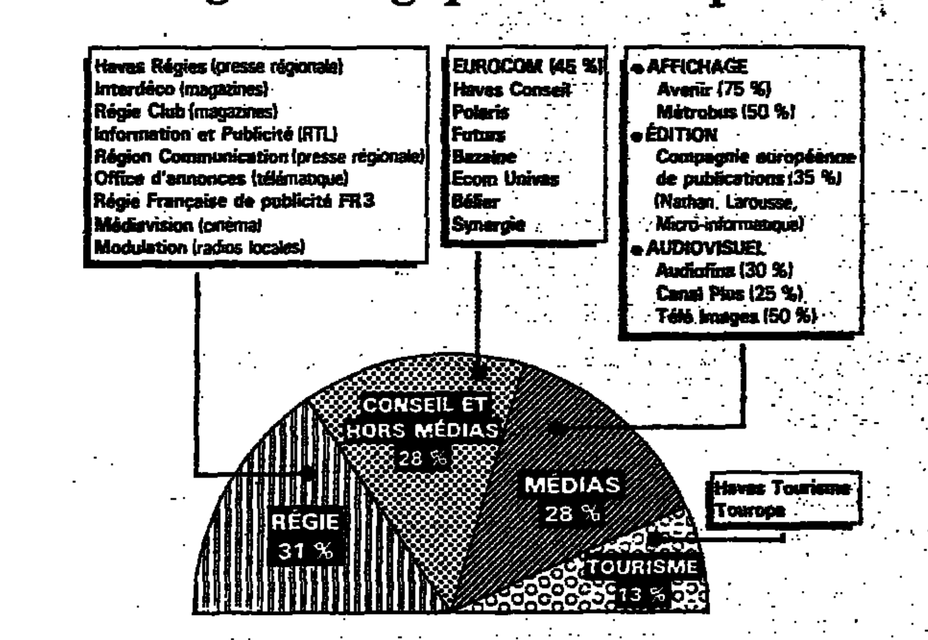
Havas ne détient plus que le quart du capital de Canal Plus

La réduction de la participation d'Havas au sein de Canal Plus, annoncée par M. André Rousselet en septembre 1985, est arrivée à son terme. A l'issue d'une double augmentation de capital, Havas était déjà passé de 42 % à 37,7 % (*le Monde* du 22 janvier). En vendant une partie de ses actions, le groupe publicitaire ne détient plus aujourd'hui que 25 % du capital tout en restant le premier actionnaire de la chaîne payante.

Ce désengagement se fait au profit de nouveaux partenaires. Outre Perrier, qui avait souscrit 5 % en janvier, on trouve la centrale d'achat d'espaces SGGMD de M. Gilbert Gross (5 %), déjà actionnaire de TV 6, le groupe britannique Granada (3 %) qui a une importante participation dans la chaîne privée ITV et la Compagnie financière Saint-Germain (2 %), société de portefeuille, actionnaire majoritaire des éditions médicales Masson.

Les premiers actionnaires de Canal Plus ont suivi les différentes augmentations de capital. La Compagnie générale des eaux est toujours le premier partenaire privé de la chaîne payante avec 15,55 %. Elle est suivie par L'Oréal (10,41 %), la Société Générale (10 %), la Garantie mutuelle des fonctionnaires (6,21 %) et un ensemble de banques (12,5 %). Le solde est détenu par divers fonds communs de placement et les groupes de presse régionaux associés dès le départ à la création de Canal Plus.

Dernier virage stratégique avant la privatisation ?



Deux chaînes, une seule ou rien du tout ? A deux semaines des élections législatives, le débat sur la privatisation des télévisions publiques lancé par l'opposition s'enlise. D'un autre côté, le retrait du holding d'Etat SOFIRAD d'Europe 1 et de Radio-Monte-Carlo, souhaité par le président de la République, tarde. Du coup, les regards se tournent aujourd'hui vers le troisième grand « dénationalisable » de l'après-mars : le groupe Havas (1). Avec 10 milliards de francs de chiffre d'affaires consolidé en 1985 et plus de quinze mille salariés, Havas est de loin la première entreprise française de communication. Une situation qui suscite bien des convoitises dans l'espoir, entretenu par l'opposition, d'un transfert en bloc du groupe au secteur privé ou, mieux encore, d'une vente par morceaux.

Dans chacun des domaines où il exerce son activité, Havas occupe en effet une position enviable. Sur le marché des agences conseil en publicité, le holding EUROCOM occupe la deuxième place européenne et se situe dans le peloton de tête aux Etats-Unis depuis son alliance avec l'agence américaine HCM. Présent en presse, en radio, en télévision mais aussi en cinéma et en télématique, Havas est le premier régisseur publicitaire français. Enfin il réalise une part de plus en plus importante de son chiffre d'affaires par investissement direct dans les médias : à la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) sont venus s'ajouter Canal Plus et surtout la Compagnie européenne de publication, deuxième groupe d'édition français et troisième groupe de presse magazine, qui a quadruplé son chiffre d'affaires en cinq ans. Sur l'ensemble de ces activités, si l'on ne tient pas compte des pertes de Canal Plus, Havas annonce pour 1985 un bénéfice net social de 100 millions de francs.

Le futur est sur le câble

Lorsque l'opposition annonce son intention de démanteler cet empire, M. André Rousselet, président d'Havas, réagit violemment : « *On peut très bien envisager de privatiser Havas, mais le démanteler est une absurdité. C'est n'avoir rien compris à la logique d'un groupe qui tire sa puissance, sa faculté d'explorer les nouveaux médias, de la synergie entre tous ses secteurs d'activité.* » En affirmant cela, M. Rousselet vole au devant des critiques. Celles des experts de l'opposition comme d'une grande partie des professionnels, qui reprochent à Havas d'abuser de sa position dominante en cumulant sur différents médias les fonctions d'agence, de régie et de supports. Peut-on libéraliser le marché sans mettre fin à de tels monopoles ?

M. Rousselet balaie l'objection : « *Ceux qui avancent ces arguments ne songent qu'à dépecer Havas au profit d'autres groupes. La France a besoin de grands groupes intégrés, comme le nôtre ou Publicis, qui la protègent contre le déferlement des entreprises américaines. En Grande-Bretagne, en Italie, en Allemagne et en Espagne, les agences américaines ont rafflé 90 % du marché. En France, nous avons réussi à en conserver 65 %. On ne peut libéraliser sans tenir compte des intérêts supérieurs du marché national.* »

Depuis quatre ans le patron d'Havas est hanté par ce sous-dimensionnement des entreprises françaises d'audiovisuel face à la concurrence internationale. Il plaide pour la concentration, seul moyen d'acquérir une taille suffisante pour affronter le défi des nouveaux médias : « *Lorsque j'ai cherché des partenaires pour Canal Plus, je n'ai trouvé aucun groupe de communication français capable d'investir une centaine de millions de francs sur un pari de ce type.* »

Ce pari, M. Rousselet estime aujourd'hui l'avoir gagné. La chaîne payante a plus de 850 000 abonnés et ne semble pas souffrir du lancement de la « 5 » et de TV 6 : les commandes ne chutent pas et le taux de réabonnement est toujours de l'ordre de 95 %. Pour le président d'Havas, la leçon est claire : « *L'avenir d'Havas, c'est Canal Plus et tous les rejetons de Canal Plus sur les réseaux câblés : des chaînes thématiques cryptées sur le sport, les programmes pour enfants ou les films de ciné-clubs. Havas doit se tenir prêt pour le grand rendez-vous du câble, qui va devenir le mode dominant de commercialisation de l'information.* »

Paradoxalement le patron du premier groupe publicitaire français ne partage pas l'enthousiasme de ses concurrents pour la naissance de la télévision commerciale. « *Certes, les nouvelles télévisions vont stimuler l'activité publicitaire. Mais attention : la publicité n'est pas une fin en soi, seulement un moyen, une ressource trop limitée pour être gaspillée dans une concurrence sauvage. Vous voyez qu'à rebours du libéralisme ambiant je reste très colbertiste.* »

A moins que le manque d'enthousiasme de M. Rousselet n'ait des raisons plus précises : la CLT n'a-t-elle pas été écartée du jeu par le pouvoir politique ? Sur ce sujet, le président d'Havas ne fait pas de commentaires, partagé entre ses convictions personnelles et sa fidélité au président de la République. Il soutient la candidature de la CLT à l'exploitation d'un ou deux canaux du satellite de télévision directe, au rachat de Télé-Monte-Carlo, à une fréquence parisienne ; il songe également à tisser autour de la CLT des alliances internationales, mais ne cache pas qu'il existe des divergences stratégiques entre lui et le groupe Bruxelles-Lambert, l'autre gros actionnaire de la société franco-belgo-luxembourgeoise.

Les échéances politiques ne semblent pas perturber la stratégie de M. Rousselet. Engagée il y a quatre mois, la réduction de la participation d'Havas dans Canal Plus est, aujourd'hui, bouclée. « *A la suite de cette cession et des augmentations de capital, l'investissement d'Havas dans Canal Plus ne s'élèvera plus qu'à 18 millions de francs. On ne pourra pas, le cas échéant, reprocher au dernier président d'Havas nationalisé d'avoir été un mauvais gestionnaire.* »

Mais l'opération a sans doute une plus grande portée qu'une simple remise en ordre financière. M. Rousselet espère peut-être avoir rassemblé autour de Canal Plus des partenaires qui pourraient le maintenir à la tête de la chaîne en cas d'alternance, voire pousser plus loin leurs investissements si Havas venait à être privatisé ou démantelé.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

(1) Les actionnaires d'Havas sont : l'Etat (50,3 %), la Caisse des dépôts (8,7 %), UAP (4,6 %), le Crédit agricole (1,4 %), AGF (3,7 %), Société générale (1,7 %), BNP (2,6 %), autres actionnaires institutionnels (4,4 %), public et salariés (22,7 %).

M. PHILIPPE VILLIN NOMMÉ DIRECTEUR GÉNÉRAL DU « FIGARO »

M. Philippe Villin a été nommé directeur général de la société de gestion du quotidien *le Figaro*, le 4 mars. Avant de devenir directeur général, M. Villin a été administrateur général du quotidien (depuis juin 1984) et membre du directoire (depuis janvier 1985). Il était entré à la Socpresse, société mère du groupe Hersant, en mai 1984.

Doté de structures particulières, *le Figaro* a une double direction : la société de gestion du Figaro SA est présidée par M. Robert Hersant, qui est aussi directeur politique du quotidien ; la société du Figaro SA est présidée par M. André Audinot, directeur de la publication, et son directeur général est M. Christian Grimaldi.

[Né le 23 octobre 1954 à Compiègne (Oise), M. Philippe Villin est licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques et ancien élève de l'École nationale d'administration (ENA). Inspecteur des finances de 1979 à 1983, il entre ensuite à la Direction générale des télécommunications puis à la Socpresse. Il a été maître de conférences à l'ENA, à l'École des hautes études commerciales (HEC) et à l'École supérieure de commerce de Paris (ESCP). Il a collaboré, en outre, à l'ouvrage *le Gaspillage des élites* signé sous le pseudonyme collectif de « Saint-Guillaume » (éditions Robert Laffont, 1984).]

● *TF 1 diffusera des programmes dans une vingtaine de pays francophones.* — « *Téléfoot* », « *Automoto* », un magazine hebdomadaire d'actualité, certaines séquences d'« Infovision » et une sélection d'émissions « phares » de TF 1 vont être désormais diffusés dans une vingtaine de pays francophones d'Afrique et d'Asie. TF 1 précise qu'aux termes d'une convention signée avec le ministère des Relations extérieures, celui-ci prendra en charge les frais techniques de recopie et les frais d'envoi de ces programmes dans les pays associés dans le réseau de « diffusion culturelle » internationale » : Gabon, Côte-d'Ivoire, Burkina-Faso, Congo, Zaïre, Togo, Sénégal, Centrafrique, Bénin, Madagascar, Djibouti, île Maurice, Niger, Rwanda, Burundi, Algérie, Maroc, Tunisie, Liban, Vietnam, Haïti, réseau auquel participent également quarante-six États non francophones des cinq continents. TF 1 indique, enfin, qu'elle accueille régulièrement en contrepartie, des programmes en provenance des pays du Sud.

ANNONCES CLASSÉES

emplois régionaux

Après LILLE, PARIS, MONTREAL...

argos Lyon

6 ans d'existence, 18 consultants, 3 divisions spécialisées (Recrutement de cadres - Audit de structure, Climat social, Rémunération - Conseil en stratégies) : le Groupe ARGOS et son Directeur RHONE ALPES, Jacques VUARIER, sont heureux de vous annoncer leur nouvelle implantation.

DEPARTEMENT CONSEIL EN RECRUTEMENT
Immeuble « LE GALAXIE »
89, rue de la Villette 69003 LYON
Tél. : 72.34.59.39

argos
PARIS - LILLE - LYON - MONTREAL

COMMUNICO

CENTRE SOCIAL ET FAMILIAL PRÈS STRASBOURG recherche

DIRECTEUR

Exp. et formation DEFA. Envoyer c.v. à Madame Francine STROBEL, 13, rue Leclerc, 67300 SCHILTIGHEIM.

M.J.C. de SENS recherche UN(E)

ANIMATEUR(TRICE)

animation globale - coordination - activités - accueil - secteur jeunes - expérience exigée. M.J.C. rue René-Binet, 89100 SENS.

Société 35 km Marseille traitement de texte et graphisme cherche analyste-programmeur. Expérience DPS 6 MINI 6 connaissant T.B. Fortran, Cobol, capable travailler seul. Adresser C.V. et prétentions à agence Havas Marseille nº 97.881, qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOIS

JEUMONT-SCHNEIDER

recherche
pour siège PUTEAUX

JURISTE CONFIRME H/F

Chargé des
CONTRATS FRANCE ET EXPORT

- assistance juridique des services
- études de la réglementation locale notamment fiscale
- animation de séminaires internes de formation juridique et fiscale.

IL EST DEMANDE :
- formation de type DEA, DROIT INTERNATIONAL PRIVE
- expérience minimum de 5 ans dans un poste similaire.
- anglais courant (connaissance du droit anglo-saxon appréciée).

Adresser C.V., photo et rémunération souhaitée sous référence 3161 à M. Deudon - Jeumont-Schneider 31/32, quai de Dion Bouton 92811 PUTEAUX Cedex.

SOCIÉTÉ INFORMATIQUE LEADER NATIONAL dans son activité recherche

INGÉNIEURS COMMERCIAUX H./F.

pour vendre et suivre des solutions micro-informatiques en entreprise, grande école commerciale ou formation supérieure gestion demandée. Connaissance de la micro-informatique souhaitée. Evolution intéressante pour candidats de valeur. Ecrire avec c.v. à CEGI, 16, impasse Compoint, 75017 PARIS.

RECHERCHONS V.R.P. secteur CHR/traiteurs R.P., Nord, Basse-Normandie MARCHÉ PORTEUR VMO, méthode champenoise. Tél. 80-22-31-52 pour R.-VS.

Ens. privé secondaire banl. Est ch. PROF. DE MATHS à tps complet. T. 45-99-43-90.

Organisme de formation aux langues étrangères cherche

ASSISTANT(E) PÉDAGOGIQUE en ANGLAIS

pour poste à plein temps : divers travaux pédagogiques et d'organisation, enseignement de l'anglais aux adultes. Licence ou maîtrise d'anglais exigée. Bonne présentation. Adresser C.V. et prétentions à M. LEONELLI, CFL LINGUAPHONE 12, rue Lincoln 75008 Paris.

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL (PARIS)

NOTRE GROUPE SE COMPOSE :
- d'un grand constructeur de centrifugeuses pour industries chimique, textile, agro-alimentaire, mécanique ;
- d'un installateur en équipements d'usines ;
- d'un bureau d'études (équipements industriels, valorisation des déchets...)

Nous créons notre antenne technico-commerciale à Paris et recherchons un INGÉNIEUR (AM, INSA...) dynamique et créatif pour prendre la tête de cette antenne et développer ces activités.

C'est un poste d'avenir, motivant, très autonome pour une personnalité de valeur

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + photo à :
DEVELOP - 17, rue Montalivet, 07100 ANNONAY

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM), B.P. 291.09, PARIS CEDEX 09.

STS american intercultural student exchange U.S.A. recherche (toutes régions)

PROFESSEURS

ou PERSONNES AYANT CONTACTS avec milieu enseignants pour :
- diffusion de ses programmes « une année scolaire aux U.S.A. » ;
- accueil étudiants américains dans familles françaises ;
- séjours linguistiques d'été. G.B., U.S.A. pour information Tél. à : STS au 93-94-58-94 29, av. Maréchal.-Juin, 06400 Cannes ou pour r.d.v., les 7-8 et 9 mars au PENTA HOTEL, Paris. Tél. 47-88-50-51.

Siège français d'un groupe international leader dans le domaine de l'Assurance-Vie et de l'Epargne

Nous recherchons notre

FORMATEUR

PARIS

Dans le secteur de l'Assurance-Vie des produits d'Epargne et de CAPITALISATION et en liaison avec la Direction, vous participerez à l'élaboration du plan de formation de l'entreprise et mettrez en œuvre les actions nécessaires à sa réalisation.

Vous concevrez et gérerez la formation interne et externe et participerez avec nous à la conception de nouveaux produits et à leur promotion auprès des équipes de vente.

Votre formation supérieure et votre première expérience seront acquises dans les produits financiers, l'Assurance-Vie, les produits d'Epargne et de Capitalisation.

Votre sens pédagogique et votre goût de la communication seront appréciés par nos équipes commerciales et vous permettront d'évoluer dans notre service formation.

Nous vous remercions d'écrire sous référence 505/1/M à A.L. CONSEIL, 102, boulevard Malesherbes 75017 PARIS qui vous garantit discrétion et réponse.

AL conseil

DEMANDES D'EMPLOIS

AGRÉGÉE DE LETTRES

sachant lire et écrire cherche à exercer Téléphone : 42-62-22-29.

J.F. expér. film vidéo, 36 ans, doc., sens des responsabilités cherche poste ang., lic. art. Téléphone : 42-45-03-63.

Fme quarantaine, s'occupe enfants, poss. aide scolaire, ts les jrs à partir 16 h 30, même w.-e. Tél. 45-44-72-23.

VOUS ÊTES UNE ENTREPRISE PERFORMANTE

exportatrice de biens d'équipements, machines, matériels agricoles, etc.

JE SUIS UN COMMERCIAL DE TALENT

34 ans, formations techniques, trilingue français, arabe, anglais. Je vous offre mon expér. du Proche-Orient et mon efficacité.

RENCONTRONS-NOUS

Ecrire sous nº 7 054 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

L'immobilier

appartements ventes

4e arrdt

ILE ST-LOUIS

QUAI D'ORLEANS (SUD-OUEST)

VUE SUR NOTRE-DAME EXCEPTIONNELLE

APPARTEMENTS A PARTIR DE 210 m²
Prix élevés. 42-78-83-93.
Après 19 h : 45-31-91-78.

7e arrdt

DUROC
Studios 2 P., tout confort GARBI 45-67-22-88.

DUROC
Studio avec MEZZANINE POUTRES, CHEMINÉE GARBI 45-67-22-88.

9e arrdt

RUE LE PELETIER

Angle Victoire
5 P., confort, 146 m² + balcon Téléphone : 45-63-46-78.

BD CLICHY, GRAND 2 P. TOUT CONFORT, 52 m² 420.000 F. 45-26-99-04.

9e, près avenue Trudaine, propriétaire vend studette, 13e sur cour, 5e ét., sans ascenseur, immeuble ravalé, communs intérieurs rénovés, charges très faibles. Agence s'abstenir. Prix : 110.000 F. Tél. (1) 39-80-97-53 après 19 heures.

14e arrdt

RASPAIL, RECENT 3 P. Plein soleil, état parfait 1.160.000 F. 43-22-61-35.

18e arrdt

BUTTES MONTMARTRE ravissant 3 P., cuis. équipée bains. IMPECCABLE GARBI 45-67-22-88.

Idéal p. à terre, Mairie XVIIIe, studio, kitchenette, s. d'eau, w.-c. 113.000 F. IMMO MARCADET 42-52-01-82.

20e arrdt

(20e près) Sté pptaire vend : 3 pav. + 1 studette indépend. en enfilade sur même terrain idéal grande famille ou vente séparée, important prêt si sérieux et salaire, trav. à finir, choix matériaux poss. Téléphone : 48-97-48-48.

(Près 20e) Mº à 400 m. petite rue calme, sté rénovation. 3 pav., de 2, 3 et 4 P., idéal famille. 90 à 100 % crédit poss. séparé si salaire et sér. Téléphone : 48-97-48-48.

appartements achats

ORPI

1re force de vente à PARIS recherche tous appartements RÉALISATION RAPIDE

ORPI - 45-89-79-73.

Recherche 1 à 3 P. PARIS préfère 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e, avec ou sans travaux PAIE COMPTANT chez notaire 48-73-20-67, même le soir.

ACHÈTE COMPTANT

Studio ou 2 P., même à rénover, Paris. Tél. 42-52-01-82.

locations non meublées offres

Paris

45-04-20-00

Nbses offres, locat. Paris-banl.

5e PANTHÉON studio pittoresque, tt cft, cuis. équipée, rgts, belle vue, soleil. 2.600 F. CC. 47-48-84-19, de 9 h à 12 h.

locations non meublées demandes

Paris

Pour l'Ensemble des Salariés Cadres et Employés STÉ FRANÇ. PÉTROLES rech. appts 2 à 6 P., pav. Paris et environs. Loyers assurés. Tél. 45-04-04-45.

EMBASSY SERVICE

8, avenue de Messine 75008 PARIS recherche en location ou à l'achat APPTS DE GDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE corps diplomatique et cadres de Stés Multinationales.

TÉL. 45-62-78-99.

locations meublées offres

Région parisienne

APPT - HOTEL + PARK.

2, 3, 4 pers., 1.3200 F/semaine. Prix spéciaux au mois. Mº, RER. Le Parc St-Maur GANDOLFI. 48-83-23-42.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 45-26-18-95.

immeubles

Idéal placem., sté rénovation, pptaire, cause réemploi : 3 pav. et 4 studios, rapport annuel 220.000 F. Avantages fiscaux Téléphone : 48-97-48-48.

Centre Tunis, pour investisseur, vends imm. (R+6) + locaux commerciaux. Bon rapport. Ecrire sous le nº 7 078 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

PPTAIRE vend 3 studios confort, beaux immeubles idéal placement. 48-97-48-48.

maisons individuelles

BORD DE SEINE 8 KM PORTE MAILLOT

10' R.E.R.
SUPERBE PROPRIÉTÉ environnement exceptionnel PARC 5.000 m² ARBRES CENTENAIRES réception, 200 m², 8 chbres DIVISION POSSIBLE

KATZ 47-41-33-33

SPECIALISTE BANL. OUEST.

villas

CHANTILLY-LE-LYS

sur 3.200 m², clos paysagés belle villa, dble liv. av. cheminée, 2 chbres, tt cft, 2 gar. 46-34-13-18.

maisons de campagne

Maison de campagne en Camargue, sur 2 ét., 4 pces principales, dép., garage, poulailler, sur 1.300 m² terr. 350.000 F. 94-06-04-74.

propriétés

VIRIEU-LE-GRAND (AIN) BELLE PROPRIÉTÉ. 800 m²
- Maison, rez-de-chaussée : 4 p., cuis. 1er ét. : 5 P. 2e ét. : 6 P., caves voûtées, pierre de taille, toit ardoises, cheminées, ch. centr. fuel, cuve 3.000 litres, parquets excellent état, volets métalliques.
- Garage 3 voitures, remise, grange, jardin, arbres, pièce d'eau, entièrement clos pierre.

Pour visiter : A. PERRIN (79) 87-83-85.

Place Jeanne-d'Arc, près bel. imm. 3 P., cuis., bns, chf. centr., sur rue. 46-34-13-18.

terrains

A VENDRE à CLAVIERS, VAR, splendide terrain 1.700 m² Prix 150.000 F Tél. le soir : 56-26-51-37.

viagers

Rueil/Mont-Valérien, imm. récent, gd appt 4/5 p., balc., box, occupé couple 74/76 ans 90.000 + 4.000/mois Viagers Cruz. 8, r. La Boétie 42-66-19-00.

F. CRUZ - 42-66-19-00

8, RUE LA BOÉTIE-8e
Conseil 48 ans d'expérience. Px rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.

43-55-17-50

Votre adresse commerciale ou

SIÈGE SOCIAL

bureaux, secrétariat, télex

CONSTITUTION STÉS

Prix compétitifs. Délais rapides.

ASPAC 42-93-60-50 +

SIÈGE SOCIAL

Secrétariat + bureaux neufs Démarches R.C. et R.M. SODEC SERVICE Champs-Elysées : 47-23-55-47 Nation : 43-41-81-81.

locaux commerciaux

Ventes

A vendre 150 km sud Paris négoce, matériaux de construction et immobilier terrain 15.000 m², dont 1.800 m² couverts. Tél. 47-70-19-32.

fonds de commerce

Ventes

NICE, part. vend LIBRAIRIE PAPETERIE, université, médecine, sciences. Ecr. M. PEYRE B.P. 85 06013 NICE Cedex.

l'agenda du Monde

Particuliers (demandes)

Particulier ACHÈTE MEUBLES ANCIENS même en mauvais état. Tél. le soir ou répondeur 45-77-81-00.

A VENDRE
Etat neuf : une GUITARE CLASSIQUE « concert » + 1 étui bois fermant à clef, 1 700 F. Etat neuf : un grill/four à chaleur tournante, marque AEG, 3 niveaux de cuisson, avec plat, à fixer sur mur, ou poser sur meuble, transparent, minuterie, sonnerie. 800 F. T. 47-74-60-34 jusqu'à 8 h 30, à partir de 21 heures.

Accessoires autos

AUTO-RADIO

ALARME
Pose immédiate, tout poste et alarme y compris, auto-radio même achetés ailleurs SPÉCIALISTE PETIT POSTE

A PETIT BUDGET

AUTODEC
93, avenue d'Italie 75013 PARIS
Tél. 43-31-73-56. Mº Tolbiac.

Animaux

A vendre chiots LÉVRIER AFGHAN, 2 000 F. Tél. : 60-16-79-25 après 17 h.

Artisans

ENTREPRISE DE NETTOYAGE FOURNIER vitres, entretien d'immeubles, etc. Tél. : 46-81-59-08 et 48-52-24-63.

COUVERTURE
Zinguerie - Sanitaire Chauffage

J.-P. BERNARD

Bordeaux - Bourges.
Tél. : 56-28-39-97 ou : 56-28-24-63.
Crédit total possible.
Installations dans régions et départements limitrophes.

Bibliophilie

ALAIN LAFFITTE Librairie Philippe-Auguste 19, rue Cardinal-Lemoine (5e). Tél. : 46-34-73-25. ACHAT, ESTIMATION, PARTAGES.

Bijoux

ACHAT OR

Comptant net bijoux anciens et modernes, brillants, vieil or, argenterie PERRONO JOAILLIERS Opéra. 4, Chaussée-d'Antin : Etoile. 37, av. Victor-Hugo. Ventes - Occasions - Echanges.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e. 43-54-00-83. PARCE QUE L'ON AIME ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

Cours

Séances de conversation en anglais, tous niveaux et anglais d'affaires. Tél. : 39-19-41-92.

Jeune femme, professeur diplômé de la SCHOLA CANTORUM, donnerait cours de piano (adultes et enfants). Tél. : 43-41-26-08.

Collections

Vend collection complète « Année politique » de 44 à 80 8.000 F. Tél. 46-37-55-47, après 19 heures.

Maroquinerie

SOLDE S/PRIX DE GROS

SACS, BAGAGES, CADEAUX VISCONTI, 5, r. M.-Lecomte-3e 45-72-18-88, fermé le samedi.

Mode

Chez BRUNA COUTURE à Montreuil (métro Croix-de-Chavaux). Vous trouverez pour le printemps du sur-mesure selon vos goûts et votre mode, ou si vous êtes pressée du prêt-à-porter de qualité, BRUNA COUTURE 7, rue de Vincennes, 93100 MONTREUIL. Tél. : 48-57-37-69.

Moquettes

MOQUETTE

GRANDES MARQUES grandes et petites largeurs label WOOLMARK jusqu'à

— 50 %

du prix réel

LA MOQUETTERIE

334, rue de Vaugirard, 75015 Paris.
Tél. : 48-42-42-62 ou 42-50-41-85.

A saisir

MOQUETTE 100 % PURE LAINE WOOLMARK

Prix modéré : 99 F le m². Téléphone : 45-58-81-82.

Musique

PRODUCTEUR auditionne chanteurs(euses), débutants acceptés. Tél. : 60-14-50-48 ou 60-10-57-29.

Psychanalyse

PSYCHANALYSTE PARIS cycle court. Tél. 39-86-15-20 vers 18 h 15 pour R.-VOUS.

Troisième âge

HOTELLERIE « Les Cèdres », accueil, confort, service, spécialiste de la famille et du 3e âge. Mº Louis-Aragon. 46-38-34-14 et 47-26-89-83.

Prox. COULOMMIERS (77) RETRAITE, valides, semi-valides, invalides. 64-04-05-76.

Restaurant

DEPUIS LE 16 JANVIER 1986

AUX CANONS DE MONTMARTRE

Chez Pascal et Baguine
1, rue Paul-Albert, 75018 PARIS.
Tél. : 46-06-98-30.
Vous proposent leur carte avec leur nouveau chef dans son cadre typique du Montmartre d'antan et sa terrasse saisonnière. *Fermé le mardi soir et mercredi.*

Vacances - Tourisme - Loisirs

SKI DE FOND HAUT-JURA

à 3 h de Paris en TGV
Reste encore quelques places pour les vacances de Pâques au Crêt-l'Agneau où Yves et Liliane vous accueillent dans ancienne ferme du XVIIe, confort, rénovée, chbres avec s. de bns, cuis. et pain maison au feu de bois, table d'hôte (limitée à 10 pers.) Ambiance chaleureuse, belles randonnées sur les sommets franco-suisses. Tarif : 2.050 F. sem./pers., pension complète, vin, accompagnement et matériel de ski.
Téléphone : (16-81) 38-12-51.

Porticcio, Corse-du-Sud. A louer appt 2 p., tt cft, gde terrasse, vue sur golfe d'Ajaccio. Tennis, piscines. 800 m de la plage. Mai 3 000 F, juin 4 000 F, août 6 500 F, sept. 3 000 F. Téléph. 48-49-30-24 après 20 h.

NORMANDIE-PICARDIE : villas, maisons de caractère, villages de vacances, mobil-home. A la semaine, à partir de 1 185 F en août. Brochure à Soal Villégiatour, 28260 Anet. Tél. : 37-41-97-58.

AVORIAZ loue appt 2 p. 4/5 pers., 22-29-3 et 5-12-4. Tél. : 78-37-25-15.

Stage ski 8 à 16 ans en Savoie c.v. agréé jeunesse et sports, du 26-3 au 2-4-86 aux Arcs (—) 12 a. 1 895 F, (+) 12 a. 2 095 F, compr. : trans. SNCF
- Pension complète.
- Encadrem. et cours ski par moniteurs diplômés.
- Rem. mécaniques illimitées.
- Assurance ski.

Inscriptions : 9 à 12 h. Tél. : 16-1-42-38-05-00 à partir de 18 h 30 : 16-1-60-10-47-35 8 h à 13 h : 79-07-04-73.

A louer : Ile-d'Oléron juin, juillet, août. villa tt cft, 6/8 personnes cuis., grand séjour, 1 chbre av. s. de bns, 1 chbre avec dche, garage, jardin clos autour, 100 m plage surveillée Téléphone : 44-53-07-86.

Visitez l'Albanie Pâques, été. Ass. franco-albanaise Paris, 11, r. Bichat 10e, 42-02-07-97.

15-16 MARS
EXPOSITION INTERNATIONALE
De 10 h à 20 h
VENTE - ÉCHANGE

MINERAUX

FOSSILES
PIERRES PRÉCIEUSES - BIJOUX
HOTEL PARIS-HILTON
(au pied de la Tour Eiffel)
18, av. de Suffren PARIS-15e

Cyclotourisme

ACCESSOIRES DE COMPÉTITION

UNE ADRESSE POUR VOS MEILLEURS PRIX

EXEMPLES NON LIMITÉS

Pédales look	370 F
Compt. Huret multronic	165 F
Roues à pneus, moyeux Mavic, la paire	680 F
Roue-libre dural Spidel, 6 V 13/18 ou 14/19	495 F
Chbre à air de 20 Sup'air latex R. Boulin	50 F
Pédalier complet Spidel 107 en 42/52 ou 42/53	675 F
Ensemble dérailleurs complets Campagnolo S.R.	775 F
Ensemble dérailleurs compl. Mavic 1000 S.C.C.	855 F
Freins Modolo équipe	610 F
Cuissard Castelli pro	196 F
Blouson cycliste imperm., taille 2.3.4.5	185 F

EN VENTE CHEZ COMPTOIR
3, rue Kléber
92250 La Garenne-Colombes
Expédition province
Joindre chèque + frais 60 F
Téléphone : 47-84-80-18.

économie

REPÈRES

Dollar : stable à 6,80 F

Les cours du dollar semblaient se bloquer à leurs niveaux antérieurs mardi 5 mars, soit 2,21 DM, 6,80 F et 179 yens, après avoir fléchi assez vivement la veille à New-York, où ils avaient touché 2,1950 DM et 6,7650 F, le yen restant inchangé toutefois. Tout le monde attend une réduction des taux en Allemagne, susceptible d'entraîner une diminution du taux d'escompte américain, qui serait plus forte, afin d'éviter de faire monter le dollar, et même de le pousser à la baisse.

Chômage : quasi-stabilité en RFA

Taux de chômage inchangé en RFA, où le nombre de sans-emploi s'est inscrit à 2 593 000 en février, contre 2 590 000 le mois précédent. Le taux de chômage reste inchangé (10,4 % de la population active, légèrement inférieur toutefois aux 10,5 % de février 1985). Le président de l'office du travail, M. Franke, a souligné que la très modeste amélioration qui se dessine depuis plusieurs mois se maintient et qu'elle a été masquée par les conséquences sur l'emploi, notamment partiel, d'un hiver rigoureux.

Croissance américaine : baisse de 0,6 % de l'indicateur composite

L'indicateur composite des principaux indices économiques a baissé de 0,6 % en janvier aux Etats-Unis, après avoir progressé durant neuf mois consécutifs, annonce le département du commerce. Censé préfigurer l'évolution de la conjoncture à court terme, l'indicateur composite avait progressé de 1,5 % en décembre et poussé certains analystes à revoir à la hausse certaines de leurs prévisions. Son recul, en février, est attribué par le département du commerce à la forte baisse des commandes industrielles de janvier. En revanche, l'indicateur n'a pas encore pu refléter la baisse des cours du pétrole, qui devrait permettre à la consommation de se déplacer vers des achats autres qu'énergétiques et alimenter la croissance économique que l'administration Reagan escompte toujours à 4 % en 1986.

Pétrole : les cours à moins de 12 dollars

Les cours du pétrole brut sur les marchés libres sont tombés, le mardi 4 mars, au-dessous de 12 dollars, pour la première fois depuis 1976. A New-York, le cours du brut américain de référence était coté, à la clôture du marché à terme, à 11,98 dollars par baril, soit 29 cents de moins que la veille. Depuis le début du mois de janvier, les prix ont chuté de plus de moitié et de 60 % par rapport à la fin novembre. Tandis que les contrats indexés sur les cours au jour le jour se multiplient chez les producteurs, dont une large partie vend désormais son brut aux environs de 14 dollars par baril, les compagnies américaines ont réduit leur prix posté à 14 dollars. Les cours des marchés libres, valeurs extrêmes portant sur des quantités marginales, tirent, en effet, les prix de vente réels du brut. En France, le prix moyen de l'essence super est passé à 4,70 F le litre, soit 10 % de moins qu'au 1er janvier (5,24 F le litre).

ENTREPRISES

CdF-Chimie : 2 milliards de pertes en 1985

Désagréable surprise, les pertes de CdF-Chimie devraient être, en 1985, doubles de celles annoncées, il y a une semaine encore, par le gouvernement, dressant un précoce bilan des entreprises nationalisées. La filiale de Charbonnages de France aurait, en effet, perdu, en 1985, non pas 1 milliard, mais 1,7 à 2 milliards de francs — les résultats officiels ne devant être publiés que fin mars. Ce dernier déficit, pour un chiffre d'affaires d'environ 25,3 milliards de francs, indique un nouvel affaiblissement du groupe chimique, dont les pertes de 2,8 milliards en 1983 n'étaient plus que de 930 millions en 1984. Les besoins en argent frais du groupe s'élèvent désormais à près de 6 milliards de francs. Cet état de quasi-faillite permanente est le résultat d'erreurs de stratégie industrielle, le groupe n'étant pas parvenu à se sortir de sa spécialisation dans la chimie de base, une activité fortement atteinte par deux chocs pétroliers successifs.

Crédit foncier : bientôt 20 % de prêts privés

En 1985, le Crédit foncier a été autorisé à financer 93 200 logements en prêts à l'accession à la propriété (PAP), dont les deux tiers en secteur diffus, pour un montant de 31 milliards de francs, contre 130 600 en 1984. Il faut y ajouter 7 000 prêts locatifs aidés (PLA). La baisse du nombre des PAP (qui comportent une aide budgétaire à la pierre) au profit des prêts conventionnés (qui ouvrent seulement droit à l'aide personnalisée au logement ou APL) doit se poursuivre en 1986, et cela incite le Crédit foncier à diversifier ses activités, bien que les prêts aidés (PAP et PLA) restent, selon M. Bonin, gouverneur du Crédit foncier, le « socle » de ses activités. Le Crédit foncier va ainsi développer de nouveaux produits tels que les prêts conventionnés à taux ajustables, les prêts travaux, les prêts aux syndicats de copropriétaires, ou les prêts conventionnés pour la première accession (réservé aux jeunes emprunteurs).

Banque : Paribas pourrait porter à 10 % sa participation dans la BIAT

La banque Paribas, qui vient de signer un protocole de coopération avec la Banque internationale arabe de Tunisie (BIAT), prévoyant une prise de participation de 6 % au capital de cet établissement (avec apport de 10 millions de francs frais), s'est également engagée sur une option supplémentaire de 4 %. Paribas serait alors le plus gros actionnaire non tunisien. Environ 40 % du capital de la BIAT sont détenus par des non-tunisiens, dont 25 % par des banques arabes.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,8025	6,8055	+ 40	+ 55	+ 98	+ 128	+ 325	+ 425
$ can.	4,8006	4,8095	– 201	– 181	– 307	– 270	– 567	– 467
Yen (100)	3,7960	3,7998	+ 69	+ 82	+ 159	+ 182	+ 586	+ 649
DM	3,0781	3,0808	+ 102	+ 116	+ 218	+ 231	+ 659	+ 720
Florin	2,7221	2,7244	+ 64	+ 72	+ 128	+ 145	+ 409	+ 458
F.B. (100)	15,0199	15,0331	– 391	– 293	– 594	– 447	– 669	– 255
F.S.	3,6149	3,6184	+ 143	+ 161	+ 290	+ 316	+ 891	+ 967
L (1 000)	4,5199	4,5249	– 457	– 418	– 854	– 792	– 1899	– 1784
£	9,9385	9,9496	– 343	– 308	– 638	– 581	– 1494	– 1316

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 5/8	7 7/8	7 11/16	7 13/16	7 5/8	7 3/4	7 1/2	7 5/8
DM	4 5/8	4 7/8	4 1/4	4 3/8	4 1/4	4 3/8	4 3/16	4 5/16
Florin	5 7/8	6 1/8	5 9/16	5 11/16	5 1/2	5 5/8	5 7/16	5 9/16
F.B. (100)	10	11	11	11 1/2	10 3/4	11 1/4	9 1/4	9 3/4
F.S.	2	3	3 5/8	3 3/4	3 5/8	3 3/4	3 5/8	3 3/4
L (1 000)	15	17	19 1/8	20 1/8	19 1/4	20	17	17 1/2
£	12 5/8	12 7/8	12 5/8	12 3/4	12 7/16	12 9/16	11 13/16	11 15/16
F. franç.	8 5/8	8 7/8	15	16	15 1/4	16 1/4	12 3/8	13 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Les effets pervers de la baisse du prix du carburant

• Recul du trafic SNCF
• Bouchons routiers exceptionnels

Le ministère des transports commence à s'émouvoir des effets pervers de la baisse du prix du carburant. Les directeurs des administrations centrales — sécurité routière, routes, transports terrestres et aviation civile — scrutent à la loupe les statistiques de trafic qui font apparaître une modification du comportement des voyageurs.

Ce sont les vacances d'hiver qui ont sonné l'alarme. On s'attendait, certes, à une reprise des départs en vacances, et la direction de la sécurité routière avait prévenu les automobilistes qu'ils seraient nombreux sur les routes des stations de sports d'hiver. Le remboursement de l'emprunt obligatoire et un certain optimisme des particuliers se conjuguaient pour enfler cette vague de skieurs.

Le résultat a surpris tous les spécialistes. Les week-ends de février, au cours desquels les zones 1, 2 et 3 sont parties en vacances, ont connu une augmentation inattendue du trafic automobile. La direction de la sécurité routière a relevé, pour chaque période allant du jeudi au dimanche (7-9, 14-16 et 21-23 février) des pourcentages moyens de hausse sans précédent. Sur l'autoroute A 6 entre Paris et Lyon, le trafic a crû de 6,5 % ; sur le réseau routier alpin, de 5,9 % et sur la seule nationale 90 à Levins, dans le sens Chambéry-Moutiers, de 8 %. Les variations habituelles des flux de circulation n'excèdent pas 2 %. On sait les embouteillages qu'a provoqués cet afflux de véhicules en février.

M. Pierre Denizet, directeur de la sécurité routière, estime que la baisse du prix du carburant a largement contribué à cette inflation routière. En effet, on a constaté, depuis quelques mois, un ralentissement de la progression du trafic voyageurs de la SNCF. De + 4 % au premier semestre 1985, son taux de croissance est tombé à + 2 % au dernier trimestre 1985 et à 0 % en janvier 1986. Au mois de février, on note un recul : — 0,6 %.

La conclusion qui vient à l'esprit des spécialistes est simple. La chute du prix du carburant a relâché le comportement économique des Français qui ont commencé à moins surveiller leurs dépenses et qui se tournent vers leur mode de transport préféré : la voiture individuelle. A la RATP, on n'a pas encore constaté un tel renversement, car le prix du parking en centre-ville et l'augmentation des tarifs des amendes pour stationnement interdit dissuadent l'automobiliste de se risquer trop loin, mais on se déclare vigilant, car le risque d'une substitution existe.

Les conséquences d'un regain de faveur pour l'automobile sont encore difficiles à apprécier. On sait seulement que le week-end de Pâques promet d'être très « rouge » sur les routes de France et que les départs du 30 juin et du 1er août verront des bouchons impressionnant parce que les Français ont retrouvé le goût de leur voiture.

Plus inquiétante est l'évolution des comptes d'une SNCF boudée par les voyageurs. Le retour à l'équilibre d'exploitation, en 1989, de la société nationale suppose notamment une hausse annuelle de 2 % de son trafic voyageurs. Ne pas atteindre cet objectif reviendrait à creuser le déficit et nécessiterait un recours aux subventions de l'Etat.

Le prochain gouvernement aura à entendre les argument des techniciens des transports qui plaideront pour une récupération par l'Etat d'une partie de la baisse du prix du carburant afin de ne pas bouleverser l'équilibre entre les modes de transports.

ALAIN FAUJAS.

AFFAIRES

AU SALON DE GENÈVE

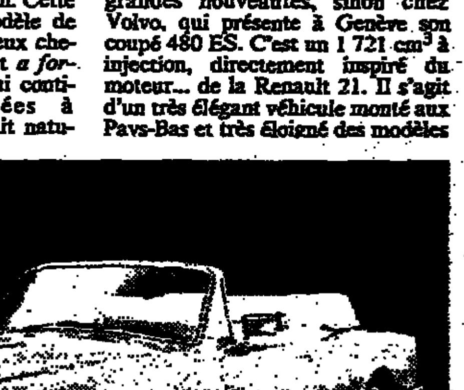
L'automobile française se taille la part du lion

De notre envoyé spécial

Genève. — Les constructeurs français se taillent la part du lion, au Salon de l'automobile de Genève, qui ouvre ses portes, le jeudi 6 mars, pour dix jours. Peugeot, avec ses cabriolets 205, et Renault, avec ses 21, mais aussi avec un cabriolet Super 5, réplique réussie au lancement par la firme de Sochaux de ses nouveaux modèles, constitueront, pour le grand public, l'essentiel de l'attraction.

Le hasard veut que les stands des deux marques voisinent. L'absence d'anneaux de sécurité sur le cabriolet Renault, qui apparaît ainsi moins ramassé et moins agressif que son concurrent, fera la différence. Les inspirations à partir des modèles de base (la R 5 pour Renault et la 205 pour Peugeot) sont très proches. Les stylistes italiens n'y sont peut-être pas pour rien. Autre constat sur le stand Peugeot, il n'y a plus de 604, désormais fabriquées en quelque sorte, à la demande.

Chez Citroën, ce sont les breaks BX qui font la vitrine, une belle réalisation qui confirme la maturité du modèle. La marque attend le Salon de Paris pour présenter sa toute dernière-née, une voiture qui n'a pas encore de nom de baptême, mais que l'on pourrait définir comme un petit véhicule (3,50 m environ) des moteurs tout nouveaux (950 cm^3 et au-dessus) fabriqués par la Française de mécanique à Douvrin. Cette Citroën sera la voiture modèle de conquête de la firme aux deux chevrons, différente des Visa et *a fortiori* très loin des 2 CV, qui continuent d'être fabriquées à 250 exemplaires-jour. Il était naturel, dans l'esprit de la direction de Citroën, que Paris, à l'automne, assure le lancement de cette voiture très attendue par le milieu automobile.



Au Salon de Genève, il faut aussi exposer des cabriolets destinés à des automobilistes qui n'appartiennent pas tous aux milieux populaires. La Continental de Bentley : 292 000 francs suisses, hors taxes bien sûr... soit en gros 1 400 000 francs français ou peut-être un peu plus...

Chez les constructeurs étrangers, à part Fiat, avec sa Croma, peu de grandes nouveautés, sinon chez Volvo, qui présente à Genève son coupé 480 ES. C'est un 1 721 cm^3 à injection, directement inspiré du moteur... de la Renault 21. Il s'agit d'un très élégant véhicule monté aux Pays-Bas et très éloigné des modèles traditionnels de la marque suédoise. Il faut voir là aussi l'influence des stylistes italiens qui ont participé à la définition des lignes. Le modèle exposé ici n'est d'ailleurs pas sans rappeler le célèbre HPE de Lancia (1). Comme la version sportive et utilitaire à la fois de la marque italienne, il s'agit chez Volvo d'une traction avant. C'est une grande première et une concurrente peut-être pour certains modèles français en ce qui concerne les prix (de 100 000 à 120 000 francs).

L'autre constructeur suédois, SAAB, dont on connaît le savoir-faire, expose la 9000 à injection. Spacieuse, moteur agissant aussi sur les roues avant, cette berline de 2 litres à 16 soupapes (130 ch) fera l'objet, dans les semaines qui viennent, d'une présentation sur route.

Ford, avec les Escort et Orion redessinées et dotées d'un autoblocage des roues au freinage, feront aussi recette.

Quant aux Japonais, ils exposent un nombre appréciable de prototypes et des cabriolets aussi. Des « proto » avec tout ce que l'on peut imaginer d'électronique, mais aussi tout ce que l'on peut tirer de la transmission intégrale (Nissan autant que Toyota), une sorte de réponse aux constructeurs européens, mais aussi un message lancé à ceux qui auraient tendance à s'imaginer que le défi venu du Japon serait une affaire ancienne.

CLAUDE LAMOTTE.

(1) Lancia mettra prochainement sur le marché une version Thema dotée d'un moteur fabriqué par Ferrari.

Aider les entreprises à technologies avancées

Les entreprises à technologies avancées (ETA) constituent une catégorie très particulière d'entreprises. Aussi faut-il tenter d'analyser ce qui fait leur spécificité avant de pouvoir aider à la création et au développement de ces *« éléments fort importants et particulièrement efficaces dans le processus de relance économique »*. C'est le sens de la mission que Mme Edith Cresson, ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur, avait confiée à M. Jacques Ragot, président de l'association Entreprise et technologie.

Son étude, remise le 4 mars, porte essentiellement sur les PMI qui *« constituent, à notre sens,* disent les membres de la « mission Ragot », *la dynamique industrielle des ETA »*. Les membres de la mission ont tenté de dégager les caractéristiques propres à ces ETA et d'analyser les relations qu'elles établissent avec leur environnement (organismes d'aides à la création d'entreprises, milieux financiers, organismes publics, grandes entreprises, etc.). Leurs conclusions ? M. Jacques Marinat, PDG de Metravib, les résume en quelques mots : les ETA françaises souffrent surtout *« du marché technologique quasi nul offert aux PMI-PME »*, ainsi que de la *« difficulté qu'elles ont de trouver des sources de financement »*.

Certaines des propositions faites par le groupe de travail vont dans le sens d'une ouverture de ce marché. Il est, par exemple, recommandé qu'il soit *« fait obligation »* aux organismes de recherches publiques qui ont un budget d'études sous-traité à l'extérieur d'*« en confier une partie aux PME-PMI »*. Ou encore que soient prises des *« mesures incitatives »* pour encourager des *« clients pilotes* (les universités, EDF, les armées...) *à acheter les premiers éléments de série d'équipements de technologie français »*. Pour aider financièrement les entreprises, le groupe propose par ailleurs de créer *« des Softech, sociétés de financement de la technologie »* et demande que la recherche et le développement puissent être considérés par le système financier *« comme un investissement et, à ce titre, être reconnues comme une valeur d'actif »*. Ils insistent aussi sur la nécessité *« d'engager autour du signe ETA une politique volontariste de promotion »*, qui passerait, selon eux, par la nomination d'un responsable des ETA, véritable « avocat » de leur cause, au sein de la délégation interministérielle à la PME-PMI.

En marge de leurs dix propositions, et afin de susciter de nouvelles vocations d'entrepreneurs d'ETA, les experts émettent le souhait que la société reconnaisse le *« droit à l'erreur »*. *« Prendre des risques »*, disent-ils, comme c'est le cas dans les pays anglo-saxons, devrait devenir synonyme de *« tenter sa chance »*.

E. G.

N'est pas Leclerc qui veut

MONSIEUR FRÈRE EST EN CESSATION DE PAIEMENT

Cela devait arriver. M. Michel Leclerc — pas Edouard, fondateur des centres du même nom, ni le fils de ce dernier, Michel-Edouard, devenus ses ennemis jurés — est en état de cessation de paiements ainsi que l'a constaté le tribunal de commerce de Nanterre. L'intégralité des salaires de janvier des 290 salariés du frère d'Edouard Leclerc n'ont pas été réglés, pas plus que les salaires de février, et le tribunal ajoute qu'il *« reste également redevable de sommes importantes aux organismes sociaux, au Trésor et à son banquier »*.

Pour le tribunal, M. Michel Leclerc a fait *« preuve d'une extrême légèreté dans la gestion de son entreprise »*. Ses entreprises, faudrait-il dire, puisque le jugement du tribunal de commerce vise aussi bien le « commerçant » (780 millions de francs de chiffre d'affaires) que le gérant de la Société de carburants et de mécanique (60 millions de francs). Un de ses fournisseurs d'essence, SVPP, n'est-il pas en liquidation faute d'avoir été payé ? Chaîne de pompistes vendant de l'essence à prix cassé, importation d'automobiles, services funéraires cherchant à briser les monopoles des concessions faites par les municipalités.

M. Michel Leclerc a touché, depuis plusieurs années secteurs juridiquement très protégés, et sans avoir ni l'assise financière, ni la rigueur de gestion, ni la capacité médiatique de son illustre frère.

J. D.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

• Douze Airbus pour la compagnie Alia. — Le conseil d'administration de la compagnie aérienne jordanienne Alia a décidé, le 4 mars, d'acheter douze avions au consortium européen Airbus industries. Six Airbus A 310-300 seront livrés de 1987 à 1990 et six Airbus A 320, en 1990 et 1991. Le coût de ces acquisitions s'élèverait à plus de 500 millions de dollars, soit 3,5 milliards de francs.

Étranger

• Aux Etats-Unis, la moitié de la population est favorable à une augmentation des aides pour les agriculteurs. — Selon un sondage téléphonique, portant sur 1 174 personnes, la moitié des personnes interrogées ont répondu qu'elles étaient favorables à l'accroissement des dépenses fédérales en ce sens, contre 36 % il y a un an.

• Feu vert pour des exportations européennes de beurre à bas prix. — Les douze pays de la Communauté européenne se sont mis d'accord, le 28 février à Bruxelles, pour assouplir le système des subventions aux exportations de beurre, dans l'espoir d'écouler de grandes quantités de ce produit à bas prix, notamment vers l'Union soviétique. La Commission va pouvoir mettre en application son projet qui prévoit la fixation, au coup par coup, du montant des subventions et du prix de vente des stocks publics aux négociants. Jusqu'à présent, ces montants étaient fixés à l'avance, ce qui ne permettait pas de suivre rapidement les évolutions du marché mondial.

Social

• La CFDT appelle à des débrayages dans les banques le 7 mars. — La fédération CFDT de la banque a appelé le mardi 4 mars les salariés à une demi-journée d'*« initiatives locales, de débrayages et d'assemblées du personnel »* pour vendredi. Elle estime que, lors de la nouvelle réunion, le même jour, de la commission paritaire avec le patronat, ce dernier *« dira la même chose en matière d'emploi »* que le 14 février dernier. Les adhérents de la fédération sont invités à envoyer des télégrammes à l'Association française des banques et à la Chambre syndicale des banques populaires *« pour leur demander que soient ouvertes de véritables négociations sur l'emploi et ne soit pas remise en cause la convention collective nationale »*.



AGRICULTURE

Nouveau conflit euro-américain sur les ventes de céréales

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — *Les Etats-Unis* exercent une vive pression sur la Communauté afin de pouvoir continuer à vendre sans entraves leurs céréales en Espagne, malgré l'adhésion de celle-ci au Marché commun. La CEE a *refusé de surseoir* à la mise en œuvre des règles de la politique agricole commune (PAC) en Espagne, *c'est-à-dire* à l'application, à compter du 1er mars, à la place du droit de douane de 20 % qui était jusqu'ici perçu, d'un *prélèvement* mobile sur les importations de céréales en provenance des pays tiers.

M. Clayton Yeutter, représentant spécial de la Maison Blanche pour les affaires commerciales, vient de téléphoner à M. De Clercq, vice-président de la commission chargé des relations extérieures, pour lui confirmer l'importance que Washington attache à ce dossier. Les *représentants* permanents des Douze délibèrent sur la question ce 5 mars à Bruxelles.

Les Américains *reprochent* à la Communauté de ne pas vouloir négocier et la menacent de représailles. Ils *exportent* environ 4 millions de tonnes de maïs par an vers l'Espagne et craignent que, par le jeu de la *préférence* communautaire, ce marché *ne leur échappe.* La Commission explique qu'elle est tout à fait prête à négocier, mais dans le cadre du GATT (l'accord général qui réglemente le commerce international et dont l'administration est à Genève), comme cela s'est fait lors des précédents élargissements de la CEE. Elle ajoute que *cette* négociation doit être globale, autrement dit, qu'elle doit porter sur l'ensemble des conséquences de l'élargissement industriel et agricole.

Au total, les Etats-Unis gagneront cinq fois plus *qu'ils ne perdront* avec l'adhésion de l'Espagne et du Portugal, fait-on valoir dans l'entourage de M. De Clercq. Le tarif douanier commun sur lequel les Espagnols et les Portugais vont progressivement *s'aligner est, en effet, sensiblement* moins protecteur que celui qui a *été* appliqué jusqu'à l'adhésion des deux nouveaux Etats membres. Juridiquement, c'est-à-dire au regard des règles du GATT, la position de la Communauté paraît très forte. Il reste que l'élargissement *complique* les relations agricoles transatlantiques.

Le problème bien réel concerne les céréales mais aussi les graines et huiles végétales, puisque, en l'absence d'une politique européenne cohérente dans ce secteur, l'Espagne va d'ici cinq ans devoir ouvrir son marché, jusqu'ici très protégé. Les Dix n'ont pas saisi l'occasion qu'offrait l'élargissement pour combler certaines lacunes de la PAC (par exemple, l'absence totale de protection du marché des corps *gras* et des tourteaux) *et* pour remettre de l'ordre dans leurs relations commerciales agricoles transatlantiques. Faute d'avoir *été* traité à temps, et même si les hurlements actuels des Américains ne sont pas justifiés, le problème se pose désormais en termes conflictuels.

PHILIPPE LEMAITRE.

● **Echec de la conférence internationale sur le cacao.** — La conférence *sur* le renouvellement *de* l'accord sur le cacao s'est terminée le mardi 4 mars au Palais des Nations unies, à Genève, sur un échec. Cet échec *était prévisible* depuis l'annonce, *la* semaine dernière, de la décision de la Côte-d'Ivoire de ne pas souscrire à un tel accord. *Cette conférence, réunie* sous l'égide de la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED) depuis le 10 *février*, a chargé, *en* désespoir de cause, le comité exécutif de l'accord de faire de nouvelles propositions lors de sa réunion qui aura lieu du 2 au *6 juin* à *Londres*, afin de trouver, au moins, un « accord administratif ». — (*AFP*.)

SOCIAL

La CFDT n'écarte pas le recours à l'épargne individuelle pour compléter la retraite

Echapper aux débats « théologiques » sur la retraite, notamment entre capitalisation et répartition, *c'est ce qu'ont tenté*, le vendredi 28 février au cours d'une conférence de presse, MM. Jean-Paul Jacquier et Jean-Marie Spaeth, secrétaires nationaux de la CFDT.

Certes, ils ont *réaffirmé* que « *seul un système de transferts sociaux obligatoire et généralisé* », donc de répartition, peut assurer aux salariés, comme le souhaite la CFDT, « *un revenu proportionnel au salaire* » après la fin de la période d'activité. Les cédétistes s'opposent aussi à la « *propagande* » en faveur d'un développement des contrats de capitalisation pour compenser la baisse de rendement des retraites — car « *cette publicité contribue à l'érosion de la répartition* ».

Mais ils jugent inévitable une adaptation du système, en raison de l'accroissement du nombre des retraités, de la montée en charge des régimes de retraite et du chômage. Il faudra jouer sur le financement — notamment le niveau et la durée de cotisation — comme sur le rendement des retraites. Si le pouvoir d'achat des retraités s'est accru plus vite que celui des salaires au cours des vingt dernières années, les uns et les autres devraient maintenant évoluer parallèlement : bien que certains retraités restent défavorisés, le niveau moyen de revenu des retraités est supérieur à celui de certaines catégories d'« actifs » (les jeunes, les chômeurs, en particulier).

Conséquence : « *La solidarité ne doit plus seulement jouer des actifs vers les retraités* », a déclaré M. Jean-Paul Jacquier.

Il *faudra* aussi réduire les rigidités des régimes de retraite et leurs disparités pour « *adapter le système à la mobilité professionnelle et au travail à temps partiel* ». Enfin pour la CFDT certaines prestations doivent être financées sur l'ensemble des revenus — et pas seulement par prélèvement sur les salaires — comme dans d'autres domaines de la protection sociale (maladie, chômage, allocations familiales).

Reste que l'on ne peut assurer à « *ceux qui ont eu une carrière très ascendante* » — et à la majorité des cadres — une retraite équivalente à 80 % du dernier salaire d'activité, comme c'est le cas pour les revenus les plus modestes, sans « *produire une redistribution à l'envers* ». Pour eux, l'épargne — *un terme* que les cédétistes préfèrent à celui de capitalisation — garde son sens et son utilité. Cette épargne doit être adaptée aux besoins individuels et ne pas être « *normalisée* ». Les caisses de retraites complémentaires ont un double rôle à jouer en ce domaine : elles doivent donner une information sur les différentes formules et pouvoir elles-mêmes offrir des produits d'épargne « *souples* » (c'est-à-dire comportant le minimum de contraintes pour les souscripteurs) ; les syndicalistes présents dans les conseils d'administration des caisses devraient contrôler la qualité de l'une et des autres.

Création d'un revenu minimum dans le Territoire de Belfort

De notre envoyé spécial

Belfort. — Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales, a signé, le mardi 4 mars, avec M. Christian Proust, président du conseil général du Territoire de Belfort, une convention pour la mise en place d'un « minimum social » accompagné d'un programme de réinsertion à partir du 1er mai prochain, *financé* par l'Etat et le département. *Le* système prévu correspond à celui envisagé sur le plan national par le ministère des affaires sociales à l'automne 1984 au moment de la préparation du premier « programme pauvreté ». Des *formules* de revenu garanti existent dans plusieurs villes, notamment Besançon, Charleville, Epernay, Fougères, Nîmes, Rennes et Saverne. *Mais c'est la première fois* qu'un tel programme est organisé à l'échelle d'un département — petit il *est vrai.*

Il assurera aux *personnes* dépourvues de ressources suffisantes (femmes seules, avec des enfants, chômeurs sans ressources, etc.) un revenu minimum. Celui-ci sera de 1 900 F par mois (montant de l'allocation de solidarité versée aux chômeurs de plus de *cinquante* ans ayant épuisé leurs droits), plus 30 % par personne à charge jusqu'à la troisième. Seront déduites de ce montant les allocations déjà reçues (par exemple les aides familiales). Cette allocation différentielle sera accordée par périodes de trois mois, pour une durée maximumale d'un an.

Mais, et c'est son originalité, cette convention est baptisée « *contrat personnalisé d'autonomie* ».

Le bénéficiaire s'engage en échange à tenter de retrouver son autonomie (rechercher du travail, suivre une formation, accomplir une tâche d'*intérêt collectif*), *de façon* à éviter de pérenniser l'aide. Les modalités seront fixées au départ, et l'intéressé sera suivi par un travailleur social : la mise en place de ce minimum social sera accompagné par une réorganisation des services sociaux départementaux sur une base géographique, afin d'assurer une meilleure coordination.

Selon le président du conseil général, un millier de personnes pourraient bénéficier de cette aide. Le financement prévu pour huit mois est de 9 millions de francs : 3 millions apportés par l'Etat, 6 millions par le département (qui devrait « économiser » 2,4 millions sur les allocations mensuelles d'aide à l'enfance versées actuellement).

GUY HERZLICH.

L'ASSEDIC DE PARIS EST PLACÉE PROVISOIREMENT SOUS CONTROLE DE L'UNEDIC

Pour remédier à des difficultés de fonctionnement, l'ASSEDIC de Paris vient d'être placée sous le contrôle du bureau et du conseil d'administration de l'UNEDIC, « *fédération* » des ASSEDIC qui assure la gestion paritaire de l'assurance-chômage. A compter du 25 février, le bureau de l'UNEDIC a *suspendu provisoirement* l'agrément de l'ASSEDIC de Paris, et ce à l'unanimité de ses membres (patronat et syndicats) pour établir « *un diagnostic* ». Toutefois, le directeur de l'ASSEDIC de Paris demeure en fonctions.

Cette décision a *été* prise pour « *rendre un meilleur service aux allocataires* ». Avec 14 antennes dans Paris, 800 salariés et 54 000 allocataires en janvier dernier, l'ASSEDIC de Paris est l'une des plus importantes de France. Des retards de paiements, de nombreux *dossiers* en instance et la qualité du service justifient cette *suspension* qui, selon l'UNEDIC, n'entraînera aucune conséquence pour les chômeurs. Les services fonctionneront comme par le passé et les commissions paritaires continueront de siéger.

هكذا من الأصل

CONJONCTURE

L'autre logique de la rigueur

(Suite de la première page.)

Enfin, la durée moyenne de chômage s'est fortement allongée (de près d'un tiers, pour s'approcher d'un an) et le pourcentage de jeunes sans emploi atteint une proportion particulièrement inquiétante (25,6 % des 15-24 ans, selon l'OCDE, soit le taux le plus élevé des grands pays, si l'on excepte l'Italie).

Le déficit extérieur, en revanche, s'était creusé en 1980 (– 17,6 milliards de francs pour la balance des paiements courants) et était encore négatif au premier semestre de 1981 (– 5,7 milliards) : les échanges sont aujourd'hui équilibrés. Enfin, la croissance, avec 1,3 % en 1985, est très légèrement supérieure à ce qu'elle était en 1980 (1,2 %).

Mais comparer 1981 à 1986, c'est faire peu de cas du contexte international. On était alors en plein second choc pétrolier, avec une facture énergétique passée, de 1979 au début de 1981, en moyenne mensuelle de 7 milliards à 13 milliards de francs, soit en année pleine un surplus de 60 milliards de francs, avec à la clé une économie mondiale fortement inflationniste. On est aujourd'hui, avec l'érosion du dollar, des matières premières et des cours du pétrole, en plein contre-choc pétrolier, dans une période de rapide désinflation.

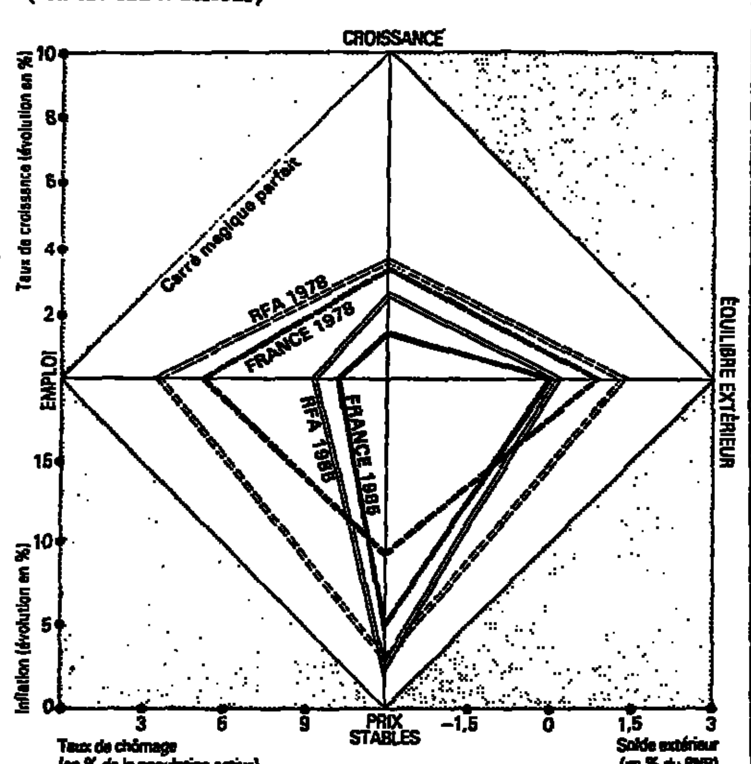
Se contenter des comparaisons franco-françaises, c'est, en outre, ne pas tenir compte, alors que les frontières sont de plus en plus largement ouvertes, de la compétition internationale dans laquelle le pays est engagé. Aussi nous paraît-il intéressant de poser la question de la façon suivante : la France a-t-elle mieux négocié le second choc pétrolier entre 1981 et 1986 que le premier entre 1974 et fin 1978, que ce soit par rapport à l'Allemagne fédérale ou aux six autres grands pays industrialisés ? Cela permet de mesurer une évolution relative des grands équilibres dans une période qui recoupe les cinq premières années du septennat des deux derniers présidents de la République, et dans un contexte international qui, sans être complètement comparable, avait un certain nombre de points communs.

Légère érosion

La prise en compte des quatre grands indicateurs économiques qui servent à qualifier une gestion rigoureuse — la maîtrise des coûts (l'inflation), l'activité des hommes (l'emploi), l'activité économique (la croissance) et le dynamisme relatif du pays face à l'extérieur (le solde des paiements courants) — pour la France et l'Allemagne fédérale, son premier partenaire commercial, donne une première indication. Le « carré magique » qui en résulte *(voir graphique ci-contre)* permet de visualiser l'évolution : plus grande est la surface, meilleure est la gestion. De manière immédiate, on peut apercevoir qu'entre 1978 et 1985 (mais la comparaison entre 1980 et 1985 donne les mêmes résultats) la « surface » allemande s'est légèrement accrue par rapport à celle de la France.

Cette très légère érosion de la position française au regard des pays concurrents, on peut aussi la remarquer à l'intérieur du groupe des sept principaux pays industrialisés (Etats-Unis, Japon, Allemagne, France, Royaume-Uni, Italie, Canada). On s'aperçoit, en effet, que la place de l'Hexagone dans ce classement n'a guère progressé que sur les prix (par rapport à 1978, mais pas par rapport à 1980) et qu'elle a régressé légèrement sur le chômage comme sur la croissance *(voir tableau ci-dessous)* dre, car ils ont bénéficié d'une paix sociale rarement atteinte — ce qui a permis des suppressions d'emplois sans trop de drame dans l'industrie, — et ils devraient profiter aussi de la réforme du financement de l'économie.

En revanche, le franc, s'il se porte bien en 1985, n'en a pas moins connu trois dévaluations dans la législature et une perte de valeur de 13 % par rapport au panier des huit principales monnaies entre avril 1981 et fin 1985 ; l'endettement extérieur net de la France, même s'il bénéficie actuellement de l'érosion du dollar, n'en a pas moins été multiplié par trois sur la période, tout comme la dette interne qui dépasse désormais 1 200 milliards de francs.



Le carré extérieur, ou « carré magique », simule une conjoncture parfaite : inflation et chômage nuls, croissance forte, solde extérieur important. Les figures intérieures marquent les réalités, moins roses, de 1978 et de 1985

De cette constatation, on ne saurait cependant tirer d'arguments absolus. Tout d'abord, parce que — bilan oblige — s'arrêter ainsi à un moment donné fige le jugement. Aurait-on pris 1982, et la croissance relative de la France aurait été plus forte, tout comme son inflation et son déficit extérieur. Ensuite, parce que ces grands indicateurs, pour importants qu'ils soient, ne résument pas une politique économique. S'intéresse-t-on au pouvoir d'achat du revenu disponible sur la législature, et l'on s'aperçoit que les Français n'ont pas été particulièrement défavorisés. Même si deux années durant, il a été en baisse. Cela n'a pas empêché le pouvoir d'achat du SMIC d'augmenter, de 1981 à 1986, de 12,2 %. La création d'entreprises se porte mieux, et l'investissement industriel, après avoir fortement chuté, s'est redressé spectaculairement ; il est vrai que cette courbe est l'inverse de celle des charges des entreprises qui, après avoir atteint leur sommet historique en 1982, ont amorcé leur décrue. En outre, la part de l'Etat dans l'économie - les fameux prélèvements obligatoires, — après avoir fortement augmenté au début de la législature, a finalement été stabilisée. Enfin, les patrons ne peuvent guère se plaindre, car ils ont bénéficié d'une paix sociale rarement atteinte — ce qui a permis des suppressions d'emplois sans trop de drame dans l'industrie, — et ils devraient profiter aussi de la réforme du financement de l'économie.

Ce jugement, enfin, ne serait pas complet si l'on y ajoutait ce qui n'est pas immédiatement quantifiable mais qui peut permettre à l'avenir d'améliorer la « machine économique ». La cure de réalisme qu'a connue le pays a changé considérablement l'esprit d'entreprise, et la désindexation des salaires par rapport aux prix est sans doute l'une des données économiques majeures de la législature. L'augmentation des budgets de la recherche et de la formation sont d'autres indices, productifs à plus long terme. Dans les acquis sociaux, si l'on peut être sceptique sur la généralisation de la retraite à soixante ans, alors que va s'inverser la proportion actifs - non-actifs (un ancien conseiller de M. Mauroy, M. Johanet, propose ainsi d'augmenter la durée de cotisation qui ouvre droit à la retraite en fonction de l'évolution de la durée de vie moyenne) et si l'on est certain que les trente-neuf heures payées quarante — une des erreurs essentielles du début du septennat — ont bloqué le processus de la réduction du temps de travail, les *« droits nouveaux des travailleurs »*, en développant l'expression des salariés et le dialogue social dans l'entreprise, sont une indéniable avancée non seulement sociale mais aussi économique.

On le voit, il n'y a pas de jugement noir ou rose. Autant les socialistes ont été irrités par le bilan établi par la commission Bloch-Lainé au début de la législature, autant l'opposition supporterait sans doute mal un travail d'une même commission qui conclurait sans doute à l'avancée dans tel secteur, au recul dans tel autre. En outre, une vérité n'est acceptable que lorsqu'elle est partagée par le plus grand nombre. La cure de réalisme suivie par une gauche trop longtemps éloignée du pouvoir — quelle qu'a pû être la confusion idéologique qui en a résulté — permet désormais aux Français (si l'on fait exception des extrêmes) d'être d'accord sur l'essentiel. Ce n'est pas là le moindre des acquis de la législature socialiste.

BRUNO DETHOMAS.

1978	Prix %	Croissance %	Solde des paiements en milliards de dollars	Chômage % de la population active
ÉTATS-UNIS	6,8 (3)	4,4 (2)	– 15,4 (7)	5,9 (4)
JAPON	4,5 (2)	5,6 (1)	+ 16,5 (1)	2,2 (1)
ALLEMAGNE	2,6 (1)	3,5 (3)	+ 9 (2)	3,6 (2)
FRANCE	9,3 (6)	3,3 (5)	+ 6,9 (3)	5,2 (3)
ROYAUME-UNI	8,3 (5)	3,3 (5)	+ 1,8 (5)	8,1 (6)
ITALIE	12,1 (7)	2,6 (6)	+ 6,1 (4)	7,2 (5)
CANADA	7,3 (4)	3,4 (4)	– 4,3 (6)	8,3 (7)
1980				
ÉTATS-UNIS	10,2 (3)	– 0,2 (6)	3,7 (2)	7,2 (3)
JAPON	7,1 (2)	4,2 (1)	– 10,7 (6)	2,5 (1)
ALLEMAGNE	5,4 (1)	1,8 (3)	– 16,4 (4)	5 (2)
FRANCE	13,5 (5)	1,2 (4)	– 7,4 (4)	7,5 (4)
ROYAUME-UNI	16 (6)	– 1,8 (7)	+ 7,4 (1)	10,5 (7)
ITALIE	20,4 (7)	4 (2)	– 9,5 (5)	8,25 (6)
CANADA	10,5 (4)	0 (5)	– 1,6 (3)	7,5 (4)
1985 (1)				
ÉTATS-UNIS	3 (3)	2,5 (4)	– 128 (7)	7,25 (2)
JAPON	2,5 (2)	5 (1)	+ 4,7 (1)	2,75 (1)
ALLEMAGNE	2,2 (1)	2,5 (4)	+ 12,7 (2)	9,3 (3)
FRANCE	4,7 (5)	1,3 (7)	0 (4)	10,3 (6)
ROYAUME-UNI	5,7 (6)	3,25 (3)	+ 4,2 (3)	11,75 (7)
ITALIE	9,25 (7)	2,25 (5)	– 7,5 (6)	10,25 (5)
CANADA	4 (4)	4 (2)	0 (4)	9,75 (4)

(1) Estimation OCDE ou réalisation.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



AURECIC

Société d'investissement à capital variable

Le conseil d'administration d'AURECIC, Sicav investie en valeurs liées à l'or, s'est réuni le 28 février 1986. Au cours de la séance, M. Renaud Segalen, président-directeur général, a fait part au conseil de son souhait d'être déchargé de ses fonctions de président et de son mandat d'administrateur en raison des obligations qu'il a par ailleurs. Il a indiqué qu'AURECIC, créée le 16 décembre 1985, a pris un excellent départ qui se traduit, fin février 1986 par une progression importante de l'actif net, qui atteint désormais 640 millions de francs, et de la valeur liquidative, en hausse de 10 % depuis sa création.

Les membres du conseil d'administration ont exprimé à M. Segalen, leur regret devant cette décision et l'ont remercié pour la part qu'il a prise dans la constitution d'AURECIC. Ils ont coopté comme administrateur et nommé président-directeur général M. Pierre Latrobe, directeur du département d'ingénierie financière du Crédit industriel et commercial de Paris.

PEUGEOT S.A.

Obligations convertibles 6 % 1970-1975

Le dernier amortissement annuel des obligations convertibles 6 % émises en 1970 et en 1975 par la société Peugeot S.A. a eu lieu le 1er janvier 1986.

Il est rappelé aux porteurs de ces obligations qu'ils disposent d'un délai allant jusqu'au 31 mars 1986 pour opter entre :

– le remboursement de leurs titres au prix de 382,25 F ;

– ou la conversion de ces titres en actions Peugeot S.A., à raison de 1,25 action pour une obligation.

Passé le 31 mars 1986, ils seront réputés avoir opté pour le remboursement de leurs obligations.

A titre d'information, le cours de Bourse de l'action Peugeot S.A. (cours d'ouverture, marché à règlement mensuel) a été de 500 F le 31 décembre 1985, de 686 F le 31 janvier 1986 et de 900 F le 28 février 1986.

VOLVO

VOLVO lance une offre d'achat aux actionnaires de SONESSON groupe pharmaceutique suédois

Volvo a décidé de lancer une offre d'achat concernant les actions Sonesson, de l'ordre de 190 SEK/action, sous réserve que Volvo puisse acquérir au moins 90 % des actions de Sonesson. Volvo pourrait néanmoins donner suite à son offre d'achat même si ces chiffres ne sont pas atteints.

ACCOR

Avis concernant les obligations Convertibles 1983, 11,5 % ACCOR

Les obligations convertibles 11,5 % 1983 nominal 180 F sont remboursables en 7 tranches lettrées de A à G de 1986 à 1992. Pour 1986, le tirage au sort a désigné la tranche G pour être remboursée à compter du 1er janvier 1986, au prix de 191 F.

Les détenteurs d'obligations de la tranche G peuvent encore demander la conversion en actions jusqu'au 31 mars 1986 à raison de 1,08 action pour 1 obligation.

Le cours de l'action ACCOR était de 388 F le 28 février 1986 et en conséquence il est souhaitable de demander aux intermédiaires (Banque, Agent de Change) de faire la conversion avant le 31 mars 1986.



BANQUE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

Réuni le 18 février sous la présidence d'Alain Treppoz, le conseil d'administration de la Banque du bâtiment et des travaux publics a pris connaissance des résultats provisoires de l'exercice 1985.

Le bénéfice net d'exploitation devrait s'élever à plus de 16 millions de francs, soit une augmentation d'environ 50 % par rapport à 1984, après dotation aux provisions sur créances commerciales de 28 millions de francs contre 27 millions.

Le conseil a approuvé le budget 1986, qui confirme que les objectifs du premier plan de développement (1984-1986) seront largement atteints. Il a donc souhaité l'élaboration d'un deuxième plan de développement (1987-1989) qui devra, tout en confirmant la spécialisation actuelle de la BTP, intégrer les axes de la diversification rendue nécessaire par le nouvel environnement bancaire et financier.

Ce développement s'appuiera sur le niveau élevé des fonds propres de la BTP, encore amélioré par le dégagement, à hauteur de 37,2 millions de francs, d'une partie des plus-values existant sur le portefeuille de participations et de placements.

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

CHIFFRE D'AFFAIRES DE L'ANNÉE 1985

Le chiffre d'affaires hors taxes réalisé en 1985 par le groupe de la Compagnie générale d'électricité s'est élevé à 78 546 millions de francs hors taxes, contre 74 146 millions de francs en 1984. La progression d'un exercice à l'autre s'établit à 5,9 %. Les modifications de structures, dont les plus significatives sont l'entrée de Neyrpic et de Celwave Systems Inc. et la sortie des activités piles grand public de Saft, ont eu une incidence modeste qui s'est trouvée compensée par l'effet négatif de la variation des taux de change sur la valeur en francs du chiffre d'affaires réalisé à l'étranger.

La répartition par secteurs d'activité du chiffre d'affaires total du groupe s'établit comme suit :

En millions de francs	1984	1985	Variation 1985/1984
Energie et transport	23 248	23 077	– 0,7 % (1)
Entreprise électrique et contrôle industriel	9 807	10 782	+ 19,7 %
Télécommunications et communication d'entreprise	25 197	26 118	+ 3,7 %
Câbles	8 004	9 666	+ 20,8 %
Accumulateurs	4 046	3 911	– 3,3 % (2)
Divers	4 644	4 992	+ 7,5 %
Total	74 146	78 546	+ 5,9 %

(1) L'activité de ce secteur étant assurée essentiellement par des affaires à longs délais d'exécution, l'évolution d'un exercice à l'autre n'est pas significative.

(2) Hors effet de la cession des piles grand public, le taux d'évolution est de + 4,6 %.

A la suite de la prise de contrôle de Thomson Télécommunications à compter du 1er juillet 1985, la part du chiffre d'affaires des sociétés affiliées dans le chiffre d'affaires global, qui était de 16 % en 1984, est ramenée à 7 % en 1985.



banque centrale des coopératives et des mutuelles

Le conseil d'administration de la BCCM, réuni le 25 février 1986, a arrêté les comptes de l'exercice 1985 qui se caractérisent par une augmentation rapide du produit net bancaire (+ 18,9 % par rapport à 1984) et une croissance moindre des frais généraux et amortissements (+ 14,9 %). L'écart de quatre points ainsi enregistré permet d'obtenir une forte croissance du résultat avant provisions (+ 25,9 % soit un résultat de 37,4 millions de francs).

Après 24,4 millions de francs de provisions, le résultat avant impôt et participation (13 MF) progresse de 34 %, niveau plus élevé encore qu'il était prévu.

Le conseil a constaté la poursuite de l'évolution satisfaisante des indicateurs d'activité soit en moyenne annuelle de 1984 à 1985 : (+ 14,7 % pour les dépôts, + 60,5 % pour les outils collectifs de placements (SICAV et fonds communs), + 25,1 % pour les crédits.

Ce développement et les efforts continus d'efficacité individuelle et collective expliquent les résultats obtenus.

La BCCM complètera sa gamme de fonds communs de placements et SICAV, débuts mars, par une nouvelle SICAV spécialisée dans les placements à court terme des entreprises et un nouveau fonds commun réservé aux particuliers, distribuants des revenus trimestriels.

bccm

Siège social : 12, place de la Bourse 75002 PARIS Tél. : (1) 42-33-44-71

Banque Vernes & Commerciale de Paris

Le Conseil d'administration, réuni le 25 février 1986 sous la présidence de M. Gilbert Lasfargues, a arrêté les comptes de l'exercice 1985.

Le total du bilan s'élève à 13 914 millions de francs contre 14 843 millions de francs au 31 décembre 1984, cette variation ne correspondant pas à une diminution de l'activité mais à l'incidence comptable de la baisse du dollar.

Le produit net bancaire a atteint 469,7 millions de francs contre 430,6 millions de francs en 1984, soit une progression de 9,1 %, imputable tant aux produits nets d'intérêts qu'aux commissions.

Le résultat brut bancaire courant progresse de 32 % par rapport à celui de l'exercice précédent. Après amortissements, provisions, charges et produits exceptionnels, le bénéfice net est de 2 millions de francs contre une perte de 369,8 millions de francs en 1984.

Le président, dans son intervention, a souligné la signification du résultat de cet exercice, qui doit marquer une étape importante dans l'évolution de la Banque.

Il a également rappelé que, conformément aux accords initiaux, la Compagnie Financière de Suez détiendra, dès le 5 mars 1986, 100 % du capital de la Banque Vernes et Commerciale de Paris, après approbation par son Assemblée générale de l'apport que lui a consenti l'Etat du solde de sa participation.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

4 mars

Nette reprise des actions
Forte hausse des obligations

Le fait saillant de la séance du 4 mars a été la forte hausse des obligations, couplée avec une reprise du marché des actions.

Après cinq séances de baisse et 8 % de recul moyen, les valeurs françaises ont enregistré une reprise de 1,4 % environ. Les titres les plus touchés la veille se sont nettement raffermis, et même au-delà, comme Thomson-CSF, qui a regagné 7 % après avoir perdu 5 %. Sa cotation ayant même dû être retardée. De même, l'Oréal a pris 6 %, CFDE 6,7 %, Peugeot 3 %, BSN (3 %), Poliet (7 %). Europe n° 1 a bondi de 16 % et Matra, recherché, a pris 7 %.

Parmi les baisses, relevons celles de Cofimeg (– 6 %), Sefimeg, Schneider.

Aux étrangères, le fait notable a été la grande fermeté des valeurs allemandes, très éprouvées ces dernières semaines, et qui ont été dopées par l'annonce d'une baisse du prix de 0,2 % en février et d'une réduction de 0,2 % du taux d'intervention de la Bundesbank, prélude, dit-on, à une baisse générale des taux allemands.

Ce sont ces perspectives européennes et mondiales de détente des taux (c'est le cas aux Etats-Unis) qui ont, également, « dopé » le marché des obligations, où les rendements ont fléchi de 0,20 %, ce qui équivaut à une hausse des cours de 1 %. A Paris, aussi, on anticipe, peut-être un peu vite, la détente des taux, le long terme (8,90 %) venant, maintenant, buter sur le court terme (8,75 % pour l'argent au jour le jour).

Sur le MATIF, certaines cotations ont dû être bloquées sur décembre, où l'indice accusait une hausse de 2 points à plus de 107.

Sur le marché de l'or, le lingot a perdu 300 F à 75 100 F et le Napoléon a pris 20 F à 602 F, avec une prime portée de 33 % à 38 %.

NEW-YORK

En baisse

Après une ouverture en légère hausse à l'ouverture (3 points en terme d'indice Dow Jones), les valeurs américaines ont perdu du terrain, et à la clôture le D.J. accusait un recul de 10,25 points, le baromètre numéro un de Wall Street s'inscrivant à 1 686,42 points. Les hausses l'ont cependant emporté sur les replis dans la proportion de 970, contre 700, et le volume d'affaires a atteint 174,5 millions d'actions, contre 142,6 millions la veille.

Selon les analystes, la demande initiale a été suscitée par une poursuite de la désescalade des taux d'intérêt hors banque (7 3/4 pour les fonds fédéraux). Plus que la baisse continue du dollar, accompagnant le processus identique constaté sur le prix du pétrole, c'est l'annonce d'un indice des principaux indicateurs économiques en baisse de 0,6 % au mois de janvier – le premier repli depuis neuf mois – qui a retenu l'attention des investisseurs.

Si CBS a perdu du terrain, imité par AMR et Litton, la chaîne de télévision américaine ne faisant que céder l'avance qu'elle avait enregistrée à la suite de rumeurs d'OPA, Walt Disney progresse à la veille de la division du titre en quatre actions nouvelles pour une ancienne. General Motors poursuit sa hausse.

VALEURS	Cours du 3 mars	Cours du 4 mars
Alcoa	43 1/2	42 1/8
A.T.T.	22 5/8	22 3/8
Boeing	52 7/8	53
Chase Manhattan Bank	43 1/8	43 7/8
Du Pont de Nemours	70 5/8	68 3/4
Eastman Kodak	58	54 1/2
Exxon	52 7/8	51 7/8
Ford	71 1/4	72
General Electric	78 7/8	75
General Motors	77 1/2	79 1/4
Goodyear	34 3/4	35 1/4
I.B.M.	151 7/8	149 3/4
I.T.T.	44 1/2	43 1/2
Mobil Oil	28 5/8	28
Pfizer	55	54 1/4
Schlumberger	29 7/8	29 5/8
Texaco	29	28 3/4
U.A.L. Inc.	58	56 1/8
Union Carbide	97 1/2	19 1/2 (1)
U.S. Steel	23 5/8	23 5/8
Westinghouse	48 1/4	47 3/4
Xerox Corp.	69	69 7/8

(1) Action dirigée.

AUTOUR DE LA CORBEILLE

PARISIENNE DE RÉESCOMPTE : 230 MILLIONS DE FRANCS DE BÉNÉFICE. – Au titre de l'exercice 1985, la société annonce un bénéfice global de 230 millions de francs, provenant pour moitié de la CPR et pour le solde de Paresco Gestion.

ADJUDICATION D'OAT LE 6 MARS. – Une semaine après une opération identique (qui a porté sur plus de 9 milliards de francs), l'Etat va procéder, le 6 mars, à une autre adjudication d'obligations assimilables du Trésor (OAT), 9,80 % janvier 1996, deuxième tranche, pour un montant non déterminé.

L'INTRODUCTION D'ASYSTEL REPORTÉE AU 7 MARS. – En raison de l'excédent des demandes (8,7 millions de titres face à 100 000 actions offertes), l'introduction au second marché de Paris de la société Asystel, prévue pour le 4 mars (*le Monde* du 5 mars), a été reportée au 7 mars prochain sous forme d'offre publique de vente au prix d'offre unitaire de 170 F (150 F initialement).

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	3 mars	4 mars
Valeurs françaises	116	
Valeurs étrangères	104,2	

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	3 mars	4 mars
Indice général	303	(1)

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 5 mars .... 8 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	4 mars	5 mars
1 dollar (en yens)	179	179,45

(1) Non disponible. Panne de l'ordinateur.

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	32 40	1 274
5 %	....	0 438
3 % amort. 45-54	....	1 775
Emp. 7 % 1973	7130	..
Emp. 8,80 % 77	123 85	6 896
9,80 % 78/93	101 10	6 336
8,80 % 78/86	100 01	2 001
10,80 % 79/94	104 80	5 395
13,25 % 80/90	108 80	9 983
13,80 % 80/87	106 75	5 293
13,80 % 81/89	111 40	1 853
16,75 % 81/87	110 50	8 077
16,20 % 82/90	122 20	2 264
16 % juin 82	123 12	11 792
E.D.F. 7,8 % 61	150	1 656
E.D.F. 14,5 % 80-92	112 40	10 011
Ch. France 3 %	160	..
CNB Bques janv. 82	102	1 861
CNB Paribas	106	1 861
CNB Suez	104 50	1 861
CNI janv. 82	102	1 861
CRH 10,90 % déc. 85	107 40	1 747

BOURSE DE PARIS – Comptant – 4 MARS

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV 4/3

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1545	4,5 % 1973	1628	1570	1597	– 1 90
3700	C.N.E. 3 %	3920	3950	3960	+ 1 02
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
220	Elf-Aquitaine	215 10	218 90	221 50	[illegible]
205	– (certific.)	210	209 50	210	[illegible]
1890	Epeda-B-Faure	1770	1791	1791	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
365	Eastman Kodak	404	[illegible]	[illegible]	[illegible]
37	East Rand	41 90	40 80	41	– 2 14
250	Electrolux	240	253 30	253 30	+ 5 54
240	Ericsson	249	252	254	+ 2
370	Exxon Corp.	384 50	378	378	– 1 69
500	Ford Motors	506	499 50	499 50	– 1 28
....	Freegold	83 90	79 90	80 60	– 3 93
91	Gencor	102 50	101	102 50	....
535	Gén. Electr.	554	545	547	– 1 26
365	Gén. Belgique	390	397 40	397 30	+ 1 87
575	Gen. Motors	566	565	565	– 0 17
49	Goldfields	49	48 10	48 20	– 1 63
40	Gd Metropolitain	42 10	42 20	42 20	+ 0 23
90	Harmony	98 95	96	96 50	– 2 47

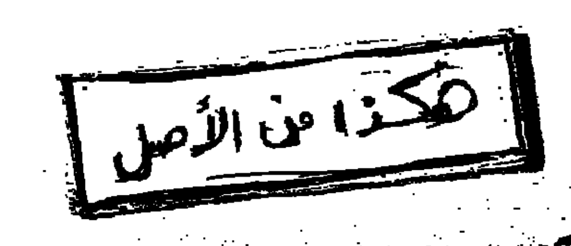
Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
69	Shell transp.	71 20	71 30	71 30	+ 0 14
2350	Siemens A.G.	2305	2368	2360	+ 2 38
140	Sony	137 50	136 60	136 60	– 0 65
145	T.D.K.	146	149	148 50	+ 1 71
14	Toshiba Corp.	13 95	13 95	13 95	....
1010	Unilever	1000	1006	1010	+ 1
375	Unit. Techn.	383	375 80	375 80	– 1 87
595	Vaal Reefs	618	619	618	....
315	Volvo	308	310	309 50	+ 0 48
290	West Deep	310	307	306	– 1 29
485	Xerox Corp.	500	491	491	– 1 80
1 58	Zambia Corp.	1 62	1 65	1 67	+ 3 08

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 4/3	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 831	6 790	6 530	7 150
ECU	6 611	6 616	....	....
Allemagne (100 DM)	307 650	307 660	298	316
Belgique (100 F)	15 023	15 026	14 650	15 400
Pays-Bas (100 fl.)	272 380	272 440	263 500	280 500
Danemark (100 krd)	83 230	83 250	79	86
Norvège (100 k)	97 440	97 140	94 500	101
Grande-Bretagne (£ 1)	9 810	9 838	95	10 200
Grèce (100 drachmes)	4 950	4 928	3 800	5
Italie (1 000 lires)	4 521	4 522	4 250	4 750
Suisse (100 fr.)	364 320	363 190	354	373
Suède (100 krs)	95 120	94 980	93	99 500
Autriche (100 sch)	43 790	43 780	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	4 873	4 876	4 650	5 200
Portugal (100 esc.)	4 637	4 630	4 300	5 200
Canada ($ can 1)	4 783	4 754	4 550	4 950
Japon (100 yens)	3 803	3 782	3 630	3 890

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 4/3
Or fin (kilo en barre)	75150	75000
Or fin (en lingot)	75400	75100
Pièce française (20 fr)	582	602
Pièce française (10 fr)	475	.....
Pièce suisse (20 fr)	546	580
Pièce latine (20 fr)	525	530
Souverain	626	620
Pièce de 20 dollars	3505	3600
Pièce de 10 dollars	1800	1820
Pièce de 5 dollars	1190	.....
Pièce de 50 pesos	3250	3200
Pièce de 10 florins	624	529
Or Londres	339 46	337 90
Or Zurich	339 50	337 50
Or Hongkong	339 85	338 95
Argent Londres	5 66	5 65



Le Monde

A LA BOURSE

L'affaire Radar : un conflit juridique embarrassant

Un contrat sous seing privé est-il supérieur à une réglementation d'ordre public ? C'est tout le problème posé par l'affaire Radar, problème qui risque d'embarrasser les autorités boursières, notamment la Commission des opérations de Bourse (COB).

Il y a plusieurs mois, un groupe d'actionnaires de la société Radar, parmi lesquels les Galeries Lafayette (28 %), l'IDI (18 %), le groupe Cora (22 %) et le Crédit commercial de France (12 %), qui détiennent au total 80 % du capital de cette société, s'engageaient, par un protocole d'accord, à céder leurs titres à la société Primistères, représentée par ses principaux actionnaires, MM. Amar et Gaith Pharaon, au prix de 190 F l'action.

Pour faire respecter les droits des actionnaires minoritaires de Radar, la COB contraignait la société Primistères à lancer une offre d'achat en règle (OPA) au prix de 210 F sur les actions Radar, dont les principaux actionnaires, s'estimant toujours liés par leur protocole d'accord, s'engageaient à livrer les titres dans le cadre de l'OPA.

Là-dessus, M. Maurice Bidermann lance une contre-OPA sur Radar à 230 F et vient même de surenchérir à 250 F. Assurant que ses offres, à un prix supérieur à celui de l'offre des Primistères, rendent caduc le protocole d'accord, il a demandé au tribunal de commerce, par référé, de rendre public les termes du protocole d'accord. Le tribunal a refusé en renvoyant à la COB, qui a pris connaissance de ce protocole, lorsqu'elle a examiné et autorisé les projets d'OPA successifs. De leur côté, les actionnaires de Radar réaffirment leur volonté d'apporter leurs titres à l'OPA de Primistères à 210 F.

Un précédent

C'est là que l'affaire se corse et qu'il convient d'évoquer un précédent. En 1975, la société belge Petrofina avait lancé une OPA à 80 F l'action sur le capital de la société Ripolin, après s'être entendue, au préalable, avec le groupe familial, majoritaire dans Ripolin. Ce dernier s'était engagé « irrévocablement » à livrer ses titres à l'OPA dès son lancement. La Société chimique des Charbonnages (CDF chimie) ayant lancé une contre-OPA à 95 F, Pétrofina se retira et CDF chimie l'emporta.

A cette occasion, la COB, dans son rapport annuel de 1975, relevait la *« contradiction entre les conséquences indirectes de l'engagement pris et le jeu libre et complet des procédures d'offre publique, telles qu'elles sont définies par la réglementation du marché, qui est d'ordre public »*. La COB ajoutait qu'un tel engagement détermine par avance le succès d'une future OPA, rendant impossible une surenchère susceptible de faire bénéficier les actionnaires minoritaires d'un prix plus avantageux. Elle estimait qu' *« une telle situation pourrait justifier, quant à la validité des engagements pris, les contestations les plus sérieuses, notamment de la part des actionnaires minoritaires »*. Pour *« éviter ces difficultés »*, la COB *« recommandait »* aux initiateurs d'une offre publique et aux actionnaires majoritaires, qui souhaiteraient s'entendre en vue d'assurer le succès d'une OPA, de ne le faire que *« sous réserve d'une offre concurrente »*. Ajoutons que l'article 195 du règlement de la chambre syndicale des agents de change, d'ordre public, stipule que le dépôt d'une surenchère annule les livraisons de titres à l'offre précédente.

Le plus piquant est que, parmi les actionnaires de Radar, certains comme Cora, ou d'autres, seraient fort aises de pouvoir bénéficier de l'offre plus avantageuse de M. Bidermann si l'engagement qu'ils ont pris pouvait être frappé de caducité. Une belle affaire, qui pourrait connaître des rebondissements inattendus.

FRANÇOIS RENARD.

LE RAPPORT SUR L'AFFAIRE DES IRLANDAIS DE VINCENNES

Précisions

A la suite de la publication dans nos éditions du 5 mars des principaux passages classés « secrets défense » du rapport sur l'affaire des Irlandais de Vincennes remis le 13 juin 1983 au ministre de la défense par le général Boyé, inspecteur général de la gendarmerie, *le Figaro*, dans son numéro du 5 mars, fait état d'un commentaire de l'« entourage » de M. Christian Prouteau, conseiller technique auprès du président de la République depuis juillet 1982 et qui, selon le rapport du général Boyé, a donné le « feu vert » au capitaine Barril pour l'opération de Vincennes.

« Dans son entourage — écrit notre confrère, — on nous a précisé que le Monde *n'avait publié que des extraits du rapport du général Boyé (...). En fait, le quotidien du soir ne fait état que de la première partie de ce rapport, qui, dans sa deuxième partie, établit les responsabilités réelles et demande des sanctions contre des officiers de gendarmerie. Il ne s'agit pas, en l'occurrence, du capitaine Barril ni du commandant Prouteau. »*

En fait, une seule citation, celle qui insiste sur le rôle du commandant Prouteau dans le déclenchement de l'opération, est extraite de la première partie, intitulée « Chronologie des événements ». Toutes les autres citations sont extraites de la seconde partie, où le général énumère les mesures nécessaires concernant aussi bien les structures (le GIGN) que les hommes.

Tous les acteurs-gendarmes de cette affaire sont passés en revue dans la seconde partie — classée « secret-défense » — du rapport : ceux de la brigade de Vincennes, qui, responsables de l'éclatement de la vérité sur le mensonge judiciaire, furent d'ailleurs sanctionnés ; des membres du GIGN, des subordonnés du commandant Beau ; le major Windels, inculpé comme lui de subornation de témoin...

Un seul absent

Mais, pour le général Boyé, il s'agit clairement de seconds rôles. Les principaux passages, les plus longs et les plus précis, sont bien ceux que nous avons cités et concernent les rapports du GIGN et de l'Elysée (deux feuillets sur un total de seize), le rôle du commandant Beau et la responsabilité du capitaine Barril. Un seul absent — et non deux — dans la liste du général Boyé : le commandant Prouteau. Bien qu'ayant souligné son rôle dans l'affaire, le général Boyé ne fait aucune recommandation à son sujet. La raison est simple : détaché comme conseiller technique auprès de M. François Mitterrand, le commandant ne relève plus de la hiérarchie de son arme.

Sur le vif

Avantages

Elle a vraiment de la chance, la reine d'Angleterre. Partout où elle va, là, en ce moment, elle ne voit que des derrières. Tenez, hier encore, en Australie, devant l'Opéra de Sydney, elle arrive en grand tralala avec son *mari* et sur quoi elle tombe ? Sur une belle paire de fesses blanches et potelées offertes à sa curiosité par une excitée, une nana genre Women's Lib qui accusa Sa Majesté de donner une image trop conservatrice de la femme.

Pauvre Elizabeth ! On ne peut pas plaire à tout le monde et à son père. Qu'en Nouvelle-Zélande des Maoris teigneux lui aient balancé des œufs, que des jeunes gens en colère aient voulu asperger à grands jets sa belle robe du soir — on les a arrêtés juste à temps, — bon, ça, c'est normal. Ce sont les risques du métier.

Mais ce que je ne comprends pas, c'est cette soudaine manie qu'ont les gens en Océanie de se foutre à poil sur son passage. Des postérieurs, elle en aura dévisagé de toutes les couleurs, noirs et tatoués, roses et grassouillets, étalés entre deux bornes au bord des routes suivies par le cortège royal, exposés entre deux plantes en pot sur des marches d'escalier. Curieux, quand même, non ?

Vous me direz : Allez, allez, jouez pas les naïves, les étonnées ! C'est pour la choquer, la Queen, qu'ils font ça, pour la scandaliser, la secouer, pour éveiller son attention. C'est un truc, quoi. Un bon truc puisque toute la presse s'en fait l'écho, à commencer par vous. Oui, bon, ça, je m'en doute. Et c'est justement ce qui me donne à rêver. Il n'y a pas de raison pour que ça en reste là. Elle est pleine d'avenir, cette technique. Au lieu de se balancer des vannes à la télé, nos candidats à Matignon et à l'Elysée feraient mieux de baisser culotte. Ça en dirait plus long que tous les discours sur ce qu'ils pensent de la concurrence. Certains seraient avantagés, bien sûr. Léotard risque d'être moins éloquent que Barre. Lui, il occupera tout l'écran. Et puis pensez au débat politique. Il trouverait enfin là un solide fondement.

CLAUDE SARRAUTE.

« BABY DOC » SUR LA COTE D'AZUR ?

L'ancien président à vie de Haïti, M. Jean-Claude Duvalier, pourrait quitter prochainement l'hôtel de l'Abbaye, à Talloires, où il réside depuis près de trois semaines. Selon certaines sources bien informées, il pourrait trouver refuge sur la Côte d'Azur, dans une propriété située du côté de Grasse, que « Baby Doc » louerait. Cette résidence isolée et clôturée permettrait un minimum de surveillance et offrirait un certain confort. L'opération est matériellement préparée, précise-t-on de même source, même si aucune mesure juridique n'a encore été prise.

Cette solution aurait l'avantage d'avoir l'aval de l'ancien dictateur et d'éviter ainsi une nouvelle bataille juridique au moment où le tribunal des référés de Paris doit, ce mercredi 5 février, rendre son jugement dans l'affaire qui oppose M. Jean-Claude Duvalier au gouvernement français concernant ses conditions de résidence. D'autre part, l'action intentée par le propriétaire de l'hôtel où séjourne actuellement « Baby Doc », qui doit être jugée jeudi, pourrait conduire à l'expulsion de l'hôtel de l'ancien président à vie.

On précise, de source officielle, qu'un pays d'accueil est toujours recherché pour M. Jean-Claude Duvalier. Mais les résultats d'une telle démarche semblent de plus en plus aléatoires.

Sur

CFM

de 19 heures à 19 h 30
à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à Nantes-Saint-Nazaire (94,8 MHz)
à Limoges (102,1 MHz)
à Toulouse (88,6 MHz)
à Caen (103,2 MHz)
à Brive (90,9 MHz)
à Saint-Etienne (96,8 MHz)
à Montpellier (88,8 MHz)
à Strasbourg (100,9 MHz)
à Douai (97,1 MHz)
à Valenciennes (97,1 MHz)
à Lens (97,1 MHz)

MERCREDI 5 MARS

Allô « le Monde »
47-20-52-97
LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE : UN BILAN GLOBALEMENT POSITIF
avec ELIZABETH GORDON
Emission préparée par FRANÇOIS KOCH

JEUDI 6 MARS

« le Monde » reçoit
MICHEL BUTEL
directeur de « l'Autre Journal »
avec PHILIPPE BOUCHER

Canard d'honneur

Le Canard est moins enchaîné que jamais : à soixante-dix piges, le plus célèbre des hebdomadaires continue d'épingler — depuis 1916 — les bobards de la classe politique, à décerner ses « noix d'honneur » aux confrères qui se mélangent les plumes (sans s'oublier, avec sa rubrique « pan sur le bec » !) et à affubler les hommes politiques de différents sobriquets ou noms d'oiseau.

Le célèbre volatile a ainsi popularisé les surnoms maintenant célèbres de M. Michel Debré *« (l'amer) »*, M. François Mitterrand *(« Tonton »)* ou de M. Valéry Giscard d'Estaing *(Monsieur-Ex)*... Ses coups de palmes académiques ont aussi enrichi la langue française d'expressions familières comme *« de quoi se marrer »* ou *« à se taper le derrière par terre »*, ainsi que de mots comme *« lampiste »* ou *« bla-bla-bla »*, créés par le journaliste Pierre Bénard. Le deuxième est même entré au dictionnaire de l'Académie française en 1978...

Très lu sous la droite (le tirage record du *Canard enchaîné*, lors du second tour de l'élection présidentielle de 1981, est de 1 229 574 exemplaires), *le Canard* a connu une érosion de sa diffusion sous la gauche, mais à l'approche du 16 mars, il se frotte déjà les pattes. L'hebdomadaire satirique a été aussi très écouté : en 1973, des micros de la DST sont découverts dans ses nouveaux locaux.

Fêté cette semaine, l'anniversaire du *Canard enchaîné* est l'occasion de retracer, dans un numéro spécial encarté, toutes les grandes affaires où il a plongé bec et palmes de l'affaire Stavisky aux diamants de M. Valéry Giscard d'Estaing, sans oublier sa spécialité, la publication des feuilles d'impôt, dont MM. Marcel Dassault et Jacques Chaban-Delmas ont fait les frais. Impertinent, parfois gaulois, mais toujours au bord de la mare (politique), *le Canard enchaîné* a souvent eu un ramage d'avance sur le reste de la presse...

Y.-M. L.

Maroc

Le monarque et le roi-citoyen

De notre envoyé spécial

Marrakech. — Etonnant spectacle que celui offert ici par le roi à un autre roi, mardi 4 mars. En fin de journée, un vent frais venu de l'Atlas fait onduler les burnous et les djellabas des milliers de Marocains rassemblés au Méchouar, à l'entrée du palais pour la traditionnelle cérémonie d'allégeance. Sur la tribune officielle, les épouses des quelques professeurs de médecine français invités personnels du souverain frissonnent dans leur tailleur d'été. Une vaste limousine conduit le roi d'Espagne au pied de la tribune. Accueilli par une ovation, Juan Carlos Ier, en complet-veston, attend quelques minutes à la place d'honneur la majestueuse apparition d'Hassan II.

Tout de blanc vêtu sur son étalon noir dont les sabots sont passés à la poudre d'or — comme l'exige un rituel séculaire, — le Commandeur des croyants, maîtrisant avec adresse sa monture, passe par le portique principal du palais et avance vers ses sujets qui se prosternent par vagues successives. Un carrosse rouge roule derrière le cavalier, suivi par une grosse voiture décapotée du service de sécurité qui donne une touche de modernité incongrue à cette cérémonie hors du temps.

Longues et puissantes acclamations. Le « roi-citoyen » des Espagnols applaudit lui aussi.

Après s'être félicité du bon fonctionnement des institutions parlementaires dans le cadre d'une Constitution rédigée par un professeur de droit français, le roi Hassan II a dit lundi, à la fin du discours du trône : *« Nous avons tenu à ce que le Maroc demeure attaché aux principes et aux particularités que lui confèrent ses caractéristiques propres et son génie. Il n'était guère possible de laisser le Maroc, dont la civilisation est millénaire et dont les traditions se sont développées à travers les siècles, perdre ce qui constitue sa spécificité et tomber dans l'anonymat. »*

J. L. G.

Le numéro du « Monde » daté 5 mars 1986 a été tiré à 470 446 exemplaires



A B C D E F G

